

DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12049 — 4,80 F — DIMANCHE 23-LUNDI 24 OCTOBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Le jour J du pacifisme allemand

Au-delà de la protestation contre l'installation des Pershing-2, les rassemblements organisés durant le week-end à Berlin-Ouest, Stuttgart, Hambourg et Bonn expriment aussi une volonté d'indépendance par rapport aux États-Unis.

De notre envoyée spéciale

Hambourg. – C'était en 1958. Le mouvement de protestation *« contre la mort atomique »* battait son plein, et 150 000 personnes défilaient dans Hambourg. La ville n'a plus jamais connu de tels rassemblements jusqu'à ce samedi 22 octobre avec un flux de pacifistes venus de toute l'Allemagne du Nord. Aussi la police s'est-elle montrée plus que coopérative : elle a poussé la diligence jusqu'à faire, sur la participation, attendue des estimations bien supérieures à celles des organisateurs : 250 000, dit-elle, quand eux s'estimaient satisfaits avec 150 000 ou 200 000 personnes. Ils devaient être aussi nombreux à Stuttgart, un peu moins à Berlin-Ouest, mais encore plus à Bonn. Le mouvement pour la paix fait une démonstration de sa force, à l'usage de ceux qui, en R.F.A. et ailleurs, s'obstinent à ne voir en lui qu'une turbulence passagère.

C'est à Berlin-Ouest, sans doute, que cette journée de manifestation aura été ressentie comme la plus injuste, voire comme la plus absurde, par ceux qui ne s'y associent pas. Les puissances alliées pouvaient avoir quelques motifs d'amertume à entendre les protestataires venus clamer devant les casernes où sont cantonnées les troupes américaines, françaises ou britanniques, qu'ils n'ont que faire de leur protection et qu'ils ont trouvé leurs nouveaux amis : les pacifistes qui, dans ces trois pays, s'associent à leur contestation.

Le mouvement pour la paix ouest-allemand a ses excès, son symbolisme, sa façon parfois aveugle de refaire l'histoire, ses irresponsabilités, ses erreurs tactiques. On pourrait en multiplier les exemples à l'envi. Fallait-il, à Hambourg, décider, comme l'ont fait les Verts, le blocus de l'immeuble du groupe Springer ? ou, vendredi, mettre le siège devant l'école de guerre de la Bundeswehr ? Entendait-on dire par là que l'on s'en prenait à toute institution militaire ?

Fallait-il, à Berlin-Ouest, empêcher les pacifistes dissidents de R.D.A. de parler ? Décision pour le moins choquante, prise à la faveur d'une assemblée générale où – en vertu de la démocratie directe et brouillonne en vigueur dans le mouvement – quiconque est dans la salle peut voter.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 8.)

La justice marseillaise règle ses comptes

L'épouse de Tony Zampa et son avocat incarcérés : les magistrats semblent décidés à régler leurs comptes avec le milieu marseillais.



De notre correspondant

Marseille. – Jeudi 6 octobre, à proximité de la bouche de la station de métro « Les Réformés », en haut de la Cannebière. La nuit est tombée. La foule des passants est dense. Trois coups de feu et l'homme qui vient de se plier en deux sous le choc a le réflexe de se mettre à courir. Les deux tueurs à moto quittent alors leur engin et se lancent à sa poursuite. D'autres coups de feu claquent. Un passant est blessé. Les deux hommes rattrapent celui qui vient de s'écrouler lourdement à l'angle du cours Joseph-Thierry. Ils l'achèveront, posément, de trois balles dans la tête.

Les enquêteurs relèveront treize impacts dans le corps. Du travail de professionnels exécutant un « contrat ». Le 11/43, à cette distance, ne laissait aucune chance à Gilbert Hoareau. Ils étaient quatre, dira l'enquête, dont deux assuraient la couverture des tireurs à moto. L'un des quatre a été interpellé, jeudi soir 20 octobre, et placé en garde à vue à l'hôtel de police.

Le meurtre du 6 octobre était un règlement de comptes. Un de plus. Mais c'était le treizième en quatre mois. Même à Marseille, cela fait beaucoup.

L'homme tué en pleine rue n'est pas n'importe qui. On le surnomme « le Libanais » parce qu'il est né à Beyrouth, il y a trente-neuf ans. Il a débuté modestement comme garçon coiffeur, mais il ne l'est pas resté longtemps. Son ascension a été si foudroyante qu'on le disait « successeur des Guerini ». N'avait-il pas commencé à faire parler de lui en rachetant une boîte de nuit, *l'Annabel's*, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel Méditerranée appartenant à la veuve de Mémé Guérini ?

En fait, Gilbert Hoareau semblait « rouler pour lui ». On le disait même « neutre » dans le combat de chefs qui opposait les équipes de Gaëtan Zampa et de Jacky Imbert et qui ensanglantait le milieu marseillais ces dernières années. Apparamment, Hoareau avait quitté sa neutralité pour mériter pareil châtiment... Il est vrai que « le Libanais » avait les dents longues et qu'après avoir gravi tous les échelons occultes de la hiérarchie du milieu ; il régnait sur un véritable empire financier, constitué par les revenus tirés d'établissements de nuit et de restaurants. Rien qu'à Marseille, il était partie prenante, disait-on, dans trois établissements qui sont les étapes obligées des noctambules : *l'Annabel's*, *la Mendigotte* et *Le Kennedy's*. Il avait, disait-on, des intérêts dans d'autres boîtes de nuit et restaurants sur la Côte d'Azur jusqu'à Cannes. Mais que ne disait-on pas sur le personnage ? On ne prête qu'aux riches dans ces cas-là.

JEAN CONTRUCCI.

(Lire la suite page 17.)

Le mystère du coup d'État de l'île de la Grenade

Les États-Unis acheminent des forces vers l'île de la Grenade ; seul un miracle pourrait sauver le processus révolutionnaire

La petite île antillaise anglophone de la Grenade, située au large du Venezuela, demeurait presque entièrement coupée du monde ce samedi 22 octobre, alors que le porte-avion américain *Indépendance*, à la tête d'une force navale transportant deux mille « marines » se dirigeait sur ses côtes pour, selon le Pentagone, protéger les onze cents citoyens américains présents dans l'île et procéder éventuellement à leur évacuation.

La situation se tend donc brusquement, même si les militaires marxistes qui ont pris le pouvoir à la Grenade ont aussitôt fait savoir qu'ils garantissaient la sécurité des ressortissants américains. L'armée, forte de deux mille hommes et formée à Cuba, semble contrôler le pays. L'autorité suprême est assumée par un conseil militaire révolutionnaire de quinze membres, dirigé par le général Hudson Austin.

Les faibles capacités intellectuelles qu'on prête à ce dernier amènent cependant à se poser quelques questions. D'autant que le nom du principal inspirateur du coup d'État du 19 octobre, M. Bernard Coard, un marxiste pro-cubain, ne figure pas dans la liste du conseil militaire révolutionnaire. On peut donc avancer l'hypothèse que, sous les apparences d'un coup d'Etat militaire, la Grenade vit actuellement une expérience tumultueuse de radicalisation de sa révolution.

Ancienne colonie britannique, peuplée de cent onze mille habitants, Noirs dans leur majorité, la Grenade avait accédé à l'indépendance en 1974. Pauvre, ne disposant même pas d'un réseau routier digne de ce nom, l'île vivait sous la férule patriarcale et excentrique de Sir Eric Gairy, un premier ministre corrompu passionné par les soucoupes volante, quand un jeune avocat révolutionnaire, M. Maurice Bishop, prit le pouvoir, pratiquement sans effusion de sang, le 13 mars 1979. Tiers-mondiste, ami de M. Fidel Castro, M. Bishop entendait faire sortir l'île du sous-développement sans pour autant s'aligner totalement sur les pays du camp socialiste.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 8.)

Les deux générations du mouvement français

Deux séries de manifestations pacifistes sont organisées en France en cette fin de semaine, l'une à l'initiative du Mouvement de la paix et du P.C.F., l'autre à l'appel du CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe) et de la C.F.D.T. Elles traduisent la double orientation des mouvements hostiles à l'installation des missiles américains en Europe.

Le pacifisme en France a deux visages, que les rassemblements de samedi et de dimanche illustrent successivement. Le premier est le mieux connu, en raison, d'une part, de son ancienneté et, d'autre part, des liens étroits qui le rattachent au parti communiste : c'est le Mouvement de la paix, héritier des campagnes des années 50, qui opposaient, selon la terminologie communiste de l'époque, le « camp de la paix » (l'Union soviétique, les pays du bloc et les P.C. de l'Ouest) au camp « impérialiste » (les Etat-Unis et leurs alliés).

Le vocabulaire a évolué, et les conceptions qu'il exprime sont moins schématiques. Certes, l'« *agressivité* » est toujours située, par les communistes, à l'Ouest, mais les animateurs du Mouvement de la paix veillent à maintenir, dans leurs déclarations, un certain équilibre, qui sous-entend que la dynamique de l'affrontement, alimentée par les Etat-Unis, trouve un répondant de l'autre côté. Ainsi le bureau national du Mouvement de la paix avait-il condamné en janvier 1980, l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Il s'était rallié, ensuite, à la position du P.C.F., attribuant la responsabilité de cette intervention aux « *ingérences* » du camp adverse dans ce pays ; mais, pour les euromissiles, le Mouvement de la paix avait adopté, lors de la manifestation, qu'il avait patronnée en octobre 1981, le slogan : « *Ni Pershing, ni SS-20* ».

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

M. VADIM ZAGLADINE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du parti communiste de *l'Union soviétique*, membre du comité central et député de Turkménie au Soviet suprême, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 23 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Zagladine, ancien journaliste, *parfaitement* bilingue et spécialiste des relations soviétiques avec les partis communistes occidentaux, doit assister comme observateur au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse. Il sera interrogé par Alain Jacob et Patrick Jarreau, du *Monde*, et par Christian Mallard et Dominique Pennequin, de R.T.L., le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

AU JOUR LE JOUR

Marché

L'idée est venue à des médecins marseillais de proposer à des femmes de louer – au prix fort de 50 000 francs – leur utérus pour qu'elles fabriquent les bébés des autres. Ce projet n'a pu germer que dans des cerveaux d'hommes alliant le sens de la publicité au mépris de la femme et de l'enfant. Les pouvoirs publics et l'ordre des médecins ont mis le holà à cette tentative de commerce des ventres et de marketing germinal.

La grossesse à 50 000 francs. Un bébé qu'on porte et qu'on perd aussitôt. Un enfant qui se demandera un jour pourquoi une mère l'a acheté, et pourquoi une mère l'a vendu. La belle idée que ce marché des enfants d'occasion !

BRUNO FRAPPAT.

RENDEZ-VOUS

23 octobre. *Bruxelles :* Manifestation pacifiste.
Genève : Élections générales.
Uruguay : Troisième journée de protestation contre la junte militaire.

24 octobre. Début de la Semaine mondiale de l'ONU pour la paix et le désarmement.
Inde : Réunion de l'Association internationale du transport aérien.

25 octobre. *Rome :* Conférence des ministres européens responsables des questions de migrations.
Helsinki : Réunion préparatoire de la conférence sur le désarmement en Europe.
Washington : Le président du Bangladesh rencontre M. Reagan.
Congo : Visite de M. Georges Marchais.

27 octobre. Réunion des ministres de l'OTAN à Ottawa.
Tunisie : Visite de M. Mitterrand (jusqu'au 28).
Bénin : Visite de M. Georges Marchais.
Zambie : Élections présidentielles.

28 octobre. *Venise :* Fin de la réunion sur la coopération en Méditerranée dans le cadre de la C.S.C.E.

29 octobre. *Turquie :* Soixantième anniversaire de la création de la République.

SPORTS

24 octobre : *Gymnastique.* – Championnats du monde à Bucarest (jusqu'au 30 octore) ; *Haltérophilie.* – Championnats du monde et d'Europe à Moscou (jusqu'au 30 octobre).

26 octobre : *Rugby.* – Début à Strasbourg de la tournée australienne, qui sera marquée par deux tests à Clermont-Ferrand (le 13 novembre) et à Paris (le 19 novembre).

29 octobre : *Football.* – Seizième journée du championnat de France de première division.

Correspondance

Le mariage civil en Grèce

Une de nos lectrices d'Athènes, Mme Micheline Bernard, nous adresse, à propos de l'article « le fiasco du mariage civil » (le Monde *daté 16-17 octobre), une lettre où elle écrit notamment :*

Rappelons les faits : l'instauration du mariage civil « pour tous », c'est-à-dire rendu obligatoire pour l'état civil, faisait partie du programme électoral du PASOK. Une fois au gouvernement, Papandréou a cédé, devant la pression extrêmement forte du clergé orthodoxe – et de ses alliés, – pour lequel les mariages à l'église sont une source principale de richesses (après toutefois l'exploitation de leurs terres, car il est propriétaire de près de 80 % des terres cultivées) et aussi, bien entendu, un des pivots de leur influence sur les gens qui, s'ils désertent de plus en plus l'église le dimanche, sont encore attachés à la cérémonie religieuse du mariage. C'est pourquoi, en juillet 1982, le mariage civil n'a été instauré que... comme une forme supplémentaire de mariage « religieux », si je puis dire, c'est-à-dire non pas au-dessus mais à côté du mariage à l'église orthodoxe, mariage qui « se suffit » toujours à lui-même. Alors, un an après cette création des plus bancales, comment s'étonner du faible nombre de mariages civils (...) ?

Quant à la situation des femmes en Grèce, les – trop classiques – références à la mythologie et à l'Antiquité grecque et à quelques héroïnes de l'histoire grecque ne changent rien aux faits, qui ont la tête dure. Les femmes grecques modernes sont, pour un grand nombre, encore extrêmement soumises qui à leur mari, qui à leur père. Et le fait qu'il existe aussi, surtout dans les villages, un certain matriarcat ne change rien de fondamental : même là où une femme fait l'essentiel du travail agricole et a une forte autorité dans la maison, au moment des décisions importantes (achat ou vente de terres, de matériel, ou même envoi d'un jeune à Athènes ou à l'étranger, pour ne citer que deux exemples), c'est le plus souvent le mari, et lui seul, qui est le maître.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

IL Y A DEUX CENTS ANS

Quand Moscou annexait la Géorgie

Étrange anniversaire que célèbre actuellement, bon gré mal gré, la *République soviétique de Géorgie* : le bicentenaire du traité russo-géorgien de 1783, conclu entre l'impératrice Catherine II et le roi Erëklê. Le processus ainsi entamé devait aboutir, moins de vingt ans *plus tard, à la pure et simple* annexion du royaume de Géorgie par la Russie des tsars, mettant fin à l'existence deux fois millénaire d'un Etat indépendant et le promettant à plus d'un siècle d'humiliation nationale et d'étouffement culturel. Il faudra attendre 1918 pour que la Géorgie retrouve sa souveraineté et son indépendance... pour une durée de trois ans.

Étrange commémoration, et pour nous incompréhensible : comme si la France avait mis au nombre de ses solennités nationales l'anniversaire du désastre d'Alésia, des plus sombres moments de la guerre de Cent Ans ou de la capitulation de 1940 !

La Russie des tsars était plus minutieuse dans l'administration de sa mémoire historique : c'est l'acte d'annexion de 1801 qu'elle célébrait en 1901, et non le traité de 1783, qui par lui-même n'impliquait aucune mainmise sur la souveraineté géorgienne. Il s'agissait en effet d'un acte sanctionnant l'entrée du royaume de Géorgie sous le protectorat de l'Empire russe. « *Il présente,* écrivait le juriste Louis Le Fur, *le caractère d'une convention bilatérale passée entre deux Etats souverains.* » L'initiative en revenait au roi de Géorgie, Erëklê II. Pourquoi ?

Le royaume de Géorgie, au sud *de la grande chaîne du Caucase,* entre la mer Noire et la Caspienne, est issu de la réunion, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, de la Colchide (actuelle Géorgie occidentale) et de l'Ibérie (Géorgie centrale et orientale). Chrétienne depuis la fin du quatrième siècle, elle se donna peu après une écriture originale adaptée à une « *langue merveilleusement riche et souple* » (G. Dumézil), singulière aussi – appartenant à la famille caucasique, étrangère donc au monde indo-européen comme au monde sémitique ou turc.

Un contrepoids à la Perse

En dépit de redoutables invasions, mais sans doute aussi à leur faveur, elle réussit à inventer et à maintenir, toujours selon Dumézil, cette « *brillante civilisation qui n'a pas cessé, depuis la conversion au christianisme, de se nuancer sous les influences alternées de l'Orient et de l'Occident* ». Si cette culture et la langue qui la véhicule ont pu survivre aux vicissitudes d'une histoire tourmentée et résister à d'aussi mutilantes agressions que celles des Mongols ou des Perses, c'est que l'Etat géorgien avait fait preuve d'une remarquable continuité : la monarchie des Bagratides s'était maintenue sans interruption jusqu'à l'annexion russe de 1801.



Repas de noces en Géorgie (Tour du monde, 1881).

Mais, au dix-huitième siècle, l'existence de la nation et la lignée même de l'Etat sont menacées. Seule chrétienté au sud du Caucase depuis la chute de Byzance et l'étouffement de l'Arménie, la Géorgie *devenait une proie naturelle* pour les grands voisins musulmans, surtout la Perse (avec la Turquie, le roi Erëklê était parvenu à une entente, bien précaire, il est vrai). Il fallait donc trouver un contrepoids à la *pression incessante de la Perse.* Constatant l'insuccès des précédentes tentatives en direction de l'Europe occidentale, le roi Erëklê II dut se résoudre à négocier avec la Russie un traité de protectorat et d'alliance, celui-là même qui est aujourd'hui commémoré en Union soviétique.

Conclu à Moscou en juillet 1783 entre Potemkine, d'une part, et les princes Bagration et Tchavtchavadzé de l'autre, contresigné en janvier 1784 à Tiflis par le roi Erëklê, il stipulait notamment : l'établissement du protectorat russe sur la Géorgie ; la reconnaissance de la souveraineté de l'Etat géorgien par la Russie *et l'engagement* de celle-ci à ne pas s'immiscer dans ses affaires intérieures ; l'indépendance de l'Eglise géorgienne, autocéphale depuis sa fondation au quatrième siècle la garantie militaire par la Russie des frontières du royaume ; la notification préalable à la Russie de l'avènement des rois de Géorgie ; l'accord préalable de la Russie à toute nouvelle alliance contractée par la Géorgie, etc.

Pour la Géorgie, les avantages étaient clairs, mais les dangers ne l'étaient pas moins. D'un tel traité pouvait *résulter le meilleur* ou *le* pire. A vrai dire, il n'en résulta rien, du moins dans l'immédiat. Car la Russie ne tint pas ses engagement, bien que l'urgence d'une aide militaire se soit fait vite sentir.

Une machine infernale

Le traité de 1783, avec le choix du roi Erëklê en faveur de l'Occident le plus proche et le plus dangereux, agit en Orient à la façon d'une machine infernale. La Turquie se départit de sa bienveillance, et les incursions de la Perse, avec celles de tous ses féaux d'Azerbaïdjan et du Daghestan, ne laissèrent plus trêve à la Géorgie livrée à elle-même. Les armées russes se gardèrent d'intervenir, le nouveau protégé du tsar fut abandonné aux incessantes invasions de ses voisins orientaux. Jusqu'à la prise et à l'impitoyable sac de Tiflis par les troupes perses d'Agha Mohammed Khan en 1795, puissamment évoqués dans le roman historique de Tynianov, *la Mort du Vazir-moukhtar.* La Géorgie des dernières années du siècle se retrouvait littéralement exsangue, réduite à l'état de proie sans défense.

C'est en janvier 1801 que le tsar Paul Ier, se prévalant et mésusant du traité de 1783, fit publier le fameux manifeste sur l'union de la Géorgie à la Russie : *Par la Grâce de Dieu, Nous, Empereur et Autocrate de toute la Russie...* Il ne s'agit ni plus ni moins que de l'annexion de la Géorgie, confirmée et aggravée par le manifeste du tsar Alexandre Ier du *12 septembre 1801. Désormais,* la Géorgie était condamnée à devenir une province de l'Empire russe. On connaît la suite : déportation de la famille royale, implantation de l'administration russe, occupation militaire des principautés géorgiennes épargnées en 1801, puis russification brutale, répression sanglante de toute *manifestation nationale. Et* un comble : le premier acte du tsar, protecteur de la religion orthodoxe – l'une des raisons d'être du traité, – fut de mettre fin, dès 1801, à l'autocéphalie de l'Eglise géorgienne, *rattachée* au Synode russe ; en 1811, un exarque russe était investi à Tiflis et le slavon remplaçait le géorgien dans la liturgie.

Les « conséquences progressistes »

Cela étant, quelles sont les raisons incitant le pouvoir soviétique de 1983 à commémorer le traité qui devait servir aux tsars à légitimer l'annexion ? On connaît au moins les arguments officiels, clairement formulés à travers les ouvrages « historiques » qui se multiplient depuis un an, et que résume bien le titre de l'un d'eux : *Conséquences progressistes de l'union de la Géorgie à la Russie* (Tiflis, 1982). Ces *conséquences progressistes* sont au nombre de six :

1. – L'union a apporté une paix éternelle à la Géorgie, à l'abri désormais de toute guerre étrangère.

2. – Elle a préservé l'intégrité nationale de la Géorgie, lui conservant *pratiquement ses frontières historiques.*

3. – Elle a assuré le développement social de la Géorgie, lui offrant notamment les bénéfices des réformes tsaristes.

4. – Elle a permis à la Géorgie de mener à bien l'unification nationale, par l'éviction de toute tendance centrifuge.

5. – Elle a puissamment favo*risé la renaissance et le développe*ment de la culture géorgienne.

6. – Elle a amené la Géorgie à participer aux luttes révolutionnaires contre l'autocratie tsariste.

Telle est la doctrine officielle. On sait ce que fut la réalité.

Les Géorgiens connurent la paix, celle même que subit tout peuple militairement occupé par une puissance étrangère. Le territoire de l'ancienne Géorgie se vit partiellement préservé, mais ce n'était plus qu'une surface russe, une aire coloniale dépourvue de toute existence nationale.

Il est par ailleurs étonnant de voir un Etat qui se veut socialiste se livrer à la défense et illustration de la « politique sociale » des tsars de Russie au dix-neuvième siècle ! *Avec Nicolas Ier et Alexandre III !* Jamais la Géorgie, depuis l'époque mongole, n'avait subi une telle régression sociale, encore aggravée par le fait qu'elle était l'œuvre d'une puissance d'occupation. Si la tentation « centrifuge » fut épargnée à cette province de l'Empire tsariste, c'est le lot de toute colonie.

Le cinquième point relève de la provocation. Voici un « historien » officiel géorgien se faisant le chan*tre de la politique* culturelle des Nicolas et des Alexandre ! Nul n'ignore pourtant ce que fut la russification dans cette « prison des peuples ». La langue géorgienne interdite, la culture nationale russifiée par la force. Certes, cette oppression agit comme un levain suscitant une belle et vigoureuse littérature géorgienne ; mais contre la Russie tsariste et malgré la terreur intellectuelle à laquelle de plus en plus elle recourait.

Dérision donc, et si flagrante que l'on a peine à comprendre ce qui la motive et l'autorise. C'est le dernier point qui livre l'explication. Tout le reste n'est que vaine argumentation.

Il est exact, en effet, que si en 1801 la Russie n'avait pas annexé la Géorgie celle-ci n'aurait pas subi l'oppression tsariste. Et donc l'occasion ne se serait pas offerte d'en secouer le joug. Elle n'aurait pas participé *à la révolution de 1917, qui lui* a fourni les moyens de restaurer son indépendance nationale et de redevenir un Etat souverain, de 1918 à 1921. Il fallait que l'histoire n'eût pas pris un autre cours entre 1783 et *1801 pour que la Russie de 1921* pût mettre fin, par les méthodes habituelles, à l'indépendance retrouvée.

Si donc la Géorgie soviétique se voit invitée, contre toute raison, à célébrer le bicentenaire de son annexion à la Russie des tsars, c'est en vertu d'une théorie de l'histoire où l'on reconnaît la doctrine de la prédestination, plus proche de Bossuet que de Marx. Ce n'est en tout cas pas la nôtre.

GEORGES CHARACHIDZÉ.

ALBANIE : LES SOIXANTE-QUINZE ANS D'ENVER HODJA

Infaillible et hors du temps...



Dessin de Violette LE QUERE

Il est toujours là. Les autres, tous les autres, sont morts, au faîte de la gloire ou chassés du pouvoir : Staline, le maître vénéré, Tito, l'ancien protecteur devenu ennemi juré, Khrouchtchev, le « *clown* », « *charlatan maître chanteur* », « *nouvel amant du roi de Belgrade* ». Et aussi Mao – un autre amour déçu. Sans *oublier Brejnev, le « fat », dont « les sourcils d'acteur de comédie »* démentaient une « *action de fond en comble tragique* ».

Tous ont disparu, voués tour à tour (Staline excepté) aux gémonies par un Enver Hodja qui, à soixante-quinze ans, reçoit sereinement l'hommage « du peuple albanais ». Morts aussi ses anciens compagnons, systématiquement éliminés, de Kotchi *Djodje, avec qui il partageait le pouvoir,* fusillé en 1948, à Mehmet Chehu, devenu tout à coup, après avoir été pendant vingt-sept ans son premier ministre, un « *super-agent de la C.I.A. et des services yougoslaves* » qui, « *démasqué* », se réfugie dans le suicide, en décembre 1981...

Trente-huit ans de pouvoir ininterrompu. Qui pourrait rivaliser avec lui ? Peut-être le lointain Kim Il Sung, Dieu encore vivant de la Corée du Nord. Mais en Europe ? Le second sur la liste des vétérans du pouvoir – distancé pourtant d'une bonne dizaine d'années – serait sans doute le Bulgare Todor Jivkov : mais Enver Hodja admettrait-il qu'on le compare seulement à cet « *intendant soviétique en Bulgarie* », « *prototype de la médiocrité politique* » ? Car, s'il affecte de mener une vie simple et retirée, il est tout sauf modeste, et il accable tous les « grands » de ce monde, si petits à ses yeux. Complexe, phénomène de compensation ? Il règne sur un pays qui, pour être d'après lui « *le seul à construire le socialisme* », n'en est pas moins un des plus petits d'Europe. Cela ne l'a pas empêché de rompre successivement avec son (relativement) puis*sant voisin, la Yougoslavie, puis avec* le colosse soviétique et même l'unique protecteur chinois, sans jamais cesser de poursuivre de sa hargne l'Occident, Etats-Unis en tête.

Certains sceptiques peuvent bien remarquer que *l'Albanie a répudié* ses anciens alliés à des moments opportuns : en 1948, il fallait choisir entre Tito et le tout-puissant Staline, et à la fin des années 50 la rupture *avec Khrouchtchev a permis d'éviter* les conséquences fâcheuses qu'aurait pu avoir la déstalinisation sur la propre carrière d'Enver Hodja. Il reste que le maître du « pays des aigles » fait toujours figure du « petit » qui résiste héroïquement aux grands.

Le « dirigeant bien-aimé »

Ce splendide isolement, ajouté au *patriotisme du peuple albanais, explique* les commentaires indulgents souvent réservés en Occident à un homme qui écrit parfaitement le français et dont la prose est émaillée d'autant de « révélations » historiques que de portraits hauts en couleur. C'est peut-être oublier que la plume alerte de M. Hodja est bien souvent trempée dans le sang : tous ces « *comploteurs* », ces « *agents étrangers jetés sur le fumier de l'histoire* », comment ignorer qu'ils ont été liquidés, *hommes et femmes,* au cours des purges successives. Sans même compter les opposants, les ennemis du peuple ou les prêtres fusillés (l'Albanie est le seul pays d'Europe où toute religion soit interdite). Quant aux révélations historiques, elles sont de taille, puisqu'on apprend en 1982 que Mehmet Chehu, dont il n'avait dit jusque-là que du bien, était en fait un « *ennemi juré de l'Albanie* », agent de l'Intelligence Service et de la Gestapo, et que ses *méfaits remontent...* à l'époque de la guerre d'Espagne. On comprend que les maisons d'édition albanaises préparent une version mise à jour des œuvres de M. Hodja, où les juge*ments semblent aussi péremptoires* que variables : Khrouchtchev, accueilli en 1959 à Tirana en « *vrai disciple du grand Lénine, grand ami du peuple albanais* », devient dès 1961 un « *démagogue révisionniste, vrai Judas* », etc.

Rien dans les origines de M. Hodja ne semblait le prédestiner à devenir le « *dirigeant bien-aimé* » d'un peuple de prolétaires : fils d'un riche marchand de tissus musulman et neveu du ministre des finances du roi Zog d'Albanie, il a la chance de faire des études au lycée français de Korica. Une bourse accordée bien à propos lui permet d'aller étudier les sciences naturelles à Montpellier, jusqu'à ce qu'un échec à ses examens et la sup*pression de cette bourse le* mènent à Paris puis à Bruxelles, où il obtient, nouvelle aubaine, le poste de « secrétaire privé » du consul d'Albanie. Entre-temps, il a fait la connaissance des communistes français, écrit un article dans *l'Humanité* – ce qui lui coûte sa sinécure de Bruxelles, et rentre en Albanie, se fait nommer professeur dans son ancien lycée. Ses ennuis politiques dans l'Albanie d'avant-guerre se résument à une brève incarcération, en janvier 1939.

Après l'annexion de son pays par l'Italie de Mussolini, il ouvre à Tirana un bureau de tabac qui va devenir un des centres de la résistance albanaise. Il est parmi les fondateurs du parti communiste albanais – où l'influence yougoslave semble prédominante, – prend la tête du Mouvement de libération nationale, non sans s'indigner contre la campagne « *inspirée par l'ennemi* », qui pré*sente le M.L.N. comme un mouve*ment communiste.

En 1944, il est commandant en chef, président du gouvernement provisoire – et est reconnu par les alliés après avoir promis d'organiser des élections libres. En décembre 1945, un grand quotidien français le présente sous le titre – flatteur – de « Tito albanais » et définit ainsi sa politique extérieure : « *Entente avec les « Trois Grands » et avec les Nations unies, collaboration fraternelle avec la Yougoslavie et la Bulgarie...* » La suite est connue.

Aujourd'hui, Enver Hodja, après avoir collectionné les honneurs et les titres, se contente de celui de premier secrétaire du Parti du travail. Cet homme aux cheveux blancs, au sourire facile qui découvre deux incisives en or, semble consacrer l'essentiel de son temps à rédiger ses Mémoires. Son pays, toujours à peu près préservé des regards indiscrets, semble la tranquillité même : son peuple – « unanime » – travaille et se pénètre des maximes d'« Enver » qui s'étalent sur les murs. Et, à tous ceux qui célèbrent avec joie et déférence son soixante-quinzième anniversaire, Enver Hodja répond simplement : « *Aussi longtemps que je vivrai – et j'espère vivre longtemps encore, – je mettrai tout au service de notre grande cause, la liberté de la patrie et le socialisme.* » Et si M. Hodja échappait au temps ?

JAN KRAUZE.

Etranger

BULLETIN

Entente cordiale sauf sur l'Europe

Ah, s'il n'y avait pas ce différend sur le budget communautaire ! La question n'a pas fini d'empoisonner l'atmosphère des rapports Paris-Londres. Sans elle, ils seraient idylliques. Sur tous les autres sujets abordés lors de ce huitième sommet franco-britannique — « le plus utile de tous », a estimé Mme Thatcher, — l'entente semble, en effet, plus cordiale que jamais, qu'il s'agisse des euromissiles ou de la situation au Proche-Orient.

La sécurité européenne fait l'objet, de la part de M. Mitterrand comme du premier ministre anglais, d'analyses très voisines. On a encore pu le vérifier lors de leur conférence de presse commune, vendredi 21 octobre à Londres, en conclusion de cette rencontre. Le président français avait usé, lors de son voyage en Belgique, la semaine précédente, d'une formule qui fait mouche : « Les euromissiles sont à l'Est, les pacifistes sont à l'Ouest. » A Londres, il est revenu à la charge. Non sans insister, *comme il le fait désormais de façon systématique*, à la fois sur le caractère « fort et légitime » des inquiétudes qu'exprime le courant hostile à l'implantation de nouvelles fusées, et sur le fait que sa propre démarche procède, elle aussi, d'un raisonnement pacifiste. « Il y a des euromissiles quelque part, il n'y en a pas ailleurs. Pour que ce déséquilibre disparaisse, a estimé le chef de l'Etat, il faut qu'ils soient compensés par une force comparable. »

C'est là un langage doux aux oreilles du gouvernement britannique et de son chef, encore que la fermeté du soutien de M. Mitterrand à la double décision de l'alliance atlantique (volonté d'aboutir à Genève, mais installation des Pershing-2 et des missiles de croisière dans cinq pays d'Europe, dont la Grande-Bretagne, en cas d'échec des pourparlers eurostratégiques) fût ancienne et connue. De *même que son refus*, partagé par Mme Thatcher, de voir les forces de dissuasion française et britannique prises en compte par les négociateurs américains et soviétiques de Genève.

Cette concordance de vues se manifeste aussi à propos du Proche-Orient. Paris et Londres sont parfaitement d'accord pour estimer que la force d'interposition installée au Liban devra y demeurer aussi longtemps que le *processus* de réconciliation nationale n'aura pas atteint son but, et que l'armée libanaise ne sera pas en mesure d'assurer seule le maintien de l'ordre.

***Les questions communautaires*, en revanche, ne paraissent guère avoir progressé lors de cette rencontre. Mme Thatcher, en particulier, n'a pas démenti l'information publiée le jour-même par le « Times », selon laquelle son gouvernement s'apprêterait à soumettre aux Communes un projet de loi lui permettant de ne plus verser la contribution budgétaire due à la Communauté, en cas d'échec du prochain Conseil européen, qui se réunira à Athènes du 4 au 6 décembre prochain.**

Plus cette échéance se rapproche — et les Dix sont unanimes sur l'importance à donner à cette « mise à plat » générale des mécanismes communautaires — plus chaque *Etat* membre est tenté de faire monter les enchères, pour obtenir le compromis le plus favorable possible à ses propres intérêts. Reste à savoir si ce compromis sera trouvé avant ou après une crise majeure de l'Europe. Les indications fournies par le huitième sommet franco-britannique ne permettent pas, pour l'instant, de trancher dans un sens ou dans l'autre.

FRONT COMMUN CONTRE LE TERRORISME EN ESPAGNE

Plus d'un demi-million de Madrilènes ont manifesté

Entre cinq cent mille et sept cent mille Madrilènes ont exprimé dans la rue, dans la soirée du vendredi 21 octobre, leur rejet du terrorisme et leur soutien au système démocratique, au cours de la plus importante manifestation unitaire qu'ait connue l'Espagne depuis deux ans et demi.

Madrid. — La marche avait été organisée à la suite de l'assassinat, par l'organisation indépendantiste basque ETA politico-militaire « 8e Assemblée », le 18 octobre, du capitaine de l'armée de terre Alberto Martin Barrios. Elle s'est déroulée durant plus d'une heure sur le paseo de la Castellana, la grande artère qui *fend Madrid dans le sens* nord-sud, en l'absence de tout slogan, mais au milieu des applaudissements *continus de la foule* garnissant les deux côtés de l'avenue.

Dans le même temps, les capitales de la plupart des provinces espagnoles (à la notable exception des quatre provinces catalanes) étaient *le théâtre de rassemblements similaires* qui ont réuni chacun plusieurs milliers de personnes.

A Madrid, une quarantaine de personnalités représentant tout l'éventail des partis politiques nationaux, les centrales syndicales, le monde des affaires et les corps constitués de l'Etat ouvraient la marche, au milieu de sévères mesures de sécurité, derrière une immense banderole reprenant le thème de la manifestation : « *Contre le terrorisme, contre l'ETA. Pour la démocratie, l'Espagne et sa Constitution. Pour la paix au Pays basque !* »

La seule personnalité de premier plan manquant à l'appel était le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. Son absence aurait été due à des raisons de sécurité. Le gouvernement était représenté par son vice-président, M. Alfonso Guerra, et deux ministres.

La place de ces personnalités, qui avait été soigneusement étudiée, avait pour but de refléter le caractère unitaire de la manifestation et de renforcer l'image d'« union sacrée » pour la démocratie que les organisateurs souhaitaient projeter dans tout le pays à travers la télévision, qui a retransmis en direct le départ et la fin de la marche.

C'est ainsi que M. Santiago Carrillo, ancien secrétaire général du parti communiste espagnol (P.C.E.), défilait coude à coude avec le numéro deux de l'Alliance populaire (A.P.) et « jeune loup » de l'opposition de droite, M. Jorge Verstrynge. Un peu plus loin, le « patron des patrons » espagnol, M. Carlos Ferrer Salat, était flanqué, à sa gauche, du secrétaire général du syndicat pro-socialiste Union générale des travailleurs (U.G.T.), M. Nicolas Redondo, et, à sa droite, de l'un des principaux responsables des Commissions ouvrières (CC.OO, centrale procommuniste), M. Julian Ariza.

Dans la courte histoire de la démocratie espagnole, une seule manifestation unitaire comparable avait eu lieu auparavant. C'était le 27 février 1981, quatre jours après le putsch manqué du 23 février. Plus d'un million de Madrilènes (pour une population d'environ trois millions) étaient alors descendus dans la rue.

La manifestation s'est achevée par la lecture d'un communiqué commun exprimant le soutien du *peuple espagnol à l'armée et aux* forces de sécurité et sa « *solidarité fraternelle* » avec le peuple basque. *Mais la manifestation peut-être* la plus attendue — parce que la plus significative — est celle prévue pour ce samedi midi à Bilbao. Elle devait, en effet, permettre de mesurer le degré de rejet de l'ETA par la population basque.

Malgré leur indéniable succès, ces manifestations n'en restent pas moins de simples actes d'exorcisme *collectif d'un fléau — le terrorisme* — devant lequel l'Espagne est à l'heure actuelle totalement désemparée. *De la capacité du pouvoir socialiste* à extirper ce mal du corps social dépend pourtant la survie de *la démocratie.*

Les limites de l'unité affichée vendredi soir par les partis politiques *sont d'ailleurs vite apparues* à l'heure de dégager le sens profond de la manifestation et d'examiner les *nouvelles mesures à prendre contre* le terrorisme. Alors que le gouvernement voit simplement dans la *participation populaire un soutien massif* à la démocratie et affirme vouloir maintenir la lutte antiterroriste dans le *cadre de la législation ordinaire*, l'opposition de droite — interprétant en cela fidèlement les vues de l'armée — *estime* au contraire que le peuple espagnol ne veut plus de paroles, mais des actes, c'est-à-dire des mesures d'exception au Pays basque.

(Intérim).

« El Campesino » héros de la guerre civile est mort

En la personne de Valentin Gonzalez, alias « El Campesino » (le Paysan), c'est l'un des tout dernier « héros » de la guerre civile espagnole et un personnage légendaire qui est décédé jeudi 20 octobre, à Madrid, à soixante-quatorze ans, dans l'oubli et la misère.

De notre correspondant

Madrid. — Symbole de bravoure révolutionnaire pour le *camp républicain — dont il avait* été l'un des leaders les plus prestigieux, — assassin et tortionnaire pour les franquistes, Valentin Gonzalez s'était acquis une réputation de soldat d'un courage exceptionnel, dur au mal et sans pitié. Aussi craint de ses hommes que de ses ennemis, il n'hésitait pas, dit-on, à abattre de sa main les soldats refusant d'aller au feu.

La guerre civile valut à cet ancien « pistolero » — qui avait passé la majeure partie de sa jeunesse à écumer l'Estrémadure, sa région natale, limitrophe du Portugal — les plus grands honneurs. C'est ainsi que ce soldat improvisé pour les besoins de la guerre devint en 1937, à l'âge de vingt-huit ans, le plus jeune général de toute l'histoire de l'Espagne. Il entra, en outre, au comité central du parti communiste espagnol (P.C.E.), auquel il avait adhéré en 1928, à la suite d'un séjour en prison qui provoqua *chez ce nihiliste une véritable* illumination.

Sa foi dans le communisme *devait toutefois être de courte* durée, ce qui compliqua singulièrement son exil en Union soviétique *et ses relations avec* la police de Staline. D'abord déporté en Ouzbekistan (République soviétique d'Asie centrale), puis en Sibérie, il réussit trois spectaculaires évasions entre 1941 et 1943, qui le conduisirent toutes en Iran ou à proximité de la frontière iranienne. Repris les deux premières fois, il parvint finalement a quitter *définitivement* le royaume du « petit père des peuples », après 16 000 kilomètres de marche et par des températures allant jusqu'à moins 60 degrés.

Après un passage mouvementé à Cuba, qui valut à ce révolutionnaire impénitent d'être de nouveau emprisonné pour complot contre le régime de Batista, « El Campesino » s'établit définitivement en 1960 en France, où il avait déjà vécu de 1949 à 1952 et où il publia ses mémoires. Mais il ne « décrocha » pas pour autant, comme en témoigna sa tentative d'entrer en Espagne en 1961, afin, — rien moins que — de faire sauter le barrage de Iradia, en Navarre, qui se solda par la mort d'un garde civil.

Les autorités françaises étaient tellement persuadées que « El Campesino » restait « opérationnel », plus de vingt ans après la fin de la guerre civile, qu'elles préférèrent l'exiler en Corse avec un groupe d'émigrés russes lors de la visite à Paris de Nikita *Khrouchtchev, en 1960.*

A Paris, « El Campesino » avait fait d'un café, près de la *place de l'Odéon, son* « Q.G. », où il refaisait, à longueur de nuit, la guerre civile, entouré d'une *bande de fidèles grognards qui* avaient combattu sous ses ordres et « buvaient » ses paroles.

Sans ressources, Valentin Gonzalez dut cependant s'exiler, dans les années 70, à l'hospice *pour vieillards de Saint-Clément,* à Metz, où il épousa, le 18 février 1978, la mère de ses cinq enfants, *Juana, qu'il avait connue à* l'âge de seize ans. Dix mois plus tard, ils s'établissaient à Madrid. C'est là que « El Campesino » a rendu son dernier souffle, victime d'une tumeur à la mâchoire consécutive à une blessure de guerre.

Ses mésaventures durant son séjour en Union soviétique avaient fait de lui un ennemi impitoyable du commmunisme sous toutes ses formes. Peu avant sa mort, il se déclarait « *socialiste à 100 %* » et partisan du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez.

(Intérim.)

En Hongrie

Un éditeur « indépendant » va être inculpé

Le sociologue Gabor Demszky, « passé à tabac » par des policiers le mois dernier à Budapest, a annoncé, le mercredi 19 octobre, qu'on lui avait fait savoir qu'il serait inculpé et jugé. Le chef d'inculpation ne lui a pas encore été précisé. M. Demszky, fondadeur d'une maison d'édition « *indépendante* », avait passé deux semaines à l'hôpital après avoir été sévèrement battu par *des policiers qui voulaient s'emparer* de son porte-document et de lettres personnelles (*le Monde* du 28 septembre).

L'incident avait provoqué une vive émotion parmi le petit noyau de contestataires à Budapest, où l'on n'était plus habitué à de telles méthodes. Trois des principaux membres de l'opposition (dont l'activité se résume essentiellement à la publication et à la diffusion de livres hors censure), l'écrivain Miklos Haraszti, le philosophe Janos Kis et l'architecte Laszlo Rajk, ont adressé à ce propos une lettre de protestation au procureur général de Hongrie.

Ils y affirment que M. Demszky était « *depuis des mois constamment harcelé par la police et menacé d'être battu s'il ne cessait pas ses activités d'éditeur* ». Ils considèrent que le « *cas Demszky* » entre dans le cadre d'un « *processus d'élimination de la presse non officielle, entamé dans l'été 1982* ». Les auteurs de la lettre notent que le gouvernement avait préféré, « *ces dernières années, des méthodes policières sans publicité aux procès politiques générateurs de scandale* », et s'inquiètent de voir la Hongrie s'engager à son tour dans une « *escalade de la violence* ».

Un autre écrivain contestataire. Miklos Tamas, remarque de son *côté dans une lettre ouverte que,* « *depuis dix ans, il y avait un accord tacite selon lequel la prison et les brutalités physiques étaient exclues de la politique culturelle* ». M. Tamas insiste sur la nécessité de préserver « *la différence qui sépare la Hongrie de ses voisins moins heureux* ». — *(U.P.I.)*

La Chine ratifie deux protocoles additionnels aux conventions de Genève sur la protection des populations civiles

De notre correspondante

Genève. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) doit rendre publique très prochainement la ratification par la Chine populaire des deux protocoles additionnels aux conventions de Genève, et qui ont pour objectif essentiel de garantir aux civils la plus large protection possible tant dans les conflits internationaux (protocole I) que dans les conflits internes (protocole II).

Les conventions humanitaires de 1949 protégeaient uniquement ceux, parmi les civils, qui étaient entre les mains de l'ennemi, mais ne prévoyaient pas — entre autres — les souffrances de tous ceux qui étaient victimes de bombardement, massifs. Il a fallu la conférence diplomatique qui s'est réunie à Genève à quatre reprises entre 1974 et 1977 pour que les représentants de plus de cent vingt pays parviennent à un accord *sur* les cent trente articles qui constituent les protocoles additionnels, et à l'adoption solennelle de leurs principes le *10 juin 1977. Mais pour être* liés par ces deux protocoles, les Etats doivent les ratifier. Or, jusqu'à présent, *seuls vingt-sept pays ont* ratifié l'un et l'autre texte, et trente-trois le protocole I seulement.

Aucune grande puissance ne fait partie des pays ayant ratifié les deux protocoles. On espère donc à Genève que la décision de la Chine prendra valeur d'exemple. On peut expliquer le geste de Pékin par un désir d'afficher son indépendance aussi bien par rapport aux Etats-Unis qu'aux *membres du pacte de Varsovie.* Les uns et les autres marquant quelque réticence à se voir liés par des protocoles *qui prohibent implicitement* l'utilisation des armes nucléaires, et explicitement toutes les autres qui pourraient *infliger* aux populations civiles des « *maux superflus* ». On pense aussi que la Chine espère, par ce *biais*, redorer dans les milieux diplomatiques attachés aux valeurs humanitaires une image de marque ternie notamment par les abus de la révolution culturelle ainsi que par le soutien apporté au régime de Pol Pot.

Les relations entre la Chine et le C.I.C.R. datent de la guerre civile, quand, en 1949, cet organisme neutre et humanitaire a pu exercer son action traditionnelle de secours. Le 26 février 1951, M. Paul Ruegger, alors président du Comité international, avait fait une visite officielle aux autorités de Pékin. En 1974, lors des accrochages des îles Paracels, la Croix-Rouge chinoise a remis au C.I.C.R., par l'intermédiaire de Hongkong, quarante-huit militaires sud-vietnamiens blessés. Le 3 novembre 1980, le nouveau président du C.I.C.R., M. Alexandre Hay, s'est rendu à Pékin, visite qui fut suivie, en août 1982, de celle des juristes du C.I.C.R. Autant de contacts *qui* ont permis de préparer un terrain favorable à cette ratification.

La France a fait savoir qu'elle était prête à faire ratifier par le Parlement le protocole II, lequel s'applique aux « *conflits armés non internationaux* », ceux « *qui se déroulent sur le territoire d'une autre partie contractante entre ses forces armées et des forces armées dissidentes ou des groupes armés organisés qui, sous la conduite d'un commandement responsable, exercent sur une partie de son territoire un contrôle tel qu'il leur permette de mener des opérations militaires continues et concertées* ». Mais, comme le précise son paragraphe deux, cet article ne saurait s'appliquer « *aux situations de tensions internes, de troubles intérieurs comme les émeutes, les actes isolés et sporadiques de violence, et autres actes analogues, qui ne sont pas considérés comme des conflits armés* ». En revanche, le gouvernement français semble décidé à ne pas ratifier le protocole I, qui vise les « *conflits armés internationaux* ». M. Pierre Guillaume, directeur des affaires juridiques du ministère des relations extérieures, en aurait fait connaître les objections françaises aux deux délégués du C.I.C.R., lequel, fidèle à sa politique de discrétion, refuse de divulguer ces objections.

La France sera le seul pays à adhérer au protocole II et à considérer l'autre comme inacceptable. Le texte incriminé prévoit un contrôle et certaines autres mesures qu'un Etat peut considérer comme incompatibles avec des exigences d'ordre militaire, et risquant d'affaiblir sa politique nucléaire de dissuasion. Mais on se demande, à Genève, pourquoi Paris rejette ainsi en bloc un texte humanitaire de première importance.

ISABELLE VICHNIAC.



Etranger

A travers le monde

Algérie

● DÉCÈS DE M. TEWFIK EL MADANI. – M. Tewfik El Madani, ancien ministre, est décédé mardi 18 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. M. El Madani, historien, avait occupé dans les années 50 les fonctions de secrétaire général de l'Association algérienne des oulémas (savants théologiens), avant de rejoindre au début de la guerre d'Algérie les rangs du F.L.N. Il avait représenté le «gouvernement provisoire de la République algérienne» (G.P.R.A.) *auprès de la* Ligue arabe, avant d'être nommé, dans ce gouvernement, ministre de la culture. Après l'indépendance de l'Algérie, il avait été ministre des affaires religieuses, puis ambassadeur d'Algérie en Irak et au Pakistan. Depuis plus de dix ans, M. El *Madani* avait renoncé à toute activité politique, se consacrant exclusivement à une rédaction de l'histoire de l'Algérie. – *(A.F.P.)*

Haïti

● DEMANDE OFFICIELLE D'EXPLICATION. – Le gouvernement haïtien va demander au gouvernement français des *« éclaircissements, par la voie diplomatique normale »*, à propos des révélations faites récemment sur des contacts entre un exilé haïtien de Miami, M. Bernard Sansaricq, *et les* autorités françaises (*le Monde* des 16 et 17 octobre), a-t-on annoncé vendredi 21 octobre de source officielle. Le gouvernement haïtien a accueilli ces révélations avec une *« grande sérénité »*, a indiqué un porte-parole du ministère haïtien de la présidence, de l'information et des relations publiques. – *(A.F.P.)*

Irak

● COMPLOT CONTRE LE CHEF DE L'ÉTAT ? – Le président Saddam Hussein a échappé de justesse à une tentative d'assassinat, a annoncé vendredi 21 octobre le *Daily Mail*, citant des sources arabes dignes de foi. *Selon le quotidien* londonien, un groupe d'officiers irakiens étaient sous bonne garde à Bagdad, mercredi 19 octobre. Le *Daily Mail* précise que *le président irakien a* ordonné la destitution de son demi-frère, le général Barzon Takriti, chef des services de renseignements. – *(Reuter.)*

Madagascar

● CONSTITUTION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT. – Le président malgache, M. Didier Ratsiraka, a rendu publique, vendredi 21 octobre, la composition du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) et du nouveau gouvernement. Le premier ministre, le colonel Désiré Rakotoarijaona, est *maintenu dans* ses fonctions, et le ministre des affaires étrangères, M. Christian Rémi Richard, est remplacé par M. Jean Bemananjara, ancien directeur du cabinet civil de la présidence de la République. Le nombre des ministres passe de vingt à vingt et un membres.

Nigéria

● CONDAMNATION A MORT. – Un lieutenant, qui avait tué l'un de ses supérieurs alors qu'il servait l'an dernier dans la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), a été *condamné à mort par une cour* martiale siégeant à Ibadan, a rapporté, jeudi 20 octobre, le *Daily Times* de Lagos. La sentence doit toutefois être confirmée par les hautes autorités militaires. – *(Reuter.)*

Sri Lanka

● ONZE DÉPUTÉS TAMOULS REFUSENT DE DÉSAVOUER LE SÉPARATISME. – Onze *députés appartenant au Front de* libération national tamoul ont perdu leur siège au Parlement en ne prêtant pas serment, jeudi 20 octobre, sur un amendement constitutionnel désavouant le séparatisme tamoul. Il interdit également aux parlementaires de se faire les avocats de la création d'un Etat tamoul dans le nord et l'est du pays où ces populations sont le plus fortement représentées. – *(U.P.I.)*

Tchad

● « TEMPS NOUVEAUX » CRITIQUE LA FRANCE. – Paris ne sait pas comment se dégager du *« bourbier tchadien »* et sa politique se trouve *« dans une impasse »*, écrivait, jeudi 20 octobre, l'hebdomadaire soviétique. La perspective d'une guerre *« longue et vaine »* incite l'Elysée à rechercher les moyens de se dégager de ce mauvais pas avec le minimum de répercussions sur le plan politique, estime encore *Temps nouveaux*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement obtient le ralliement du P.C. à ses projets fiscaux

L'Assemblée nationale a continué, vendredi 21 octobre, la discussion de la première partie du projet de loi de finances pour 1984 *(le Monde* du 22 octobre 1983).

● **AVOIR FISCAL ET *« EMPRUNT GISCARD »***

M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine) a tenté d'obtenir la suppression de l'avoir fiscal et de réduire les profits tirés de l'*« emprunt Giscard »* 1973. M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général du budget, a expliqué que la suppression demandée serait *« inopportune »* au moment où le gouvernement cherche à développer l'épargne industrielle. Pour ce qui est de l'emprunt 1973, aux explications déjà données, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a ajouté que cet emprunt *« change souvent de main »* et que ceux qui l'ont acheté récemment ne profitent donc pas des *« fantastiques plus-values dont il a été fait état »*.

● **PROVISION POUR PARTICIPATION**

Par 319 voix (P.S. et P.C.) contre 162 (R.P.R. et U.D.F.), l'Assemblée a adopté la réduction de la part de la provision pour investissement que les sociétés peuvent constituer en franchise d'impôt. Celle-ci avait été instituée pour compenser la charge que créait aux entreprises la participation de leurs salariés aux bénéfices ; elle avait déjà été réduite en 1973. Mais les députés du R.P.R. ont vu là une attaque contre la participation voulue par le général de Gaulle, *et ceux de l'U.D.F., un* accroissement de la charge des entreprises. Comme le souhaitait M. Gilbert Mitterrand (P.S., Gironde), le gouvernement a admis, contrairement à ce qu'il avait primitivement prévu, que cette réduction ne concerne pas les sociétés coopératives ouvrières de production.

● **FONDS PROPRES DES ENTREPRISES**

Le R.P.R. et l'U.D.F. estiment que les mesures proposées, visant à encourager les actionnaires à prêter des sommes, sur un compte bloqué, à leur entreprise, sont trop restrictives, car les revenus qu'ils pourront en attendre sont moins intéressants que ceux d'autres formes d'épargne. M. Emmanuelli a répondu : *« Vous avez été longtemps au pouvoir et vous n'avez rien fait en ce sens. Nous, nous amorçons un processus d'amélioration, même modeste. Il évoluera si c'est nécessaire. Un petit mieux, c'est mieux que rien. »*

● **IMPOSITION FORFAITAIRE DES SOCIÉTÉS**

L'opposition a critiqué l'augmentation, et la transformation en un système progressif, de l'imposition annuelle des sociétés qui ne font pas de bénéfices. M. Pierret a répondu que la tranche la plus basse n'avait pas été revalorisée depuis 1978 et qu'il est juste que les grosses entreprises paient plus que les petites. Cette disposition a été adoptée par 326 voix (P.S. et P.C.) contre 157 (R.P.R. et U.D.F.). Comme l'avait souhaité la commission des finances, le gouvernement a déposé et fait adopter un amendement précisant que les sociétés créées en 1983 et 1984 ne sont pas concernées par *cette imposition.*

● **TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BATIES**

La réduction de la durée d'exonération de cette taxe constituait un des « points chauds » de la première partie du projet de loi de finances *(le Monde* du 15 octobre) : le R.P.R. a rejeté en bloc le projet gouvernemental ; l'U.D.F. a proposé une série d'amendements. Le P.S. et le P.C. ont réussi à atténuer les conséquences du projet gouvernemental.

Finalement, le gouvernement a accepté les dispositions préparées par les membres socialistes de la commission des finances, qui, dans la plupart des cas, ramènent l'exonération de vingt-cinq ans à quinze ans, au lieu de la supprimer *(le Monde* du 15 octobre). Après avoir tenté de faire adopter une formule plus large de maintien de l'exonération qui privilégiait les propriétaires occupants et les logements aidés par l'Etat lors de leur construction, le P.C. s'est rallié au compromis accepté par le gouvernement. Les députés communistes se sont abstenus, néanmoins, sur l'ensemble de l'article, dans l'attente des résultats d'une étude, promise par M. Emmanuelli pour la seconde lecture, sur la situation des propriétaires occupants non imposables sur le revenu.

● **LOCATION DE MAGNÉTOSCOPES ET DE CASSETTES**

L'Assemblée a limité, à l'unanimité, l'application du taux majoré de la T.V.A. à la location des vidéocassettes ; les locations de magnétoscopes y échappent, contrairement à ce que souhaitait le gouvernement. Mais, avec son accord, les députés ont étendu aux vidéocassettes pornographiques d'origine étrangère le régime fiscal alourdi déjà appliqué aux films pornographiques.

● ***IMPOT SUR LES* GRANDES FORTUNES**

La discussion de l'article 18 sur les droits de mutation à titre gratuit et l'impôt sur les grandes fortunes n'a pas suscité de débat sur la réforme des droits de succession. L'amendement du P.C., visant à augmenter de 50 % le taux des tranches de l'I.G.F., a été rejeté par le gouvernement et par la commission, puis repoussé par l'Assemblée. L'Assemblée a adopté sans discussion un amendement portant de 1,50 % à 1,75 % le taux du prélèvement d'office pour les bons anonymes, au titre de l'I.G.F. Il s'agit d'une des mesures prévues par les socialistes pour gager les modifications apportées à l'article 13 sur l'exonération de la taxe foncière.

J.-L. A. et Th. B.

Les frères ennemis

Ils sont assis côte à côte au banc de la commission voisin de celui du gouvernement : M. Christian Goux, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, et M. Christian Pierret, son rapporteur général.

Tout au long de la discussion budgétaire, ils sont les hommes forts de l'Assemblée nationale, ceux qui font entendre au pouvoir exécutif la voix de la représentation nationale. Rôle délicat dans *toutes les situations. Rôle parti*culièrement difficile quand il faut faire accepter aux députés des mesures qui n'ont pas forcément de quoi réjouir leurs électeurs.

Membres tous deux du parti socialiste, ils font, en séance publique, cause commune. Pourtant, depuis l'installation de cette Assemblée, les couloirs du Palais-Bourbon bruissent de leurs désaccords. Il n'est nul besoin d'avoir l'oreille fine pour entendre l'un, ou son entourage, distiller quelques propos acerbes sur l'autre. Et réciproquement.

En dehors de leur prénom, les deux hommes n'ont guère de point commun. L'un, M. Goux, après un diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, préférant la liberté de pensée et de parole de professeur agrégé de sciences économiques dans une grande université parisienne aux servitudes de haut fonctionnaire, s'est lancé, avec succès, *dans la carrière universitaire*. L'autre, M. Pierret, a gardé un merveilleux souvenir de son arrivée de jeune énarque au prestigieux ministère des finances, où on lui a inculqué le goût du service de l'Etat. Le premier est venu au socialisme par la réflexion économique ; l'autre, par le syndicalisme (à la C.F.D.T.) et dans des organisa*tions de chrétiens de gauche.*

M. Goux est arrivé au P.S. par le haut : intégré au groupe d'experts par M. Jean-Pierre Chevènement en 1971, il devient, dès 1974, un des conseillers économiques de M. François Mitterrand, dont il reste un fidèle. Le rapporteur général, en revanche, s'est, le plus souvent, reconnu dans la minorité qui contestait le premier secrétaire. Entré lui aussi au parti en 1971, il devient très vite l'un des responsables du CERES mais quitte celui-ci avant le congrès de Metz de 1979, crée son propre courant (un peu plus de 3 % des mandats) et rejoint M. Pierre Mauroy.

M. Goux a attendu d'être au sommet pour aller faire ses classes sur le terrain, en gagnant la mairie de Bandol en 1977, qu'il a perdue en mars dernier.

Son rôle de président de la plus importante des commissions de l'Assemblée nationale le passionne manifestement plus que les permanences dans sa circonscription du Var, même s'il explique que les grands dossiers de celle-ci se plaident à Paris et non à Toulon. Pour l'avenir, une *place sur une liste nationale élue* à la proportionnelle lui conviendrait beaucoup mieux que d'avoir à tenter sa chance une nouvelle fois dans un scrutin d'arrondissement, où il sait d'ailleurs avoir des chances limitées.

M. Pierret, est davantage un « arrondissementier ». Malgré ses occupations parisiennes, il passe quatre jours par semaine chez lui, dans les Vosges, avec la volonté de visiter au moins trois fois par an chacun de ses chefs-lieux de canton et une fois l'an chacune de ses quatre-vingt-huit communes. Alors que M. Goux n'accepte la politique de rigueur que contraint et forcé — il est, par exemple, hostile au maintien de la France dans le S.M.E., — *M. Christian Pierret peut se flatter* d'en avoir été partisan dès octobre 1982. Aujourd'hui encore, il ne cesse d'évoquer le nécessaire soutien à l'entreprise, l'indispensable protection de l'épargne de ceux qui ont suffisamment de revenus pour épargner, l'obligation de ne pas décourager fiscalement l'effort individuel. M. Goux, à l'inverse, *se veut le gardien vigilant de la* pensée économique qui avait inspiré le programme de la gauche.

Différents par la manière d'être, souvent opposés dans *leur réflexion*, les deux hommes ont pourtant un point commun : ils savent que, par le poste qu'ils détiennent et par leur personnalité propre, ils figurent au nombre de la dizaine de députés qui comptent et qui peuvent influencer les choix du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

Automobilistes et ruraux même combat !

Il existe à l'Assemblée nationale, parmi d'autres, deux groupes de pression : les défenseurs de l'automobile et ceux de l'agriculture. L'article 20, tel que le présentait le gouvernement, était pour les premiers un véritable chiffon rouge.

L'augmentation de 9 % à 16 % de la taxe sur les contrats d'assurance des véhicules terrestres à moteur ?

« Elle va assassiner l'automobile », dit simplement M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne). M. Raymond, Douyère, socialiste, parle lui, d'*« effets pervers sur l'automobile »*, dans son département, la Sarthe, l'automobile, on sait ce que c'est !

Pourquoi une telle augmentation ? *« Simplement parce que le coût du contrat d'assurance n'entre pas dans le calcul de l'indice des prix »*, explique M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris), et qu'ainsi le gouvernement va pouvoir ramasser sans mal 4 milliards de francs. Il ne pouvait donc être question, comme le proposait le R.P.R. et l'U.D.F., de supprimer cet article. Mieux même, la gauche a accepté sans broncher d'augmenter encore de deux points cette taxe (elle sera donc de 18 %) pour compenser la perte de revenus pour l'Etat entraînée par le maintien de certaines exonérations de taxes foncières !

Les élus ruraux n'ont pas été mieux lotis. Le gouvernement demandait que les caisses ou sociétés d'assurances mutuelles agricoles soient soumises désormais à la taxe ordinaire sur les contrats d'assurance, sauf en ce qui concerne les risques spécifiquement agricoles. C'était revenir sur un avantage acquis.

M. Henri Michel (P.S., Drôme) a *donc demandé que ne soit pas « grevés encore plus les revenus agricoles »*, M. Michel Couillet (P.C., Somme) affirment que cela va faire perdre un point de revenu aux agriculteurs.

Pourtant il suffira que M. Pierret rappelle l'histoire de ce privilège et donne quelques explications techniques pour ramener tout le monde dans le droit chemin.

De toute façon, les fiscalistes du groupe socialiste avaient refusé de chercher le *« gage »* financier permettant de modifier le projet du gouvernement. Aussi, aucun P.S., aucun *P.C. ne mêle ses voix aux R.P.R. et à* l'U.D.F. pour repousser cette disposition.

T. B.

LA QUERELLE ENTRE DEUX ÉLUS R.P.R. DU QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT

Ça va s'arranger...

Une vieille dame parisienne du quatorzième arrondissement chassée par une opération de rénovation immobilière du vaste *appartement qu'elle occupe* depuis trente-cinq ans. Demandes, suppliques, procès pour obtenir un logement plus grand et plus confortable que tous ceux qui lui sont successivement proposés. Des avocats qui n'arrivent à rien de décisif. Une petite phrase de l'un d'entre eux à la vieille dame : *« Allez voir M. Pierre Dangles, le conseiller municipal* [R.P.R.] *qui s'occupe du logement, c'est un homme qui « mange » ; donnez-lui à manger. Vous n'y arriverez que comme cela. »*

La vieille dame y va, en juin de l'année dernière. Avec une enveloppe : 5 000 francs des 6 000 francs de pension trimestrielle qu'elle vient de toucher : *« Tenez, pour votre apéritif. »* Et, pour *aiguiser* encore *l'appétit*, une petite lettre jointe à l'argent : cinq autres milliers de francs viendront quand le beau logement aura été trouvé. Parce qu'il est content ou sympathique, ou les deux, M. Dangles embrasse la vieille dame : ça va s'arranger.

Ça ne s'est pas arrangé. Pas du tout. Rien n'est venu. La vieille dame a exprimé son mécontentement sur un marché, au mois de février dernier. M. Yves Lancien, député R.P.R. du quatorzième arrondissement, *lui aussi, a pris l'affaire en main.* Il enquête, se forge un jugement. Ses conclusions : la dame doit être relogée mieux qu'elle ne l'est et récupérer son argent ; mieux vaudrait aussi que M. Dangles ne s'occupe plus d'affaire de logement. Il ne se fera pas entendre, ni des élus du quatorzième, ni des responsables de son parti. Menace de déballage public en juin. *« A éviter »*, fait remarquer M. Jacques Chirac, le maire de Paris. Un jury d'honneur de caciques du R.P.R. entend M. Lancien, mais pas M. Dangles, qui *renonce au dernier moment* à venir donner son point de vue. Avec les éléments dont il dispose, le jury fait des propositions qui donnent à entendre que M. Dangles a commis — au moins — une erreur. Elles ne seront suivies, plusieurs mois plus tard, d'un début d'application que lorsque le déballage public, par M. Lancien, aura eu lieu *(le Monde daté 16-17 octo*bre), rompent le silence et la passivité où tout était retombé.

Histoire toute bête, histoire pas belle, histoire à sombres *tiroirs. La seule évocation de la* corruption — osons le gros mot, — c'est un peu l'obscène de la politique. Toutes les formes de pouvoir aiment à pouvoir se dire « pures ». Seul aujourd'hui, M. Lancien répète à voix haute que pareilles pratiques ne doivent pas avoir cours, qu'il faut reloger la vieille dame, qu'il ne fallait pas confier à M. Dangles après une telle histoire, de nouvelles responsabilités dans les affaires de logement, qu'enfin il ne comprend pas autant d'attentisme puisque M. Dangles, selon lui, a *reconnu* avoir reçu cet argent.

Le *fait* est que M. Dangles ne *manque pas de responsabilités* en matière de logement : vice-président de la Société anonyme de gestion immobilière, représentant de la commune dans une autre société d'économie mixte, la Semirep, chargée de la rénovation du secteur Plaisance, responsable du logement pour le quatorzième arrondissement.

M. Dangles, lui, se tait résolument. Il va porter plainte en diffamation contre M. Lancien. La justice devra parler à sa place. Affrontement de paroles : la parole d'une vieille dame obsé*dée par son logement* et sourde aux échanges d'artillerie politicienne que sa petite histoire a déclenchés, contre la parole d'un homme politique en place, rompu aux habiletés.

Et pas seul. On n'est pas en vain bras droit, « homme lige », disent ses adversaires, de M. Christian de La Malène, l'homme qui régna pendant douze ans quand Paris n'avait pas encore de maire, l'homme qui aurait pu devenir justement ce maire, si M. Chirac n'en avait pas décidé autrement. M. de La *Malène a de la surface. Per*sonne, pas même M. Chirac, ne peut le pousser brutalement vers l'ombre, fût-ce par M. Dangles interposé, plus qu'il n'est raisonnable. Les bonnes cohabitations, pour les familles politiques, se nourrissent de ces nuances et de ces bonnes manières. L'antagonisme avéré et ancien entre M. Lancien et M. de La Malène *donne même*, en l'occurrence, à ces règles élémentaires de savoir-vivre l'apparence d'un dilemne.

Ainsi, s'expliquent les per*plexités et les jugements* de Salomon dilatoires du maire de Paris. Pour qu'une petite histoire ne se transforme pas en guêpier, mieux vaut laisser les choses suivre un cours lent, lent, lent, et s'arranger progressivement. Ainsi demeurent unies les grandes familles politiques. Ainsi se résorbent, dans le silence et dans l'oubli, les velléités d'obscénité de quelques enfants égarés.

MICHEL KAJMAN.

LE CONSEIL NATIONAL DU PARTI RÉPUBLICAIN

Pour une relance « volontariste » de la construction européenne

Les membres du conseil national du parti républicain, réunis le 22 octobre à Vincennes, devaient, après avoir écouté le rapport d'activité de leur secrétaire général, M. François Léotard, débattre de l'Europe en présence d'une invitée d'honneur, Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes. Pour guider cette réflexion, un document est proposé aux militants. Rédigé par M. Hervé de Charette, délégué national du P.R., il expose les grandes lignes d'*« une stratégie nouvelle pour relancer l'Europe »*.

En préambule, ce rapport souligne l'importance du scrutin du 17 juin 1984. *« Ce serait une erreur grave*, peut-on lire, *que de faire de l'élection de l'Assemblée européenne un débat de politique intérieure. Il s'agira d'abord et avant tout de proposer aux Français des choix européens pour la France »*.

Il établit ensuite un constat. *« L'Europe*, écrit M. Hervé de Charette, *à la fois irremplaçable et imparfaite, est menacée par le déclin »*. Selon lui, *« le gouvernement socialiste français porte une lourde responsabilité. Sa méconnaissance des dossiers européens, l'incompétence de nos ministres dans les discussions bruxelloises, la suffisance dont notre gouvernement a fait preuve à l'égard de ses partenaires, et sa propension à rendre les autres Etats membres responsables de nos difficultés ont provoqué non seulement une irritation générale à notre égard mais un relâchement des liens franco-allemands, qui avaient jusqu'alors permis à l'Europe de progresser »*.

Après avoir remarqué que *« comme il y a quatre grands courants politiques en France, il y a aussi quatre approches différentes de la construction européenne »*, le délégué national du P.R. propose au *« courant libéral centriste »*, dont la tradition européenne est la plus *« marquée »*, une *« relance volontariste de la construction européenne »*. Il fixe deux priorités essentielles :

● **Rendre à la communauté européenne sa cohésion et son autorité dans le monde.** — *« Il faut*, explique l'auteur du manifeste, *rétablir le dynamisme institutionnel de la Communauté »* notamment en restituant au conseil des ministres sa capacité de prendre des décisions et donc en mettant un terme à *« l'usage abusif du droit de veto »* par certains Etats-membres. *« Il faut*, poursuit-il, *accepter sous conditions l'élargissement de la communauté à l'Espagne et au Portugal. »*

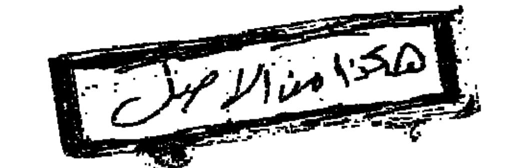
M. Hervé de Charette plaide en faveur d'une *« plus grande coopération politique européenne sur l'ensemble des grandes affaires du monde »*, et juge que *« les questions de sécurité ne peuvent plus être éludées »*. Il souligne la nécessité pour la France *« d'adapter sa stratégie de défense aux nouvelles données technologiques, financières et politiques, et de s'interroger sur l'adéquation de sa politique de sécurité avec cet environnement »*. *« Trois voies*, écrit-il, *sont à explorer : la concertation, l'échange d'informations et la discussion sur les options stratégiques entre les gouvernements européens ; l'acceptation de l'ouverture d'un débat public dont l'Assemblée européenne ne devrait pas être exclue, même s'il est vrai que la sécurité n'entre pas de droit dans ses attributions ; enfin, l'engagement d'une coopération dans le domaine de la politique des armements. » « L'idée d'une agence européenne ayant compétence dans ce domaine nous paraît positive »*, remarque l'auteur.

● **Relancer l'Europe du progrès.** — M. Hervé de Charette propose la *« consolidation »* du système monétaire européen et son *« renforcement »* notamment par la création d'un fonds monétaire européen, véritable banque centrale européenne ; la *« modernisation »* de la politique agricole commune (PAC) avec la suppression des montants compensatoires monétaires et l'organisation des marchés des produits méditerranéens ; *« la protection et la restauration »* de l'industrie européenne, pour que naisse dans les dix années qui viennent *« l'Europe de la troisième révolution technologique »* ; enfin une *« relance de la politique sociale et d'éducation »* de la Communauté.

Présenté samedi au conseil national du P.R., ce rapport de M. Hervé de Charette sera discuté dans les fédérations avant que les instances nationales n'adoptent, en janvier, un document définitif.

C. F.-M.

● *Mise au point.* — A la suite de notre article sur les conflits que connaît la communauté juive *(le Monde* daté 16-17 octobre), l'Association des étudiants amis d'Israël (et non *« des étudiants d'Israël »*, comme nous l'avions imprimé par erreur) nous prie de préciser qu'elle avait été déclarée à la préfecture de police le 23 février 1979 et qu'elle *n'était donc pas « inconnue »*, comme nous l'avions écrit, avant la diffusion, en juillet dernier, d'un tract signé par elle et critiquant la direction du mensuel *l'Arche.*



MAITRISE  L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Pour une politique industrielle

Avec 30% de l'énergie consommée *nationalement*, l'industrie représente pour notre pays un gisement potentiel d'économies considérable. Bien souvent, en effet, les techniques mises en œuvre ont été conçues du temps où l'énergie était disponible sans contrainte, bon marché, où la notion d'utilisation rationnelle était pas, ou peu, présente.

Beaucoup reste à faire donc, en particulier dans les secteurs gros consommateurs tels que le raffinage, la sidérurgie, la chimie, la cimenterie, les industrie agro-alimentaires, mais plus largement sur l'ensemble du parc.

Moyennant une bonne connaissance des consommations — c'est le préalable — une planification à moyen terme des investissements, et surtout *une comparaison minutieuse* des différentes techniques disponibles et des diverses sources d'énergie, les industriels ont tout intérêt à se lancer dans de telles opérations.

Maîtriser le marché intérieur...

Car la diminution des consommations d'énergie améliore le compte d'exploitation et les marges de l'entreprise, ce qui est favorable à court terme. Car la recherche de la rationalisation du système énergétique porte en elle la rationalisation du système de production et peut être un facteur d'innovation et de compétitivité. L'AFME estime le gisement d'économie dans l'industrie à 8 Mtep d'ici 1990 pour un coût à la tep inférieur à 6 000 francs.

Mais, par-delà l'entreprise, c'est la communauté nationale tout entière qui y trouve son compte.

D'abord parce que des temps de retour sur investissements de l'ordre de deux à trois ans présentent un intérêt certain dans un contexte où les capacités financières sont limitées ; ensuite parce que l'économie de devises que permettent les économies d'énergie a un effet bénéfique sur la balance des paiements.

Il faut ajouter aux économies proprement dites la substitution entre énergies, que l'on peut estimer à 3,5 Mtep pour l'utilisation rationnelle de l'électricité ; 2 Mtep pour le charbon ; 2 Mtep pour les énergies nouvelles et renouvelables.

En outre, mettre en œuvre une politique de maîtrise de l'énergie, c'est engendrer une politique industrielle. Il s'agit en effet de faire émerger de nouveaux produits, composants, procédés, tournés certes vers l'industrie, mais aussi vers les transports, l'habitat, etc. C'est un marché potentiel important qui s'ouvre ainsi, d'autant que la crise économi*que étant ce qu'elle est et* les perspectives d'approvisionnement énergétiques ce qu'elles sont, les nouveaux processus comportent et comporteront nécessairement une composante maîtrise de l'énergie, ce qu'ont déjà fort bien compris le Japon et les Etats-Unis.

Or, cette crise, on le sait, est mondiale. Il faut donc concevoir le marché potentiel que j'évoquais tout à l'heure à l'échelle planétaire. Disant cela, je pense évidemment aux pays industrialisés qui connaissent des problèmes similaires aux nôtres, mais aussi aux pays en développement. Ceux-là n'ayant pas — et pour cause — les mêmes contraintes issues d'une situation industrielle existante, peuvent, en quelque sorte, « brûler les étapes », éviter de passer *par les phases de tâtonnements* que nous avons connues et, profitant de notre expérience, s'équiper directement en produits et procédés modernes.

Reste évidemment que ce marché est ouvert et qu'il convient d'évaluer les chances de l'industrie française dans cette compétition internationale.

Je pense qu'elles ne sont pas négligeables. Et l'Agence française pour la *maîtrise* de l'*énergie, pour ce qui* la concerne, travaille et travaillera à ce que ces chances augmentent encore. Comme l'écrivait ici même (*Maîtrise de l'énergie,* 26-27 juin 1983) Philippe Chartier, notre directeur scientifique, nous avons délibérément fait le choix que la recherche « joue l'industrie ». Notre service industrie apporte aux entreprises de nombreuses aides et subventions.

... pour conquérir *le marché mondial*

Les grands programmes que nous développons dans les DOM-TOM font de ceux-ci de véritables tremplins technologiques vers les pays à environnements climatique et géographique comparables. Notre action internationale enfin s'est fixée pour but d'établir, dans le monde entier, le dialogue, afin de définir les méthodes et incitations nécessaires permettant d'aboutir à une diffusion *des techniques et technologies françaises.*

Alors que nous sommes confrontés à la nécessité de trouver une issue non productiviste à la crise et de définir un nouveau type de développement ; alors que se développe une volonté de coopération Nord-Sud basée sur des rapports différents entre pays industrialisés et pays en développement ; alors que vient d'avoir lieu au sein du Parlement de notre pays un grand débat sur la politique industrielle, il est bon de rappeler que la maîtrise de l'énergie, qui traverse tous ces aspects, est un élément déterminant.

Michel Rolant,
président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

EDITORIAL

Mieux armer les consommateurs

Il ne suffit pas de vouloir « faire quelque chose » quant à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments — quelle que soit leur nature —, dont on a la responsabilité ; encore faut-il savoir où l'on va. Or, force est de constater que bien souvent le jeu est par trop inégal entre la force de conviction des vendeurs de systèmes ou de matériels, les énormes moyens que peuvent déployer les producteurs d'énergie et les consommateurs.

Solutions inadaptées, trop onéreuses, se traduisant parfois par des contre-performances, ont été maintes fois engendrées par ce déséquilibre, entraînant l'insatisfaction des usagers et ne correspondant pas au but fixé nationalement.

Il importe donc de mieux armer le consommateur, de lui permettre d'aborder son problème, de choisir sa solution, à partir de données chiffrées, sérieuses, complètes et crédibles. C'est le but du diagnostic thermique. On trouvera, page 4, un dossier consacré à cette importante campagne que lance l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et qui donne tous renseignements utiles.

Mais sans doute faut-il insister sur l'importance de l'enjeu, sur la mobilisation nécessaire pour atteindre rapidement la « mise en conformité », du point de vue de la maîtrise de l'énergie, du parc immobilier national, qu'il s'agisse de l'habitat ou du « tertiaire » (c'est-à-dire des services).

Que les locataires agissent dans leurs amicales, que les copropriétaires en parlent dans leurs assemblées, que les citoyens dans leurs communes ou leurs quartiers interviennent pour que, partout, l'on procède à ces diagnostics thermiques, première et très peu coûteuse étape permettant ensuite de procéder aux travaux les mieux adaptés à la situation.

Réduire massivement les consommations d'énergie dans les bâtiments est certes d'un intérêt national, c'est aussi de l'intérêt de chacun.

Roger-Pierre Bonneau

ENERGIE ET PROSPECTIVE

DIX ANS QUI DONNENT A REFLECHIR



Les prévisions dans le domaine énergétique ont-elles un sens, sont-elles fiables, permettent-elles de définir une politique à moyen et long terme ? Voilà quelques questions sur lesquelles nous avons demandé à Hugues de Jouvenel, spécialiste de prospective, délégué général de l'Association internationale Futuribles, d'apporter son point de vue.

1973 ou la crainte de manquer : l'augmentation du prix du pétrole vient brutalement compromettre la croissance des pays industriels et accréditer dans les esprits la thèse du Club de Rome selon laquelle l'essor de nos sociétés — fondé sur l'exploitation des ressources naturelles — pourrait être stoppé par épuisement trop rapide de ces ressources.

Le procès est ouvert vis-à-vis des prévisionnistes qui n'auraient pas prévu la rupture : oublié le Comité Armand[1] qui, au lendemain de Suez, s'inquiétait déjà de la dépendance de l'Europe vis-à-vis des approvisionnements extérieurs et évoquait clairement le risque d'une crise pétrolière majeure. Oublié le rapport Paley[2] qui, dès 1952, s'inquiétait de mettre les Etats-Unis à l'abri d'une tension possible sur le marché des ressources...

Ces prévisions, comme beaucoup d'autres, sont passées inaperçues car elles venaient trop tôt avant l'événement, et se fondaient sur des hypothèses de ruptures que personne ne voulait alors envisager.

1983 ou l'excès d'électricité : dix ans plus tard, l'inquiétude est autre, car si les prévisions de consommation ont continuellement été révisées en baisse, les capacités de production électrique — en tout cas pour la France — ont été considérablement accrues...

Entre ces deux périodes figure au moins une constante : l'augmentation de la dette, *liée hier au prix du* pétrole et aujourd'hui aux coûts des emprunts EdF sur le marché américain.

De ces deux expériences résultent aussi d'utiles enseignements quant aux défauts des exercices de prévision qui reposent pour l'essentiel sur l'offre et font largement abstraction de l'évolution de la demande.

De la pénurie à la dépendance

N'a-t-on pas fortement surestimé le niveau de croissance économique et abusivement considéré qu'elle *entraînerait inévitablement* un accroissement corrélatif de la consommation de matières premières ? Alors même que nombre d'études montraient fort bien que l'intensité d'utilisation par unité de PIB de *l'énergie et de certains métaux* tendait naturellement à se réduire. Et que, de surcroît, une politique active d'économie d'énergie permettrait de substantielles réductions de consommation[3].

Une réelle prospective énergétique impose que soient clairement posés les véritables *enjeux,* et que les *choix* puissent être opérés, non pas par le seul appareil de production suivant une procédure d'adaptation au coup par coup aux contraintes extérieu*res, mais par la collectivité en fonc*tion de priorités qu'elle s'assigne en terme de développement.

Il est aujourd'hui largement reconnu que les risques de pénuries physiques de matières premières ne sont pas en soi les plus inquiétantes, eu égard à l'importance des ressources et des réserves et aux progrès technologiques permettant leur exploitation.

Par contre, il est clair que l'Europe, dépendante de l'extérieur à 75% *pour ses approvisionnements* en matières de base, est éminemment vulnérable aux fluctuations de prix pouvant provenir du jeu du marché, des fluctuations monétaires, voire de ruptures politiques internes aux pays producteurs ou survenant dans les réseaux de ravitaillement.

Suite page deux

BREVES

LA TÉLÉVISION PAR LE SOLEIL
Un relais de télévision est situé, par nécessité, sur un sommet dominant les environs. Or, un sommet est difficile d'accès et souvent isolé. Pour tirer une ligne électrique jusqu'à des endroits pareils, cela coûte cher et gâche un peu un paysage généralement sauvage. Aussi l'AFME et Télédiffusion de France se sont vite mises d'accord pour signer, en août 1983, une convention destinée à faciliter *la diffusion de l'électricité photovoltaïque* (produite par photopiles) pour l'alimentation de relais de télévision en France et dans les Dom-Tom. Dix kW-crête devraient donc être installés en 1983 dans le secteur en pleine expansion des télécommunications.

UNE ENQUÊTE APPROFONDIE
Une nouvelle étude du Centre d'études et de recherche sur l'énergie montre que la consommation de charbon sous chaudière peut augmenter de 5,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) pour 1990. L'étude est basée sur une enquête approfondie effectuée en 1982 auprès des gros consommateurs de sept régions tests (Nord, Picardie, Haute-Normandie, Rhônes-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur). *La plus grande partie des conversions* viendrait de l'industrie dont la consommation totale, hors sidérurgie, atteindrait 10 Mtep en 1990.

MEI 84
Sous l'égide de l'AFME aura lieu à Paris, du 20 au 23 novembre 1984, le premier Salon professionnel de la Maîtrise de l'énergie dans l'industrie (MEI 84). Principal objectif : aider les industriels à mieux maîtriser l'énergie et les dépenses que *celle-ci entraîne dans le cadre de leur acti*vité. Deux grandes parties dans ce Salon : études et systèmes et matériels, produits et techniques. Parallèlement *seront organisés par* l'ATEE (Association technique pour les économies d'énergie) des colloques thématiques et sectoriels. *Les exposants intéressés doivent, dès à présent, faire parvenir leurs demandes d'admission à : Entreprise et promotion, 49, rue Rodier, 75009 Paris.*

SE FORMER AU CHARBON
L'Institut français de l'énergie (IFE) organise des stages de formation sur chaudière à charbon, destinés aux conducteurs de grosses chaufferies. Il est encore possible de s'inscrire pour décembre 1983. *IFE, 3, rue Heine, 75016 Paris. Tél. : (1) 524.46.14.*



CONFERENCE MONDIALE DE L'ENERGIE

Le discours et la réalité

Le douzième congrès de la Conférence mondiale de l'énergie vient de se tenir dans la capitale de l'Inde. Les représentants de l'AFME ont porté sur ce congrès un regard un peu différent de ce que l'on a lu généralement dans la presse, *particulièrement par rapport aux pays en développement.*

Delhi, 18-23 septembre 1983, douzième congrès de la Conférence mondiale de l'énergie. Trois mille délégués, en provenance surtout des pays industrialisés et de leurs sociétés liées à la production d'énergie ; une préoccupation dominante par le nombre, par l'argent : produire et vendre de l'énergie. Les rencontres de couloir sont aussi, sinon plus, importantes que les séances de travail et la majorité des participants, obnubilés par le marché, en oublient que le thème est justement différent : « Energie, développement et qualité de la vie ».

Tout naturellement, les séances les plus intéressantes - l'une dépassera d'ailleurs de très loin l'horaire prévu - sont celles qui se consacrent au lien entre l'énergie (la production, *mais aussi la consommation*), le développement et la situation des pays du tiers monde. Ceux-ci sont relativement peu représentés, sauf évidemment par les Indiens (heureusement que la Conférence se tient à Delhi). On discute, là, de l'impact du développement énergétique, de la société, des priorités du développement, de la nécessité de ne pas considérer l'énergie comme une fin en soi mais un facteur de développement, qu'il faut manier avec prudence et qui doit être intégré à tout le reste.

Le représentant du BIT (Bureau international du travail) met l'accent sur la situation et le rôle des travailleurs et des femmes. On sort de la sphère technique et productiviste pour discuter des implications sociales, et l'on s'aperçoit que - comme le disait l'un des intervenants - « *l'énergie est une chose trop importante pour être confiée aux seuls énergéticiens...* »

Alors apparaît le problème le plus grave, le plus important, la réalité que vivent plusieurs milliards d'humains : le développement des *zones rurales. Il ne s'agit pas* d'un très grand nombre de millions de tonnes équivalent pétrole, et le système marchand international s'y intéresse peu, mais cela concerne, dans certains pays, des centaines de millions de personnes pour qui l'énergie signifie la survie : irrigation, début de mécanisation, cuisson des aliments, amélioration des conditions de vie, en particulier par l'électrification. Les solutions adoptées dans les pays les plus industrialisés ne constituent pas, à l'évidence, la réponse adéquate : il faut utiliser au mieux les ressources locales et renouvelables, consommer l'énergie pour aider le développement, mais faire aussi de l'énergie une production locale complétant la production agricole habituelle.

Timidement un message nouveau

Ainsi, un message nouveau est passé timidement à côté du discours dominant : du côté des pays industrialisés, un effort constant d'utilisation rationnelle de l'énergie dans tous les secteurs d'activité doit permettre de stabiliser, et même de diminuer à terme la consommation d'énergie ; du côté des pays en développement, la consommation d'énergie doit augmenter, mais en étant soigneusement gérée et évaluée. Reposant au maximum sur les ressources locales et renouvelables, elle permettra d'accroître le niveau de confort et de production utile, sans augmentation proportionnelle des dépenses énergétiques. Seule une telle démarche, dans le cadre de la coopération Nord-Sud, permet de diminuer les inégalités criantes de consommation d'énergie, et de réduire l'écart entre les plus nantis et les plus pauvres, tout en desserrant la contrainte énergétique qui freine le développement de l'ensemble des pays de la planète. ■

ENERGIE ET PROSPECTIVE
Suite

Il est donc indispensable de nous mettre à l'abri de telles ruptures, et donc d'assurer *à nos pays une plus* grande capacité d'autonomie : celle-ci passe non seulement par la *valorisation des ressources* locales, mais également par l'adoption de *priorités de développement clairement énoncées.*

Mais, comme l'écrit J.-P. Orfeuil[4], « il fallait plaire aux communistes et développer le charbon national, ne pas toucher aux volontés expansionnistes d'EdF et de l'imposant lobby nucléaire qu'elle sait mobiliser, mettre en avant l'aide au tiers monde (gaz algérien) et la détente Est-Ouest (gaz soviétique pendant l'état de siège en Pologne), faire plaisir à la deuxième gauche et aux écologistes et créer l'AFME ». De sorte qu'en définitive nous subventionnons et la consommation d'énergie et son contraire... sans pour autant que ces mesures aient fait l'objet d'études approfondies quant à leurs implications économiques et sociales.

Dresser un inventaire

N'est-il donc pas temps de dresser un inventaire des ressources disponibles dans notre pays, d'examiner de plus près quels sont les besoins, non seulement en volume mais en nature, et d'examiner de quelle manière rapprocher l'offre de la demande ? Une analyse fine des potentialités et des besoins implique l'adoption d'une démarche fondée non seulement sur des agrégats nationaux mais aussi sur des données appréhendées par secteurs et par régions : une société à dominante tertiaire n'a pas le même profil énergétique qu'une société à dominante industrielle ; les besoins de chauffage, de transports et de communication ne sont pas identiques suivant les types d'habitats qui sont, eux-mêmes, déterminés par les modes d'organisation du travail, par l'évolution des matériaux, etc.

Pour se convaincre de la nécessité d'une approche plus fine et intégrative, il suffit de se rappeler quelles possibilités recèle l'utilisation judicieuse des déchets urbains et des déchets thermiques au profit de réseaux de chaleur !

La prévision énergétique est indissociable d'un effort plus général de prospective appliqué à notre développement économique et social, effort devant notamment permettre *de mettre en lumière quelles sont les* options possibles et leurs effets induits sur l'emploi, l'inflation, la *production nationale, le bien être...*

Hugues de Jouvenel
délégué général,
***Association internationale* Futuribles**

1. Louis Armand, Franz Etzel et Francisco Giordani, *Un objectif pour l'Euratom,* 1957.
2. William Paley, *Ressources for Freedom, Report to the President by the President's* Material Policy Commission, 1952.
3. Jean Saint-Geours, « Le potentiel technologique d'économie d'énergie », in *Futuribles,* n° 30, janvier 1980.
4. J.-P. Orfeuil, « Réflexions sur l'emploi », in *Futuribles,* n° 69, septembre 1983.

CONVERSION DANS L'INDUSTRIE

Du charbon pour le sucre

En 1981, une sucrerie de l'Aisne prenait la décision de se « convertir » *au charbon. Pourtant l'investisse*ment initial semblait lourd. Après une « saison » de fonctionnement, *quel bilan peut-on tirer ?*

« *Notre choix s'est porté sur un contrat d'approvisionnement à long terme avec les Houillères de Lorraine, en raison à la fois de notre position géographique, de l'assurance d'une qualité régulière et de la garantie d'un écart de prix minimum avec le fioul lourd.* »

Jacques Renard, directeur général de la Sucrerie de Guignicourt à Condé-sur-Suippe (Aisne), avoue que la décision de « passer » au charbon a été difficile à prendre car elle engageait des investissements très lourds, et cela dans un contexte industriel tout à fait particulier ; l'usine tourne au maximum deux mille heures par an, ce qui est très inférieur à la moyenne industrielle et rend difficile l'amortissement du matériel installé. L'aspect garantie d'approvisionnement (prix, qualité, volume) a donc été déterminant lors de la réalisation en janvier 1981.

La nouvelle chaufferie offre les deux caractéristiques essentielles des nouvelles installations d'utilisation du charbon : excellente propreté, grâce notamment à un dépoussiéreur électrostatique de fumées à hautes performances ; fonctionnement automatisé, exception faite de l'alimentation en charbon qui est effectuée par camions ; la brièveté de la « campagne sucrière » (trois mois) ne permettait pas l'amortissement raisonnable d'un système mécanisé.

Une économie de 7 millions de francs

La technique de combustion retenue à Guignicourt est celle du « spreader stocker » installé par un constructeur français, Stein Industrie, qui est la plus couramment utilisée pour des chaudières de cette importance : le charbon est projeté dans la chambre de combustion dont la sole est constituée d'une grille qui ramène les mâchefers (résidus de la combustion) vers l'avant. Produisant 100 tonnes de vapeur à l'heure à une pression de 60 bars et à 480°C, elle est *alimentée en « fines lavées* 10/10 mm » (charbon concassé), qui sont livrées de Lorraine par trains de *1 200 tonnes. Au plan financier,* l'investissement total a été de 32 millions de francs, soit 18 millions de plus que pour une installation équivalente au fioul. Il a bénéficié d'une subvention de 2,2 millions de francs de l'AFME, au titre de la procédure d'aide à la conversion au charbon. En termes d'exploitation, les économies annuelles résultant de la différence du prix du charbon par rapport à celui du fioul, mais aussi de la fourniture autonome d'électricité et de l'amélioration du rendement de la chaufferie (les fumées sont partiellement utilisées pour déshydrater les pulpes de betterave), s'élèvent à 7 millions de francs. Cela correspond à un « temps de retour brut ». (valeur du surinvestissement divisé par le montant des économies réalisées sur une année) de l'ordre de trois ans. En fait, ces résultats sont meilleurs que les prévisions faites en 1980, compte tenu de l'accroissement de la production de l'usine qui a vu passer sa consommation énergétique annuelle de 9 100 tep (tonnes équivalent pétrole) à 12 000 tep, et de l'augmentation du différentiel de prix charbon/fioul qui était au départ *de 400 F/tep et s'élève actuellement* à 600 F/tep.

Les Charbonnages de France, outre une assurance d'approvisionnement, ont offert une garantie sur un écart de prix minimum entre thermie fioul et thermie charbon (3 centimes environ dans le cas présent). Si cet écart tombe en dessous de ce chiffre, la différence est à la charge des Charbonnages. L'objectif de cette garantie, qui est en fait négociable au coup par coup et limitée dans le temps (cinq années dans le cas de la Sucrerie de Guignicourt), est évidemment d'aider le « décollage » de projets, en rassurant les industriels sur l'évolution présumée des prix des énergies.

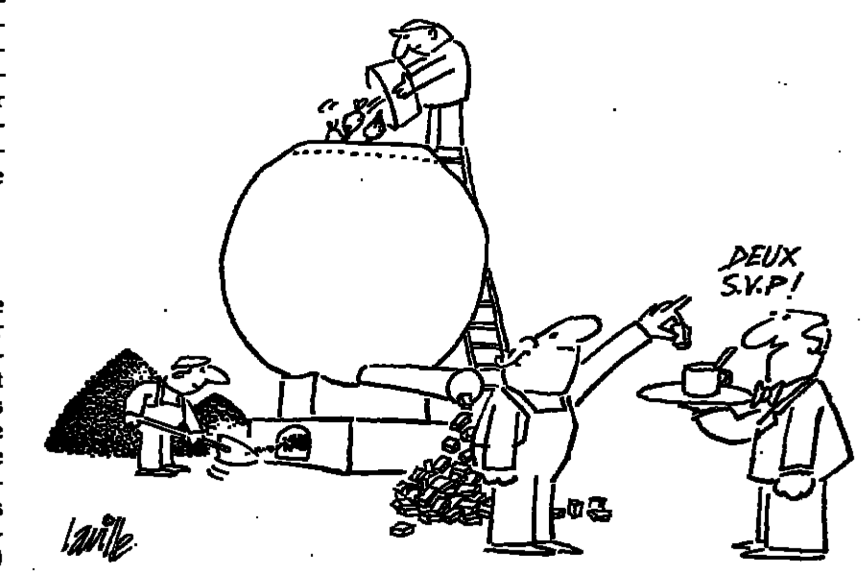
Des conversions en série ?

Sur un plan plus général, rappelons que les objectifs fixés par les pouvoirs publics à la pénétration du charbon sont de 300 000 tep/an dans le secteur de l'habitat et du tertiaire et de 700 000 tep/an dans l'industrie. D'après les chiffres communiqués au mois de juillet par CdF énergie (groupement d'intérêt économique chargé d'assurer la commercialisation des charbons des CdF), la consommation actuelle serait sur la pente des 700 000 tep/an, dont trois quarts pour l'industrie et le solde pour l'habitat et le tertiaire. L'AFME finance jusqu'à 50% du coût des études préalables et peut accorder une subvention à l'investissement allant de 250 francs à 400 francs par tep déplacée.

Charbonnages de France, pour sa part, a créé une SOFERGIE charbon (établissement bancaire destiné au financement par crédit bail des investissements charbon), un fonds dit de péréquation des risques, qui permet de cautionner les prêts ou les loyers de crédit bail, et une société industrielle de vente de vapeur, la SIDEC. Cette société originale peut prendre en charge les investissements nécessaires à la transformation du charbon en énergie utilisable (de la même manière qu'EdF transforme les combustibles en électricité) afin d'éviter que ce soit l'utilisateur qui en supporte tout le poids. Quelques projets sont actuellement en négociation : leur concrétisation prouvera la faisabilité d'une procédure dont on espère qu'elle sera rapidement opérationnelle.

La conversion au charbon est une opération souvent très rentable mais dérangeante. L'exemple de la Sucrerie de Guignicourt vient à point nommé pour montrer que, dans un contexte difficile, il s'agit d'une « bonne affaire » pour cette société. Certes, des conditions favorables préexistaient : place disponible pour le parc à charbon, proximité d'une usine de déshydratation récupérant une bonne partie de la chaleur des fumées et, souligne Jacques Renard, « *nous n'aurions probablement pas décidé le retour au charbon si nous avions disposé d'une chaufferie moderne au fioul* ». Mais il est réaliste de pronostiquer qu'à l'horizon 90 le quart de la consommation de l'énergie du secteur (soit 200 000 tep) pourrait être détourné vers le charbon dans d'excellentes conditions économiques, ce qui correspondrait à la conversion de une à deux sucreries chaque année.

Serge Mayenobe



DIAGNOSTIC EN CAMPAGNE

Le banc d'essai de Chabanais

Le dossier (page 4) explique dans le détail comment fonctionne un diagnostic thermique et invite propriétaires ou locataires, syndics ou architectes, à utiliser cette possibilité. Mais tous ne sont pas encore informés ni concernés. Aussi l'AFME a voulu aller plus loin.

« Si vous ne venez pas au diagnostic, c'est le diagnostic qui ira à vous », s'est-elle dit. Ses moyens ne lui permettant pas de financer un diagnostic de tout le patrimoine français, elle a eu l'idée de lancer des opérations pilotes de diagnostic systématique dans des zones restreintes. Premières et heureuses élues, trois villes pilotes : Blois, Conflans-Sainte-Honorine et Meaux *(Le Monde du 3 mai 1983).* Là, le parc de logements a été systématiquement expertisé, des travaux entrepris, des équipements nouveaux mis en place.

Forte de cette triple expérience urbaine, l'AFME a voulu reconduire l'opération, cette fois en milieu rural. Elle a choisi, dans une région, Poitou-Charentes, connue pour son dynamisme quant à la maîtrise de l'énergie, le canton (86000 habitants, onze communes) de Chabanais (Charente).

Première originalité de l'opération Chabanais, elle s'applique à tout le patrimoine : habitat (3 100 résidences principales) et bâtiments administratifs ; plusieurs centaines d'exploitations agricoles et quelques industries (2 scieries, 5 papeteries, 4 entreprises du BTP).

Seconde originalité : il s'agit non seulement de maîtriser l'énergie par des travaux de rénovation thermique, mais aussi de chercher à utiliser les ressources locales en énergie ; en particulier les sous-produits agricoles et forestiers. Le coup d'envoi de cette opération a été donné. Le maître d'œuvre en sera la délégation régionale de l'AFME. Mais l'opération est aussi soutenue politiquement et financièrement par le conseil régional. Elle se déroulera en trois phases : sensibiliser et informer les habitants avec l'ouverture d'un centre d'information ; réaliser sur le terrain des études approfondies et entièrement gratuites pour les bénéficiaires ; enfin, à partir de 1984, *entreprendre les travaux de* rénovation thermique en liaison avec l'équipe chargée de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et mettre en œuvre des réalisations exemplaires d'utilisation des ressources énergétiques locales. Riche d'enseignement pour les programmes à venir, l'expérience de Chabanais *devrait en particulier* servir de cadre de référence et de banc d'essai pour les études et interventions de maîtrise de l'énergie dans le milieu agricole et rural. ■

A BELFORT

Des HLM s'enveloppent de bois

Comment construire des logements à moindre coût, mais de qualité, réduire les charges et utiliser pour l'essentiel des matériaux français ? L'option était ambitieuse mais, dans le *territoire de Belfort*, on ne renonce pas si facilement. Alors, l'OPDHLM a cherché et trouvé...

A Belfort, sous l'impulsion de l'office public départemental *d'HLM*, un *nouvel urbanisme*, moins cher mais de qualité, apparaît, qui a recours au bois.

Avec le procédé « maison à ossature bois », on construit en douze mois au lieu de vingt-quatre. Dans une région où les périodes d'intempéries *sont longues, cela induit naturelle*ment un gain au moment de la révision du prix. La conduite des chantiers est plus facile et les conditions de travail sont améliorées. La mise en œuvre du bois est, en effet, beaucoup moins pénible que les procédés par « voies humides ». De plus, ce système de construction ne nécessite aucun matériel lourd et quelques hommes seulement peuvent manipuler les différents éléments de construction. Autre qualité du bois : il est récupérable. Les rares chutes sont utilisées ; l'ossature et les panneaux sont réutilisables en cas de démontage ou de démolition.

Les 35 à 50% d'économies réalisées sur les charges au cours d'une *saison de chauffe* permettent des loyers très modérés et ouvrent l'accès de ces logements à des familles à faibles revenus. Mais, afin d'éviter un effet de « ghetto », ces logements sont également ouverts à la population exclue de l'APL (Aide personnalisée au logement).

Parmi les quelque 430 logements neufs construits par l'OPDHLM de Belfort (qui loge près d'une personne *sur trois dans* l'ensemble du Territoire), deux opérations recourent à l'ossature bois. Il s'agit de l'opération « Bavilliers » et de « Près de l'Etang ».

L'ensemble « Près de l'Etang » forme un habitat individuel isolé ou collec*tif décalé en bandes*, soit 121 logements en tout. C'est un procédé à panneaux ouverts qui a été retenu, intitulé procédé Kanata (canadien d'origine mais totalement francisé maintenant). Celui-ci repose sur une ossature en bois constituée par des *poteaux espacés sur lesquels vien*nent se fixer des panneaux de contreplaqué qui donnent à l'ensemble leur stabilité.

Récupérer des apports gratuits de chaleur

Pour l'ensemble Bavilliers (44 logements individuels isolés ou en bande), c'est un procédé à panneaux fermés qui a été retenu. Murs, sols, ou toitures sont fabriqués en ateliers avec leurs systèmes isolants, leurs gaines électriques, leurs passages d'air. C'est un produit fini qui est livré sur le chantier. Avantage : le produit est précisément plus soigné que lorsque les opérations de remplissage se font sur le chantier. Inconvénient : c'est une technologie plus lourde, impliquant un investissement industriel plus important à la production (petite chaîne industrielle), *et des moyens techniques* (engins de levage) sur le chantier.

Les panneaux en bois de cette opération mettent par ailleurs en œuvre un système qui permet une économie supplémentaire sur les dépenses de chauffage, passant de 35 à 50% par rapport à une maison à ossature bois traditionnelle. Appelé « pariétodynamique », il consiste à utiliser, pour les réintroduire dans le logement, les apports gratuits de chaleur que sont, d'une part, la récupération des calories qui cherchent à s'échapper, d'autre part la chaleur solaire « captée » par les façades. Ces deux apports thermiques passent par des lames d'air ménagées dans l'ossature en bois, qui constituent une sorte d'enveloppe d'air circulant et reventilé à l'intérieur du logement. Résultat : peu de déperdition et une bonne performance thermique. Ce système « naturel » n'est pas unique : il existe des systèmes comparables mais mécaniques (échangeurs à plaques) nettement plus chers à l'investissement mais de meilleur rendement. L'intérêt *de la formule* retenue à Belfort tient au mariage entre ce système pariéto-dynamique et l'utilisation du bois, qui forme un ensemble cohérent sur le plan thermique et financier. En plus, le bois utilisé provient pour 70 à 80% du massif forestier régional ou national (le reste étant importé du Canada). Le coût au mètre carré de surface habitable est de 4 580 francs (pour un coût du bâti de 3 200 francs), ce qui aboutit à un loyer d'équilibre de 12,42 francs par mois au mètre carré. Ces sommes ne tiennent pas compte d'apports du type Aide personnalisée au logement (APL).

Un petit regret cependant pour le visiteur : ces maisons à ossature bois ne laissent rien voir de leurs dessous car les panneaux sont recouverts d'une « peau extérieure » en fibrociment ou enduit armé qui confère à *cet habitat un caractère relativement* classique. Regret atténué par une bonne recherche architecturale des bâtiments, en particulier à Bavilliers. ■

Dessin Stanislas Bouvier

BILAN POUR 1982

La consommation d'énergie a diminué

Qui disait les Français indisciplinés et individualistes ? Regardez l'énergie : en 1982, la production nationale a augmenté — faiblement, il est vrai : plus 1,7 % — tandis que la consommation d'énergie diminuait, et même assez fortement (moins 2,3 %, soit 4,6 millions de tonnes d'équivalent pétrole — tep). Super-économes, les Français, non ?

A vrai dire, ce n'est pas si simple. Car si la consommation d'énergie a diminué, ce n'est pas seulement parce que nous nous sommes montrés économes. Un autre facteur joue : lorsque l'ensemble de la production augmente (ensemble mesuré par le fameux PIB : Produit intérieur brut), cela ne signifie pas que tous les secteurs, toutes les branches aug*mentent de la même* façon. L'informatique, par exemple, a connu une forte croissance, alors que la sidérurgie, au contraire, était touchée par une réduction de sa production. Or, une tonne d'acier en moins, c'est 550 kilos d'équivalent pétrole en moins. Il *suffit donc* que la croissance économique concerne davantage les produits peu gourmands en énergie pour que la consommation d'énergie progresse moins vite, voire diminue. Un peu plus de papier recyclé et un peu moins d'engrais azotés, et voilà quelques centaines de milliers de tep de moins ! C'est ce que les spécialistes appellent *l'effet de structure*.

Ce dernier est loin d'être négligeable. Qu'on en juge : en 1982, la production industrielle française (hors sidérurgie) a progressé de 0,2%. « Normalement », cela aurait dû entraîner une augmentation de 100 000 tep de la consommation d'énergie. Dans la réalité, cette dernière a diminué de 1 700 000 tep (chiffre provisoire) ; les changements dans la composition de la production (effet de structure) ont joué pour 800 000 tep. Les économies d'énergie proprement dites représentent donc un million de tep. Ce dernier chiffre est obtenu à partir d'enquêtes sur deux cent vingt produits industriels, couvrant au total 85% de la production industrielle.

Depuis 1973, la production industrielle (hors sidérurgie) s'est accrue de 18%. La consommation d'énergie aurait donc dû progresser d'autant *(soit 9 millions de tep) s'il n'y avait* pas eu d'effet de structure ni d'économies d'énergie. Dans la réalité, la consommation d'énergie a diminué de 4,6 millions de tep, soit un écart de 13,6 millions par rapport à ce qui aurait dû être enregistré : l'effet de structure a représenté *6 millions de* tep et les économies d'énergie 7,6 millions.

Une bonne mesure

Dans l'habitat et le « tertiaire », les problèmes posés par la mesure des économies d'énergie ne sont pas toujours simples non plus. D'abord, bien sûr, d'une année sur l'autre, il y a des variations climatiques qu'il faut éliminer : pas question d'appeler économies d'énergie ce qui est dû à la clémence de l'hiver ! Et puis, il y a *l'habitat neuf* : il est plus grand, en moyenne ; et surtout il consomme moins, parce qu'il est mieux isolé, mieux orienté et mieux construit. Voilà 30% de gagnés par logement par rapport à 1974.

Car les économies d'énergie sont calculées en comparant la consommation des logements construits à celle qui était constatée, pour une surface équivalente, en 1974. Enfin, pour *l'habitat existant, l'Agence procède* par enquête : c'est ainsi qu'en 1982, on a pu déterminer que les habitants de maisons individuelles chauffées au fioul avaient réduit leur consommation de 5%. Au total, les économies d'énergie dans le logement se *sont élevées, en 1982, à 1 300 000* tep : 400 000 grâce à la construction neuve et 900 000 dans l'habitat et les locaux tertiaires existants.

Dans le domaine des transports, le nombre de véhicules particuliers et commerciaux a beau s'être accru, la *consommation de carburants a* peu progressé : là encore, économies (pour 280 000 tep). Mais économies dues essentiellement au renouvellement du parc : une voiture neuve consommait 8,55 l/100 km en moyenne en 1975. En 1982, elle n'en *n'est plus qu'à 7,1 l*.

La palme des économies appartient apparemment au transport maritime, dont la consommation a diminué, en 1982, de 900 000 tep. Mais cela tient surtout à la crise, qui provoque une réduction sensible d'acti*vité dans ce secteur ; si bien que les* économies d'énergie ne sont « que » de 150 000 tep. Ce qui n'est pas si mal quand même ! Ajoutons-y les *économies sur le transport aérien* (en 1973, pour transporter un passager par avion sur un kilomètre, il fallait consommer 7,69 g d'équivalent pétrole ; en 1982 : 4,40 g), sur les véhicules utilitaires (80 000 tep), sur le chemin de fer (40 000 tep), et nous *voilà à 670 000 tep économisées.*

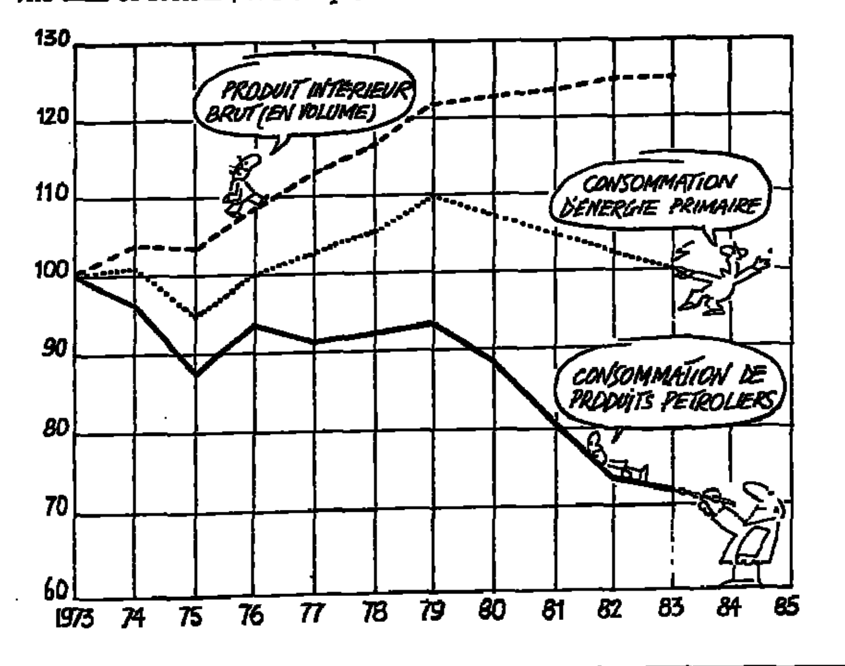
Des grammes qui font des tonnes

Ainsi, au total, gramme par gramme, les Français ont économisé 2,8 millions de tep supplémentaires en *1982 : 60% de la réduction de la* consommation d'énergie constatée cette année-là. Le reste, c'est l'effet de la crise ou des changements de structure qui affectent notre pays. Par rapport à 1973, ce sont ainsi 30,3 millions de tep qui ont été économisés : *un sixième de notre consommation*. Et ce n'est pas fini. Car l'AFME compte bien, d'ici la fin de la décennie, doubler ce chiffre, et même un peu plus. Tout le monde y a intérêt : dépenser moins pour consommer mieux, ce n'est pas une gageure, les *faits le montrent*. ■

Un Observatoire de l'énergie

• Proposé en 1981 au Parlement et imaginé par le Conseil national de la statistique, l'Observatoire de l'énergie a été créé en juillet 1982 pour adapter l'appareil statistique au suivi des consommations d'énergie. Orienter la collecte, coordonner les travaux, suivre les études, élaborer des données de synthèse, alimenter la planification, diffuser des statistiques ... ses tâches sont nombreuses. L'Observatoire de l'énergie lance des enquêtes annuelles (industrie) ou incite des administrations à le faire (transports). Il publie et diffuse, par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie et de la Recherche, deux documents mensuels et trois ouvrages annuels.

Observatoire de l'énergie, 99, rue de Grenelle, 75007 Paris.



BREVES

AMIENS MAITRISE L'ENERGIE

La ville d'Amiens a organisé, du 10 au 22 octobre, en collaboration avec l'AFME, une quinzaine de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie. Une exposition orientée autour de cinq thèmes — chauffage, transports, industrie, recherche et économies réalisables par les particuliers — était présentée au centre ville et cinq permanences d'accueil installées dans différents quartiers. Les réalisations et projets de la municipalité y étaient évoqués. La ville dispose en effet d'une large expérience dans ce domaine (travaux dans le cadre du premier FSGT, création d'un *réseau de chaleur, diagnostic* thermique des bâtiments communaux, une école maternelle solaire, etc.).

DES OPERATIONS CHARBON

• *Plusieurs opérations* de *conversion au* charbon sont en cours et financées par l'AFME. A Dunkerque, il s'agit de l'équipement des HLM « Les Glacis » par une chaufferie au charbon, robotisée. A Lille, on étudie un réseau de chaleur avec implantation d'une chaufferie charbon sur *un mini-réseau existant puis étendu. Près* de Calais, c'est l'usine Courtaulds, qui occupe 1 500 salariés dans la production de fibres textiles artificielles qui substitue le charbon au pétrole.

• L'aéroport d'Orly sera chauffé en bonne partie dès cet hiver avec du charbon. *L'ensemble des installations* de l'aéroport (locaux techniques, administratifs et publics) représente l'équivalent d'un peu plus de 6 000 logements individuels à chauffer.

Cet hiver, les installations de chauffe fonctionneront à moins de 50% de leur capacité, les équipements de manutention n'étant encore que provisoires. Pour ce premier essai, il est prévu de consommer 10 000 tonnes de charbon lorrain.

VIE DES ASSOCIATIONS

• La Fédération limousine pour l'étude et la protection de la nature (Flepna) vient de publier un *Guide des énergies douces en Limousin*, qui fait état des diverses réalisations existantes sur la région dans les domaines du solaire, du chauffage au bois, des cultures énergétiques, de la petite hydraulique. *Maison de la nature, 11, rue Jaunois, 87000 Limoges.*

• A l'occasion du Salon de la maîtrise des énergies, qui s'est tenu en août dernier à Gap, l'Association pour le développement des énergies nouvelles dans les Alpes du Sud (Adénas) a publié un livret sur *La Maîtrise de l'énergie dans les Alpes du Sud* qui présente vingt exemples de réalisations de cette région qui, bien qu'étant une des plus ensoleillées de France, présente la caractéristique d'être aussi celle où la période de chauffe est la plus longue. *Adénas c/o CIHR, 05600 Montdauphin. Prix : 20 F.*

LIVRES

Isolation thermique de l'habitat existant, techniques d'économies d'énergie.

Ce petit livre coédité par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) apporte à tous ceux concernés par l'isolation thermique — particuliers *bricoleurs, entreprises de bâtiment* ou entreprises qualifiées —, un moyen d'évaluer les économies annuelles de chauffage ; des solutions techniques d'isolation pour les combles et toitures, les murs, les fenêtres et portes, les soubassements et planchers. Des fiches pratiques, annonçant d'emblée la difficulté de réalisation et le coût des travaux, présentent, schémas à l'appui, des techniques traditionnelles ou récentes. *204 pages, 120 F. CBTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris cedex 16.*

Les Economies d'énergie dans les transports, par J.-Ph. Pillet.

Ce livre, écrit par l'un des participants au sous-groupe transports du groupe long terme du IXᵉ Plan, part d'un constat simple : la raréfaction progressive des réserves de pétrole nous impose de réussir le passage d'une société de consommation à une société de conservation, en particulier dans le système des transports qui dépend à plus de 95% du pétrole. L'auteur étudie les économies possibles à court terme par une réduction des consommations dans chaque mode de transport : route, rail, air, eau... Il propose ensuite des axes de réflexion pour une politique des transports à long terme. Un livre utile pour ceux qui s'intéressent de près aux problèmes des transports. *424 pages, 85,60 F. Enertrans Edition, 10, rue de Presles, 75015 Paris.*

D O S S I E R

DIAGNOSTIC THERMIQUE

Comment réaliser 20 millions de tep d'économies supplémentaires d'ici 1990 dans le seul secteur de l'habitat et du tertiaire, qui représente quelque 40% de la consommation totale d'énergie en France ? *La question vaut d'autant plus qu'on s'y arrête que, parmi toutes les sciences du bâtiment, celles qui touchent à la thermique sont probablement les plus complexes. Elles font intervenir de nombreux éléments : le degré d'isolation des parois, la régulation et la programmation des installations de chauffage, l'usage qui est fait des locaux (sont-ils occupés en permanence ou de manière discontinue ?), le renouvellement de l'air, la prise en compte des calories gratuites, en particulier des apports solaires. Une seule solution : faire du sur mesure. Encore faut-il pour cela disposer d'un instrument fiable. Il existe. Il a pour nom : le diagnostic thermique ; pour inventeur : l'AFME ; pour réalisateurs : les groupements ou organismes professionnels ; pour « clients » : les syndics, propriétaires, locataires — tous ceux qui construisent, entretiennent, possèdent ou louent un logement, qu'il soit individuel, collectif ou à usage tertiaire.*

Du sur mesure...

Monsieur M... habite Boulogne, où il possède un appartement dans une résidence comprenant 160 logements. Lorsqu'il considère le montant de ses charges — importantes —, il s'aperçoit qu'environ la moitié de celles-ci sont constituées par des dépenses de chauffage.

Même problème pour M. A..., gérant d'immeubles à Chelles. Quand le groupe de 89 logements dont il a la responsabilité a été édifié en 1963-1964, l'installation de chaudières surpuissantes et l'existence d'une mauvaise régulation ne posaient pas de problème majeur. Mais, avec l'augmentation du prix du pétrole...

C'est M. H..., domicilié à Ermont, propriétaire d'un pavillon construit sans aucune isolation, qui explique comment une solution peut être apportée : « *Un jour, j'ai entendu parler à la radio de la possibilité de faire réaliser un diagnostic thermique. Le diagnostiqueur s'est livré à une véritable "dissection", tant en ce qui concerne la construction que l'installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire.*

» Les travaux qui m'ont été conseillés sont l'isolation des combles par une double épaisseur de laine de verre, l'isolation de la tuyauterie et la pose de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs. Ils doivent me permettre de réaliser une économie d'environ 20%. »

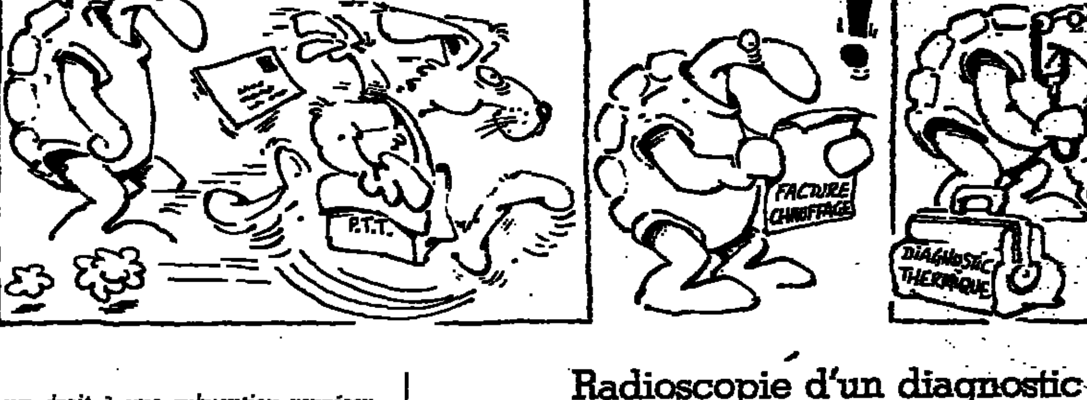
Le diagnostic comprend trois phases successives et complémentaires : la description et l'examen précis des locaux ; l'exploitation et le traitement des données recueillies sur place ; la proposition d'un programme de travaux.

L'examen attentif du bâti et des installations thermiques constitue évidemment un des éléments essentiels. Mais on n'en reste pas là. Sont encore examinés le taux de renouvellement de l'air, le fonctionnement du réseau de distribution, la régulation et l'évaluation des rendements.

Deuxième phase : l'exploitation et le traitement de ces différentes données. Ils passent par l'utilisation de méthodes de calcul adaptées au bâtiment considéré. Nombre de paramètres entrent en jeu : il faut à la fois déterminer l'importance des déperditions et des besoins thermiques, et tester toutes les améliorations envisageables. Sur ce dernier point, à quoi servirait-il de proposer des solutions visant à améliorer l'isolation, puis l'installation, si l'on n'était pas en état de chiffrer avec précision les économies attendues, le coût des interventions proposées et les délais prévisibles de rentabilisation ? Des méthodes utilisant l'informatique ont été mises au point pour permettre d'appréhender parfaitement ces différentes données.

Troisième et dernière phase : la proposition d'un programme de travaux. C'est, bien entendu, le but final de l'opération. La synthèse opérée doit être directement utilisable par le client afin que celui-ci puisse effectuer un choix dans les meilleures conditions de coût, de rentabilité et de délai. Les voies alternatives peuvent comprendre aussi bien des interventions sur le bâti que sur l'installation d'équipements nouveaux : pompes à chaleur, chauffage au charbon ou au bois, capteurs solaires, etc.

Enfin, il arrive que dans certains types d'interventions (notamment en cas d'utilisation de techniques nouvelles ou d'opérations de substitution d'énergie), le diagnostic émis ne soit pas suffisant pour permettre au maître d'ouvrage de décider des investissements à réaliser. Dans ce cas, des études complémentaires sont nécessaires : elles doivent être mentionnées, au même titre que les autres, dans le rapport de synthèse du diagnostic.





Des résultats concrets ? On a vu les propositions faite à M. H... ; M. M..., le copropriétaire de Boulogne a, lui aussi, réussi à résoudre son problème : « *Sur la suggestion de l'un d'entre nous,* explique-t-il, *le conseil syndical a établi un rapport sur le montant des charges qui a été présenté à l'assemblée générale : les copropriétaires ont d'autant plus facilement donné leur accord pour la réalisation d'un diagnostic thermique qu'ils ont appris leur droit à une subvention représentant jusqu'à 70% du coût de ce diagnostic.*

» La réalisation de celui-ci a pris deux ou trois jours. La charge résiduelle, variable selon la taille de l'appartement, représentera environ, une fois touchée la subvention, 45 francs par copropriétaire.

» Les premières conclusions du diagnostic font apparaître que, sur une dépense totale de 167 tonnes équivalent pétrole par an, il serait possible de réaliser une économie de 51 tep, avec un temps de retour des investissements de deux à trois ans. »

Dans les immeubles gérés par M. A..., de Chelles, « *le diagnostic thermique a permis de connaître exactement les travaux les plus rentables et d'avoir l'assurance de ne pas être induit en erreur par des entreprises qui ont intérêt à vendre leur produit. Pour trois immeubles, le coût de l'étude a été de 24 090 francs et la subvention de 15 032 francs.*

» Les travaux entrepris à la suite du diagnostic thermique ont porté en priorité sur l'amélioration de la régulation, le remplacement des brûleurs des chaudières et un changement de combustible. Une des chaudières a été remplacée par une chaudière à condensation à gaz.

» Dans les autres immeubles, il y a eu isolation du sous-sol et pose de doubles vitrages. La simple modernisation d'une chaufferie a entraîné une économie de 20% !

Les travaux vont continuer cette année. Ils entraînent, une fois terminés, une économie totale d'environ 60%. » ■

Radioscopie d'un diagnostic

• Comment se présente concrètement un diagnostic thermique ? Sous la forme d'un document précis et très structuré, réalisé soit directement *par des professionnels soit par des* organismes ayant passé contrat avec l'AFME. La structure de ce document pouvant varier sensiblement, celui que nous présentons ci-dessous a surtout valeur d'illustration.

Tout commence par l'examen du bâti, qui comprend des descriptifs de l'immeuble ou du pavillon considérés : surfaces, compositions des murs, du plancher, des fenêtres, de la terrasse, des orifices de ventilation, etc., tout cela avec plans et photos à l'appui.

Le tableau des pertes thermiques, effectué à partir des constatations précédentes, est complété par un *nouvel examen minutieux : celui des* installations (marque et type du générateur, combustible utilisé, puissance, âge, rendements de combustion, de production, de distribution).

L'analyse critique générale du bâti et des installations permet au maître d'ouvrage d'avoir une vision claire des qualités et des défauts thermiques du bâtiment (parois, renouvellement d'air), ainsi que des points défectueux des installations existantes (chauffage, eau chaude sanitaire).

L'étude des consommations comprend le relevé de la consommation réelle, le calcul de la consommation théorique, la comparaison entre ces deux éléments et les commentaires l'accompagnant.

On en vient alors à la description des améliorations techniquement envisageables, qui s'accompagne de la justification des interventions proposées : quel est leur objet ; leur effet prévisible ? Quelles sont les économies envisagées et à combien se chiffrent-elles ?

Une synthèse permettant au client de décider au mieux, grâce à des explications claires, clôture l'ensemble du document, qui comporte de nombreuses annexes chiffrées et dans lequel reviennent souvent les lettres K et G, symboles de deux coefficients fréquemment utilisés.

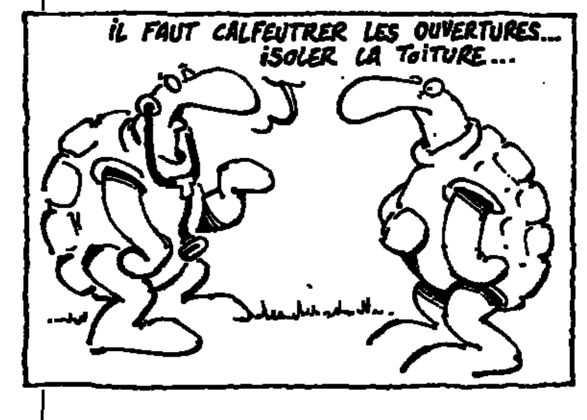
Le *coefficient K caractérise la perméabilité d'une paroi à la chaleur* (mur, plancher). Plus ce coefficient *est faible, plus la paroi est isolante.*

Le coefficient G caractérise les pertes thermiques d'un bâtiment ou d'un logement. Il a une valeur d'autant plus faible que l'isolation du bâtiment est meilleure.

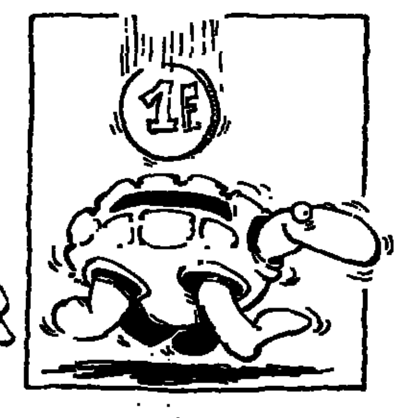
Parmi les autres notions figurant dans les diagnostics, signalons celle de « temps de retour », qui correspond, calculée en années, à la durée nécessaire pour que les économies réalisées compensent l'investissement envisagé. Le calcul est fondé sur le prix d'achat actuel de l'énergie.

Un investissement de 2 800 francs, permettant une économie annuelle de 800 francs, aura un temps de retour de 3,5 ans (2 800 : 800 = 3,5).

... pour vos économies d'énergie







Lorsqu'elle fut créée en 1979 par l'Agence pour les économies d'énergie, l'aide distribuée aux consommateurs consistait à subventionner les travaux économisant de l'énergie à raison de 400 francs par tonne équivalent pétrole économisée.

A la fin de 1982, a été substituée à ce système l'actuelle procédure de diagnostic.

Sur le plan financier, le système mis en place aujourd'hui vise à agir dans deux directions : sur la demande et sur l'offre. C'est ainsi que les subventions couvrant 70% des coûts des diagnostics, dans la limite de plafonds spécifiques, sont attribuées aux maîtres d'œuvre (demande). Des aides de même nature, destinées à l'élaboration de méthodes de diagnostic et à fournir aux diagnostiqueurs une assistance technique, sont attribuées aux professionnels, par l'intermédiaire d'organismes dont ils sont proches (offre).

Vous êtes, par exemple, propriétaire ou locataire d'un logement achevé avant le 31 décembre 1975. Ou bien, vous êtes propriétaire bailleur. Ou encore copropriétaire. Dans chacun de ces cas, vous pouvez adresser une demande de subvention à l'une des quatre-vingt-quinze délégations de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), en qualité de relais financier de l'AFME. Pour ceux qui ne font pas partie du domaine d'intervention de l'ANAH, d'autres relais sont à la disposition du consommateur : les cent vingt centres de Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat (PACT) ou la Fédération nationale de l'habitat rural (FNHR), qui compte quatre-vingt-dix-huit centres.

Quant aux demandes émanant des organismes HLM, elles doivent naturellement transiter par l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, qui dispose de quatre antennes interrégionales.

Lorsque la demande provient d'une association de locataires, d'une collectivité locale ou d'un établissement hospitalier public, elle transite directement par l'AFME.

Le montant des aides est égal à 70% du coût du diagnostic, dans la limite de plafonds précis (voir « Subventionné et déductible », ci-contre).

Tournons-nous maintenant vers les professionnels ou « offreurs ». Trois catégories d'entre eux peuvent réaliser des diagnostics thermiques. D'abord, les professionnels dont c'est la vocation : bureaux d'études, ingénieurs-conseils, architectes, bureaux de contrôle. Ensuite, les groupements d'entreprises qui assurent une garantie de résultats conformément à des contrats types agréés par le ministère de l'Urbanisme et du Logement (on peut consulter, à ce sujet, les listes tenues à jour par les directions départementales de l'Equipement). Ils peuvent intervenir soit à titre indépendant, soit sous l'égide d'un organisme professionnel ayant passé contrat avec l'AFME. Enfin, les organismes professionnels passant contrat avec l'AFME après passage de tests, et cela pour chaque catégorie de bâtiments. Des moyens décentralisés d'assistance technique sont mis en place, permettant l'information, le perfectionnement de la formation et le soutien des diagnostiqueurs, ainsi que le suivi des opérations engagées. La réalisation d'un *minimum d'études* est évidemment exigée dans le contrat.

A ce jour, dix contrats nationaux ont été passés, avec : l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNFSA), Ratio-énergie, Bâti-énergie, les sociétés coopératives ouvrières de production, la Chambre des ingénieurs-conseils de France, la Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils (SYNTEC), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), l'Union nationale des techniciens de l'économie de la construction (UNTEC), les organismes de contrôle (COPREC) et LOGITHERM (*Noveleng, groupe CGE*).

Chaque contrat tient compte des caractéristiques spécifiques à chaque groupement professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de s'adresser soit directement à l'AFME, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris — (1) 765.20.00 —, soit à l'une des délégations régionales de l'Agence.

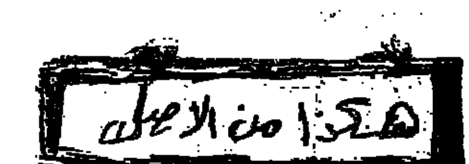
Subventionné et déductible

• *Vous avez procédé à la réalisation* d'un diagnostic thermique. Celui-ci a, bien entendu, été réalisé par un organisme, ou une entreprise, habilité à le faire. Vous prenez le texte du diagnostic, la facture l'accompagnant et vous vous rendez dans un des organismes-relais de l'AFME.

Supposons que le coût du diagnostic se soit élevé à 1 800 francs. La subvention qui va vous être accordée sera calculée à *partir de deux éléments* : un pourcentage valable dans tous les cas de figure (70% du total), et un plafond déterminé en fonction de la catégorie dont vous faites partie. Actuellement, ledit plafond est de 1 100 francs pour l'habitat individuel (votre catégorie). Les 70% de 1 800 francs représentant 1 260 francs — soit plus que le plafond de 1 100 francs —, vous ne toucherez pas 1 260 francs, mais le maximum prévu, c'est-à-dire 1 100 francs. Vous aurez donc payé : 1 800 — 1 100 = 700 francs.

Lors de votre prochaine déclaration de revenus, vous aurez droit à un crédit d'impôts qui réduira très sensiblement le coût final du diagnostic. Est-il utile de préciser que vous aurez tôt fait de récupérer sur les économies que vous allez réaliser l'intégralité de cette somme ?

• « *Maîtrise de l'énergie* » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger Pierre Borneau, AFME, 27 rue Louis-Vicat, 75015 Paris
• Rédaction et communication : Hugues Sibille
Maquette : Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet, 75006 Paris.
• Composition, montage, photogravure : [illegible] 14 rue Vauvenargues 75018 Paris



Société

ALERTE AUX DÉCIBELS

Le mal du bruit

Le Comité national d'action contre le bruit (CNAB), que préside M. Jean-Claude Delarue, réunit un congrès extraordinaire des victimes du bruit à Paris ce 22 octobre. Dans toute la panoplie des nuisances qui caractérisent notamment les civilisations urbaines, le bruit est certainement l'une des plus redoutables.

Le bruit nous environne. En ville, ce peut être le voisin du dessus, la radio d'en face ou, pire, le passage des camions, des trains ou des avions. A la campagne, que l'on range souvent hâtivement dans la catégorie des zones privilégiées, on connaît trop aujourd'hui le « miaulement » des tronçonneuses et les pétarades des tondeuses du dimanche. Nul n'est épargné.

Au palmarès des nuisances, le bruit est assurément numéro un. Chacun, dans sa vie quotidienne, est continuellement agressé par les décibels. Ceux des autres, bien entendu. Car, comme l'odeur, seul le bruit d'autrui nous importune. On supporte mieux la musique de son walkman, même poussée à plein volume, que la plus innocente chasse d'eau du voisin entendue dans un demi-sommeil. Mais ces « troubles de voisinage » (avant 22 heures) et le « tapage nocturne » (après 22 heures) ne mettent en jeu que les rapports humains, les aléas de la vie en commun. Ils peuvent susciter des drames — on l'a encore vu l'été dernier, à La Courneuve et ailleurs, — mais ils sont difficilement évitables si d'autres éléments s'en mêlent (chaleur, fatigue, racisme).

En revanche, bien des nuisances sonores pourraient être supprimées si l'on s'en donnait la peine — et les moyens. Des logements avec des murs qui soient des murs, des villes ou des villages qui ne soient pas des traversées de poids lourds, des engins de chantier réellement insonorisés, des aéroports qui ferment la nuit, c'est possible.

Lorsqu'il est arrivé au ministère de l'environnement, M. Michel Crépeau a décidé de mettre en place un Conseil national du bruit, réunissant à la fois les représentants d'activités potentiellement bruyantes, comme les transports ou les travaux publics, et les délégués d'associations luttant contre les nuisances sonores. Ce Conseil s'est encore réuni l'été dernier, sous la présidence de Mme Véronique Neiertz, député (P.S.) de Seine-Saint-Denis — le département le plus « pollué » de France en terme de nuisances. Le secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, Mme Huguette Bouchardeau, a signé une vingtaine de contrats antibruit avec des villes pilotes, elle a poursuivi la mise en place, dans chaque département, de fonctionnaires chargés du bruit, et elle annonce pour le début de l'an prochain une grande campagne audiovisuelle pour aider les victimes du bruit à se défendre.

Car, pour Mme Bouchardeau comme pour Mme Neiertz, *« tous les Français ne sont pas égaux devant le bruit »*. L'ouvrier qui, après le train et le métro (ou la Mobylette), travaille huit heures dans un atelier bruyant, mange dans une cantine transformée en concert de casseroles, et rentre enfin chez lui pour entendre la deuxième chaîne du voisin, lorsqu'il tente de suivre la première, est certainement plus à plaindre que l'habitant des beaux quartiers réveillé le matin par le passage des éboueurs ou les éclats de voix de sa concierge. Surtout, il est des lieux par définition plus bruyants que d'autres : près des gares, des autoroutes, des aéroports ou des usines. Et ce sont souvent les mêmes qui y habitent, faute de pouvoir payer un loyer dans une « zone résidentielle ».

On comprend dans ces conditions que Mme Neiertz voie dans la lutte antibruit *« une œuvre de salubrité publique et de justice sociale »*. Même si le bruit gêne tout le monde, même si certains y sont plus sensibles que d'autres, il est des victimes désignées pour les agressions par décibels, à commencer sur le lieu de travail. On peut être horripilé par les aboiements d'un chien dans la nuit, exaspéré par des séances répétées de *« son et lumière »* à sa fenêtre, voire agacé par le chant des cigales, les conséquences pour l'équilibre nerveux n'en sont pas *dramatiques*. En revanche, ceux qui, à longueur de journée, doivent endurer le fracas des emboutissages, du martelage, des rotatives ou des moteurs d'avion ont de bonnes raisons de se plaindre.

Cependant, les colloques, commissions et autres « monsieur bruit » ne changeront rien si l'intendance ne suit pas. La lutte contre le bruit coûte cher. Qu'il s'agisse d'isolation phonique des logements, de murs antibruit le long des autoroutes ou de compresseurs réellement insonores, le surcoût est important. Même une contrainte minime comme l'obligation, à partir du 1er octobre 1984, de fabriquer des cyclomoteurs à silencieux d'échappement indémontables, ennuie les constructeurs.

La lutte antibruit exige aussi un minimum de pédagogie. L'esprit *civique ne se décrète pas*. La discrétion, le savoir-vivre, les égards pour le voisinage, cela s'apprend. Une campagne audiovisuelle peut y aider, *si la famille* ou l'école n'ont pas su le faire. A défaut, il faudra protéger le citoyen avec les rigueurs de la loi. Et c'est là que surgissent les difficultés : on ne peut préserver quelqu'un du bruit sans gêner quelqu'un d'autre. Chacun se félicite de l'interdiction des tondeuses le dimanche, sauf le jour où il veut tondre ! Tout le monde applaudit à la déviation des poids lourds *extra muros*, sauf si la rocade traverse un paysage chéri depuis toujours. Ou un champ voisin de « son » pavillon. Au nom de la défense de l'emploi, on hésitera à fermer un atelier ou une usine trop bruyants...

Le silence ou, tout au moins, le calme étant des denrées rares, elles deviennent chères, donc difficilement accessibles aux petits budgets. *Il revient* aux pouvoirs publics de protéger ceux qui n'ont pas les moyens, par eux-mêmes, d'acheter ce silence. En priorité.

ROGER CANS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 185 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

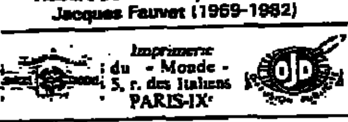
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

EXPOSITION

Colbert urbaniste

Une section de l'exposition qui lui est consacrée à l'hôtel de la Monnaie (1) nous rappelle que Colbert fut aussi un urbaniste avisé. Les Parisiens s'en souviennent-ils ?

Aménagement de la rive droite avec la naissance des grands boulevards (les cours), les portes Saint-Denis et Saint-Martin, le Louvre, et, pour la rive gauche, la fondation du collège des Quatre-Nations permettant *la réalisation des quais Conti et* Malaquais. Ce sont là quelques-unes des réussites de Colbert, qui disait : *« Paris étant la capitale du royaume et le séjour des rois, il est certain qu'elle donne le mouvement à tout le reste du royaume, que toutes les affaires du dedans commencent par elle... »*

Mais qu'a fait Paris pour Colbert et pour sa gloire ? Peu de chose, *puisqu'elle ne lui a dédié* qu'une petite rue du deuxième arrondissement, qu'il avait d'ailleurs fait percer lui-même en *1683 sur des terrains lui appartenant* au nord-est de l'hôtel Mazarin (notre actuelle Bibliothèque nationale). La rue Colbert, qui relie *la rue* Richelieu *à la rue* Vivienne, possède, il est vrai, quelques beaux restes, dont une fontaine et l'unique vestige de l'hôtel de Nevers.

C'est en 1826 que l'architecte Billaud construisit la galerie Colbert, un de ces jolis passages parisiens si fort à la mode sous *la* Restauration. Des pilastres de marbre, des boiseries en relief, une belle rotonde couverte par *une verrière, une colonne en* bronze supportant une sphère marquant l'heure, en firent rapidement un lieu agréable et recherché (*voir le Monde* du 20 février 1982).

Bien oubliée pendant longtemps, mutilée, cloisonnée, elle fut tout de même inscrite en 1974 dans son ensemble à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, qui avaient exigé que fussent *« obligatoirement conservées et restaurées les façades et les toitures des maisons et travées qui en faisaient partie »* et représentant surtout un des plus précieux témoignages de l'architecture urbaine de la Restauration.

Cela promis, juré et même réglé lorsque la Bibliothèque nationale acquit l'ensemble formé du coin de la *rue* Vivienne et de celle des Petits-Champs par la galerie Colbert et les maisons, pour y installer quelques services annexes et une salle d'exposition. Or, lors de la dernière séance du 4 octobre, les membres de la Commission du Vieux-Paris ont constaté avec stupeur, grâce à des photographies récentes, que la galerie Colbert n'était plus qu'un souvenir et que, en ses lieu et place, il ne subsistait qu'un terrain de démolition. Il paraît que l'architecte chargé du programme de cet ensemble et responsable de cette disparition aurait l'intention de reconstruire « à l'identique », c'est-à-dire d'en faire une espèce de pastiche d'autant moins convaincant qu'il est question de bâtir un étage supplémentaire dans la partie supérieure de la galerie en projet.

Après un tel désastre, on est en droit de se demander ce que sont devenus les décors qui devaient être conservés de deux boutiques ouvrant à la fois sur la galerie Colbert et sur la rue Vivienne. Il s'agit du « Menestrel », dont les boiseries de style Louis-Philippe étaient uniques à Paris, et de l'ensemble décoratif « Belle Epoque » qui meublait et ornait le restaurant du Grand-Colbert.

Enfin, au moment où le ministère de la culture consacre une si prestigieuse exposition à Colbert, n'est-il pas surprenant de penser que la galerie qui portait son nom, et dont la disparition est si désastreuse, appartenait à la Bibliothèque nationale, organisme relevant de ce même ministère ?

ANDRÉE JACOB.

(1) Hôtel de la Monnaie. Jusqu'au 30 novembre.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Parmi les expositions offertes aux regards des curieux, samedi au Nouveau Drouot, l'« importante collection de boules presse-papiers » présentée par Me Boisgirard et de Heeckeren est sans doute la plus attractive. *Ces boules de verre qui* enserrent des décors polychromes de fleurs et de mille fleurs de papillons et de bonbons passionnent de nombreux collectionneurs français et américains. Il ne faut pas confondre ces accessoires de bureau avec les « sulfures », qui sont une autre variété de boules comportant des inclusions, appelées ainsi « en raison du givrage argenté que subit le camée de porcelaine au moment de son incrustation dans le cristal encore chaud » (Dictionnaire illustré des antiquités et de la brocante. Larousse 1983). Les ventes auront lieu lundi à 11 h 15 pour les boules « pittoresques » et à *14 h 45* pour les « classiques du XIXe » (Baccarat, Clichy, Saint-Louis, etc.). Au programme des ventes du samedi : *images, dessins, estampes* consacrés au music-hall et au théâtre (les œuvres d'Erté sont en hausse, achetez les autres !) ; tapis, vins et alcools.

Bonnes ventes hors Paris dimanche 23 octobre : tableaux modernes (Léger, Renoir, Utrillo) à Enghien ; estampes à L'Isle-Adam ; art animalier à *Rambouillet* ; *Haute Époque* à Fontainebleau ; meubles divers à Dreux, Chartres (dont un curieux meuble d'apothicaire) et Versailles, *où l'Hôtel des Chevau-Légers* présente également une collection d'objets de vitrine et de curiosités.

Pour les chineurs, la brocante *flottante de la piscine Deligny offre* des meubles XIXe et XXe siècle à prix raisonnable : 850 F pour un fauteuil arts déco, 2 800 F pour un confortable « Voltaire » à roulettes, 3 200 F pour une bibliothèque tournante, 6 000 F pour un fauteuil et deux chaises Louis XV-Napoléon III, 11 500 F pour un secrétaire en acajou XIXe. Huitres fraîches et cochonailles campagnardes à déguster à bord ou à emporter.

GERSAINT.

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 OCTOBRE

« Exposition Colbert », 14 h 45, 11, quai Conti, Mme *Hulot*.

« Ponts et quais de Paris : Passy », 15 h, métro Passy, Mlle Oswald (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Souterrains du collèges des Bernardins », 15 h, église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Quartier Mouffetard », 15 h, façade de Saint-Etienne-du-Mont, Mme Hager.

« L'Egypte », 14 h 45, métro Louvre, Mme Hauller.

« Delacroix », 15 h, 6, place Furstenberg (Paris et son histoire).

MARDI 25 OCTOBRE

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux.

« Bibliothèque de l'Arsenal », 15 h, 1, rue de Sully, Mme Vermeersch (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Palais de Justice », 15 h 15, métro Cité, M Czarny.

« Ecole des Beaux-Arts », 15 h, 13, quai Malaquais, M. Jaslet.

« Musée du Pain », 15 h, métro Charenton-Ecoles, devant le Prisunic (Paris et son histoire).

« Atelier d'un restaurateur de cristal », 15 h, 84, quai de Jemmapes (*Tourisme culturel*).

CONFÉRENCES

LUNDI 24 OCTOBRE

14 h 45, 23, quai Conti, J. Lautman : « Les modes de vie dans les sociétés contemporaines » (Académie des sciences morales et politiques).

19 h, 62, rue Madame, O. Pottier : « L'Opéra selon Mozart » (Ecoutes musicales) (Arcus).

MARDI 25 OCTOBRE

14 h 30, 9 bis, avenue d'Iéna, O. Boucher : « Civilisations du Sahara, fresques du Tassali » (projections).

20 h 30, 33, place Maubert, Mme Moll : « Le métier de réalisateur cinématographique, le film documentaire, les problèmes de tournage en microfilm » (Association protestante de liaison universitaire).

PAR MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

Une équipe américaine crée de nouveaux virus qui permettraient de produire des vaccins polyvalents

Une équipe du centre de recherche du département « santé » de l'État de New-York vient de rendre publics les premiers succès qu'elle a obtenus en matière de manipulations génétiques réalisées sur des structures virales. Il s'agit de créer de nouveau virus hybrides et pathogènes, pouvant permettre la mise au point de vaccins protecteurs inédits, notamment contre l'herpès, l'hépatite virale ou la grippe. L'objectif de l'équipe américaine est révolutionnaire : créer en laboratoire de nouveaux virus qui pourraient à eux seuls, une fois « atténués », protéger contre plusieurs maladies.

Qu'est-ce qu'un vaccin ? Schématiquement une préparation qui assure une protection immunitaire contre une maladie infectieuse. Cette préparation est constituée des agents responsables de la maladie (rendus inoffensifs) ou d'un de leurs dérivés. C'est ainsi par exemple que le vaccin contre la grippe contient différents types de virus grippaux inactivés par une substance chimique. Si ces virus ont perdu une bonne part de leur pouvoir infectieux, ils ont en revanche conservé leur pouvoir antigénique. En d'autres termes, leurs présence dans l'organisme déclenche la production par celui-ci d'anticorps, substances qui le protègent un temps contre une éventuelle infection grippale.

A New-York, les docteurs Enzo Paoletti et Dennis Panicali ont cherché, à partir des techniques de manipulations génétiques, à intégrer au patrimoine héréditaire (génome) d'un virus donné les fractions de génome qui dirigent dans d'autres virus la synthèse de structures à l'origine de la réponse immunitaire. On crée de la sorte un virus hybride « monstrueux » dont le génome dirige à lui seul la synthèse de différents antigènes. En théorie, on pourrait aller jusqu'à imaginer la création d'un virus qui permettrait la fabrication d'un vaccin protecteur contre la quasi-totalité des maladies virales qui affectent l'espèce humaine...

Pour l'heure, l'équipe américaine a choisi de prendre comme support le virus de la vaccine, utilisé dans le vaccin contre la variole. Elle a intégré à ce virus des fragments de génome provenant de virus de l'hépatite B, de la grippe et de l'herpès. Selon les chercheurs, les essais ont déjà montré que le vaccin obtenu était efficace chez les animaux de laboratoire. Une période de deux ans serait encore nécessaire pour qu'on puisse envisager le passage à l'investigation clinique humaine.

Réduire le nombre des vaccins

Ces travaux sont notamment financés par le département « santé » de l'état de New-York et par le National Institute of Health. Les procédés techniques utilisés ont fait l'objet d'un dépôt de brevet. Selon certaines informations, d'autres équipes — non françaises — travaillent sur le même thème après avoir choisi comme support le virus de la varicelle.

De tels travaux pourraient être à l'origine d'une complète révolution en matière de vaccination. D'une part, de nouveaux vaccins pourraient être mis au point concernant par exemple l'herpès (1), d'autre part, la stratégie vaccinale actuelle pourrait être notablement simplifiée (réduction du nombre et de la fréquence des injections des vaccins). D'où un intérêt considérable pour les pays du tiers-monde. Selon les chercheurs américains, ce type de recherches devrait permettre la mise au point de produits à la fois efficaces et inoffensifs, peu coûteux et polyvalents. Ils envisagent d'ores et déjà, au-delà de l'application virale, le passage à des vaccins antibactériens et antiparasitaires.

On en est encore aux travaux préliminaires. Des travaux qui, d'ores et déjà, relancent le débat sur la sécurité des travaux de manipulations génétiques. Il faudra démontrer que manipuler de la sorte les structures virales pathogènes et créer de nouvelles souches proches du virus de la variole ne présentent aucun risque pour l'homme.

JEAN-YVES NAU.

(1) En collabroration avec une équipe américaine de l'université de Chicago (professeur Bernard Roizman), l'institut Mérieux met actuellement au point un vaccin antiherpès humain à partir des techniques des manipulations génétiques (*le Monde* du 21 janvier).

Travaux sur la sclérose en plaques

Le prochain numéro de la revue scientifique *Cell* publiera le travail d'une équipe du California Institute of Technology : celle-ci annonce avoir isolé chez l'animal un gène en rapport avec diverses maladies nerveuses, parmi lesquelles la sclérose en plaques.

Les chercheurs, dirigés par les docteurs Leroy Hood et Stanley Prusiner (université de Californie),ont travaillé sur des lignées de souris atteintes d'une affection en certains points comparable à la sclérose en plaques. Cette maladie grave, spécifiquement humaine, est caractérisée par une altération diffuse de la structure de la myéline, composant des fibres nerveuses du cerveau et de la moelle épinière (1). C'est précisément le gène qui dirige la synthèse de l'un des principaux constituants de la myéline (protéine de base de la myéline ou P.B.M.) que les chercheurs annoncent avoir isolé et dientifié. Un objectif que visaient déjà plusieurs équipes à travers le monde.

Rien ne permet de dire qu'il s'agit là d'un résultat qui aura rapidement des prolongements thérapeutiques. Néanmoins, tant pour les auteurs américains que pour les spécialistes français que nous avons interrogés, il s'agit bien d'un résultat qui ouvre une nouvelle et intéressante voie de recherche dans une affection qui demeure, plus d'un siècle après sa première description, toujours aussi mystérieuse.

Ces résultats sont d'autant plus prometteurs que selon certaines informations — non confirmées — le gène humain de la B.P.M. aurait aussi été isolé. Les docteurs Hood et Prusiner annoncent qu'ils vont bientôt se consacrer à l'étude du matériel génétique des malades souffrant de la sclérose en plaques pour déterminer s'ils présentent une anomalie génétique.

J.-Y. N.

(1) La myéline est une substance qui entoure et « isole » les cellules nerveuses. Sa présence permet la bonne conduction de l'influx nerveux. L'altération de sa structure dans la sclérose en plaques perturbe gravement cette conduction. Ce sont ses atteintes qui sont à l'origine des sévères handicaps dont souffrent les malades.

AU SYNODE DE ROME

Une majorité d'évêques souhaitent le développement des célébrations pénitentielles collectives

Les deux cent dix participants au synode réuni à Rome depuis le 29 septembre pour discuter de « la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise » sont entrés dans la troisième phase de leur travail. Après avoir livré à la discussion générale les expériences, les témoignages et les problèmes de l'Eglise catholique dans la centaine de pays représentés (cent soixante-dix interventions orales et cinquante-quatre rapports écrits), puis débattu de ces questions dans les douze groupes linguistiques, les évêques doivent maintenant formuler les propositions finales qui seront votées à la fin de leurs travaux.

De notre envoyé spécial

Rome. — Jusqu'à présent, les interventions au synode ont suivi deux orientations divergentes. Les unes, centrées sur la notion de réconciliation au sens large, ont embrassé les grands problèmes de l'heure : la faim dans le monde, la guerre et la paix, la justice sociale, la discrimination raciale ou sexuelle, le rapprochement entre chrétiens de différentes confessions... Les autres, qui prennent comme thème le sacrement de pénitence à l'intérieur de l'Eglise catholique, ont examiné la désaffection à l'égard de la confession, la perte du sens du péché ainsi que les réformes nécessaires pour rendre ce sacrement plus attrayant aux croyants. Ne faudrait-il pas, a-t-on suggéré, revoir la notion de péché véniel et mortel et examiner l'idée de péché social ?

Les membres de la délégation française se sont partagés entre les deux tendances. Le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a fait une intervention remarquée sur la nécessité d'une réconciliation avec le peuple juif qui doit être *« le premier bénéficiaire de la double mission de réconciliaton et de pénitence de l'Eglise dans une démarche proprement religieuse, du fait du lien original qui unit judaïsme et christianisme »*, et Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a dénoncé *« le scandale de la course aux armements et de la nature de ces armements »*, en invitant ses ouailles à une journée pénitentielle de jeûne accompagné de prières pour la paix du monde au cours du mois d'octobre.

Mgr François Favreau, évêque de Nanterre, en revanche, a demandé que *« des religieux non prêtres, des religieuses ou des laïcs puissent être investis d'une charge ecclésiale pour un accueil multiforme »* dans des rassemblements pénitentiels en dehors de la confession, et il a évoqué le drame des divorcés remariés. *« Nous devons à la vérité de dire que la demande d'une possibilité de réconciliation pour les divorcés remariés continue de se faire entendre*, a-t-il déclaré. *Lorsqu'il y a eu divorce et remariage, il n'y a pas de retour en arrière possible. Mais comment exercer à l'égard de ces frères une pastorale de miséricorde ? »* Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, enfin, a établi un lien entre la crise de civilisation et celle de la confession quand il a dit : *« Nous sommes entrés dans un temps d'extrême violence qui culmine dans la menace d'une autodestruction de l'humanité : les hommes doutent qu'un acte personnel puisse conjurer de telles forces collectives. Quel courage ne faudrait-il pas aux chrétiens pour croire à une efficacité quelconque de l'aveu personnel d'un manquement au respect de la vie que Dieu leur demande ? »*

Un message du monde

Le cardinal Carlo Martini, archevêque de Milan et rapporteur du synode, a eu la lourde tâche de réaliser la synthèse de ce foisonnement d'idées et de proposer une série de questions pour relancer la discussion dans les groupes linguistiques. Les rapports présentés par ceux-ci à l'assemblée montrent qu'on y a surtout examiné les modalités du sacrement de pénitence. Tous les groupes sans exception ont discuté de l'opportunité de maintenir, voire d'élargir, la pratique des célébrations pénitentielles collectives avec absolution générale.

Contre toute attente, une majorité de groupes (sept) a souhaité un élargissement de cette pratique, surtout dans les jeunes églises, ainsi que son *« approfondissement théologique »*, alors qu'une minorité de groupes (quatre) était pour le *statu quo* tel qu'il est défini dans le nouveau code de droit canon. Un seul groupe enfin, composé surtout de membres de la curie, a insisté sur le besoin d'*« éliminer les abus »* qui existent dans ce domaine. Jean-Paul II assiste à toutes les séances et écoute attentivement sans intervenir et sans prendre de notes.

Une question de procédure n'a pas encore été tranchée : quelle forme prendra le document final du synode ? Un court message adressé au monde, une série de propositions adressées au pape en vue d'un document rédigé par lui ultérieurement, ou un document plus consistant élaboré par les évêques ? Lors du dernier synode de 1980 consacré à la famille, les évêques avaient, sans les rendre publiques, remis leurs propositions au pape, qui s'en était inspiré pour son exhortation apostolique *Familiaris Consortio* publiée un an plus tard. Or certains évêques avaient estimé alors que plusieurs propositions formulées par le synode ne se trouvaient pas dans le document pontifical.

C'est pourquoi, cette fois, le synode a reçu l'assurance, par la bouche de son secrétaire général, que son document final serait rendu public. Restent les modalités. Les membres du synode ont voté à la quasi-unanimité en faveur de la rédaction de propositions qui serviront de base à un document mis en forme par une commission élue par l'assemblée synodale avant d'être ratifié par le pape. Mais on ne sait toujours pas si les propositions elles-mêmes seront publiées...

D'autre part, l'assemblée a accepté le principe d'adresser un message au monde, dont la rédaction sera confiée à une commission de cinq membres : le cardinal Paul Zoungrana, archevêque de Ouagadougou (Haute-Volta) pour l'Afrique ; le cardinal Paolo Arns, archevêque de Sao-Paulo (Brésil) pour l'Amérique latine ; Mgr John Roach, archevêque de Saint-Paul et Minneapolis (Etats-Unis) pour l'Amérique du Nord ; le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille (Philippines) pour l'Océanie et le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster (Grande-Bretagne) pour l'Europe.

ALAIN WOODROW.

NEW-YORK

Le petit monde déroutant de l'ONU

Pour la première fois, Moscou et ses alliés se sont joints, jeudi, à l'Iran et à ceux des Arabes qui exigent l'expulsion d'Israël de l'Assemblée générale de l'ONU. Motion repoussée. Si elle venait à être adoptée un jour, les Américains, principaux bailleurs de fonds et pays hôte, couperaient les vivres à l'organisation. Mais on ne déracinera pas facilement l'arbre à palabres où nichent douillettement tant d'oiseaux...

De notre correspondante

New-York. – Comme chaque année, la mi-septembre a ramené à New-York la cohorte des participants à l'Assemblée générale ordinaire annuelle des Nations unies. Tel est le titre – quelque peu pompeux – du débat qui permet aux cent cinquante-huit délégations des pays membres de s'exprimer sur l'état du monde en général et de leurs affaires en particulier.

Le débat général se termine le plus souvent à la mi-décembre, juste à temps pour que les délégués puissent passer en famille les fêtes de fin d'année. Tradition sacrée dans la communauté diplomatique internationale, non chrétiens compris.

Une mer d'hypocrisie

Le nombre des membres étant passé, depuis la création de l'organisation, de cinquante et un à cent cinquante-huit, il ne faut pas moins de trois semaines de discours pour entendre le point de vue de toutes les délégations. A raison de quatre ou cinq orateurs, en moyenne, par demi-journée, ce serait un travail d'attention herculéen pour les assistants, si les effectifs grossis des délégations ne permettaient une rotation rapide des auditeurs dans l'hémicycle. Au demeurant, et malgré les objectifs démocratiques de l'ONU, l'inégalité est de règle : le pape, M. Fidel Castro, le président des États-Unis, sont sûrs de *« faire un tabac »*, quel que soit le contenu de leurs exhortations. Mais, lorsque les ténors ont fini de parler et que le tour est venu des seigneurs de moindre importance, il arrive que l'hémicycle soit pathétiquement vide.

Heureusement, les couloirs restent actifs. Le plus intéressant de ces « couloirs » est, en fait, le *« delegates lounge »* : le salon des délégués, avec vue imprenable sur l'East River, le pont de Queens et la roseraie onusienne. C'est là, entre une tapisserie chinoise de la Grande Muraille en style « pop » et une nouvelle et terrifiante peinture colombienne agrémentée de deux condors géants sur fond de jungle aux couleurs agressives, que se nouent et se dénouent les intrigues politiques et, dit-on, sentimentales.

Le plus déroutant des mystères onusiens, pour les non-initiés, est l'absence quasi systématique des questions les plus brûlantes du débat public : à l'automne de 1982, lorsque, chaque jour, le monde s'attendait à apprendre que les troupes soviétiques étaient entrées à Varsovie, pas un mot n'a évoqué, à l'Assemblée de New-York, le drame qui se jouait en Pologne.

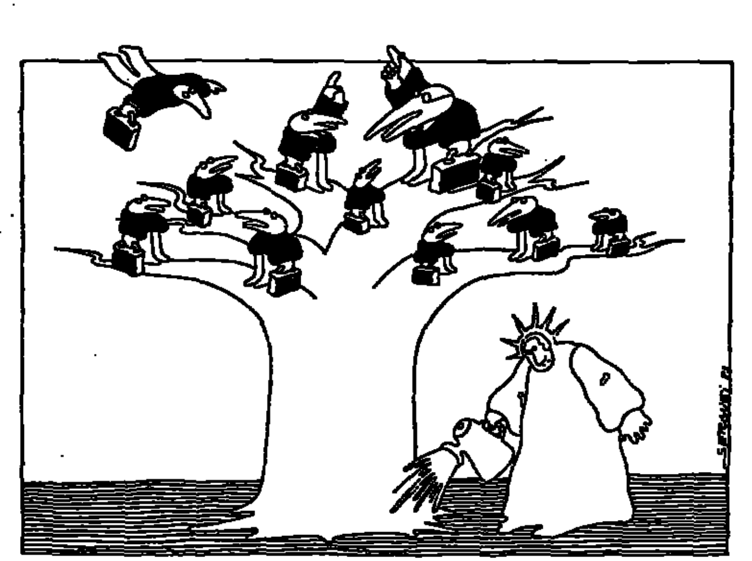
La guerre entre l'Irak et l'Iran, qui a fait, depuis trois ans, des centaines de milliers de morts, n'a jamais été l'objet d'un débat qui aurait fait voler en éclats l'un des mythes les mieux préservés de l'onusie : l'unité arabe. Depuis trois ans, M. Olof Palme, redevenu, entre-temps, premier ministre de Suède, est supposé activer la négociation en faisant la navette entre Bagdad et Téhéran.

Les questions qui peuvent mettre l'un des deux grands dans l'embarras sont discrètement enterrées : l'intervention soviétique en Afghanistan, le jeu, pour le moins douteux, de l'administration Reagan en Amérique centrale, font régulièrement l'objet de discours furibonds *ex cathedra*. Et, au pis, de résolutions chèvre-choux au Conseil de sécurité. Les deux sujets préférés de l'ONU, l'apartheid en Afrique du Sud et l'occupation des territoires par Israël, viennent, eux, périodiquement sur le tapis pour d'interminables débats, suivis de projets de représailles féroces jamais matérialisés. Personne n'évoque les raisons politiques et économiques profondes, les alliances de fait, les intérêts inavoués mais convergents qui mettent à l'abri des vrais ennuis le gouvernement de Pretoria comme celui de Jérusalem.

Le siège du Cambodge est toujours occupé par le représentant de Pol-Pot, malgré le scandale que la conduite des Khmers rouges a provoqué dans une Assemblée pourtant cynique : chacun sait que les Occidentaux ne voteront pas pour le prosoviétique, pro-vietnamien, M. Heng Samrin. Argument officiel : l'ONU ne saurait soutenir qu'un régime *« légitime »*. Ce qui ne trompe personne, mais sauve les principes.

Parfois, pourtant, cette mer d'hypocrisie est secouée de réactions qui prennent les observateurs à contre-pied : jamais les Soviétiques n'auraient imaginé le scandale qu'allait provoquer leur intervention en Afghanistan auprès des délégués du tiers-monde, surtout musulman. Les révolutionnaires iraniens ont été bien étonnés de découvrir que la prise d'otages des Américains de l'ambassade avait horrifié tout ce monde de diplomates, progressistes ou non, inquiets de voir leur immunité soudain remise en question. Au moment du conflit des Malouines, les Argentins ne s'attendaient certes pas à se voir clouer au pilori par des représentants des Pays Caraïbes, volant, en anglais d'Oxford, au secours de « leur » reine.

Il y a des sessions *« chaudes »*, des sessions ternes et des sessions où il ne se passe vraiment rien. La session d'automne 1979 avait été pleine de bruit et de fureur, retentissant des tumultes de l'Iran, de l'Afghanistan et du Cambodge. Mais, depuis trois ans, le « débat général » se traîne avant d'expirer, à la satisfaction de tous, les premiers jours de décembre. Le refus de l'administration américaine de jouer le jeu en est partiellement responsable.



Dessin de SERGUEI

L'administration Carter prenait position sur tous les sujets en cours. Son premier représentant, M. Andrew Young, devenu, depuis, maire d'Atlanta, avant d'être accusé de partialité à l'égard du tiers-monde en général et de la cause palestinienne en particulier, avait joué un rôle très actif dans l'organisation. Son successeur, M. Donald McHenry, diplomate de carrière, avait des positions plus nuancées, mais aussi affirmées qu'informées. Mme Kirkpatrick, l'ambassadeur actuel, reflétant l'attitude de son gouvernement, se manifeste surtout par une hostilité quasi systématique à l'organisation internationale. Elle a exprimé ses positions dès son entrée en fonctions, au printemps 1981, et n'en a pratiquement pas changé : les Nations unies sont une organisation manipulée par l'Union soviétique au profit du tiers-monde et affligée d'un anti-américanisme primaire. Doctrinaire, doctorale et volontiers abrupte, Mme Kirkpatrick ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, le dialogue.

Les Soviétiques, qui n'avaient guère besoin d'être encouragés dans cette voie, s'y sentent à l'aise, et les débats ont repris un cours de style guerre froide, ils font voler au-dessus des têtes des échanges d'insultes planétaires auxquelles la destruction du Boeing coréen a fourni des armes de choix.

C'est ainsi qu'a été relancé, cet automne, un vieux débat que les habitués avaient pris l'habitude de considérer comme « ringard » et sans importance : 1) Les États-Unis doivent-ils vraiment continuer à payer le quart du budget d'une organisation qui ne semble exister que pour les insulter ? 2) New-York doit-il continuer à abriter cette excroissance vénéneuse du « péril rouge » ? Question subsidiaire, et nouvelle, celle-là : pourquoi ne pas faire passer à l'ONU six mois à New-York et six mois à Moscou ?

Suggestion qui a fait rire beaucoup de monde, mais pas les Soviétiques.

En fait, le président Reagan s'est hâté de rassurer les onusiens : dans son discours de 26 septembre devant l'Assemblée générale, il a déclaré que les Américains restaient persuadés de l'utilité de l'Organisation internationale et paieraient en somme, comme prévu et malgré la dernière crise de nerfs du Sénat, les 187 millions de dollars de leur quote-part pour cette année.

« Utile », l'ONU ? Poser la question s'expose à faire grincer bien des dents. Il est vrai que, si certain nombre d'agences spécialisées - UNICEF, O.M.S., Haut Commissariat aux réfugiés, etc. – sont au-dessus de tout soupcon, les trente-neuf étages de la *maison de verre* de New-York – sans compter ses annexes – abritent une bureaucratie galopante qui semble se multiplier par scissiparité. Sa seule justification paraît être la production de tonnes de papier dans les six langues officielles et la fourniture d'un cocon de vie douillet à quelque six mille employés du secrétariat qui, s'ils ne sont pas tous somptueusement payés, jouissent d'avantages en nature appréciables, et, surtout, d'*une sécurité d'emploi en béton* armé.

Un havre de grâce pour diplomates

Les fonctionnaires américains ont découvert avec fureur que leurs homologues onusiens sont, en général, mieux payés qu'eux, sont exemptés, dans les restaurants et les magasins, de la taxe locale de 8,25 %, ont des *pensions ou des retraites supérieures* d'un tiers aux leurs et bénéficient de six semaines de congés payés. Trente membres du secrétariat de l'ONU gagnent plus de 100 000 dollars par an. Le secrétaire général a un salaire annuel de 164 000 dollars, plus 22 500 dollars de frais de représentation et un logement somptueux et gratuit. Le président des États-Unis est le seul « fonctionnaire » américain mieux payé...

La municipalité de New-York tonne périodiquement contre les « frais » que lui occasionne l'ONU : 14 millions de dollars chaque année *de manque à gagner en impôts* divers épargnés aux diplomates, plus – c'est le pire – un million de dollars en contraventions pour stationnement interdit non payées. Il paraît que c'est la mission soviétique qui totalise le plus de contraventions impayées : plus de deux mille par an.

Le maire de New-York a cependant admis l'année dernière que les fonctionnaires onusiens, les diplomates et leurs familles – en tout quelque trente-cinq mille personnes – rapportent, bon an mal an, *700 millions de dollars à la ville.* Expulser l'ONU de New-York ferait immédiatement courir à la faillite d'innombrables hôtels, restaurants, théâtres et magasins de luxe chéris des délégués. Et surtout plongerait dans le marasme la promotion immobilière, qui trouve parmi eux une clientèle preneuse d'appartements a 4 000 ou 5 000 dollars par mois.

Dans le domaine politique, si l'ONU a perdu le lustre qu'elle a connu au moment où ses troupes rétablissaient l'ordre en Corée et au Congo belge, elle reste un havre de grâce pour les diplomates en rupture de ban : pendant les deux premières années de la révolution iranienne, Téhéran est resté représenté à peu près par la même équipe que du temps du chah. Le ministre conseiller avait simplement adopté un *« profil plus bas »*. Pour tout dire, on ne le voyait plus dans les couloirs. Il n'est jamais rentré au pays et coule des jours heureux, dit-on, ayant trouvé un « job » confortable et sûr dans une antenne onusienne en Amérique latine. Pendant tout le règne d'Amin Dada, la délégation ougandaise est restée la même, à l'abri des turbulences de Kampala.

L'ONU offre ainsi, à l'occasion, de flagrants et tristes exemples de « fuite des cerveaux » : nombre de brillants et jeunes diplomates du tiers-monde ayant renoncé à faire carrière dans des pays où le talent, surtout occidentalisé, présente un grave danger illustrent les débats de l'Organisation. Ils sont, pour la plupart, perdus à jamais pour leur terre natale. L'Europe de l'Est a aussi fourni son contingent de diplomates devenus, plus confortablement, fonctionnaires internationaux.

Brouillonne, paperassière, logomachique, la tour de l'East River est trop facile à tourner en ridicule. Mais, comme aime à le répéter l'un des hommes-clés de la maison, M. Brian Urquhart, un de ces Anglais humoristes qui font les meilleurs diplomates et qui est, entre autres choses, l'un des principaux responsables des « casques bleus » : *« les Nations unies sont le seul forum mondial offert aux grandes puissances nucléaires »*. Même si l'on trouve qu'un « forum » est peu de chose au regard du risque de faire sauter la planète, il a, au moins, le mérite d'exister.

NICOLE BERNHEIM.

IRAK

Des bijoux pour gagner la guerre

Trois ans de guerre avec l'Iran ont coûté à l'Irak, outre les pertes humaines estimées à plusieurs dizaines de milliers de morts, un énorme manque à gagner pétrolier. Comme naguère le Duce, le président Saddam Hussein demande aux citoyens et, plus encore, aux citoyennes de faire don de leurs bijoux d'or à la patrie.

De notre envoyé spécial

Bagdad. – Hier c'était une délégation d'habitants de Bassora, la métropole méridionale, demain ce seront des gens du Nouveau-Bagdag ou de Zoubaïda, faubourgs de la capitale. Aujourd'hui ils sont venus par cars entiers de la province de Ninive, à quelque 400 kilomètres au nord de Bagdad : chefs de village avec leurs fils en uniforme de conscrit, paysannes musulmanes ensevelies dans leur voile noir, Chaldéennes et Assyriennes avec leurs petites croix, Kurdes en pantalons bouffants et sans leurs épouses, négociants de Mossoul encravatés avec Madame, sanglée dans un tailleur strict, et toute leur progéniture ébahie et endimanchée.

L'administration les a tous logés à ses frais dans un hôtel du centre-ville. De bon matin, on les a amenés au palais présidentiel. Ils attendent sagement, impressionnés par l'immense salle d'apparat toute miroitante de dorures, de marbres et de cristalleries que les Hachémites d'Irak achevèrent en 1958, l'année de leur chute.

Alliances des vieux couples, bracelets patinés par toute une vie de femme, parures compliquées des jeunes mariées, grosses chevalières levantines et aussi dents en or, sautoirs brisés, monnaies usées des anciens souverains britanniques. Ils ont donné tout cela à l'Etat *« pour l'effort de guerre »*. Un peu comme en France en 1915, où les Français répondirent à la *« campagne de l'or »* d'Alexandre Ribot, ministre des finances, surtout comme en Italie, en 1935, où Mussolini organisa, au moment de la guerre d'Ethiopie, une spectaculaire Journée des alliances, qui rapporta au Trésor des monceaux d'objets en or dans un déferlement d'exhortations nationalistes où la reine Hélène et l'écrivain Gabriele D'Annunzio se distinguèrent particulièrement.

En Irak, c'est le Baas, le parti de la Résurrection arabe au pouvoir depuis 1968, qui, cette année, a eu l'idée de cette collecte pour que *« chaque citoyen se sente personnellement partie prenante dans la lutte collective contre l'ennemi perse »*. Au tribut du sang – déjà payé depuis le début de la guerre contre l'Iran en septembre 1980 – on a donc ajouté celui de l'or. Au terme de quatre mois de campagne, de 50 à 100 tonnes de métal précieux auraient été ramassées, soit l'équivalent de 800 millions à 1,5 milliard de francs. Ce n'est pas terminé, les dirigeants irakiens sachant que, au cours des seules vingt dernières années, quelque 500 tonnes d'or ont été importées par leur pays, qui n'en produit pas, pour la seule consommation privée. Afin de remercier les donateurs et d'encourager les citoyens qui n'ont pas encore *« rempli leur devoir patriotique »*, le président Hussein reçoit en visite, désormais quatre fois par semaine, des fournées de *« compatriotes exemplaires »*.

Après s'être fait longtemps désiré, il apparaît enfin au seuil du salon d'honneur, en uniforme militaire (civil, il est chef des armées), saluant de la main, sourire dents-blanches, moustaches lustrées, des éclairs de satisfaction dans l'œil ; les deux cents ou trois cents personnes conviées, levées d'un bond comme un seul homme dès qu'un aboyeur a lancé : *« M. le président de la République Saddam Hussein, le chef »*, applaudissent en cadence et sans désemparer, à la manière des congressistes dans les Etats communistes.

Les Déroulède du Tigre

Un officier de la suite présidentielle esquisse un léger signe, et les crépitements sont coupés net. Saddam serre alors la main de chaque homme, pose sa propre main sur la tête des femmes, presse les adolescents sur sa poitrine et embrasse les moins de dix ans. Quelques chefs de famille paraissent trop émus pour articuler un mot, d'autres au contraire tonitruent des protestations de fidélité ou des souhaits de longue vie, certains se risquant dans des exordes poétiques du genre : *« J'aimerais que mon sang soit de l'or pour pouvoir te le donner jusqu'à la dernière goutte ! »*

Ce n'est rien encore par rapport à la suite. Une fois le président assis entre deux drapeaux, il laisse tomber, comme à chaque cérémonie de ce type : *« J'ai entendu dire que certains avaient des poèmes à me réciter... »*. Défilent alors devant le micro, dans une atmosphère à la « Dimanche-Martin », les Déroulède du Tigre, les Minou Drouet de l'Euphrate, écrivains administratifs ou fillettes patriotardes en treillis camouflé qui doivent faire sourire dans leurs tombes Abou-Naouas et les autres grands poètes, Dieu merci, toujours populaires en Mésopotamie, du califat abbasside de Bagdad (du huitième au treizième siècle) ! Enfin s'éteignent les derniers vers où *chahid* (martyr) rime inlassablement avec *bilad* (pays), et les applaudissements cadencés reprennent. Le président retourne à son bureau, martialement suivi des officiers de son entourage qui n'ont pas encore fait don au Trésor public de la broche à l'effigie de Saddam épinglée sur leur vareuse...

On a déjà dit et redit que le peuple irakien assume la guerre avec courage. Il souhaitait d'autant moins voir ses dirigeants la déclarer – ceux-ci s'en repentent d'ailleurs amèrement aujourd'hui – qu'elle est survenue au moment où la richesse pétrolière commençait à bénéficier à la nation. Voilà qu'on ponctionne maintenant jusqu'au bas de laine de ce peuple éprouvé ! Dès lors, comment faire la part de la spontanéité et de la contrainte dans un pays où la surveillance a atteint le stade de l'indicible ? On dit à Bagdad que les habitants de la capitale ont dû être plus « incités » à se montrer généreux que ceux des provinces. En quoi peuvent consister ces « incitations » ? *« Oh ! un simple coup de fil d'une autorité : « Il paraît que tu n'as pas encore accompli ton devoir à propos de l'or ? »* Et l'interlocuteur n'a plus qu'à s'exécuter.

En province, où l'on se connaît mieux, l'émulation a dû incontestablement jouer. Un notable bédouin du Sud, apparenté à la grande tribu des Chammars, confiera fièrement à l'un de ses amis étrangers : *« Nous avons donné 5 kilos d'or, 2 kilos de plus que le clan d'à côté ! »* Et ainsi de suite. Les femmes, les citadines surtout, chez lesquelles le président, bel homme à la quarantaine avantageuse et au parler charmeur, paraît jouir d'une réelle popularité, ont de toute évidence eu un rôle déterminant dans le ramassage des bijoux : *« Saddam nous protège, nous lui devons bien cela ! Il est notre chevalier ! »*

Un idéal laïque

L'organisation féminine du Baas irakien passe pour l'un des rares mouvements de femmes arabes ayant quelque influence. Au plus fort de la guerre avec l'Iran, en 1982, le neuvième congrès du Baas ne craignit pas – nouveau et double défi à l'Iran islamique – de faire figurer la laïcité et l'émancipation de la femme au premier rang de ses objectifs. Sur ce dernier point, on ne peut pas dire que des progrès tangibles aient été enregistrés – sauf en matière de divorce, procédure qui tend à remplacer la répudiation – tant la résistance masculine est forte. L'Irakienne continue donc *de jure* de valoir la moitié d'un Irakien, mais tout un climat réprouvant cette situation discriminatoire s'est insensiblement instauré, fait d'une sorte de complicité, d'autant plus forte qu'inavouée, entre les femmes et le régime.

Nul doute que les nombreux bracelets parvenus au Baas lui ont été, en général, remis plus volontiers que les chevalières. Mais quel sera le poids de tout cet or dans ce que les diplomates en poste au Proche-Orient ont de longue date baptisé *« la guerre la plus stupide du siècle »* ?

A l'heure de la mode islamiste, l'Irak est le seul Etat arabo-musulman à afficher un idéal laïque – avec la Syrie baasiste, voisine, et pour l'heure, ennemie.

La laïcité en Irak signifie d'abord, au sein de populations toutes plus confites en dévotion les unes que les autres et très attachées à leurs différents statuts personnels, en général inspirés de livres saints, l'égalité de traitement. Dans cet esprit, la presse bagdadoise un jour brosse un portrait flatteur des *yazidis*, longtemps dénigrés sous l'appellation approximative de *« sectateurs d'Iblis »* (le Diable, en arabe), un autre jour se scandalise que les prisonniers irakiens chrétiens en Iran soient privés de la messe. M. Tarek Aziz, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères, est, en dehors du Liban, le seul responsable chrétien disposant actuellement d'une influence certaine dans la vie politique intérieure d'un Etat arabe. Cela seul constitue déjà en soi un événement.

Cependant, aux niveaux plus ordinaires, pour les non-musulmans comme pour les femmes, le processus vers l'égalité n'en est encore qu'à ses prémices : dans les écoles irakiennes, il suffit d'un seul élève musulman dans une classe pour qu'y soit institué un cours d'éducation islamique, mais il faut 50 % de chrétiens pour que l'on y crée un cours de catéchisme... Quant à l'adulte non musulman qui passe devant la grande mosquée chiite de Kazimeïn dont les quatre splendides dômes d'or – un or qu'aucune collecte n'oserait disputer à la divinité – étincellent au-dessus d'une des banlieues les plus populeuses de Bagdad, il doit se dire que la laïcité aura commencé à vraiment entrer dans les mœurs lorsque aura disparu l'écriteau bilingue arabe-anglais placardé aux portes du sanctuaire : *« Interdit aux non-musulmans »*...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'EUROPE ENTRE LES MISSILES

Qu'ils soient neutres ou liés par des traités à l'U.R.S.S., qu'ils soient prêts à accueillir des missiles ou qu'ils se tiennent prudemment à l'écart, tous les pays européens se sentent, à un titre ou à un autre, concernés par les Pershing-2 et les missiles de croisière américains dont le déploiement commencera à la fin de l'année, à moins d'un miracle à Genève. (Mais personne ne croit plus guère à la possibilité d'un accord qui rendrait caduque la double décision prise par l'OTAN en décembre 1979.)

Les Pays-Bas, qui n'ont jamais été enthousiastes, hésitent; la Belgique attend 1985 pour se décider, en espérant que, d'ici là, l'implantation sur son territoire sera devenue inutile; l'Italie, qui a été la première à accepter, pour que les Allemands ne disent pas non, et la Grande-Bretagne conservatrice se défendent d'avoir des arrière-pensées.

Au centre de la bataille des euromissiles, la République fédérale subit une double pression, intérieure – de la part d'un mouvement pacifiste plus entreprenant que partout ailleurs – et extérieure – de la part de l'Union soviétique et de la R.D.A.

La France socialiste – dont la position dans ce débat fera l'objet d'un autre dossier – encourage ses alliés à rester fermes sur la double décision, tandis que la Grèce socialiste prêche pour une prolongation des négociations avant toute implantation de fusées américaines.

Toute l'Europe espère cependant que l'arrivée des premiers missiles ne signifiera pas la fin des négociations.

Les Soviétiques, qui ont déjà 243 SS-20 braqués sur la partie occidentale du Vieux Continent, n'auraient rien à perdre à continuer les pourparlers. – D. V.

Allemagne fédérale : un test de fidélité à l'alliance

De notre correspondant

Bonn. – En cas d'échec des conversations américano-soviétiques de Genève, les forces américaines en Allemagne verront leur potentiel nucléaire renforcé de fusées à moyenne portée. Elles seraient dotées de cent huit fusées du type Pershing-2 et de quatre-vingt-seize missiles de croisière. Les Pershing-2 sont destinées aux bases américaines du Bade-Wurtemberg, tandis que les missiles de croisière seront implantés dans le massif de l'Eifel, sur la rive gauche du Rhin. Une première livraison de dix-huit Pershing-2 aurait lieu en décembre.

En revanche, les missiles de croisière ne seraient pas mis en place avant le printemps 1986. Les forces américaines auraient déjà commencé à aménager les sites des nouvelles fusées.

Les sociaux-démocrates font machine en arrière

Le gouvernement de M. Helmut Schmidt, comme celui de son successeur, M. Helmut Kohl, s'était engagé à faire appliquer la double décision de l'OTAN du 12 décembre 1979. Afin d'actualiser cet engagement, le chancelier Kohl *fera le 21 novembre* au Bundestag une déclaration gouvernementale, qui sera suivie d'un débat et très probablement d'un vote.

Les partis de la présente coalition au pouvoir composée de démocrates-chrétiens (C.D.U.), de chrétiens sociaux bavarois (C.S.U.) et de libéraux (F.D.P.), se sont prononcés sans réserve pour les euromissiles américains. M. Kohl l'a confirmé lors de sa visite à Washington, et le président de la République, M. Karl Carstens, qui vient d'effectuer un voyage de douze jours aux Etats-Unis, a parlé dans le même sens à la Maison Blanche. Celle-ci a d'ailleurs fait de l'assentiment de Bonn au déploiement un test de fidélité allemande à l'alliance atlantique.

Les sociaux-démocrates, qui, jusqu'alors, à tous leurs congrès annuels, avaient soutenu la double résolution de l'OTAN, adoptée à la demande de M. Schmidt, ont fait machine en arrière. Les instances locales qui se sont réunies ces derniers mois ont toutes, à une exception près, déclaré leur opposition catégorique à l'armement nucléaire américain. Un congrès extraordinaire, qui se tiendra à Cologne les 18 et 19 novembre, définira la position définitive du S.P.D. sur ce sujet. Il ne fait aucun doute qu'il rejettera majoritairement l'installation des fusées. Les objections qui leur seront opposées varieront avec les orateurs. Il n'y a pas encore un front commun des contestataires, et l'on ne sait toujours pas ce que dira M. Schmidt, qui doit prendre la parole en premier. Ce qui est sûr, c'est que le S.P.D. se désolidarisera de son passé, même si beaucoup de ses membres restent très circonspects vis-à-vis du mouvement de la paix, qui aurait souhaité obtenir leur concours actif.

Les Verts, dont le pacifisme ne craint aucune alliance, sont à l'avant-garde des manifestations. Ils sont opposés à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et, *a fortiori*, aux armes qui l'emploient. Ils ont déposé au Bundestag *un projet* de loi demandant qu'un référendum « consultatif » soit organisé pour sonder la population. Ils n'y croient pas vraiment, car les appuis qu'ils cherchent à droite et à gauche, pour faire de leur démarche plus qu'une initiative de leur groupe, leur font, pour l'instant, défaut.

Une contradiction fondamentale

Il est difficile de mesurer l'impact du mouvement de la paix, conglomérat de tendances et d'appartenances très diverses, qui vont du conservatisme écologique aux cadres du parti communiste. Le P.C., quoique négligeable électoralement (moins de 1 % des voix), représente un appoint discipliné.

Le mouvement peut mobiliser de deux à trois millions de personnes en République fédérale, et même beaucoup plus si l'on compte ses sympathisants et les velléitaires. *Le renforcement* de l'armement nucléaire américain n'est pas populaire. A tort ou à raison, les SS-20 soviétiques ne font pas vraiment peur. Ils restent une donnée lointaine et abstraite (de toute façon, la supériorité militaire soviétique est tenue pour acquise), tandis que les Pershing-2 et les missiles de croisière seront installés sur le sol allemand tout en échappant complètement au contrôle de la République fédérale. C'est là une considération de poids. L'Allemagne occidentale est l'élève modèle de la classe atlantique, mais elle a, en même temps, renoncé à jamais à se doter d'une capacité nucléaire. Il y a là une contradiction fondamentale qui pèse sur l'opinion.

Les protestants vigilants

Les Eglises, protestante et catholique, font entendre leur voix. L'attitude prudente de l'Eglise évangélique ne saurait faire oublier que les journées protestantes du printemps dernier à Hanovre, qui ont réuni des centaines de milliers de jeunes, ont été placées sous le signe du refus des *« armes d'extermination »*.

Certaines organisations protestantes participent depuis trois ans à la lutte contre les missiles, et un grand nombre de pasteurs se trouvent à l'unisson du mouvement de la paix et de la déclaration de Vancouver.

La conférence épiscopale catholique qui vient de se réunir à Fulda sous la présidence du cardinal Höffner, archevêque de Cologne, a pris ses distances par rapport au mouvement de la paix, mais il n'est pas moins critique à *propos de la politique* de *dissuasion* atomique à laquelle s'est rallié le gouvernement de Bonn.

Cependant, les catholiques paraissent moins engagés dans la lutte anti-atomique que les protestants, qui, comme on l'a vu à Hanovre et ailleurs, demeurent *sur une réserve plus que vigilante* face à la politique suivie par le gouvernement. Les Eglises ne sont pas intervenues en tant que telles sur la place publique durant la semaine d'action du mouvement de la paix, mais certaines paroisses lui ont apporté leur aide *et ont fait écho à ses admonestations.*

ALAIN CLÉMENT.

En Europe de l'Est : quelques distances par rapport à Moscou

Les pays de l'Est européen sont évidemment dans une situation très différente de celle de leurs voisins de l'Ouest dans l'affaire des euromissiles, en tant qu'alliés de Moscou et membres du pacte de Varsovie. Mais il serait simpliste de les identifier purement et simplement au « grand frère » dans cette affaire.

La principale raison est que, en matière de sécurité, et quels que soient les liens de solidarité ou d'allégeance politique, chacun voit les choses de son clocher. Or les Pershing-2 et les missiles de croisière ne présentent pas une nouvelle menace pour les pays d'Europe centrale : bien au contraire, ces engins qui voleront par-dessus leur tête pour aller frapper le territoire soviétique visent l'éventuel décideur d'une agression et lui seul. Ils renforcent donc une dissuasion à laquelle ces pays sont en fait intéressés eux aussi. En outre, le déploiement occidental ira de pair avec une forte réduction des armes tactiques – à courte portée – de l'OTAN, précisément celles qui menaçaient les satellites de l'U.R.S.S. et eux seuls.

Bien entendu, personne n'est en mesure d'énoncer publiquement de tels arguments en Europe de l'Est, ni de les exposer aux dirigeants soviétiques. De même, personne n'ose critiquer le programme des SS-20, encore que, selon certaines indications non confirmées, les dirigeants de Hongrie et de Roumanie auraient mis en garde leurs interlocuteurs soviétiques, à la fin des années 70, sur les conséquences néfastes que ce déploiement risquait d'avoir pour la détente en Europe.



Tout ce qui est dit en public est beaucoup plus orthodoxe, même de la part du président roumain Ceausescu, qui, tout en usant de formules volontairement ambiguës sur la nécessité de *« réduire les missiles existants »* (soviétiques), s'est prononcé sans condition contre le déploiement des missiles futurs, autrement dit américains.

Réserves dans deux domaines

Les réserves ou plutôt les « distances » manifestées à l'égard de la position soviétique se sont manifestées indirectement en deux domaines :

1) Un net retard à ratifier les mesures périodiquement annoncées par les militaires soviétiques en guise de représailles aux Pershing. Plusieurs rencontres du pacte de Varsovie ont eu lieu en 1983 : à Prague en janvier et à Moscou en mai, toutes deux au sommet, une ce mois-ci à Sofia au niveau des ministres des affaires étrangères, une autre plus récente encore à Berlin-Est entre les ministres de la défense. Toutes ces rencontres ont été précédées de déclarations très fermes des militaires soviétiques annonçant que des *« mesures de réponse »* seront prises en consultation avec les alliés. Or ces avertissements n'ont pas été repris à leur compte par les instances collectives du pacte.

Sans doute s'agit-il là d'un combat d'arrière-garde, et certains y participent moins que d'autres : le général Jaruzelski, par exemple, s'est dit, le 12 octobre, à l'avance solidaire *« des mesures que le pacte de Varsovie a jugé et jugera nécessaires et opportunes »*. La R.D.A. et la Tchécoslovaquie au moins seront amenées à héberger de nouveaux engins nucléaires. Mais les pays du flanc sud, notamment la Roumanie, se montrent peu pressés de donner leur aval à une telle décision.

2) Un désir également net de limiter les conséquences politiques de la crise et de sauvegarder le maximum de coopération avec l'Ouest. Là encore, les communiqués collectifs du pacte de Varsovie ont été moins « durs », davantage axés sur la *détente*, que les proclamations diffusées dans les mêmes périodes à Moscou. M. Honecker, chef du parti en R.D.A., est allé le plus loin en indiquant dans le communiqué commun publié à la suite de la visite de M. Gromyko à Berlin-Est, *le 18 octobre*, que l'installation des Pershing *« porterait un préjudice sérieux aux relations de la R.F.A. avec l'Union soviétique et avec la R.D.A. »*. Son gouvernement n'en a pas moins négocié récemment avec Bonn un prêt de 1 milliard de deutschemarks, et il lui sera difficile de réduire sérieusement ses échanges avec son voisin de l'Ouest. Les autres gouvernements, surtout ceux de Hongrie et de Roumanie, ont fait savoir qu'ils souhaitaient maintenir la coopération avec l'Ouest. Ils ont poussé l'été dernier dans le sens de l'accord qui a été finalement conclu à Madrid.

Les pays d'Europe de l'Est doivent aussi faire face à une contestation pacifiste, mais qui s'exprime dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'à l'Ouest. Le pays le plus « touché » est la R.D.A., dont les citoyens reçoivent les émissions télévisées de la R.F.A. et où des pacifistes ont trouvé refuge auprès de l'Eglise luthérienne. Un phénomène analogue a été également constaté en Hongrie. Mais les gouvernements, qui ont tous les moyens de réprimer toute manifestation non autorisée, paraissent à l'abri des débordements.

MICHEL TATU.

Italie : pragmatisme du P.C.I. et faiblesse des pacifistes

De notre correspondant

Rome. – *L'Italie fut le premier* pays de l'OTAN à accepter en décembre 1979, à la suite d'un vote au Parlement, l'installation de cent douze missiles de croisière sur son territoire. La décision de Rome entraînait celle de l'Allemagne fédérale, qui ne tenait pas à s'engager seule à déployer ces nouvelles fusées. L'emplacement de la base destinée à recevoir les Cruise a été fixé aux environs de Comiso, une petite ville de deux cent soixante mille habitants au sud de la Sicile. Les travaux d'aménagement de l'ancien aéroport militaire ont commencé en novembre 1981 et devraient normalement être terminés à la fin de l'année, la base devant être opérationnelle en mars 1984. Leur coût s'élève à 300 millions de dollars. Les premiers soldats américains sont arrivés cet été.

La position du gouvernement Craxi sur la question de l'installation des missiles à Comiso a été clarifiée dernièrement par deux interventions. La première, au début de ce mois, fut celle de M. Spadolini, ministre de la défense. Au cours d'un entretien avec le secrétaire à la défense américain, M. Weinberger, M. Spadolini a confirmé que la base de Comiso serait prête dès la fin de l'année à accueillir les missiles de croisière, précisant que seul le respect total des engagements pris par les pays de l'OTAN pourrait conduire l'Union soviétique à atténuer la rigidité de sa position. Il n'est pas exclu cependant qu'il y ait quelque retard dans l'installation des seize premiers missiles à Comiso. Le ministre de la défense ne confirme ni n'infirme cette rumeur insistante née dans les milieux de l'OTAN.

Entre la passivité et l'inquiétude

La seconde intervention fut la réponse de M. Craxi à la lettre du 27 août de M. Andropov, informant le président du conseil italien des nouvelles propositions soviétiques (repoussées depuis par les Etats-Unis). M. Craxi se déclare *« préoccupé par l'intransigeance »* de l'U.R.S.S., affirmant que le seul objectif de l'Italie est de *« respecter les exigences réciproques de sécurité »*. *« Seulement si l'objectif que nous respectons* – un accord à Genève – *s'avérait impossible à atteindre, l'Italie se verrait contrainte de procéder à l'installation des missiles... conformément à une décision du Parlement et au calendrier arrêté par L'OTAN. »*

Face aux partis de la majorité qui, à des nuances près, soutiennent tous la politique du gouvernement, le parti communiste, comme les pacifistes, demande le report des travaux d'installation et la prolongation des négociations de Genève jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.

La position du parti communiste italien est originale à plus d'un titre. D'une part, il y a plusieurs années, M. Berlinguer avait déjà reconnu qu'il était nécessaire pour la sécurité de l'Italie qu'elle reste sous le parapluie nucléaire américain. D'autre part, lors du comité central du 19 juillet dernier, il déclarait que l'Union *soviétique bénéficiait d'une* supériorité nucléaire sur le théâtre européen et que le gel des armements soutenu par son parti ne signifiait pas un désarmement unilatéral qui entérinerait la supériorité soviétique. Enfin, il précisait que ce gel supposait aussi l'arrêt de l'expérimentation de nouvelles armes.

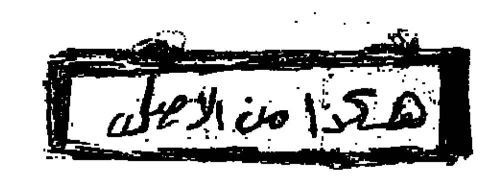
Tout en réaffirmant les vieilles positions du P.C.I. sur la paix et le désarmement, M. Berlinguer ajoutait donc des points nouveaux qui sont à l'origine du pragmatisme – *ou du réalisme* – dont il fait preuve et que lui a reproché récemment le sénateur Cossuta, représentant le courant prosoviétique du parti. La position du P.C.I. semble être dictée par deux constatations : d'abord, il paraît utopique de penser qu'aucun missile de l'OTAN ne sera installé en Europe. Ensuite, il ne semble pas que le mouvement pacifiste en Italie soit appelé à jouer un rôle aussi important que dans d'autres pays.

Une influence limitée

Bien qu'ayant pris depuis 1981 diverses initiatives et ayant obtenu le soutien des partis politiques, notamment du P.C.I. et des radicaux mais aussi et surtout des catholiques et des protestants, le mouvement pacifiste en Italie demeure d'une influence politique limitée. Est-ce dû au contrôle qu'exerce partiellement sur lui le P.C.I. ou bien est-ce parce qu'il ne parvient pas à mobiliser l'opinion ? Les manifestations qui se sont déroulées à Comiso, où la population hésite entre la passivité et l'inquiétude *(le Monde* daté 22-23 mai), ont sans doute donné lieu à des affrontements parfois violents avec la police, *mais elles* restent pour l'instant un problème mineur pour le gouvernement.

PHILIPPE PONS.


(Dessin de PLANTU.)



ET LES PACIFISTES

Grande-Bretagne : pas de « double clé »

De notre correspondant

Londres. – Cent soixante missiles de croisière américains seront installés en Grande-Bretagne à partir du mois de décembre, si les négociations de Genève n'aboutissent pas d'ici là, dans deux bases de la Royal Air Force : Greenham-Common (à l'ouest de Londres) et Molesworth (près de Cambridge). Pour justifier l'installation des fusées, Londres reprend l'argument avancé par les ministres de la défense de l'OTAN, selon lequel l'alliance atlantique doit moderniser ses armes nucléaires à moyenne portée pour rétablir l'équilibre en Europe face aux SS-20 soviétiques. Le gouvernement britannique ne considère pas le déploiement des missiles de croisière comme irréversible : si l'Union soviétique acceptait l'option zéro après l'installation des premiers missiles, ceux-ci seraient retirés.

Les accords anglo-américains de 1951, aux termes desquels l'utilisation de missiles américains basés en Grande-Bretagne nécessite une décision conjointe des deux gouvernements concernés, ont été revus dans la perspective de l'arrivée des missiles. Les fusées seront commandées par les soldats américains, tandis que la participation des Britanniques se limitera à en assurer la sécurité. Les accords entre Londres et Washington prévoient qu'aucune de ces armes ne pourra être lancée de Grande-Bretagne sans le consentement du premier ministre britannique.

Cet arrangement est jugé insuffisant par le parti social-démocrate (S.D.P.) de M. David Owen, qui préfère le système dit de la « double clé », grâce auquel les Britanniques disposeraient d'un contrôle physique et non plus simplement politique sur les fusées (deux « clés » – l'une britannique, l'autre américaine – commanderaient leur mise à feu).

Du point de vue du cabinet Thatcher, l'inconvénient de ce système est qu'il coûte extrêmement cher, car les Américains ne sont prêts à l'accepter que si la Grande-Bretagne participe au financement des missiles de croisière.

Les partis d'opposition divisés

Sur le principe même de l'installation des missiles de croisière en Grande-Bretagne, les partis d'opposition sont divisés. Le parti travailliste a réaffirmé au congrès de Brighton son opposition totale au déploiement des fusées américaines – une opposition commune aux « unilatéralistes » et aux « multi-latéralistes » du parti. Les libéraux de M. David Seel ont adopté il y a deux ans une position similaire, qui constitue toujours la politique officielle du parti et qui les sépare de leurs alliés sociaux-démocrates : M. Owen a averti les membres du S.D.P. qu'il ne pouvait pas s'opposer à l'installation des missiles de croisière sous le simple prétexte que Mme Thatcher n'avait pas exigé de Washington un double contrôle anglo-américain sur les fusées.

Les Eglises anglicane et catholique ne se sont pas prononcées sur le problème précis des missiles de croisière, même si le synode de l'Eglise d'Angleterre a voté en février dernier contre le principe du désarmement nucléaire unilatéral prôné par l'aile pacifiste de la communauté anglicane. Dans chacune des deux confessions, cependant, des ecclésiastiques ont pris personnellement position contre l'installation des missiles américains.

En plus de l'opposition institutionnelle aux missiles représentée par le parti travailliste, le gouvernement doit compter avec l'hostilité des mouvements pacifistes, notamment le C.N.D. (Campagne pour le désarmement nucléaire). Les effectifs de l'organisation sont passés à 50 000 personnes en 1982 et à 70 000 cette année. L'an dernier, le C.N.D. a recruté plus d'adhérents que pendant les dix années précédentes, et cela malgré une vigoureuse campagne orchestrée par le ministre de la défense et des membres du parti conservateur, notamment le député Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre du même nom. L'audience du mouvement dépasse en outre très largement le nombre de ses adhérents.

(Intérim.)

(Dessin de PLANTU.)

Belgique : un délai de réflexion

De notre correspondant

Il n'est pas question pour le premier ministre M. Martens, ni d'ailleurs pour l'immense majorité de son parti chrétien-social, de renier les engagements qui ont été pris par le gouvernement de Bruxelles en 1979 : si les négociations américano-soviétiques sur les euromissiles se terminaient sans accord, la Belgique accepterait d'installer sur son territoire les 48 missiles de croisière prévus dans les plans de l'OTAN. Mais, avec leur prudence coutumière, les Belges ont prévu un certain délai : la mise en place sur le site de Florennes n'est pas envisagée avant 1985.

Le premier ministre reconnaît que le plan de l'OTAN « *jette un trouble profond dans l'âme de beaucoup de gens* ». Il rejoint ainsi une attitude très répandue dans les milieux dirigeants de Bruxelles. Après avoir combattu de front les mouvements pacifistes qu'ils considéraient comme de simples instruments de l'Union soviétique, les responsables des grands partis manifestent à l'heure actuelle beaucoup plus de souplesse. Seuls les libéraux ne paraissent pas prêts à imiter les socialistes et les chrétiens-démocrates dans leur tentative pour « prendre en marche » le train du pacifisme avec le but, il est vrai, de le faire changer de direction.

« Désamorcer la bombe »

Dans cette affaire, tous les partis sont exposés à une certaine pression de la base. Même les jeunes du parti chrétien-social de Flandre viennent officiellement de décider de prendre part aux manifestations antimissiles du 23 octobre. Encore ont-ils réaffirmé en même temps leur confiance dans l'issue des négociations de Genève.

S'il est vrai que les préoccupations purement électoralistes encouragent certains hommes politiques à se mêler aux manifestations pacifistes, plusieurs d'entre eux au moins visent également – si l'on peut dire – à « *désamorcer la bombe* ».

Les partis traditionnels font de leur mieux pour équilibrer le mouvement pacifiste. Cet objectif est partiellement atteint, même si les principaux groupes contestataires exercent toujours une influence prépondérante dans l'organisation des manifestations. Il s'agit du C.N.A.P.D. (Comité national pour la paix et le développement), de l'O.C.V. (Overleg Centrum voor de Vrede), qui en Flandre défend des objectifs analogues, et du VAKA (Wlaams Aktie Komitee tegen atoomwabens), c'est-à-dire le comité d'action contre les armes nucléaires.

La « plate-forme » adoptée pour la manifestation du 23 octobre à Bruxelles condamne les Pershing et les Cruise, réclame une zone dénucléarisée au centre de l'Europe et se prononce en faveur d'autres objectifs que le Kremlin ne démentirait certainement pas. En même temps toutefois, elle demande le « *démantèlement des SS-20* ».

Cela permet à des organisations qui jusqu'ici étaient hésitantes de s'associer au mouvement pacifiste dont les revendications ne sauraient plus être considérées comme « *unilatéralistes* ». C'est ainsi que des groupes non violents comme Pax Christi, le Mouvement ouvrier chrétien, certains syndicats socialistes et même l'Union des progressistes juifs de Belgique se sont joints à la manifestation du 23 octobre. Cette mobilisation est donc assez confuse pour permettre à chacun des camps de l'exploiter – avec plus ou moins de succès – à son propre avantage.

Une commune réclame des missiles

Une anecdote enfin : tandis qu'à travers l'Europe de nombreuses villes ou bourgades se déclarent aujourd'hui « *dénucléarisées* », décision qui reste d'ailleurs tout à fait symbolique, la petite commune de Vresse, au sud de Namur, envisage au contraire de proclamer sa « *nucléarisation* ». Vresse comporte en effet une base militaire de l'OTAN qu'il est actuellement question d'abandonner. Aussi les édiles sont-ils très désireux de compenser cette perte en demandant que l'on installe sur leur territoire les rampes de lancement des missiles Cruise. L'arrivée des quelques centaines de spécialistes américains et les bénéfices qu'en tirerait le commerce local l'emportent, semble-t-il, dans ce pittoresque village niché le long de la Semois, sur la crainte de devenir une cible privilégiée des fusées soviétiques.

JEAN WETZ.

Pays-Bas : les protestants en première ligne

De notre correspondant

Amsterdam. – La double décision de l'OTAN de décembre 1979 a dominé la politique intérieure néerlandaise plus que tout autre sujet, sans que les gouvernements successifs soient parvenus jusqu'ici à arrêter leur position pour ou contre l'installation éventuelle des quarante-huit missiles de croisière que l'alliance atlantique a prévus pour les Pays-Bas.

Le gouvernement actuel, une coalition de centre-droite, de chrétiens-démocrates et de libéraux-conservateurs, entend annoncer le dénouement vers le milieu de l'année prochaine. Mais l'opposition de gauche et le mouvement pour la paix vont certainement tenter de persuader le gouvernement de se prononcer au mois de décembre prochain, lorsque les premiers euromissiles feront leur apparition en Allemagne fédérale, si les négociations de Genève échouent.

Cet empressement s'explique par le fait que le camp des antinucléaires commence à montrer des signes de lassitude face à la politique de non-décision du gouvernement. La grande manifestation prévue à La Haye pour le 29 octobre prochain permettra de juger s'il y a eu ou non une démobilisation du côté des adversaires des missiles. L'objectif des organisateurs, réunis pour la circonstance au sein du Comité « Non aux missiles de croisière », est de dépasser, ou tout au moins d'égaler, le rassemblement de quelque quatre cent mille personnes qui avait eu lieu il y a près de deux ans à Amsterdam.

Unité de la gauche

Sont considérés comme membres du mouvement pour la paix néerlandais tous ceux qui peuvent souscrire au slogan : « *Débarrassons le monde des armes nucléaires aux Pays-Bas d'abord.* » A la source des protestations antinucléaires se trouve incontestablement le « Conseil interconfessionnel pour la paix » (I.K.V.) composé en majorité de protestants. La branche néerlandaise du mouvement catholique *Pax Christi* joue un rôle de moindre envergure. Au niveau local, le mouvement issu de la lutte contre la bombe à neutrons à la fin des années 70 est très présent. Ce sont les communistes qui en son sein tiennent le haut du pavé.

Tous les partis politiques de gauche représentés au Parlement (socialistes, pacifistes, radicaux, communistes, libéraux et chrétiens-démocrates de gauche) ont appelé leurs adhérents à se rendre à La Haye le 29 octobre, de même que le grand syndicat socialiste F.N.V., qui compte plus de 1 million de membres. Le syndicat protestant C.N.V. n'a donné aucun mot d'ordre à ses 350 000 affiliés qu'il laisse libres de participer ou non suivant leurs convictions personnelles.

« Caractère immoral »

La perspective de l'implantation des missiles de croisière aux Pays-Bas (en 1986, selon les projets de l'OTAN) a amené un nombre croissant de villes et de villages à se déclarer « *zones dénucléarisées* » par le biais d'un vote de leur conseil municipal. Amsterdam et Rotterdam, dirigées par des socialistes, sont du nombre, ainsi que le village de Woensdrecht, dans la province du Brabant, à une vingtaine de kilomètres de la frontière belge. C'est sur une base aérienne située à proximité de Woensdrecht que les quarante-huit missiles nucléaires pourraient être installés. Le gouvernement de La Haye peut légalement passer outre aux décisions des autorités municipales, mais celles-ci traduisent le sentiment antinucléaire de la population.

Ce sentiment a bénéficié, électoralement parlant, au parti socialiste (PvdA), qui refuse catégoriquement l'installation des missiles de croisière. Le PvdA est redevenu la plus importante formation politique lors des dernières élections législatives, mais ne participe pas au gouvernement. Les chrétiens-démocrates du premier ministre, M. Ruud Lubbers, ont formé une coalition avec les libéraux-conservateurs du parti V.V.D. Ce dernier affirme qu'il serait déloyal envers l'OTAN de refuser les missiles de croisière. Mais une minorité influente parmi les députés chrétiens-démocrates est assez proche de la position socialiste et insiste sur le « *caractère immoral* » des armes nucléaires.

Une éventuelle implantation de ces armes provoquerait aux Pays-Bas une situation de rébellion permanente, entretenue par le noyau dur – le mouvement pour la paix – par ailleurs très hétérogène. Aussi les dirigeants politiques néerlandais doivent-ils souhaiter du fond du cœur qu'à défaut d'une solution idéale à Genève les négociations aboutissent à un accord partiel rayant des projets de l'OTAN les quarante-huit missiles prévus pour le territoire néerlandais.

RENE TER STEEGE.

Scandinavie : des spectateurs qui se sentent concernés

De notre correspondant

Stockholm. – Aucun des pays nordiques n'est concerné par l'installation éventuelle de nouvelles armes de l'OTAN : la Suède et la Finlande sont neutres. Le Danemark et la Norvège sont membres de l'alliance atlantique, mais n'autorisent pas le stationnement d'armes nucléaires sur leur sol en temps de paix. C'est naturellement dans ces deux pays que l'éventuel déploiement des missiles américains suscite le plus de controverses entre gouvernement et opposition, et à l'intérieur des partis. Sans remettre en question l'appartenance à l'OTAN, à laquelle environ 70 % des Danois et des Norvégiens demeurent favorables, l'opinion publique, inquiète, sympathise de près ou de loin avec les mouvements pacifistes qui réclament un désarmement nucléaire.

Copenhague dans l'embarras

Les gouvernements de Copenhague et d'Oslo sont des coalitions à dominante conservatrice qui défendent la double décision de l'OTAN de 1979 et entendent respecter les engagements pris. Au Danemark, le premier ministre, M. Poul Schlueter, se trouve dans une situation embarrassante. Son cabinet est minoritaire et il doit, en principe, conformer sa politique à un texte voté par le Parlement le 26 mai dernier. Par 83 voix contre 70, les députés avaient adopté une proposition de l'opposition social-démocrate demandant au gouvernement d'œuvrer pour la prolongation des négociations de Genève, au-delà de décembre 1983 si nécessaire, pour la prise en compte des armements français et britanniques, pour la coordination des discussions sur la limitation du nombre de missiles de portée intermédiaire et des engins stratégiques et pour le renoncement au déploiement des fusées américaines tant que les pourparlers ne seront pas rompus.

Ces recommandations, qui n'avaient pas plu à l'OTAN, étaient, selon M. Schlueter, « *la première victoire de l'Union soviétique dans un parlement occidental* », et il regrettait par la même occasion « *la fin du consensus* » qui existait au Danemark depuis 1949 sur la politique de défense et de sécurité.

Les partis de gauche reprochent maintenant au premier ministre d'avoir pris les directives du Parlement un peu trop à la légère, mais il convient aussi de souligner la volte-face spectaculaire opérée par les sociaux-démocrates.

Au pouvoir en 1979, ils avaient approuvé sans mot dire la double décision de l'OTAN. Dans l'opposition depuis un an, ils « ajustent » leur politique, prétextant que leur parti doit tenir compte de l'opinion publique et de la position des partis frères d'Europe occidentale.

Les travaillistes norvégiens pour le gel nucléaire

On observe à peu près le même phénomène en Norvège avec un gouvernement de centre-droit majoritaire – ce qui lui facilite la tâche – décidé à respecter ses engagements vis-à-vis de ses alliés de l'OTAN, et une forte opposition travailliste favorable à la double décision, lorsqu'elle était au pouvoir en 1979, et penchant maintenant pour le gel des arsenaux nucléaires, la suspension des préparatifs d'installation des Pershing et des missiles de croisière, la prise en compte des forces françaises et britanniques et l'interdiction des essais nucléaires, de la recherche, du développement et de la fabrication de nouvelles armes.

Les questions de sécurité ont longtemps déchiré le parti travailliste norvégien et ces nouvelles prises de position constituent un compromis permettant de mettre fin provisoirement à des querelles internes provoquées, notamment, par le projet de zone dénucléarisée en Europe du Nord et l'installation dans le centre du pays de matériel militaire américain.

Officiellement, le gouvernement danois de M. Poul Schlueter et le gouvernement norvégien de M. Kaare Willoch estiment qu'il faut tout faire pour trouver une solution avant la fin de l'année, que toutes les initiatives en ce sens sont les bienvenues, qu'elles soient américaines ou soviétiques. Mais, dans les milieux bien informés, on indique que le déploiement prudent des missiles, lié à une poursuite des pourparlers en 1984, serait la moins mauvaise solution si aucun accord n'est conclu d'ici au mois de décembre.

La Suède, prudente...

La Suède, neutre, qui doit accueillir au mois de janvier prochain la conférence sur les mesures de confiance et le désarmement en Europe, fait preuve de beaucoup de prudence dans ses déclarations. Favorable au gel des arsenaux, à la liaison des négociations de Genève et de Vienne, à la création de zones ou de couloirs dénucléarisés en Europe du Nord et centrale, le gouvernement social-démocrate suédois ne se prononce pas sur la question des armements français et britanniques, mais semble avoir de la compréhension pour la situation « *spéciale* » de la France.

Quant à la Finlande, neutre elle aussi, mais liée à l'U.R.S.S. par un traité d'amitié et de coopération, elle soutient toutes les initiatives pouvant contribuer à une réduction des armements, sans mentionner directement les euromissiles.

ALAIN DEBOVE.

Étranger

L'EUROPE ET LE PACIFISME

Jour J en Allemagne

(Suite de la première page.)

Et les communistes y étaient. Ils ont pris à l'organisation de cette campagne une part disproportionnée par rapport aux 0,3 % de voix qu'ils recueillent péniblement lors des élections. Mais ils n'ont jamais été en mesure, lorsqu'il s'agissait de décisions importantes concernant les orientations politiques du mouvement, d'imposer leur point de vue contre celui des autres.

Même si les erreurs ne manquent pas, même si le mouvement de la paix prête ici et là le flanc aux critiques et aux soupçons, l'heure du dénigrement est de toute façon passée. On ne peut s'en contenter devant un million de manifestants. La question, ce samedi, en République fédérale ne porte plus sur d'éventuelles violences. Elle va bien au-delà : elle est déjà de chercher où s'établira le nouveau « consensus » qu'on sent naître chez les Allemands mais dont les contours restent encore très flous.

Représailles massives

Si l'on se fie aux sondages, les trois quarts des Allemands de l'Ouest — M. Kohl le rappelait récemment — restent fidèles à l'alliance atlantique. Mais ces enquêtes montrent aussi que, pour les deux tiers ou plus, ils sont hostiles à l'installation de nouvelles armes de l'OTAN, et que 75 % d'entre eux auraient souhaité la prolongation des négociations de Genève sans implantation d'euromissiles pour l'instant dont 61 % parmi les électeurs de la C.D.U.-C.S.U., et 68 % parmi ceux du F.D.P., les deux partis de la coalition au pouvoir, selon la dernière étude de l'institut Sinus.

Elles font aussi apparaître que le caractère dissuasif de ces armes est de moins en moins bien perçue, et qu'il se trouve maintenant une majorité de la population pour penser qu'elles accroissent le danger de guerre nucléaire en Allemagne. Paradoxalement, c'est une supériorité nucléaire américaine qui est ressentie comme dangereuse, alors que la supériorité soviétique ne l'a pas été toutes ces dernières années.

Le mouvement de la paix avait pu fleurir en Allemagne dans les années 50 alors qu'on était encore à la belle époque de la dissuasion et que la théorie des représailles massives n'était pas contestable. S'il renaît aujourd'hui avec en partie les mêmes supports — le protestentisme. — l'antimilitarisme allemand (qui reste une réaction à ce qui a été le militarisme allemand) et finalement aussi la sociale-démocratie — c'est que cette théorie des représailles massives est remise en question par les armes nouvelles nucléaires. Celui qui tire le premier ne serait plus, dans l'argumentation du mouvement pour la paix, assuré d'être anéanti, l'affrontement nucléaire pouvant se jouer sur un terrain limité, celui de l'Europe et des deux Allemagnes en particulier. Pour incertain qu'il soit sur le plan militaire, c'est cet argument qui a le plus porté et qui est, aussi le plus porteur de changement. Clest lui qui engendre une vision de plus en plus critique de la politique américaine et une remise en cause de plus en plus répandue de la *« souveraineté limitée »* ouest-allemande.

Les sondages montrent aussi que, bien qu'ils ne pensent plus qu'on puisse encore empêcher l'installation de nouvelles armes, les Allemands de l'Ouest sont de plus en plus nombreux à vouloir s'engager dans le mouvement pour la paix. C'est dire que cette journée de protestation n'est pas un chant du cygne, et qu'elle dépasse la stricte question des Pershing et des missiles de croisière. Que l'on évoque l'idée d'une *« double clé »*, que l'on propose que les armes nucléaires de l'OTAN ne soient stationnées que dans les pays qui disposent d'une force nucléaire propre, que l'on prône comme le député social-démocrate Oskar Lafontaine la sortie de l'OTAN, que l'on nourrisse le rêve abstrait d'une Europe dénucléarisée ou d'une dislocation miraculeuse, on a toujours en tête la souveraineté de la République fédérale et les intérêts spécifiques allemands.

Même si quelques anciens maoïstes berlinois ayant délaissé la Chine fondent désormais sur l'Europe leurs ambitions de vaincre l'hégémonie des deux Grands, même si quelques intellectuels — ils écrivent beaucoup mais ils sont peu nombreux — se remettent à penser à l'Allemagne comme un tout, ces courants restent encore localisés, et la nostalgie de la nation allemande n'est pas ce qui fait se mouvoir les foules aujourd'hui. Mais le terrain est prêt, en tout cas, pour une redéfinition du rôle de l'Allemagne dans les rapports internationaux.

Le glissement du S.P.D.

Le mouvement pour la paix a trouvé jusqu'à maintenant son unité dans le refus ; mais il s'est toujours dérobé — sous prétexte qu'il était un mouvement populaire et non un parti politique — à une formulation unitaire de ses objectifs. La *« nouvelle donne »* qu'illustre aujourd'hui la participation de M. Willy Brandt au grand meeting de Bonn risque à cet égard d'être importante pour la configuration future du mouvement.

Elle l'est en premier lieu pour les sociaux-démocrates, dont le glissement sur les questions de défense s'est accéléré ces derniers mois. En octobre 1981, la participation du pasteur Eppler, membre du présidium du S.P.D., à la première grande manifestation pacifiste de Bonn, avait failli provoquer la rupture entre M. Brandt et le Chancelier Schmidt, lequel avait encore derrière lui la majorité du parti. Depuis, la base a parlé (dix des onze fédérations régionales se sont prononcées contre l'installation des missiles), et M. Vogel, que l'on croyait sur ces questions l'héritier du précédent chancelier, s'est très vite aligné sur ces nouvelles positions.

Cette nouvelle donne est importante aussi pour le mouvement pour la paix, dont le seul représentant parlementaire, jusqu'ici, était le parti « vert ». C'est pourquoi l'invitation faite à M. Brandt a donné lieu à de vifs débats, les Verts soupçonnant le S.P.D. d'être prêt à accepter un déploiement partiel des missiles (ce qu'aurait démenti M. Brandt), et s'inquiétant surtout de la politique d'intégration menée par la sociale-démocratie. Celle-ci a, selon eux, absorbé et dénaturé successivement le mouvement anit-nucléaire des années 1950 et la contestation étudiante à la fin des années 1960. La majorité des organisations pacifistes a cependant fait valoir le bénéfice que pouvait tirer le mouvement de l'enrôlement des troupes du S.P.D. et des syndicats, qui ont, pour leur part, d'autre motifs de mécontentement. Les Verts ont donc été quelque peu marginalisés au cours de cette semaine pour la paix: les partisans du « front large » l'ont pour l'instant emporté sur ceux de la radicalisation.

CLAIRE TRÉAN.

LES MANIFESTATIONS DE VENDREDI A BONN

Un lever de rideau raté

De notre correspondant

Bonn. — L'aube tarde à venir en cette saison. Il fait froid vendredi 21 octobre quand, dès 3 heures du matin, l'avant-garde des manifestants pacifistes commence à prendre position pour bloquer les accès du ministère de la défense, construit en rase campagne sur une éminence des environs immédiats de Bonn. Mais les forces de l'ordre ont pris les devants. Venus de toutes les casernes de l'Etat de Rhénanie-Westphalie, des policiers en uniforme de combat vert, casqués de blanc, le revolver au côté, mais sans matraque, forment une haie impénétrable des deux côtés du groupe de manifestants qui s'étaient assis sur les deux voies du Konrad Adenauer Damm. Certains ont songé à se munir de carrés de matière plastique pour éviter le dur contact de la chaussée. Les plus prudents se sont pourvus d'une bouteille isotherme. A cet endroit, ils ne sont que quelques centaines, tuant le temps en se renvoyant un ballon comme on en voit dans les fêtes foraines. La scène est silencieuse, quelques slogans repris en chœur tombent à plat. L'atmosphère n'est ni à la joie ni à l'angoisse. On attend des renforts : seule la police en reçoit, et, le jour enfin venu, un hélicoptère surveille la situation. Vers 8 h 30, un mégaphone de la police somme par trois fois les manifestants de lever le siège. Aucune voix ne lui répond. Alors, les policiers se rapprochent et, deux par deux, soulèvent de terre les récalcitrants qui n'opposent aucune résistance. On les relâche quelques mètres plus loin, derrière un barrage formé de cars de la police. Pas d'arrestations, bien que la *« Blokade »* soit un délit en droit allemand. Les policiers s'acquittent de leur tâche sans agrssivité et les pacifistes se prêtent docilement à leur évacuation.

Il en est de même aux deux autres entrées du ministère de la défense, dont la journée de travail ne sera pas perturbée. Le ministre de la défense, M. Manfred Wörner, jubile devant la caméra : *« Vous voyez bien qu'ils n'ont pas atteint leur but. Tout le personnel est à son poste. »* De fait, les manifestants n'ont réalisé qu'une opération symbolique. Ils n'étaient pas assez nombreux pour déborder la police. Ils étaient peut-être en tout deux mille cinq cents alors que le comité de coordination du mouvement pour la paix en attendait quinze mille.

La manifestation convoquée aux portes du ministère de la coopération ne réunit qu'environ quatre cents à mille pacifistes — les estimations varient — de tendance tiers-mondiste, composante non négligeable du mouvement pour la paix ; elle se disperse d'elle-même vers 9 heures du matin devant les barricades qu'a élevées la police, laquelle monte une garde musclée. Là aussi, le personnel peut se rendre sans difficulté à ses bureaux. Certains groupes de manifestants, dépités de s'être heurtés à un contre-blocus efficace, se replient sur la ville de Bonn et se livrent à quelques « actions ». On brûle un drapeau philippin, on pénètre dans une banque pour protester contre le change du rand sud-africain souillé par l'apartheid. On s'attaque ensuite au siège de la société germano-sud-africaine où l'on met du désordre. On parle même d'une machine à écrire qui aurait volé par la fenêtre.

Dans l'ensemble ce vendredi est un fiasco. Seul des jeunes y ont participé. Leur démonstration a tourné à vide. La population a vaqué à ses occupations habituelles sans se sentir concernée par les interventions, qui se voulaient spectaculaires, du mouvement pour la paix. Mais, ce samedi, les masses entrent en scène.

ALAIN CLÉMENT.

Les deux générations du Mouvement français

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui le Mouvement de la paix n'hésite pas à exprimer ses doutes quant à la signification réelle de la proposition de *« gel nucléaire »*, formulée par M. Andropov et il évite de se prononcer sur la prise en compte, dans la négociation de Genève, des forces françaises et britanniques, réclamée par les Soviétiques et approuvée par le P.C.F. Les animateurs du mouvement s'efforcent de préserver les conditions d'un dialogue avec toutes les forces politiques et syndicales, à travers les « états-généraux pour le désarmement », dont ils ont pris l'initiative.

L'un des courants associés, depuis l'origine, au Mouvement de Paix, est représenté par *Témoignage chrétien*, qui adopte cependant un ton plus vif à l'égard de M. François Mitterrand. Le directeur de cet hebdomadaire, M. Georges Montaron, écrit (dans le numéro daté 24-30 octobre) à propos des déclarations du président de la République en Belgique : *« N'est-il pas choquant qu'un Français, le premier de tous, de surcroît socialiste, donne des leçons à un peuple qui ne veut plus être un champ de bataille (...) Il manque un volet essentiel à la politique de François Mitterrand, celui de la négociation (...). Nous attendons depuis deux ans et — hélas — nous n'entendons que des airs martiaux. »*

Ces phrases expriment, plus que les déclarations officielles du Mouvement de la paix, le sentiment dominant chez ceux qui se reconnaissent dans cette tendance. La politique de M. Mitterrand provoque, dans ces milieux, une irritation que le P.C.F. tente de canaliser à son profit. Mais les liens de ce parti avec l'Union soviétique, sou lignés lors de la visite de M. Marchais à Moscou, en juillet dernier, et les précautions auxquelles l'oblige sa participation au gouvernement, expliquent, en partie, que s'affirme l'autre visage du pacifisme français, plus récent, plus divers, moins connu.

Le rassemblement du Larzac, en août dernier, avait montré que l'antimilitarisme issu des événements de mai 1968 trouve, dans la dénonciation de la course aux armements et dans le modèle offert par les mouvements de paix des autres pays européens, un second souffle. Le P.S.U., les écologistes, une partie de l'extrême gauche, les partisans de la non-violence se retrouvent dans ce courant, qui, selon les propos de M. Serge Depaquit, secrétaire national et porte-parole du P.S.U., dans le *Matin de Paris* de samedi, se veut, avant tout, *« non aligné »*.

Les actions de caractère antimilitariste, auxquelles certains militants de ce courant avaient participé dans le passé, avaient montré, déjà, que ces thème n'étaient pas sans écho au sein de la C.F.D.T. Il n'est donc pas surprenant que la centrale de M. Edmond Maire ait été sensible à l'émergence d'un pacifisme indépendant du parti communiste français.

En appuyant officiellement la manifestation organisée, dimanche, à Paris, par le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) — et non celle que dirige, samedi, le Mouvement de la paix — la C.F.D.T. a voulu donner davantage de stature à cette tendance face au Mouvement de la paix et, aussi, face à l'Appel des cent, initiative pilotée par le P.C.F. et visant à attirer, grâce à un éventail de personnalités diverses, les pacifistes les plus méfiants à l'égard de l'Union soviétique.

La réaction pacifiste s'en trouve toutefois renforcée d'autant. Cela explique que le parti socialiste ait demandé à ses militants de ne s'associer à aucune des manifestations de cette fin de semaine. Il faut, a dit M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du P.S., *« tenir bon sur les principes fondamentaux de l'équilibre stratégique en Europe »*. Il faut, a répété samedi matin M. Charles Hernu, *« dire non à la lâcheté et à l'ignorance »*.

PATRICK JARREAU.

Pacifisme de l'autre côté du mur

« Après cet automne chaud à l'Ouest, nous aurons un hiver froid à l'Est », prédit Rainer Eppelmann, cas où les fusées américaines seraient stationnées en Allemagne fédérale. Rainer Eppelmann est le pasteur de l'église du Samaritain, un édifice de briques rouges, cerné de tristes façades. Berlin-Est, c'est le point de ralliement de tous ceux qui refusent la *« paix armée »* du discours officiel.

Le Samaritain abrite un « groupe de paix *évangélique* », comme une quarantaine d'autres paroisses en R.D.A. Les adeptes d'une *« paix sans arme »*, qu'ils soient écrivains, infirmières ou ouvriers dans un Combinat, connaissent tous quelques difficultés d'emploi. Comme Heike, une paroissienne de vingt-trois ans, qui n'a pas pu trouver de place à l'université et que son employeur menace aujourd'hui de renvoi parce qu'elle n'est pas *« fiable politiquement »*.

Pour l'instant, la police se montre relativement bon enfant :les arrestations se sont ralenties, les peines semblent moins sévères, et certains pacifistes en ont profité pour arborer de nouveau leur emblème : *« Transformer les épées en charrues »*, selon les paroles du prophète Michée. Sur les marches de l'église du Samaritain, des sacs poubelles artistiquement disposés évoquent le béton conquérant, la pollution des fleuves et les pluies acides qui détruisent la forêt. Dans le hall, au milieu d'une exposition de toiles contestataires, un dessin intitulé : *Conversation à deux*, dépeint deux extra-terrestres, écoutés par un troisième.

Aussi loin qu'elle se souvienne, Heike pense à l'Eglise évangélique, comme d'un endroit *« où l'on peut parler sans être jugé »*. En République démocratique allemande, un citoyen sur deux est chrétien, un sur trois est protestant. L'Eglise n'est pas seulement un abri pour les pacifistes. Elle est aussi un ballon d'oxygène dans un univers où la consommation, la discipline et la valeur militaire sont constamment mis à l'honneur. A l'Eglise du Samaritain se réunissent aussi des groupes de femmes, ou les Homosexuels pour la paix.

Le 30 septembre dernier, Rainer Eppelmann a fait salle comble en l'Eglise du Rédempteur. En juin 1979, sa première « messe-blues » n'attirait que deux cent cinquante participants. Cette fois, ils étaient neuf mille, autour du thème « Oser la vie ». Un groupe de théâtre a joué *la Fin du Monde*, des chanteurs de rock et des poètes ont parlé de la « militarisation » et de la pollution, pendant que sur le parvis, des punks et des rockers, qui n'avaient pu rentrer, se noyaient dans la bière.

Tandis que l'Etat socialiste célèbre à grands fastes l'Année Luther, les protestants organisent sept congrès synodaux, qui leur permettent de se retrouver et de se concerter.

Mais dès qu'elles s'écartent des clochers, les manifestations tournent court. En juin, la police cueillait à la descente du train une bande d'écologistes berlinois avec leurs vélos qui s'en allaient protester à Schwerin, dans le Nord, contre le tracé d'une nouvelle autoroute au milieu de la forêt. Le 1er septembre,quelques dizaines de pacifistes se retrouvaient au poste pour avoir tenté, cierge à la main, de former une chaîne humaine entre les ambassades américaine et soviétique, à Berlin-Est.

Tant que la télévision est-allemande retransmet les blocus et les marches pacifistes de l'Ouest, ceux de l'Est ne se font pas trop de soucis, *« mais si on se fait arrêter aujourd'hui pour un cierge, qu'est-ce que ce sera quand les pacifistes de l'Ouest ne seront plus d'actualité ! »*. Par les médias occidentaux ou les messagers qui franchissent le mur, les pacifistes de l'Est connaissent parfaitement les luttes d'influence qui agitent le mouvement ouest-allemand. Mais quand ils viennent ici, tout le monde se trouve d'accord, entre Allemands conscients d'appartenir au même « champ de bataille ».

La confusion n'est pourtant pas possible : l'humour noir, la confiance, les réunions d'appartement et les blagues sur la répression ont créé, à l'Est, une autre mentalité. Les pacifistes est-allemands ne sont pas des candidats à l'émigration : *« Nous sommes des citoyens de la R.D.A. » « C'est ici que nous voulons changer quelque chose »*, affirment-ils, malgré l'absence totale de dialogue avec le pouvoir. *« Je reste quand même fondamentalement optimiste,* dit Rainer Eppelmann. *Nos gouvernants savent que, en Europe, il n'y a pas de solution de rechange à la discussion. »*

PHILIPPE DEMENET.

● *A Berlin-Est, les ministres de la défense du pacte de Varsovie* ont publié, vendredi 21 octobre, à l'issue d'une *« réunion extraordinaire »*, un communiqué sibyllin où ils indiquent *« avoir pris une décision appropriée sur les problèmes abordés »*. Cette réunion, qui fait suite à celle de plusieurs autres instances du pacte, a, selon toute vraisemblance, été consacrée à l'examen des contre-mesures déjà prises ou envisagées en réponse au déploiement prévu des euromissiles américains. Une réunion du « comité militaire » du pacte, chargé, en principe, des questions techniques, a été convoquée pour la fin octobre à Moscou.

Le mystère du coup d'État de Grenade

(Suite de la première page.)

Les menaces de Washington, les ouvertures faites par Cuba et Moscou l'entraînaient cependant de plus en plus dans cette direction.

Les circonstances de sa mort, mercredi 19 octobre, ne sont pas éclaircies. Diverses sources occidentales estiment cependant que M. Bishop, son ministre des affaires étrangères, M. Unison Whiteman, minsitre de l'éducation, Mme Jacqueline Creft, ministre de l'habitat, M. Norris Bain, ainsi que les deux principaux dirigeants syndicaux du pays, MM. Vincent Noël et Fitzroy Bain, ont été froidement exécutés.

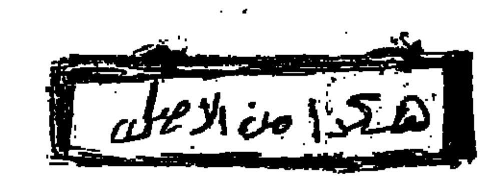
Le très étrange communiqué diffusé jeudi par les autorités cubaines va dans le même sens. Le P.C. cubain parle de *« procédés atroces »* et fait l'éloge de Maurice Bishop et du *« groupe connu de dirigeants honnêtes et dignes »*.

Il est fort possible que M. Fidel Castro, qui éprouvait une réelle estime et même une sorte de *« sentiment paternel »* à l'égard de M. Bishop, ait voulu « marquer le coup », tout en se préparant à soutenir, comme d'autres paragraphes du communiqué l'indiquent, les nouvelles autorités. Le P.C. cubain juge la situation *« extrêmement difficile et complexe »*, estimant que *« seul un miracle de bon sens, d'impartialité et de sagesse de la part des révolutionnaires grenadiens »* peut encore sauver le *« processus révolutionnaire »* et appelle la *« réaction »* à faire preuve de sérénité...

L'embarras de Cuba est manifeste. D'un côté, le nouveau pouvoir militaire, inspiré par des intellectuels marxistes, lui est nettement favorable. D'autre part, M. Bishop, lui-même ami personnel de M. Fidel Castro, était un révolutionnaire incontestable, même si son romantisme et surtout son goût de l'indépendance pouvaient constituer un risque aux yeux de La Havane. S'il se confirme que M. Bernard Coard est le nouvel homme fort de la Grenade, Cuba n'aura pas perdu au change. Mais la confusion dans laquelle s'est effectué le coup d'État, la possibilité que les militaires décident de jouer leur propre jeu, laissent subsister le mystère.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une coupe malencontreuse dans notre article sur Grenade (*le Monde* du 22 octobre), son contenu ne justifiait plus le titre « Cuba estime que la révolution est menacée ». Il faut donc rétablir ce passage : *« La Havane estime que les « graves erreurs » commises par les révolutionnaires grenadins mettent en danger la survie même du « processus » entamé lors du coup d'Etat de Maurice Bishop, le 13 mars 1979. »*



AUX ASSISES DE PARIS

Charlie qui avait tué Chloé...

Le 19 janvier 1982, vers deux heures, Charles Fuget, pianiste de jazz, a tué d'un coup de couteau Odile Debieuvre dans un appartement de la rue Norvins dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Il avait vingt-trois ans, elle en avait vingt-cinq. C'était la fin tragique d'une liaison de six mois, un de ces drames où la passion parle là toute pure.

Elle s'appelait Odile Debieuvre. Pour ses amis, elle était Chloé, comme celle de *l'Écume des jours* de Boris Vian. Lui, Charles Fuget, c'est toujours Charlie. Lorsqu'ils se rencontrent dans un Paris au mois d'août de 1981, ils ignorent ce qu'a été jusqu'à ce jour leur brève vie respective et, du même coup, ces différences de caractère, d'éducation qui vont jouer leur rôle. Lui, Charlie, a grandi dans le giron de grands-parents montmartrois, qu'il préférait à des parents qui ne le comprenaient pas. C'est auprès de sa grand-mère qu'il a pu satisfaire sa passion pour la musique, affirmer des dons réels dont il fait grand cas. Car il le dit, et fort nettement à ses juges : il n'entend pas être tenu pour un *« saltimbanque »*, un de ces *« gratteurs de guitare »* qu'on apparente à des marginaux. A n'en pas douter, il se sent dans la peau d'un romantique, dont il a au reste le maintien, le visage émacié, le regard sombre et les cheveux fous.

Cependant, sorti de son art, il n'est guère fait pour appréhender la vie telle qu'elle est dans une société agitée. Aussi bien, le jour où paraît à ses yeux, dans le cabaret où il se produit, Odile Debieuvre, il ne voit en elle qu'une fille superbe, dont il idéalise aussitôt les traits. A n'en pas douter, c'est l'amour fou et dans l'immédiat, assurément partagé. Mais Odile-Chloé est d'une autre trempe. Elle n'est pas seulement belle. Elle est intelligente, brillante, indépendante surtout dans sa quête de toutes les expériences de la vie. Alors que l'univers de Charlie n'est guère allé au-delà de l'appartement vieillot de grand-maman, du conservatoire d'Orléans et de la Schola Cantorum de Montmartre, Chloé a déjà fait le tour du monde, du Pérou aux Indes, de Lima à Colombo, où elle a rencontré et épousé un Norvégien, fonctionnaire international à l'UNICEF, Bjorn Veseth.

Elle a aussi goûté à la cocaïne et, pour s'en procurer, frayé avec le milieu des trafiquants. Charlie le musicien, Charlie le provincial, en dépit de sa naissance parisienne, n'en revient pas le jour où il la surprend avec une seringue dans la salle de bains. Le voilà moraliste. Mais le voilà quand même aussi complaisant, car il l'a au moins une fois aidée dans sa quête de la drogue. C'est égal, il devient sermonneur et, de jour en jour, davantage. Il lui dit, lui répète qu'elle se détruit.

Il le lui dit d'abord avec douceur. Il va le lui exprimer avec violence. Il finit même par phantasmer, convaincu que non seulement Chloé se drogue mais qu'elle pourrait bien être elle-même pourvoyeuse pour d'autres. Du coup, il s'imagine menacé par ce monde de trafiquants. Comme il aime s'écouter parler, il ira se fortifiant de plus en plus dans son idée, qu'il a soutenue jusque devant ses juges. Le mari de Chloé, le brave Bjorn Veseth, ne serait-il pas lui-même trafiquant ?

Il ne s'agit plus seulement de sauver Chloé, il s'agit de la couper de ce milieu funeste. Il menace. Une semaine avant le drame, il a dit : *« Elle paiera »*. Voulait-il signifier seulement qu'elle paierait, par la déchéance, son obstination ? Piètre psychologue, il va de la sorte détacher encore davantage de lui celle qu'il voulait sauver et qui ne supporte plus ce garçon toujours à l'épier, toujours à s'enquérir de ses intentions, à téléphoner, à la harceler. Dès lors, la question se posait. Si Chloé se droguait, s'il était vrai qu'il voulait son salut,cela pouvait-il suffire à expliquer l'épilogue ? Le rival n'aurait-il été que cette drogue ou bien Charlie, l'amoureux, n'aurait-il pas finalement tué Chloé pour la simple raison qu'elle ne voulait plus de lui ?

« Je n'aime pas les échecs », avait-il dit un jour. Charlie, le terre-neuve, c'est aussi Charlie l'orgueilleux. Le soupirant suppliant des derniers jours, obstiné dans l'espérance, a tout tenté. Dans cette soirée du 19 janvier 1982, c'est lui qui a insisté pour être de la petite réunion que Chloé organisait ce soir-là avec des amis et son mari, rue Norvins. C'était le jour de son anniversaire. Elle lui a dit sans enthousiasme : *« Eh bien, viens, on fera une petite fête. »*

Tous les témoins de cette soirée diront : *« Elle avait peur. »* Lui se voulut spectaculaire, étalant son désespoir jusque dans une tentative de suicide dans la salle de bains de cet appartement ami. On le pria de s'en aller. Il y consentit à la condition que Chloé l'accompagne jusqu'à la porte de l'immeuble. Il obtint cette faveur. L'instant d'après, avec un couteau pris à la cuisine, il la tuait. Il a eu un mot terrible d'inconscience : *« De toute façon, au train où elle allait, elle n'avait plus pour longtemps à vivre »*. Il a voulu en corriger l'effet : *« Oui, j'ai dû lui porter ce coup, mais ce n'était pas pour la tuer, c'était comme si je lui donnais une claque »*.

Telle est l'histoire. La cour d'assises, que présidait M. Guy Floch, avait à choisir entre deux solutions : celle de la peine de principe que lui demandait Mᵉ Léon Forster, le défenseur, en rappelant que Charles Fuget avait été remis en liberté après cinq mois de détention, ou bien celle de la condamnation plus sévère, souhaitée par Mᵉ Pierre Blocquaulx, partie civile pour le frère d'Odile Debieuvre et exprimée par l'avocat général M. Charles Michon, qui devait requérir cinq à sept ans de réclusion criminelle.

Après une heure quarante de délibérations, elle a choisi un moyen terme : cinq ans de prison, dont deux ans avec sursis. Charles Fuget, qui s'était constitué prisonnier pour la durée de son procès, devra encore attendre pour retrouver la liberté. Il n'en a point paru trop surpris.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AUX ASSISES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Claude Lang a été condamné à douze ans de réclusion

De notre correspondant

Nancy. — *« Si ce procès intéresse tellement de gens, ce n'est pas tant par les faits mais c'est, bien sûr, parce qu'il concerne un homme dont le frère a une fonction importante. Puisse cet état de fait ni lui nuire ni lui profiter »*, a déclaré, vendredi 21 octobre, à Nancy, l'avocat de la partie civile, Mᵉ Joël Lagrange, à l'intention des jurés de la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, qui avait à juger pour homicide volontaire avec préméditation le frère du ministre de la culture.

Le 1ᵉʳ juin 1981, Claude Lang, passablement ivre, entre dans un bar de la ville, le Cintra. Il cherche presque aussitôt querelle à un consommateur. Un homme, Alain Keller, trente-trois ans, s'interpose avec calme. Claude Lang quitte bientôt le bar mais revient peu après. Sans aucune explication, il se dirige alors vers Alain Keller et le poignarde mortellement (*le Monde* du 3 juin 1981). Le meurtrier est arrêté peu après avec 2,60 grammes d'alcool dans le sang. Il prétendra qu'il se trouvait en état de légitime défense face à sa victime qu'il croyait, à tort, être un dur.

En fait, depuis son retour d'Algérie, en 1961, Claude Lang souffrait de troubles psychiques qui l'obligèrent finalement, en 1977, à cesser tout travail. Bénéficiant d'une pension militaire d'invalidité de 45 %, il s'était mis à boire, fréquentant les bars de Nancy, s'y bagarrant à l'occasion et ayant plusieurs fois maille à partir avec la justice. Les experts ont relevé chez lui des troubles graves de la personnalité, l'un d'eux soulignant *« l'état de rivalité permanente de Claude Lang envers ses quatre frères et sœurs qui, eux, ont tous réussi »*. M. Roger Descharmes, procureur général de Nancy, a néanmoins admis, comme les experts, la responsabilité de Claude Lang. Celui-ci n'était pas, au moment des faits, en état de démence au sens de l'article 64 du code pénal.

La cour d'assises, présidée par M. Jacques Serre, a été au-delà des réquisitions de M. Descharmes, qui avait estimé qu'une peine de sept ans d'emprisonnement serait parfaitement adaptée. Claude Lang a été condamné à douze ans de réclusion. Bien que la préméditation ait été reconnue, les circonstances atténuantes lui ont été accordées.

JEAN-LOUIS BEMER.

Les dix ans du médiateur de la République

L'institution du médiateur de la République a célébré, vendredi 21 octobre, à Paris, dans les locaux du Conseil économique et social, son dixième anniversaire. En présence, notamment, de MM. Antoine Pinay et Aimé Paquet, premiers médiateurs, et de M. Robert Fabre, actuel titulaire de cette mission. M. Pierre Mauroy a félicité une institution qui « a fait ses preuves ».

L'institution du médiateur de la République a donc dix ans. C'est la loi du 3 janvier 1973 qui a donné corps au personnage, unique dans le paysage politique français, du médiateur. Dix ans, et déjà une *« courte tradition »*, selon l'expression de M. Fabre. A trois reprises, le médiateur n'a pas été *« choisi parmi des juristes éminents mais parmi des hommes politiques d'expérience »*, a constaté l'ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, devenu juge de paix entre les administrés et l'administration.

Avec quarante fonctionnaires et contractuels, le médiateur dirige à présent une « machine » rodée qui a appris à se faire respecter. Son mini-budget — environ 6 millions de francs — ne l'a pas empêché de doter ses services d'un ordinateur qui, jour après jour, mémorise les requêtes adressées par le biais d'un député ou d'un sénateur au 96, avenue de Suffren, à Paris (15ᵉ).

En 1982, 4 275 dossiers sont arrivés directement sur son bureau,et 5 204 chez ses correspondants départementaux. Finalement, 3 034 dossiers ont été déclarés recevables et 553 ont pu être traités de façon à donner satisfaction aux demandeurs. Bref, 553 fois le médiateur *« a constaté qu'il y avait eu mauvais fonctionnement du service public et a fait modifier la décision contestée »*.

Homme d'arrangement, le médiateur doit éviter tout comportement agressif. De l'administration, il doit se faire une amie. Et cela semble ne pas aller si mal. M. Fabre a ainsi distribué, dans son dixième rapport au président de la République, des bons points au ministère de la défense, du budget, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le médiateur préfère assurément les révolutions douces et minuscules aux grands chambardements. Mieux, M. Fabre a un faible pour les réformes et apprécie de pouvoir, à son poste, les suggérer, au point de vouloir faire de sa mission un laboratoire de propositions astucieuses et profondes pour le gouvernement.

Rejoignant un souci du premier ministre — l'information des citoyens, — le médiateur souhaite aussi que les administrés disposent de quelques minutes, tous les mois à la télévision. Un peu comme les consommateurs, mais plus modestement.

La justice marseillaise règle ses comptes

(Suite de la première page.)

Son nom était régulièrement avancé dans toutes les « affaires ». Mais bien que fiché au grand banditisme, Hoareau n'avait jamais été inculpé. Pourtant, il avait la réputation méritée d'être un « méchant ». On l'avait vu fréquemment faire le coup de poing contre des clients dont la tête ou l'attitude ne lui plaisaient pas. N'avait-il pas également « bousculé » récemment trois C.R.S. fort heureusement en civil et en goguette dans l'une des boîtes de nuit qu'il contrôlait ? Il aimait cogner, Gilbert. Le disquaire de la Locomotive, une boîte de nuit de Cassis, en sait quelque chose, qu'il avait blessé sérieusement au visage pour le punir de ne pas avoir été assez « compréhensif » avec des amis à lui.

Le dossier d'Hoareau était donc assez chargé pour que l'enquête sur cet épisode important d'une guerre des gangs, qui se rallumait précisément après que plusieurs hold-up, aussi spectaculaires que rémunérateurs aient été commis dans la région marseillaise, promette d'être intéressante.

Pourtant, dès le début de l'enquête, on s'est rendu compte que, sans pour autant négliger le dossier criminel, c'est vers tout autre chose que se focalisaient les investigations. Les enquêteurs se sont vite plongés dans les livres de comptes occultes du commerce auquel le nom d'Hoareau était attaché et ils ont bientôt trouvé assez d'éléments pour lancer un vaste coup de filet dans le milieu des établissements de nuit de Marseille et de la région. Cette action débouchait d'abord sur l'arrestation de trois « prête-noms » de trois durs de night-clubs qui étaient inculpés d'infraction à la législation sur les sociétés.

Puis les policiers du S.R.P.J. ont décidé de « râtisser plus large », ce qui a abouti à l'interpellation, dans la nuit de mercredi à jeudi, de plus d'une vingtaine de personnes parmi lesquelles figurait, vendredi soir, Mᵐᵉ Christiane Zampa, épouse de Gaëtan, dit Tany, considéré comme le « parrain » du milieu marseillais et dont le nom avait été avancé lors de l'assassinat, le 21 octobre 1981, du juge Pierre Michel. Était aussi arrêté, Mᵉ Philippe Duteuil, du barreau de Marseille, un avocat devenu conseiller juridique d'un établissement nocturne d'Aix-en-Provence, le Kripton, contrôlé par Zampa. Mᵐᵉ Zampa et Mᵉ Duteil ont été inculpés, vendredi soir 21 octobre, d'abus de biens sociaux et de complicité par M. Yves Granger, juge d'instruction, et écroués à la prison des Baumettes. Dix-neuf autres personnes ont été inculpées, huit d'entre elles ont été écrouées, tandis que onze autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

Le fait que toutes les personnes interpellés aient été présentées en priorité à M. Yves Granger, juge d'instruction chargé du dossier financier de l'affaire, alors que trois autres juges d'instruction sont chargés du dossier criminel des différents règlements de comptes, en dit long sur la méthode choisie par les policiers du S.R.P.J. de Marseille.

Comptabilité occulte

Comment l'enquête sur l'assassinat du « Libanais » aboutit-elle au clan Zampa ? Parce que, à travers l'enquête sur la mort de Gilbert Hoareau, les policiers visaient plus haut et ont profité de l'occasion pour « tenter de faire tomber » quelqu'un qui était réputé insaisissable. En s'occupant, en priorité, de savoir comment l'argent des profits frauduleux est « blanchi » par des réinvestissements dans des établissements commerciaux qui ont pignon sur rue, les policiers ont probablement trouvé un lien entre les différents protagonistes. Notamment, grâce à la découverte d'une comptabilité occulte relative à la Mendigotte, où il semblerait que Hoareau et Zampa aient pu être « en affaires ».

Dès lors, le mandat international lancé contre Gaëtan Zampa s'explique. Il n'est plus nécessaire de prouver que Tany a trempé dans une guerre des gangs pour l'inquiéter. En décidant de frapper le milieu à travers ses finances (huit boîtes de nuit de Marseille, Aix et Cassis viennent d'être fermées), les policiers ont peut-être enfin trouvé le moyen de « coincer » quelqu'un qui leur avait jusqu'à présent échappé. C'est une méthode qui a fait ses preuves : même Al Capone n'a rien pu contre elle.

JEAN CONTRUCCI.

● *Un vaisseau automatique de transport, Pregress-18*, a été lancé jeudi 20 octobre par les Soviétiques en direction de la station orbitale Saliout-7 à bord de laquelle vivent, depuis le 27 juin, les cosmonautes Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov. Il transporte des vivres, des combustibles et *« divers chargements »* nécessaires, selon l'agence Tass, au *« fonctionnement ultérieur »* de la station Saliout. A ce titre, il sera intéressant de suivre les manœuvres de rendez-vous entre Progress-18 et la station qui, selon certaines informations américaines, a connu quelques difficultés ces dernières semaines.

Le quatrième Festival de jazz de Paris

C'est fait. En quatre éditions, le Festival de jazz de Paris est entré dans les mœurs. De Johnette en ouverture, Sun Ra en apothéose, toutes les tendances et tous les courants bien représentés, les nations et les styles convenablement répartis, tout devrait marcher comme sur un disque « Roulette ». Les dates ? Elles accompagnent les premiers congés scolaires, du 25 octobre au 1er novqembre. Les lieux ? Éclatés en divers points de la capitale. Théâtre de la Ville, Châtelet, Musée d'art moderne, bibliothèques, conservatoires, salles de cinéma, afin que personne n'aille se plaindre d'un festival chichement réduit à une série de concerts. Comme partout ailleurs depuis une bonne dizaine d'années, tout est combiné pour esquiver les critiques accumulées par la forme ancienne des festivals, à se demander même s'il reste encore quelque grincheux pour les formuler ; place donc à la musique.

Au compte des événements, nous retiendrons la soirée consacrée à Martial Solal : en trio d'abord, puis en grand orchestre, pour interpréter la musique d'André Hodeir. Autre surprise, la reconstitution du Modern Jazz Quartet avec son pianiste historique, John Lewis. Au reste, le Festival offre un beau rasssemblement de pianistes : Joanne Brackeen, Franco d'Andrea, John Taylor, Chick Corea avec Gary Burton, tandis que l'autre vibraphoniste « d'époque », Bobby Hutcherson, participe au M.J.Q., Errol Parker, Bob Dorough et le nouveau venu dont la réputation grandit : Antoine Hervé. A lui la charge en big band de présenter une création, on l'imagine, mondiale ; cela aussi aujourd'hui vous signe un Festival qui prétend se distinguer des autres : en conséquence, des « créations mondiales », il y en a à peu près partout, ce qui vaut toujours mieux que des guerres.

Du côté des inventeurs qui ne battent pas exactement les sentiers du jazz, mais mènient leur bonhomme de chemin depuis longtemps : Paul Motian, percussionniste d'exquise délicatesse, en quintette, le robuste Workshop de Lyon, avec George Lewis, Zaka percussions, ensemble extrêmement tonique qui mérite cette consécration du Festival, et le remarquable Vienna Art Orchestra. Ange tutélaire : Sun Ra, avec son Arkestra dans l'après-midi de la Tousssaint, et un All-Stars prestigieux le soir, les deux concerts ne pouvant mieux être célébrés qu'en la salle du Châtelet : ce n'est pas, pour les falbalas, les paillettes et les tissus moirés de Sun Ra, la première fois.

Finissons avec les stars, puisqu'on sait qu'en jazz du moins cette hiérarchie n'a pas la moindre pertinence : Wynton Marsalis, bien entendu, préluda à une visite inattendue de Miles Davis, Larry Coryell retrouvera un public de jazz, et Didier Lockwood, dont la rentrée à Paris après deux ans d'absence, ne saurait être, à en juger par ses derniers concerts, qu'éclatante.

Et ce n'est pas tout : on annonce encore une animation itinérante, une journée consacrée à des groupes encore méconnus, du jazz traditionnel, et même, pour l'édition 1984, si du moins les manifestations de « cadres » auxquelles certains de leurs groupes se joignent leur en laissent le loisir, une grande journée dixieland... Le vendredi 28, pour la première fois dans le Festival de Paris, Delois Barrett Campell et le Barrett Sisters représenteront la tradition pure du gospelsong.

FRANCIS MARMANDE.

Miles Davis : viendra, viendra pas ?



Photo de GIUSEPPE PINO

Ces temps derniers, la question qui se posait, c'est de savoir si Miles Davis reviendrait en concert. Un jour, un soir... Maintenant, changement de tableau : la question qui se pose est de savoir *quand* il va revenir et *qui* va le faire venir : question cachée, celle des cachets... Des chiffres ont couru. On a su qu'il irait à Berlin (le 29 octobre). Il a failli faire partie du Festival de Paris. Puis il a été dûment annoncé. Un peu plus tard, décommandé. Nous ne vivions plus. Le voici qui revient, mais, qu'on se le dise, hors festival... Le 31 octobre sera donc marqué d'une pierre de toutes les couleurs dans l'histoire du jazz parisien : le Festival déroule sa journée non-stop au Musée d'art moderne avec cinq ou six groupes, tandis que Miles emplit deux fois le Palais des congrès, à 18 h et à 21 h. Son groupe ? Sensiblement le même qu'en avril dernier : John Scofield reste seul à la guitare, en l'absence de son compère caméléon Mike Stern ; Bill Evans au sax, Al Foster aux tambours et Mino Cinelu aux percussions assurent la permanence de l'orchestre. Barryl Jones à la basse n'est pas très connu, mais Miles ne s'est jamais trompé dans le choix de ses bassistes.

Telle est l'actualité de la tournée de Miles Davis. Son point fort, c'est tout de même le concert annoncé pour le 23 octobre, un dimanche pas comme les autres, à Varsovie.

F.M.

LE PROGRAMME

MARDI 25 OCTOBRE : 18 h 30 – Théâtre de la Ville, Paul Motian Quintet ;
20 h 30 – Théâtre de la Ville, Joanne Brackeen, Clint Houston Trio, Jack de Johnette Quintet.

MERCREDI 26 OCTOBRE : 18 h 30 – Théâtre de la Ville, Martial Solal, Franco d'Andrea, John Taylor ;
20 h 30 – Théâtre de la Ville, l'orchestre de Martial Solal joue la musique d'André Hodeir, Bob Dorough.

JEUDI 27 OCTOBRE : 18 h 30 – Théâtre de la Ville, Workshop de Lyon, Georges Lewis ;
20 h 30 – Théâtre de la Ville, Zaka Percussions, Didier Lockwood Quintet.

VENDREDI 28 OCTOBRE : 18 h 30 – Théâtre de la Ville, Delois Barret Campbell and the Barrett Sisters ;
20 h 30 – Théâtre musical de Paris, Châtelet, Antoine Hervé Big Band (création mondiale), Wynton Marsalis.

SAMEDI 29 OCTOBRE : 18 h 30 – Théâtre de la Ville, Larry Coryell, Michal Urbaniak, Urszula Dudziak ;
20 h 30 – Théâtre musical de Paris (Châtelet), Modern Jazz Quartet.

DIMANCHE 30 OCTOBRE : 20 h 30 – Théâtre musical de Paris (Châtelet), Vienna Art Orchestra, Gary Burton, Chick Corea Sextet ;
Animation itinérante, Watergate Seven + One.

LUNDI 31 OCTOBRE : 14 h à 22 h – Musée d'art moderne de la Ville de Paris ;
Ultramarine, Horn Stuff, Uzeb, Bob Dorough, Bill Takas, Errol Parker.

Solal-Hodeir : à la française

A la fin de l'année dernière (*le Monde*, 3 décembre 1982), nous espérions que cessât la turlupinade dont était victime le New Morning, lieu de rencontre à la mesure d'une capitale et, surtout, de Paris. Le New Morning – et le Dunois – ont obtenu, comme nous le souhaitions, un appui du ministère de la culture et de la Ville de Paris. On appelle ça, en politique, ces temps-çi, un consensus. Ce sont, en tout cas, des débuts de bonnes solutions pour des problèmes qui s'étaient enlisés. On ne peut pas, décemment, arroser de milliards l'Opéra et laisser les clubs créatifs vivre d'aumône.

Reste la question de la participation des Français musiciens et de la revendication professionnelle pour un quota qui devrait être défini et justifié. Nous revivons, en ce moment, dans un recoin d'histoire radoteur, une polémique de février 1966 où Siné prit la mouche. Il est impossible d'arguer d'une équivalence de statut pour l'art et pour l'industrie, sauf, à notre sens, lorqu'il s'agit des espèces monotones de la variété bêtifiante. Des ayatollahs musiciens sévissent à l'étranger, c'est un fait. Aurons-nous la faiblesse d'en suivre l'exemple ? Cette difficulté, après d'autres, est en voie d'être réglée, nous le croyons.

Que se passe-t-il, par exemple, au Festival de Paris ? On y reçoit des Américains. Mais Solal va jouer Hodeir, et jouera sa propre musique en compagnie d'un Anglais et d'un Italien. L'union sacrée. Pour le premier concert, une fois encore, le consensus a produit son bienveillant effet. Le chef d'orchestre et le compositeur s'en félicitent, qui sont loin de penser que le jazz savant puisse vivre sans aide ou se comparer à la musique d'abrutissement dont on subissait autrefois des formes pleurnichardes et dont on connaît aujourd'hui des formes agressives mais qui sont, les unes et les autres, comme l'avers et le revers d'une même pièce fausse.

Les musiques d'Hodeir et de Solal plaideront pour un jazz esthétiquement ambitieux. « *Martial Solal*, dit Hodeir, *a proposé que son orchestre réactualise mes compositions. Il relève un défi : peut-on rejouer des œuvres de jazz qui ont été écrites pour des hommes qui n'en seront plus, maintenant, les interprètes ? C'est l'un des aspects intéressants de l'entreprise de Solal.* »

On sait que l'une des idées chères à Hodeir est celle de l'improvisation simulée qui est un élément transitionnel entre l'écrit et le non-écrit, comédie de l'art ou art de la comédie, le soliste faisant semblant d'improviser, et, plus loin, offrant un apport plus personnel. Solal est confiant : « *La musique d'Hodeir est réputée difficile, mais les musiciens de 1983 sont rompus aux difficultés, qui, de ce fait, disparaissent. D'autre part, je voudrais que l'on n'agrandisse pas inconsidérément l'hiatus entre musique écrite et musique improvisée. Les grands créateurs ont souvent répété leurs chorus, et ils les ont transmis. Ce qui fait la liberté du jazz, ce n'est pas l'absence d'écriture ou de préconception dans la tête, c'est la possibilité de prendre un solo sans être fidèle à une mélodie déjà prête, au soupir près.* »

Dans les années 60 il eût fallu envoyer le groupe qu'il dirigeait à Newport. Il y était invité. Les instances musicales nationales préféraient payer des voyages à des quatuors post-fauréens. Pour le jazz, la simple supposition d'une semblable dépense paraissait comique. Peut-être l'orchestre de Solal, qui reprend le répertoire hodeirien, pourra-t-il, demain, franchir l'Atlantique ? Promettons-nous au moins de n'être pas, de son travail, des observateurs fatalistes.

LUCIEN MALSON.

Jazz et photographie

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 8 janvier, une exposition de photographies de jazz sans beaucoup de précédents est accrochée, en liaison avec le IVe Festival de jazz. Y participent dix-neuf photographes : de Cartier-Bresson à Le Querrec, en passant par Jean-Pierre Leloir et Guiseppe Pino. Ce point sur les relations particulières du jazz et de l'image sera précédé d'un film de photos fixes, pour l'essentiel réalisé par Patrick Chamming's et Jérôme Minet. Il se nomme *Quatuor* et parvient très intelligemment à cerner en quelque quinze minutes la personnalité du *Quatuor de saxophones* (Chautemps, Jeanneau, Didonato et Maté). On sait que leur amitié, doublée d'une somme inégalée d'expériences musicales les a hissés au premier rang des groupes de ce genre. Dans son parti pris, tenu et gagné, la mise en scène des photos insiste sur les attitudes et les expressions, comme pour nous rappeler délicatement à la beauté du son. Par un juste retour des choses, le *Quatuor* a directement improvisé sur l'image la musique de la dernière partie du film. Et sans qu'on y prenne garde, l'ensemble du film donne avec humour une image fine de la vie des musiciens.

F.M.

★ *Le Quatuor de saxophones*, à la Resserre aux Diables (du 24 au 29 octobre).

« DE L'AUTRE COTÉ DE LA LUNE »

Hommage à Lillian Gish, suite en danse

La cinéphilie, l'amour du cinéma, c'est bien plus que voir et revoir inlassablement des films : c'est aussi, peut-être, une expérience humaine. Découvrir un caractère, une sensibilité, l'engagement total d'un artiste derrière sa création. Pas seulement des idées : une respiration, des rythmes, une cadence.

Déjà, il y a trois ans, dans le court métrage qu'elle dédia à King Vidor, *Voyage à Galveston*, Catherine Berge avait relevé la trace d'un très grand artiste qui vécut le cinéma presque comme une aventure physique. Elle avait su étrangement retrouver le ton propre au meilleur King Vidor, sa façon de regarder les femmes, *those Texan Beauties* (ces beautés texanes) qui ont accompagné sa carrière, et capter l'espace.

Avec *De l'autre côté de la lune*, qui aurait pu être un film, qui a les apparences d'un film, la parole s'efface, la danse commente seule, donc le mouvement, les rythmes, la musique. Musique brillante de Rob Hauser, déjà responsable de l'accompagnement de *Voyage à Galveston*, robes étonnantes de Françoise Chevalier, décors, éclairages très fonctionnels. Mais surtout deux comédiennes, deux danseuses, Lila Greene et Caroline Marcadé, qui nous rappellent, comme le souligne volontiers Lillian Gish, l'étroit rapport du cinéma, et surtout de l'art muet, avec la danse.

Derrière l'hitoire, l'anecdote, mince souvent, à travers les références à l'œuvre de Griffith, par qui naquirent Lillian et Dorothy Gish, retrouvons un ton, un souffle, un jeu avec le réel trompeur. Laissons-nous porter par la seule musique : des corps, de la danse, du cinéma.

L. M.

★ Théâtre de la Bastille, 19 h 30, jusqu'au 5 novembre.

Jeux de double

Le soir de la première, Lillian Gish était là, petite, fraîche, avec toujours son sourire énigmatique. Et sur la scène, presqu'à la toucher, il y avait sa réplique, l'actrice qu'elle fut au temps du cinéma muet, vraiment à s'y méprendre. Lila Green joue à Lillian Gish présente devant elle ; elle joue avec l'image de Lillian Gish projetée sur un écran, emportée comme elle dans une tornade de vent et, comme elle, enlace sa petite sœur Dorothy, son inséparable, son double... Jeu de miroirs à l'infini. Lila Green s'est totalement identifiée à son modèle ; Caroline Marcadé, qui personnifie Dorothy, est restée elle-même et lui prête sa drôlerie. Leur spectacle, tout en finesse, est porteur d'émotion.

De l'autre côté de la Lune est un hommage vivant très actuel, qui rétablit filiations et interférences entre cette « modern dance » américaine, découverte dans les années 70, et le cinéma muet. Deux arts qui reposent sur l'improvisation et la prospection systématique du mouvement. Déjà Griffith faisait danser les vierges babyloniennes du Denishawn dans *Intolerance* et Martha Graham allait user du « flash-back » comme élément dramatique dans ses ballets. Depuis cette époque des pionniers, la Californie s'est spécialisée dans des techniques corporelles influencées par le yoga et le taïchi qui visent à atteindre l'essence du geste et à canaliser l'énergie.

C'est en Californie qu'a travaillé Lila Green, avant de s'initier au « contact-improvisation », une forme inventée par un élève de Cunningham, Steve Paxton. Rien d'étonnant à retrouver ensuite Lila Green à Paris, associée aux essais parallèles de Hideyuki Yanno, de François Verret ou du comédien Marc Thompkins avant de créer dans *Pandora suite* un dialogue chorégraphique entre quatre femmes. Le point commun entre ces créateurs et leurs épigones, c'est la primauté accordée aux pulsions. Du mouvement, de sa répétition, doit jaillir l'émotion.

Caroline Marcadé suit un processus inverse : on part de l'émotion. Elle a été soliste chez Carolyn Carlson, elle, même formée par Nikolaïs, et l'on sait que le vieux « Nick » a commencé sa carrière en accompagnant les films muets au piano, avant de mettre au point avec Murray Louis une technique d'improvisation qui assure la maîtrise de l'expression du corps et du visage. Chez Caroline Marcadé, la tendresse, la gaieté, la quête du bonheur et la nostalgie de l'enfance affleurent, à travers une danse malicieuse, sautillante et des jeux de physionomie chaplinesques.

« *Quand Charlie Chaplin répétait*, dit-elle, *il filmait toutes ses improvisations pour en retenir l'essentiel. C'est ainsi que nous procédions, au début, chez Carlson. Catherine Berge m'a permis de revenir à cet exercice, en proposant un script avec des actions, des images, qu'elle voulait voir apparaître. C'est un travail sur l'imaginaire, très ouvert, ce qui nous oblige à sortir de nous une gamme variée de sentiments (joie, peur), de sensations (l'idée de printemps, de vieillissement) ou de gestes précis (comment bouger les doigts, comment tomber). Nous avons vu quelques films de Lillian Gish, mais avec réticence ; ils risquaient de nous imposer des gestes, des comportements. Nous ne racontons pas, nous n'imitons pas, nous sommes les sœurs Gish ; avec nos corps d'aujourd'hui, et notre philosophie personnelle.*

» *En revanche, nous avons étudié les documents photographiques et écouté très attentivement les bandes d'interviews de Lillian Gish. Elle dit, en parlant de sa sœur :* « Dorothy m'a appris à rire. » *Cette indication a été essentielle. Je dois être gaie, drôle, mobile, apparemment spontanée.*

» *Lila et moi sommes différentes et, pourtant, c'est Lillian Gish qui s'exprime à travers nous deux. Quand nous avons préparé le spectacle, nous avons joué chacune les deux rôles pour bien les ressentir de l'intérieur.* »

Lila Green a été surtout sensible au côté lumineux et irréductible de Lillian Gish, à son acharnement au travail, à son courage : « *La grande cassure de sa vie a été le cinéma parlant, et c'est un moment-clé du spectacle. Chez elle, vie quotidienne et fiction théâtrale se sont toujours mêlées ; elle a vécu pratiquement toute sa vie sur scène. Lillian Gish est une source d'inspiration pour nous car, très jeune, elle s'est rendu compte que le muet réclamait une gestuelle proche de la danse – théâtre du non-dit comme on le conçoit aujourd'hui. La nouveauté pour moi, c'était de travailler dans le concret et dans l'émotion sur commande. Habituellement je bouge d'une manière dure, agressive même. J'ai dû adoucir, arrondir mon personnage.*

» *Au début du spectacle, j'ai cinquante ans ; ma sœur, qui est morte, revient ; elle descend des cintres ; nous avons nos valises de souvenirs, et le jeu commence, un jeu à plusieurs niveaux, puisque nous formons un personnage dédoublé qui agis parfois non, mais qui va du présent au passé : un jeu de miroirs très délicat, qui suppose un engagement physique total.* »

MARCELLE MICHEL.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SARAH OU LE CRI DE LA LANGOUSTE – Œuvre (874-42-52), sam., 22 h ; dim., 14 h 30.

LES EXILES – Petit-Rond-Point (256-70-80), sam., 21 h.

LA NUIT DU 16 JANVIER – Tristan Bernard (522-08-40), sam., 21 h, sam., dim. 15 h.

LA CONFESSION IMPUDIQUE – Cergy-Pontoise, Théâtre des Arts (030-33-33), sam., 21 h.

MOI N'AMUSE PAS MOI – Sartrouville, Théâtre (914-23-77), sam., 21 h.

GOLIATH – Eragny-sur-Oise, Théâtre de l'Usine (032-79-00), sam., 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : Moïse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : l'Avare ; sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; dim., 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, sam., 15 h : Les voyages de Gulliver (Marionnettes). – Grand Théâtre, sam., 18 h 30 ; dim., 16 h : Hamlet (dernière).

TEP (797-96-06), sam., 20 h : Norma Rae/les Mariés de l'an II ; dim., 20 h : A bientôt, j'espère/Classe de lutte/1789.

PETIT TEP (797-96-06), Théâtre, sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33). – Concerts : sam., 18h 30 : voir Théâtre Musical de Paris ; sam., dim, 18 h 30 : Nouvelle musique australienne. – Cinéma/Vidéo : sam., dim., 12 h à 14 h : Arthur et Corinne Cantrill ; sam., dim., de 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey « Zenon » ; sam., dim., à partir de 12 h 30 : Time five, for Merce ; sam., dim. : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Prélude pour un théâtre des Dieux ; 16 h : Philippe Soupault et le surréalisme ; 19 h : Toute la mémoire du monde ; sam., dim., à 18 h et 20 h : Studio Bela Balazs (école de jeunes cinéastes hongrois).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra : sam., à 18 h 30 : Huit chants pour un roi fou (P.M. Davies) ; Aventures et nouvelles aventures (G. Ligeti), Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez. – Danse : sam., à 20 h 30, dim., à 14 h 30 : XXIe Festival international de danse de Paris, Ballet Théâtre Français de Nancy (orchestre de l'Ile-de-France).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., à 18 h 30 : Edith Butler ; 20 h 30 : les Céphéides.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Amour en visites ; sam. 18 h 30 : Comédiens cherchent public pour mourir d'amour et plus si difficultés.

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARC (723-61-27), sam. à 20 h 30 : le Secret.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45, dim. 15 h : le Chandelier ; le Plaisir de rompre ; sam. 22 h 30 : Moi.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 16 h : le Pélican ; sam. 20 h 30 : Credo.

BASTILLE (357-42-14) sam. 21 h : le Gardien de tombeau (dern.) ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Autre côté de la Lune ; Ah Lillian Gish.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land. Th. du Soleil (374-24-08), sam. à 18 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

ELDORADO (208-23-50), sam. 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 15 ; dim., 15 h 30 : la Bonn'Femme aux camélias ; sam. 21 h 30, dim. 17 h : Toutes à tuer.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), sam. 20 h 30 : Transexpress Hôtel.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15, sam. 18 het 20 h 15, dim. 17 h : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 15, dim 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

GALERIE-55 (326-63-51), sam. 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracala : 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : *Cajamarca ou le supplice de Pizarre* ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. Sam. 18 h 30 : Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Bandelaire du mal.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dinera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Marguerite et les autres ; Petite Salle, 21 h 15 : dim. 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 : dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

SAINT-GEORGES (874-74-37), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Ma vedette américaine.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h 30 et 22 h, dim. 15 h 30 : Cami.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 22 h et 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) sam. 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : *le Propriétaire*.

THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam. 15 h : Zacharie.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Dîner bourgeois.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 18 h 30 : les Mots.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 22

Hommage à Lillian Gish : 15 h, A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 21 h, la Sœur blanche, de H. King ; Aspects du cinéma tchécoslovaque : 19 h, les Gens des roulottes, de M. Fric.

DIMANCHE 23

Hommage à Lillian Gish : 15 h, les Deux orphelines, de D. W. Griffith ; 21 h, Romola, de H. King : 19 h, la Gorille, de A. Dwan.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 22

15 h, le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h, la Fuite en France, de M. Soldati ; Studio Bela Balazs (Films de fiction) : 19 h, Mélodie particulière, de L. Lugossy ; J'aimerais un bonnet de papier, de Z. Kezdi Kovacs ; Capriccio, de Z. Huszarik ; Qu'y aurait-il à Budapest, si.. de K. Macskassy ; Arène, de J. Toth ; 21 h, Loup des steppes, de F. Haines.

DIMANCHE 23

15 h, Nosferatu le vampire, de F.-W. Murnau ; 17 h, le Miroir, de R. Lamy ; Studio Bela Balazs (Films de fiction) : 19 h, Expédition punitive, de D. Magyar ; le Message de l'empereur, de L. Najmanyi ; 21 h, Les cannibales, de L. Cavani.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-28 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 et dimanche 23 octobre

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42 26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramont Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 5e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-02) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS *THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE* (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).

LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40) (H. sp.).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp.).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Pathé Clichy*, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Ermitage, 8e (359-15-71)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SCARLATINE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (352-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount *Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Berlitz, 2e (740-60-33).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMIE, film allemand de Margarethe Von Trotta, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ASSIA, film inédit de Iossif Heifitz, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ERMITE, film soviétique de Roman Balaïan, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE, film franco-italien de Luciano Tovola : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

RACKET (*), film américain de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 8e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI, film américain de John Marquand, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Mercury, 8e (562-45-76) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TENDER MERCIES, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3564

HORIZONTALEMENT

I. Commandant de vaisseaux. A donc tendance à grossir. – II. C'est le signe que le ménage a été mal fait. N'a pas un rôle statique sur les planches. – *III. Travail d'orfèvre. Manière de présenter le programme.* Un champion de la rame. – IV. Poste d'observations. Ville du Cameroun. – V. Plus il est drôle moins il fait rire. Prendre sur soi ou prendre sur les autres. – VI. Transfert de propriétés. – VII. Scène de la vie passée. Conclut un accord. Sont trop maigres pour quitter le lit. – VIII. Article courant. Font perdre une partie de cartes. – IX. Air *peu populaire* lorsqu'on connaît la chanson. Article étranger. Soumis à un examen. – X. Telle la chair de la pêche ou celle du péché. Symbole de puissance. – XI. Personnel. Serpent d'eau douce africain. Fonde donc un foyer. – XII. A donc quelque chose que les autres n'ont pas. Tels certains employés ou patrons. – XIII. Abréviation sportive. En concert ou de concert. Lieu de cure. – XIV. Guide de montagne. Lieu de perdition, d'après la légende. – XV. Ville japonaise. Il faut compter avec lui mais non sur lui. De quoi se raser.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I						■									
II								■							■
III				■		■						■			
IV									■	■					■
V							■							■	
VI													■	■	
VII				■	■			■							
VIII			■												
IX									■	■			■		
X	■	■									■	■			■
XI			■				■								
XII							■	■							
XIII			■									■			
XIV						■								■	
XV				■						■					

VERTICALEMENT

1. Mis à sac après avoir été dépouillé. Signe de reconnaissance. – 2. On demande à certaines leur main, mais on ne la donnerait pas à d'autres. Satisfait un besoin bien naturel. – 3. Spécialité des ferrailleurs. Signes d'adresse. La moitié de l'Asie. – 4. Haut de gamme. Un piqué du sport. La fait cueillir avec une certaine agitation. – 5. Un homme à femmes. S'emballe à la moindre bise. – 6. Goûtent très tôt aux plaisirs de la vie commune. – 7. Le contenant ou le contenu. Boulette empoisonnée. Mis en charge. – 8. Bien parti mais à moitié plein. Se brouille sans aller jusqu'à se battre. Ne résiste donc pas à la pression. – 9. Pierres précieuses pour solitaires. Qui nous mord mais que l'on n'a pas envie de mordre. Tourmentée. – 10. Dédoublement de la personnalité. Eut un père Sévère. Dirigée de main de maître. – 11. Pompe à « huile ». Fille ou mère de roi. – 12. Symbole chimique. Mérite toute notre considération. Entre les lisières. Préposition. – 13. On l'appelle ou on le siffle parfois. *Départ pour l'Amérique.* Manquait de classe. – 14. Préfixe intensif. Traîner dans la boue. – 15. Ne saurait être rejeté pour vice de formes. Son tube est connu mais ce n'est pas toujours un succès.

Solution du problème n° 3563

Horizontalement

I. Plongeurs. – II. Lavoirs. – III. Eviter. Dû. – IV. Iéna. Etat. – V. Nue. Arène. – VI. Esses. Tan. – VII. Me. Niée. – VIII. Galon. – IX. Lia. Ay. Or. – X. Oliviers. – XI. Iéna. Ruer.

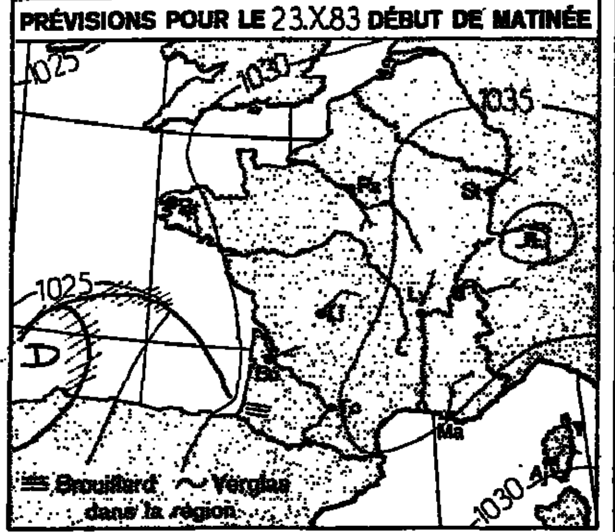
Verticalement

1. Plein emploi. – 2. Laveuse. Ile. – 3. Ovinés. Gain. – 4. Nota. Eta. Va. – 5. Gié. As. Lai. – 6. Errer. Noyer. – 7. Us. Tétin. Ru. – 8. Danaé. Ose. – 9. Souteneur.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.10.83 A 0 h G.M.T.



Évolution probable du temps en France entre le samedi 22 octobre à 0 heure et le dimanche 23 octobre à minuit.

L'anticyclone, qui favorise un temps frais et sec mais ensoleillé sur la France, se décale vers l'Allemagne, ce qui permettra aux perturbations atlantiques de gagner, dimanche soir, l'ouest de la France.

Dimanche matin; il y aura encore des nuages et quelques averses en Corse. Partout ailleurs, le ciel sera clair, mais il fera souvent froid, avec des gelées de 0 à – 2°C du Bassin Parisien et du Centre aux frontières du Nord et de l'Est.

Dimanche après-midi, un beau temps sec et largement ensoleillé prédominera sur une grande partie du pays. De la Gironde à la Bretagne et au Cotentin, le ciel se voilera progressivement et il pleuvra en soirée et dans la nuit en Bretagne.

En milieu d'après-midi, les températures se situeront vers 12 à 13°C dans le Nord et le Nord-Est, 14 à 15°C sur l'Ouest et le Centre, 19 à 22°C sur les régions méridionales.

Les vents d'Est seront assez forts près de la Méditerranée.

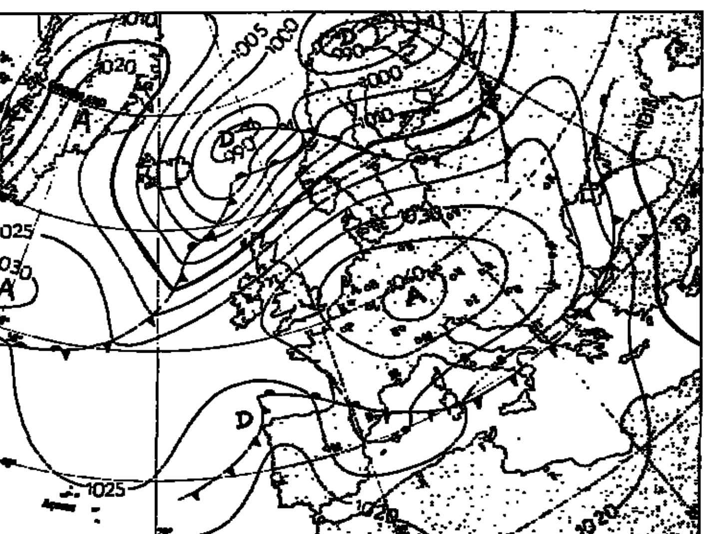
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le samedi 22 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 037,1 millibars, soit 777,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 octobre au 21 octobre) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 14 et 4 ; Caen, 14 et 3 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 15 et 4 ; Lille, 12 et 2 ; Lyon, 14 et 2 ; Marseille-Marignane, 19 et 7 ; Nancy, 11 et 1 ; Nantes, 13 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 22 et 8 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 13 et 2 ; Toulouse, 12 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 degrés ; Amsterdam, 12 et 1 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 11 et – 3 ; Bruxelles, 11 et – 1 ; Le Caire, 27 et 16 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 12 et 3 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 23 et 16 ; Genève, 13 et 6 ; Jérusalem, 29 et 14 ; Lisbonne, 27 et 13 ; Londres, 13 et 3 ; Luxembourg, 9 et 1 ; Madrid, 27 et 6 ; Moscou, 8 et 2 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 13 et 6 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 10 et 2 ; Tozeur, 26 et 17 ; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



CARNET

Décès

– Mme Michel Bertrand,
née Marie-Hélène Denopce, son épouse,
M. Jean Bertrand,
M. Pierre Denopce,
et leurs enfants,
Les familles parentes et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Michel BERTRAND,
ingénieur aux pneumatiques Kléber,

survenu à Troyes, le 12 octobre 1983, à l'âge de trente ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 octobre 1983, à Siaugues-Sainte-Marie (Haute-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17 *bis*, boulevard du 14-Juillet,
10000 Troyes.
16, rue Sarrette,
75014 Paris.
Rue du Mont-Mouchet,
43300 Langeac.

– Les éditions Casterman, Paris et Tournai (Belgique)
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean DEBRAINE,
directeur littéraire,
survenu le 19 octobre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Tournai, le 22 octobre 1983.

Casterman France,
66, rue Bonaparte,
75006 Paris.
Casterman Belgique,
28, rue des Sœurs-Noires,
7500 Tournai.

– M. et Mme Jean Gruneberg,
M. Pierre Gruneberg,
M. et Mme Gruneberg-Kempf
et leurs enfants,
M. et Mme Gruneberg-Vabret
et leur fille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Edith GRUNEBERG,
née Alexander,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Paris, le 17 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

– 27500 Pont-Audemer.

La famille Blard et ses parents, très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès et des obsèques de

Mlle Hélène BLARD,
vous en remercient chaleureusement.

Anniversaires

– Il y a un an, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1982, mourait

Elisabeth WEINER.

Souvenez-vous.

Messes anniversaires

– Pour le treizième anniversaire de la mort de

Samson FRANÇOIS,

la messe des artistes sera célébrée dimanche 23 octobre 1983, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch.

MAISON

Bricolage des temps difficiles

Du 22 octobre au 5 novembre, le palais du CNIT, à la Défense, retentira du vrombissement des perceuses, scies circulaires et autres outils de bricolage.

Depuis sa création, il y a dix-huit ans, ce Salon du bricolage sert de trait d'union entre les fabricants et les distributeurs de matériels et de produits et les pratiquants du « faites-le vous-même ». Ils sont près de vingt millions de Français, hommes et femmes, à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes d'aménagement de la maison, mais aussi à meubler leur temps libre avec des activités manuelles de loisir. L'an dernier, sur les quelque trois cent trente mille visiteurs du Salon, on a recensé 60 % d'hommes et 40 % de femmes ; le bricolage, aujourd'hui, se pratique en famille.

«La vocation de notre manifestation, explique Michel Renard, directeur du Salon, *est d'apporter une information animée par des démonstrations de savoir-faire.»* Le travail du bois – qui arrive en tête des activités de bricolage – aura toujours ses deux pôles d'attraction : « l'atelier dans la forêt » et « le bois dans la maison ». Dans l'aire d'exposition du premier seront réunis les derniers modèles de machines à bois et de combinés. Thème devenu classique, « le bois dans la maison » sera illustré par des mises en œuvre : aménagement d'un grenier en pièces, isolation contre le bruit ou l'humidité, pose de parquet et de lambris.

Un angle du niveau 1 du CNIT abritera trois ateliers bien différents. L'un d'eux recréera l'ambiance d'un atelier à l'ancienne où seront exécutés et commentés des travaux d'ébénisterie et de restauration. Un bond dans le temps sera fait en entrant dans l'espace voisin, où l'on s'initiera au montage des kits électroniques. Enfin, dans l'atelier du verre seront dévoilées les techniques du vitrail et du verre décoratif. Plus loin, à côté du « centre auto » regroupant les produits et accessoires pour entretenir soi-même sa voiture, une animation est prévue autour d'un voilier, pour y apporter plus de sécurité et de confort.

JANY AUJAME.

★ **Du 22 octobre au 5 novembre, au CNIT, à la Défense. Tous les jours de 10 h à 19 h, le vendredi jusqu'à 22 h. Entrée : 18 F.**

● *Sous le titre « Venini insolite »*, le grand verrier vénitien présente de nouveaux objets originaux. Les vases ont des formes arrondies, cerclées de grosses côtes de ton contrasté, ou sont des cônes colorés différemment à l'intérieur et à l'extérieur. Un coq au plumage ébouriffé noir et rouge et des masques de carnaval témoignent de la virtuosité des artistes verriers. (Jusqu'au 31 octobre, 97, rue du Bac, 75007 Paris).

● *Grand nom de l'orfèvrerie, Puiforcat* a demandé à douze décorateurs de mettre en ambiance ses plus belles pièces d'argent et de vermeil créées depuis 1820. En un kaléidoscope éblouissant, tous les styles sont représentés dans des mises en scène de repas où les étoffes et le mobilier servent d'écrins à l'orfèvrerie de chaque époque. (Jusqu'au 29 octobre, 131, boulevard Haussmann, 75008 Paris).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Marilee Stone fait échouer le plan de J.-R. destiné à piéger Cliff Barnes. La famille Ewing continue de s'entredéchirer copieusement.

21 h 35 Droit de réponse : Y'a plus de saisons.
Emission de M. Polac.
La météo : avec des spécialistes, chercheurs, historiens, physiciens, agriculteurs, pêcheurs... Avec M. Labrousse, directeur de la Météo nationale, E. Le Roy Ladurie, historien ; A. Gillot-Pétré, M. Chevalet...

22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Comiques français : « Papy fait de la résistance », de J.-M. Poiré ; et « Vive la sociale », de G. Mordillat.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Avec Annie Cordy.



22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Rock à Bordeaux ; Jeu : l'Impeccable.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Agatha Christie : le Signal rouge.
Adapt. W. Corlett
Manifestations surprenantes après un dîner. Un psychiatre, un médium autour d'un crime.

21 h 35 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Topor, Claude Piéplu, Eva Darlan, etc., le magazine d'humour post-soixante-huitard.

21 h 55 Journal (et à 23 h).

22 h 15 Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Michel Poniatowski, ancien ministre.

22 h 30 Musiclub.
« Liebesliederwalzer », de Brahms, par E. Mathis, B. Fassbaender, P. Schreier, B. Mac Daniel, accompagnés au piano par K. Engel et H. Medjimorec.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 36 Magazine des spectacles : 3e rang de face.
18 h Dessin animé : les Aventures sous-marines.
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'élève de Brecht, de B. Da Costa (2e partie). Avec R. Dubillard, R. Coggio, Y. Daoudi...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *l'Oiseau de feu*, de Stravinski, *Symphonie domestique*, de R. Strauss par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives ; œuvres de Berlioz, Mozart, Brahms.

Dimanche 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Daniel Balavoine ; la télévision des autres celle du Japon ; des enquêtes sur « Sans frontières » : les Mexicains qui fuient vers la Californie ; « amour, politique et scandale » : les Anglais et la vie privée des ministres.

20 h Journal.

20 h 35 Film : le Train.
Film français de P. Granier-Deferre (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, N. Arrighi, Régine, M. Biraud, J. Lescot, P. Le Person (Rediffusion).
Au cours de l'exode de 1940, dans un train de réfugiés, un réparateur de radio, séparé de sa famille, fait la connaissance d'une jeune femme juive allemande et cherche à la protéger. Adaptation très juste d'un roman de Simenon, avec une reconstitution historique remarquable. Trintignant et Romy Schneider semblent vivre une histoire vraie.

22 h 20 Sport dimanche.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 10 Dimanche magazine.
Au sommaire : Miss America, elle est noire... ; les cosaques du Loiret ; le papa des Méôs.

19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors. A Spa, en Belgique.

21 h 45 Document : Nos années 50.
Le goût de la vérité : 1954-1956.
Deuxième épisode d'une petite histoire de la France d'après-guerre, rassemblée et commentée par Claude-Jean Philippe. 1955 : la guerre d'Algérie commence, le Front républicain se constitue, Pierre Mendès France quitte le gouvernement... Un documentaire plat, un peu décevant.

22 h 40 Magazine : Désir des arts.
de P. Collin et P.-A. Boutang.
L'art chinois. Zao-Wou-Ki.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants et les adultes, pourquoi pas ?

20 h 35 A la recherche du temps présent.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
Les maladies des hommes préhistoriques et les lésions que l'on découvre sur les ossements. Avec la participation d'anthropologues.

21 h 35 Série : Les producteurs : Alexandre Mnouchkine et Georges Dancigers.
Les directeurs, depuis trente ans, des Films Ariane. Ils ont produit des longs métrages de Ph. de Broca, A. Resnais...

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle allemand 1928-1931) : les Espions.
Film allemand de F. Lang (1928), avec R. Klein-Rogge, G. Maurus, W. Fritsch, Lupu-Pick, F. Rasp (Muet, N.).
Un banquier paralysé, chef d'un réseau d'espionnage dans un pays d'Europe centrale, est trahi par son meilleur agent, une femme tombée amoureuse d'un détective qu'elle devait éliminer. Feuilleton dans la tradition du « Docteur Mabuse » (dont on retrouve l'interprète). Fritz Lang s'y montre, d'une manière étonnante, par l'atmosphère d'angoisse et de « réalisme fantastique », le précurseur d'Hitchcock et du film noir américain.

0 h 55 Prélude à la nuit.
« Ridente la Clama », de Mozart, par Luigi Alva, ténor.

FRANCE-CULTURE

17 h 30 Rencontre avec... Raymond Aron.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : la nouvelle poésie anglaise (Allen Fisher).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Mauricio Kagel.
23 h Deux siècles salle Favart.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5 Jazz vivant : le Quizz 1983 de l'Union européenne de radiodiffusion à Oslo.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : Symphonie n° 2 en ut mineur « Résurrection » de Mahler, par les chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik, chef des chœurs A. Oldham, sol. B. Hendricks, M. Zakai.
22 h 30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 OCTOBRE

– *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du «Forum» sur R.M.C., à 12 h 30.

– *M. Vadim Zagladine,* premier chef adjoint du département international du comité central du parti communiste de l'Union soviétique, membre du comité central et député de Turkménie au Soviet suprême, est reçu à l'émission «*Le grand jury R.T.L.-Le Monde*», sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Jean Lecanuet,* président de l'U.D.F., participe au «Club de la presse», sur Europe 1, à 19 h.

LUNDI 24 OCTOBRE

– *M. Alain Richard,* député P.S. du Val-d'Oise, est l'invité de l'émission «Plaidoyer», sur R.M.C., à 8 h 15.

– *M. Michel Giraud,* président du conseil régional de l'Ile-de-France, est reçu au journal du Poste parisien, à 18 h 45 (Paris, 101 MHz).

– *M. Aloïs Mertès,* vice-ministre ouest-allemand des affaires étrangères, participe au journal d'Antenne 2, à 20 h, dans son édition spéciale ayant pour thème «Euromissiles et pacifisme».

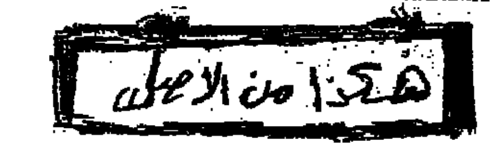
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 octobre 1983 :

DEUX DÉCRETS RELATIFS

● A la production des comptes annuels par les entreprises d'assurance et de capitalisation ;

● Aux sociétés de courses de lévriers autorisées à organiser le pari mutuel.





Économie

LA CONSTRUCTION DU PLUS LONG BARRAGE DU MONDE

La vitrine française de Yacyreta

Le contrat pour les travaux du barrage hydroélectrique argentino-paraguayen de Yacyreta a été signé, vendredi 21 octobre, à Buenos-Aires avec les entrepreneurs de travaux publics Dumez (France), Impregilo (Italie) et la société binationale Yacyreta (EBY). L'ouvrage, qui mesure 65 kilomètres, sera le plus long du genre. Le coût des travaux s'élèvera à 1,33 milliard de dollars. Trois ans de négociation ont été nécessaires pour parvenir à un accord entre les entreprises de travaux publics et les autorités locales.

Correspondance

Buenos-Aires. — *« Il faut défendre son droit, mais il faut aussi s'adapter aux réalités du pays. »* Ces propos de M. Jean-Pierre Garbe, directeur de la société Dumez, résument bien la leçon qu'on peut tirer du « cas Yacyreta ». Plus de trois ans après l'ouverture des plis, Argentins, Paraguayens et Européens se sont enfin mis d'accord, jeudi 20 octobre, sur le contrat d'adjudication des travaux de génie civil.

Quarante mois riches en rebondissements, durant lesquels les deux groupes arrivés en tête de l'appel d'offres international, le consortium, dont le chef de file est le groupe italien Impregilo et la société Dumez, se sont livrés une lutte sans merci avant de faire cause commune. Quarante mois durant lesquels la construction du barrage le plus long du monde (65 kilomètres) est devenue une véritable affaire d'Etat pour les Argentins. Le chantier démarrera en principe début décembre, et le premier turbo-alternateur devrait entrer en fonctionnement le 1er octobre 1990.

Une question vient immédiatement à l'esprit. Le contrat signé vendredi 21 octobre ne sera-t-il pas remis en cause par le prochain gouvernement ? Des voix se sont déjà élevées chez les péronistes et les radicaux, qui ont critiqué la conclusion des négociations à dix jours seulement des élections générales. Mais ces déclarations ne semblent préoccuper ni les gens de Dumez ni ceux d'Impregilo. *« Nous avons obtenu l'assurance de M. Alfonsin et de M. Luder que les travaux se dérouleraient normalement »*, affirme le représentant de Dumez, M. Jean Heiser.

L'accord souscrit entre l'entité binationale Yacyreta (EBY) et les trente-deux entreprises qui participeront à la réalisation de l'ouvrage constitue un bel exemple d'équilibre entre les différents intérêts en présence. Une *« union temporaire d'entreprises »* a été créée. Son capital se répartit de la manière suivante : 50 % pour les Européens et 50 % pour les sociétés locales. Dumez obtient 14,25 %, les entreprises allemandes, qui font partie du consortium dirigé par la société française, 14 %, Impregilo, 17,75 %, le reste revenant à des entreprises suisses. Les Argentins (36 %) et les Paraguayens (14 %) se partagent l'autre moitié.

En outre, le nouveau consortium assure une représentation de l'ensemble des sociétés, tout en permettant à Impregilo et à Dumez d'exercer un contrôle effectif sur les travaux. Il est formé d'une assemblée générale convoquée une fois par an, de deux conseils plus restreints se réunissant au moins tous les trois mois, et d'un directoire composé d'un représentant de la société italienne et d'un représentant de Dumez.

C'est Impregilo qui assumera la direction générale, M. Heiser ayant le titre de directeur-général adjoint. *« Cela se justifie en raison de la plus grande expérience d'Impregilo en Argentine »*, affirme M. Garbe. Cela permet aussi à l'EBY de sauver la face. On se souvient en effet que celle-ci avait à l'origine porté son choix sur le groupe italien et que c'est grâce à l'intervention de la Banque mondiale que Dumez avait été remis en course.

Dumez déçu

Les deux entreprises européennes se réserveront les parties critiques de l'ouvrage et sous-traiteront aux sociétés argentines un certain nombre de travaux, comme les routes d'accès et les bâtiments. Les Paraguayens, de leurs côté, construiront une partie de la digue. Le contrat prévoit, par ailleurs, l'utilisation de la main-d'œuvre et des ressources locales. L'Argentine est bien placée en ce qui concerne la fourniture de ciment et de structures métalliques. Quant à l'industrie française, elle livrera des grues à tours, des pelles Poclain et des camions Renault de fort tonnage pour un montant d'environ 25 millions de dollars. M. Garbe est cependant déçu de l'attitude des industriels français. *« Ils ne savent pas se battre, et surtout travailler en groupe »*, affirme-t-il.

Le coût des travaux de génie civil est, en valeur actualisée, de 1 330 millions de dollars. Le financement sera assuré par deux prêts à vingt ans avec une période de grâce de dix ans de la Banque mondiale et de la B.I.D. (Banque internationale de développement) de 210 millions de dollars chacun, des crédits-acheteurs représentant un total de 160 millions de dollars et des fonds spéciaux alimentés par des taxes sur l'énergie. Le complexe hydroélectrique de Yacyreta coûtera au total près de 10 milliards de dollars, dont plus de 5 milliards correspondent aux intérêts des emprunts.

Chez Dumez, qui avait eu le tort de sabler un peu tôt le champagne après les résultats de l'appel d'offres, on se montrait, jeudi soir, raisonnablement satisfait. *« Jamais nous n'aurions imaginé que les négociations dureraient aussi longtemps. Mais notre persévérance a été payante. Nous avons désormais un pied en Amérique latine et Yacyreta constitue pour nous une excellente vitrine »*, déclarait M. Garbe. Ce dernier reconnaissait toutefois avoir commis une erreur : *« Nous n'avons pas suffisamment tenu compte du fait qu'Impregilo a construit tous les barrages en Argentine depuis quinze ans. Nous avons beaucoup trop tardé à faire connaître publiquement notre point de vue. »*

JACQUES DESPRES.

CINQ MILLE EMPLOIS DE TROP CHEZ THOMSON-TÉLÉPHONE, SELON M. GOMEZ

Devant la commission de production de l'Assemblée nationale, le président de Thomson, M. Gomez, a indiqué que le suremploi dans l'industrie des télécommunications atteignait cinq mille personnes dans son groupe et deux mille chez l'autre constructeur, CIT-Alcatel, filiale de la C.G.E.

Le rapprochement des deux groupes nationalisés devrait faciliter les conversions, estime M. Gomez, qui a annoncé qu'une commission mixte paritaire CIT-Thomson va être créée. Les syndicats y seront représentés en fonction de leurs poids respectifs. C'est au sein de cette commission que seront négociées les modalités sociales du rapprochement : statuts, emplois et périmètres de fusion qui ne sont pas encore arrêtés, a précisé M. Gomez. — *(A.F.P.)*

● ***Les difficultés de Thomson-Angers.*** — Neuf employés de Thomson-Angers (Maine-et-Loire), qui refusent le travail en équipe, seront licenciés début novembre. Le directeur départemental du travail, saisi le 16 septembre dernier, a autorisé neuf des douze licenciements demandés par la direction pour *« raison économique structurelle »* et en a refusé trois pour motifs *« familiaux »*.

Le conflit de La Chapelle-Darblay

LA C.G.T. ACCEPTE LA NOMINATION D'UN MÉDIATEUR

« La C.G.T. installe sa normalisation » à La Chapelle Darblay, estime la C.G.C. Dans un communiqué publié vendredi 21 octobre, la confédération française de l'encadrement dénonce *« les violences contre les personnes, le sabotage délibéré de l'outil de travail (...), l'occupation illégale »*. *« Face au fascisme rouge et devant l'impuissance des pouvoirs publics »*, la C.G.C. organisera une manifestation le lundi 24 octobre à Rouen.

La C.G.T. de La Chapelle-Darblay a annoncé qu'elle acceptait le principe d'une médiation telle que l'a proposée le procureur du tribunal de grande instance de Rouen. La C.G.T. refuse l'*« affrontement recherché par la C.G.C. (...). Ce n'est que par la négociation que peut être trouvée la solution »*.

Enfin la direction du groupe Parenco, qui doit reprendre La Chapelle-Darblay, a confirmé son intention de se concentrer sur l'usine de Grand-Couronne, où une machine à papier journal serait installée. *« La situation sociale est de plus en plus inquiétante »* à l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray, noyau dur du conflit, a indiqué le groupe.

Négociations pour l'assurance-chômage

UN CALENDRIER DE RENCONTRES EST ÉTABLI

La première séance de négociations pour l'assurance-chômage (UNEDIC), qui s'est tenue le 21 octobre au siège du C.N.P.F., a surtout permis l'établissement d'un calendrier de rencontres. Cinq séances sont prévues jusqu'au 14 décembre dans la perspective d'un accord qui devrait intervenir pour le 31 décembre, date de la fin d'application de la présente convention réaménagée en 1979.

Lors de la prochaine discussion, le 7 novembre, la délégation du C.N.P.F. devrait préciser son projet de séparation, dans le futur système, de l'assurance-chômage sous gestion paritaire, et de la solidarité prise en charge par l'Etat.

Les organisations syndicales, plus ou moins méfiantes sur les intentions du patronat, ont toutes fait savoir, à l'issue de la rencontre du 21 octobre, qu'elles étaient prêtes à négocier.

MATRA VA PORTER SA PARTICIPATION A 80 % DANS MANURHIN

Le dispositif financier, nécessaire au redressement de Manurhin, a été arrêté vendredi 21 octobre. Il complète le plan industriel et social qui doit conduire à plus de six cents licenciements. Matra, principal actionnaire de la société spécialisée dans les armes et la mécanique, va porter sa participation de 33,6 % à 80 % (*le Monde* du 18 octobre).

L'opération s'effectuera par un *« coup d'accordéon »* sur le capital de Manurhin qui sera réduit de 108 millions de francs à 10,8, l'action nominale de 100 francs étant ramenée à 10 francs, avant d'être augmenté de 25 millions réservés à Matra. La firme de Vélizy, d'autre part, apportera 385 millions de francs à Manurhin pour consolidation de sa dette évaluée à 550 millions. Le dispositif est soumis à l'approbation des autres créditeurs banquiers et des autres actionnaires dont une assemblée générale est convoquée pour décembre.

ELF VA SUPPRIMER DEUX MILLE EMPLOIS

Le groupe Elf-Aquitaine supprimera deux mille emplois au cours des trois prochaines années dans les secteurs pétrolier et gazier en France. La nouvelle a été donnée au siège de la compagnie vendredi 21 octobre. Ces suppressions d'emplois seront ainsi réparties : mille dans la distribution et le raffinage, cinq cents dans l'exploration et la production (liés au déclin de Lacq), et cinq cents dans l'état-major même du groupe et ses sièges sociaux.

Avec les réductions d'effectifs décidées dans la chimie (un peu plus de deux mille) ce sont donc au total quatre mille personnes qui seront débauchées. Chez Elf, l'on espère cependant de ne pas être obligé de recourir aux licenciements. Dans la chimie fine, mille emplois vont être créés et toutes les possibilités offertes par les départs en préretraite seront employées.

● **Le Fonds social européen accorde une subvention au Syndicat des chômeurs.** — Pour lui permettre de réaliser une expérience-pilote en faveur de la réintégration des chômeurs de longue durée, le Fonds social européen vient d'accorder une subvention de 1 million de francs au Syndicat des chômeurs. Le versement de cette subvention étant conditionné par un effort équivalent de l'Etat, M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a adressé une demande, le 20 octobre, au gouvernement.

● **Grève dans la mine d'or de Salsigne.** — Depuis le 17 octobre, à l'appel de la C.G.T., la majorité du personnel de la seule mine d'or française et la plus importante d'Europe, située dans l'Aude, etait en grève pour obtenir la généralisation de certaines primes. A la suite d'un vote, le 21 octobre, les mineurs ont décidé de reprendre le travail le 24 octobre au matin.

● **Aux Ardoisières d'Angers.** — Six cents mineurs environ des Ardoisières du bassin angevin ont défilé le 21 octobre à Angers (Maine-et-Loire) pour obtenir une réduction du temps de travail qui éviterait les licenciements demandés par la direction. La négociation en cours avait permis de diminuer le nombre des suppressions d'emplois, mais ce résultat est insuffisant pour l'intersyndicale.

Le Danemark souhaite prendre des mesures protectionnistes contre l'acier est-allemand

De notre correspondante

Copenhague. — Le ministre danois de l'industrie, M. Ib Stetter, a décidé de limiter d'ici à la fin de l'année de façon draconienne les importations d'acier d'Allemagne de l'Est. La R.D.A., en effet, essaie actuellement d'inonder l'Europe occidentale d'acier vendu à de véritables prix de dumping (55 % environ du prix normal des marchés).

Elle en a écoulé 13 000 tonnes au Danemark durant le premier semestre de 1983. M. Stetter souhaite imposer aux importateurs danois un quota ne dépassant pas 750 tonnes pour les semaines de 1983 qui restent à courir, et il n'a pas caché que, si la R.D.A. ne changeait pas de politique, il était prêt à prendre pour 1984 des dispositions analogues. Le ministre n'attend plus que le feu vert de la commission européenne pour publier une circulaire qui fera entrer ces mesures en vigueur.

Le Danemark, qui n'a aucune mine de fer, ne possède qu'une seule et unique aciérie importante située à Frederiksværk, au nord de Copenhague. Elle a, ces dernières années, traversé de grandes difficultés mais a pu être sauvée de justesse grâce à une sévère restructuration.

CAMILLE OLSEN.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA FÉDÉRATION DU CRÉDIT AGRICOLE

La « banque VERTE » a besoin d'un projet

De notre envoyé spécial

Lille. — La Fédération nationale du crédit agricole (F.N.C.A.) a réveillé un serpent de mer lors des assemblées générales tenues à Lille, en présence de M. Mauroy, le 18 octobre, et de M. Rocard, le 20. L'organe politique des caisses régionales de crédit agricole demande de nouveau que le statut de la Caisse nationale de crédit agricole, établissement public qui exerce une sorte de tutelle sur les banques mutualistes de droit privé que sont les caisses, soit modifié.

La F.N.C.A. souhaiterait une privatisation, c'est-à-dire la transformation de la C.N.C.A. en caisse centrale coopérative, puisque aussi bien les fonctions bancaires et financières des caisses régionales restent obligatoirement centralisées. Le statut actuel, hybride certes, date de 1920. La revendication, qui correspond au souci des caisses régionales d'acquérir toujours un peu plus d'autonomie et de responsabilité, est apparue en 1972.

Il fut une époque où le directeur général de la C.N.C.A., M. Lallement, s'était montré favorable à une telle réforme (*le Monde* du 7 octobre 1980). L'actuel directeur général, M. Bonnot, dans un style jugé abrupt par les congressistes, en fait sans artifice, a opposé à la F.N.C.A. une fin de non-recevoir. Tout comme M. Rocard, mais, lui, dans son style inimitable qui allie la brosse à reluire à la pirouette : *« Ce n'est pas au moment où l'on prend le risque de la décentralisation qu'il faut affaiblir ce qui reste de l'échelon central. »* Comme on est cependant entre gens de bonne compagnie et que de réels problèmes de communication et de partage du pouvoir se posent, les trois parties, à savoir le ministre, M. Bonnot et M. Douroux, secrétaire général de la F.N.C.A., admettent que, en attendant une éventuelle réforme, des aménagements concrets peuvent être trouvés.

La F.N.C.A. justifie l'exhumation de ce dossier par le changement dans l'environnement économique et bancaire depuis un an. C'est sans doute vrai, mais il apparaît d'autres raisons : une poussée de la technostructure des caisses, qui s'apparente à une politisation (en forçant le pouvoir à dire non, on crée un objet d'opposition) ; une loi quasi physique d'occupation du vide, tant il est vrai qui, au sein de l'institution du Crédit agricole, aucune des deux têtes n'occupe la fonction de chef de file (1).

Plus concret est l'intérêt nouveau du Crédit agricole pour la région. Avec la loi sur la décentralisation, qui élargit le pouvoir économique des collectivités publiques, les banques se doivent d'avoir une structure régionale. Or le Crédit agricole est victime à la fois de sa décentralisation et du vocabulaire. Ses caisses « régionales » ne sont en fait que départementales, et de « régional » il n'existe point d'échelon au Crédit agricole. Aussi la fédération propose-t-elle une longue marche souple vers la régionalisation pouvant, au-delà des associations existant aujourd'hui, prendre la forme de G.I.E. (groupement d'intérêts économiques) ou d'autres structures appelées à gérer des services et équipements communs. M. Douroux a proposé la création d'un fonds d'intervention national, qui inciterait les caisses aux moyens limités à participer à ces pools régionaux. Ce problème de l'adaptation des structures bancaires à la régionalisation aurait pu devenir une amorce pratique de la réforme de l'institution en général, mais il faut bien voir que, autant le niveau régional est nécessaire, autant il se heurte aux appétits légitimes des caisses départementales, de leur Fédération nationale et de la *Caisse nationale*.

L'accès aux Codevi

Un hommage à M. André Costabel, ancien directeur de la caisse du Gard, inculpé dans l'affaire Bernard Serre, et qui était présent à Lille, a permis à la Fédération de relever la contradiction entre le souci exprimé par les pouvoirs publics de voir les banquiers prendre plus de responsabilités dans l'assistance aux entreprises et la poursuite en responsabilité desdits banquiers quand les affaires tournent mal.

Hormis cet hommage, l'autre grande affaire qui occupa les présidents et directeurs du Crédit agricole fut la suppression, décidée par les pouvoirs publics, d'une catégorie de prêts, dits « M.T.O. » (moyen terme ordinaire), *« peu sélectifs et peu bonifiés »* selon M. Rocard. Le ministre a affirmé que le service rendu par ces prêts, qui représentent une enveloppe de 4 milliards, continuerait de l'être, par l'intermédiaire des Codevi (comptes de développement industriel). Le Crédit agricole sera autorisé à financer sur les ressources de ses comptes des investissements productifs pour les exploitations, au-delà de leur destination normale, c'est-à-dire les entreprises industrielles. Le Crédit agricole, qui se félicite du succès de ce produit d'épargne (4 milliards de francs récoltés en moins d'un mois), craint qu'à terme les autres institutions bancaires aient avec les Codevi accès également au financement de l'agriculture. Ce qui ferait perdre au Crédit agricole un peu de sa spécificité. D'où le regret des M.T.O...

Pour la journée de clôture de ces assemblées générales, M. Douroux indiqua que, *« dans le climat de morosité pernicieux pour notre économie qui règne actuellement »*, le Crédit agricole augmente sa part de collecte mais est contraint d'en recéder une large part à des tiers. Le ralentissement de la croissance *« probablement durable »* et celui de l'inflation ont des conséquences lourdes pour la gestion d'un outil taillé pour l'expansion. La priorité donnée à l'industrie dans le IXe Plan n'éclaircit pas le tableau. M. Douroux, qui estime que le Crédit agricole *« est au milieu du gué »*, dégage bien les options : privilégier le qualitatif dans le service bancaire, maîtriser les charges, financer l'agriculture au moment où le gouvernement réduit son effort, diversifier les emplois de fonds vers les entreprises, accélérer l'internationalisation et gagner la bataille des nouveaux moyens de paiement. Mais M. Douroux avait déclaré aussi : *« Le Crédit agricole a besoin d'un projet. »* C'est sans doute exact, mais à Lille il n'est pas clairement apparu.

JACQUES GRALL.

(1) Le R.P.R. a distribué à Lille un tract dans lequel il dénonce *« l'emprise et la pression de plus en plus grandes des pouvoirs publics sur le mutualisme »*. La section socialiste de la C.N.C.A., dans un communiqué, demande en accord avec la commission nationale agricole du parti, *« qu'il ne soit pas porté atteinte au statut d'établissement public de la C.N.C.A. »*, l'État devant *« conserver cet outil privilégié de sa politique agricole »*.

APRÈS LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. JACQUES CHIRAC, maire R.P.R. de Paris, estime que la *« forte poussée des organisations reformistes »* désormais *« largement majoritaires »* auprès des assurés sociaux, devrait *« favoriser l'évolution du syndicalisme français vers plus de réalisme, plus de dialogue, plus de tolérance »*. Le maire de Paris tenait le 21 octobre sa conférence de presse mensuelle à l'Hôtel de Ville.

L'UNION NATIONALE POUR L'AVENIR DE LA MÉDECINE s'est félicitée du résultat obtenu le 19 octobre. L'Union syndicale de la médecine souhaite qu'émerge *« dans les différentes instances une large majorité excluant le C.N.P.F. de la direction des caisses »*. M. Jean Menu, président de la C.G.C., dans l'éditorial de la prochaine Lettre confédérale veut *« transformer l'essai marqué »*.

● *RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 21 octobre (résultats des élections à la Sécurité sociale, page 37), il fallait lire, pour la Caisse nationale de la navigation-marins du commerce : F.O., 24,73 %, 4 sièges ; C.F.D.T., 20,52 %, 3 sièges ; et non pas l'inverse.*

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Histoire de sycophantes

Les banques suisses jouent un rôle important sur le marché international des capitaux puisqu'elles investissent en euro-obligations une grande partie des fonds étrangers qui leur sont confiés. De nombreuses estimations sur l'importance de ces capitaux ont été faites. Elles semblent toutes aussi farfelues les unes que les autres. Entre les 10 milliards de francs suisses évalués par Hans Mast du Crédit suisse et les 100 milliards avancés par d'autres, la vérité doit se trouver au centre. Les banques privées genevoises, qui sont expertes en la matière, s'accorderaient plutôt sur environ 50 milliards de francs suisses, soit l'équivalent de quelque 24 milliards de dollars. Tout cet argent n'est évidemment pas placé en euro-obligations, mais 5 à 10 milliards de dollars le sont. On comprend dès lors l'émoi qu'a jeté l'affaire des comptes secrets français.

Il y a énormément d'intoxication à ce sujet. Le chiffre de cinq mille comptes qu'auraient réussi à déchiffrer les autorités françaises est sans aucun doute très exagéré et rend involontairement un trop grand hommage à l'U.B.S., dont deux des dirigeants genevois seraient à l'hôpital, sur sa capacité d'attirer les capitaux privés étrangers. De toute manière, aucune banque helvétique ne s'est jamais risquée à établir par nationalité la liste de ses comptes étrangers. Le centre informatique de l'U.B.S. étant à Lausanne, les disques contenant les relevés de comptes étaient transportés de Genève dans la capitale vaudoise. C'est apparemment à la fin de l'an dernier qu'un employé de la Banque suisse à Genève aurait franchi la douane française avec l'un de ces disques. Etourderie fâcheuse ou résultat d'une tentation alléchante ? La délation est hautement rémunérée en ce domaine puisque, selon les banquiers suisses, le sycophante, qui est assuré de conserver l'anonymat, reçoit, libre de toute imposition, 33 % de la prise. La banque helvétique a, depuis, pris toutes les précautions nécessaires pour que de telles fuites ne se reproduisent plus. Toutefois, les personnes impliquées auraient dû s'aviser plus tôt de l'inconvénient des grandes banques. Les petites banques privées suisses, gérées par des générations de familles bâloises ou genevoises, où la discrétion se mêle au charme exquis de boiseries patinées et de velours légèrement surannés, offrent des garanties bien plus importantes que les grands établissements commerciaux. Là, plus question d'informatique mais des écritures en gothique, entièrement réalisées à la main, par de vieux messieurs dont la respectabilité est la seule ambition. Là, plus question d'avaler les euro-obligations d'émissions plus ou moins bien dirigées par les grandes banques suisses, mais des placements de père de famille. C'est chez un banquier privé que vont les investisseurs prudents, mais pas à l'U.B.S.

Le droit chemin

Le marché international des capitaux va-t-il tomber entre les mains d'un petit nombre d'euro-banques ? On serait tenté de le penser à l'issue de l'euro-émission du Canada de 500 millions de dollars, qui était dirigée par la Deutschebank et qui s'est conclue mercredi à Francfort... Offerte à des conditions excessivement basses pour les investisseurs, elle s'est immédiatement heurtée à leurs réticences lors de la souscription publique. Dès lors, certains des établissements qui la dirigeaient, sous la tutelle de la grande banque allemande, se sont empressés de larguer à bas prix un papier dont ils ne savaient que faire. Le cours sur le marché gris s'en est tout de suite ressenti, la décote ayant à un moment largement dépassé deux points. Malheureusement pour les coupables, les titres avaient été préalablement numérotés par la Deutschebank qui s'est empressée de sommer les pêcheurs. C'est ainsi que la banque américaine d'investissement Morgan Stanley s'est trouvée contrainte de faire amende honorable et de racheter les millions de dollars d'euro-obligations canadiennes dont elle venait de se débarrasser.

La détermination de la Deutschebank de ramener dans le droit chemin ceux qui s'en écartent est partagée par d'autres. Mais pour réussir à imposer sa volonté, une banque doit disposer de moyens et d'une force de dissuasion considérables. Aussi ne serait-il pas étonnant que le petit nombre d'établissements internationaux qui les possèdent suivent dans l'avenir l'exemple de la Deutschebank et qu'en fin de compte le marché primaire des euro-obligations tombe sous leur coupe.

Les taux d'intérêt ayant peu de chances de baisser aux Etats-Unis, parce que, entre autres, le taux de croissance économique y est à nouveau très fort, les investisseurs internationaux devraient s'intéresser aux euro-obligations actuellement présentées avec des coupons attrayants. Ils le font, mais d'une manière sélective. C'est ainsi que la Nippon Credit Bank a pu placer cette semaine sans difficulté 100 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans, dotées d'un coupon annuel de 11,875 %. Le papier qui sera émis au pair se traitait vendredi avec une modeste décote de 1 point. Par contre, la banque suédoise PKbanken a été moins heureuse avec son euro-émission à sept ans de 75 millions de dollars, malgré le coupon de 12 % qui l'accompagne. Le papier qui sera émis à 100 se traite sur le marché gris avec une décote supérieure à 2 points. A chaque euro-obligation est également attaché un warrant, qui permettra aux porteurs d'acquérir pendant les quatre prochaines années une autre obligation PKbanken à sept ans, dont le coupon annuel ne sera cette fois-ci que de 11,25 %. Les warrants n'ont pas suscité non plus grande convoitise, encore que, sur le marché gris, ils se comportent mieux que les euro-obligations.

L'emprunt de 600 millions de dollars du Crédit national, qui devrait être la dernière grande opération française de l'année, n'a encore débouché ni à New-York ni sur l'euro-marché. Ce n'est pourtant pas faute de propositions, toutes aussi séduisantes et astucieuses les unes que les autres, avancées par plusieurs banques depuis maintenant de longues semaines. En attendant, les autres emprunteurs français qui sollicitent la scène internationale recherchent des montants beaucoup plus faibles dans des devises plus exotiques. Les Charbonnages de France, par exemple, sont en train de réaliser au Moyen-Orient un placement privé, garanti par la République française, de 4 millions de dollars du Koweït. Il est assorti d'un coupon annuel de 11 % et aura une durée maximum de sept ans, les investisseurs ayant la possibilité d'en demander le remboursement anticipé en 1988. La proposition des Charbonnages a bénéficié d'une très chaleureuse réception de la part de la clientèle privée koweïtienne, qui récemment a commencé à s'intéresser au papier d'émetteurs étrangers.

Pour sa part, c'est au marché « samurai », c'est-à-dire au marché japonais des capitaux, que la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.), s'est adressée pour lever avec beaucoup de succès 20 milliards de yens. L'émission, d'une durée de dix ans, s'est réalisée à un prix de 89,10 sur un coupon de 7,80 % par an, soit pour l'investisseur un rapport à échéance de 7,96 %. Ce sont d'excellentes conditions pour la B.F.C.E. puisque le taux d'intérêt de ces obligations est le même que celui de l'émission que la Banque mondiale venait de terminer à Tokyo. Or, les emprunts de la Banque mondiale au Japon sont porteurs d'avantages fiscaux dont ne bénéficie pas la B.F.C.E.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Un certain apaisement

Les inquiétudes qui s'étaient levées la semaine dernière sur les marchés financiers mondiaux, lors de la hausse des taux aux Etats-Unis se sont un peu apaisées pendant la période sous revue pour des raisons aussi minces que celles qui avaient motivé la hausse précédente.

Le prétexte de la détente a été la diminution de 1,1 milliard de dollars la masse monétaire américaine dans sa définition la plus étroite (M. 1), qui a pris à contrepied les opérateurs, dont les prévisions portaient sur une augmentation de 1 milliard de dollars environ. Du coup, les taux de rendement des bons du Trésor américain ont nettement fléchi lors de l'adjudication du lundi 17 octobre : 8,63 % contre 8,83 % à trois mois et 8,79 % contre 8,97 % à six mois. En outre, le loyer de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds) est revenu aux environs de 9 1/4 % et une banque moyenne a ramené de 10,5 à 10 % le taux de ses avances aux courtiers de Bourse, ce qui pourrait peut-être donner le signal d'une réduction du taux de base des banques, fixé à 11 % depuis le 8 août dernier.

Mais qu'en sera-t-il la semaine prochaine (s'ouvrant le lundi 24 octobre) ? Voici que la masse monétaire (M.I) a, contrairement à tous les pronostics, fait un bond en avant. Selon le chiffre publié vendredi en fin d'après-midi, elle a augmenté de 2,4 milliards de dollars pendant la semaine se terminant au 12 octobre. Les prévisions du marché s'échelonnaient entre une diminution de 50 millions et une augmentation de 1 milliard de dollars.

M. Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, avait déjà jeté un froid jeudi en déclarant, devant la commission économique mixte du Congrès, qu'« à son avis, les déficits budgétaires, qui vont sans doute rester importants dans un avenir encore indéterminé, constituent un facteur majeur de hausse des taux ». Selon lui, il pourrait y avoir déjà des signes de resserrement des moyens de financement dans le secteur privé, notamment en ce qui concerne le logement.

D'une manière plus générale, les bons observateurs que l'on peut consulter à Manhattan mettent en doute les possibilités d'une baisse réelle des taux américains en raison des énormes besoins de financement de tous les secteurs de l'économie, très endettés à court terme et qui souhaitent tous emprunter à long terme. Cela est vrai du Trésor fédéral comme des Etats de l'Union, des collectivités locales et des villes comme des entreprises, dont les marges bénéficiaires, laminées depuis plusieurs années par la crise, mettront du temps à se reconstituer. A vrai dire, même les taux à court terme « réels » ont peu baissé depuis deux ans aux Etats-Unis. Si le taux de base des banques est revenu de 20 % à 11 % pour les entreprises de première catégorie, il est souvent de 14 à 16 % pour celles de seconde ou de troisième catégorie et le taux des prêts personnels aux particuliers est encore de 18 à 20 %.

En Asie, l'événement a été la baisse de 0,50 % du taux d'escompte de la Banque du Japon, – ramené de 5,50 à 5 %. Elle accompagne une série de mesures destinées à stimuler l'activité économique du pays et à encourager les importations. L'entrée de capitaux étrangers au Japon sera favorisée par l'émission sur le marché américain de titres garantis par le gouvernement nippon, ce qui devrait avoir pour effet de raffermir le yen.

En France, on a noté un fléchissement du loyer de l'argent au jour le jour, revenu de 12 5/8 % à 12 1/8 %, bien que la Banque de France ait continué à alimenter le marché à hauteur d'une douzaine de milliards de francs au taux inchangé de 12 1/4 %. C'est que, passé la fin de la période de constitution de réserves obligatoires des banques, le marché est redevenu liquide et qu'aussi la réduction de l'activité des entreprises n'est pas sans agir sur la demande de crédits. Les banques se retrouvent donc à l'aise dans leur encadrement.

L'ombre de l'E.D.F.

Sur le marché obligataire français, les rendements ont peu varié, s'établissant à 13,21 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, à 13,25 % pour ceux à moins de sept ans et à 14,28 % pour les emprunts du secteur public. L'atmosphère est restée assez maussade, ledit marché qualifié même de poussif, se trouvant, au surplus, réduit à la portion congrue, tout au moins en ce qui concerne les émissions nouvelles. Le seul gros emprunt a été celui des sociétés de développement régional (S.D.R.), pour 1 milliard de francs, à douze ans et 14,40 %. La Midland Bank s'est également présentée avec deux emprunts de 200 millions de francs chacun, l'un à taux fixe (14,40 %) et l'autre à taux variable (T.M.O.). On peut y ajouter l'emprunt interrégional d'Auvergne, Bourgogne et Limousin de 405 millions de francs à douze ans et 14,60 %, coté à Lyon.

L'émission des S.D.R. n'a séduit, en partie parce qu'elle sera amortie en dix annuités constantes après un différé de deux ans, ce que n'aime pas beaucoup le marché actuellement. Quant à celui de la Midland Bank, il est, en grande partie, casé dans son réseau. En fait, la vraie raison de la maussaderie du marché a été la proximité du « gros » emprunt de l'E.D.F., qui sera vraisemblablement de 4 milliards de francs, en deux tranches, l'une à « fenêtres » de remboursements anticipés, l'autre à taux révisable ou même à bons de souscription. A l'ombre de cet emprunt, de nature à fausser le cours des choses dans l'immédiat, il a été difficile de prendre la température avec exactitude.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

La baisse du dollar reprend

Interrompue la semaine dernière par une remontée brutale d'une certaine hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la baisse du dollar a repris sur les marchés des changes cette semaine, en liaison avec un repli du loyer de l'argent outre-Atlantique, ce qui ne sera pas pour surprendre. A la veille du week-end, les cours de la monnaie américaine étaient revenus un peu au-dessus de ceux de la quinzaine précédente.

Ce reflux était attendu après la publication, vendredi 14 octobre au soir, des chiffres de la masse monétaire américaine en diminution de 1,1 milliard de dollars, à la surprise des opérateurs. Lundi 17 octobre, le billet vert tombait, à Francfort, de 2,6180 DM à 2,60 DM, et, à Paris, de 7,9950 F à 7,93 F. Le lendemain, sa baisse s'accentuait à 2,5825 DM et 7,8950 F, cours auquel il se retrouvait à la veille du week-end, après une brève et passagère remontée.

La plupart des opérateurs restent persuadés que, au-delà de l'écume des jours, le dollar est orienté à la baisse. Pour eux, le ressort qui le tendait constamment est en partie cassé et son fléchissement leur apparaît inéluctable. La dégradation de la balance commerciale des Etats-Unis commence à frapper. M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, a réitéré ses prédictions : 70 milliards de dollars de déficit pour cette balance en 1983 et 100 milliards en 1984.

En ce qui concerne le franc français, il se retrouvait, en fin de semaine, quasiment en tête du système monétaire européen, le franc belge retombant au plancher dudit système et le mark se rapprochant du franc français à 0,34 % de distance. A Paris, le cours du mark est resté pratiquement stable à 3,0560 F environ, un peu au-dessous du cours pivot de 3,0660 F. L'annonce d'une hausse des prix français de 0,7 % à 0,8 % en septembre, facteur éminemment défavorable, n'a guère eu plus d'influence sur notre monnaie que celle d'un léger excédent de la balance commerciale française pour le même mois. A l'extérieur de nos frontières, notamment à New-York, on se montre un peu étonné par la rapidité avec laquelle le déficit commercial de la France s'est contracté. Sans mettre en doute le processus d'amélioration de la balance commerciale française, dû au plan de rigueur et à la reprise des exportations, on relève toutefois l'importance des stockages en produits pétroliers qui ralentit les achats. Plus perfidement, certains avancent que plusieurs sociétés nationales ont pu retarder ou décaler leurs importations. On murmure même que certaines importations ont pu être effectuées dans des ports francs et financées en devises empruntées. De toute façon, il conviendra d'attendre les résultats des mois suivants pour se faire une opinion aux yeux de l'étranger tout au moins.

Ailleurs, on a relevé les importantes mesures prises pour soutenir le dollar de Hongkong, dont le taux de change a été fixé à 7,80 dollars HK pour 1 dollar des Etats-Unis. Le 24 septembre dernier, un vif accès de faiblesse avait fortement déprimé la monnaie britannique : il fallait payer 9,65 dollars HK pour 1 dollar américain. Le dollar de Hongkong, aligné sur la livre sterling depuis 1935, avait déjà été accroché au billet vert en 1972 et en 1974 avant de flotter librement depuis 1975. La livre libanaise a accentué son fléchissement cette semaine en raison de l'impasse politique et de la dégradation de la situation au Liban. En trois semaines, elle a perdu plus de 8 % de sa valeur par rapport au dollar. Signalons encore que la Banque centrale du Brésil vient de procéder à une nouvelle – la quarante-deuxième depuis le début de l'année – dévaluation du cruzeiro (un peu moins de 3 %). Le dollar vaut désormais 799 cruzeiro (à l'achat) et 803 à la vente. La dépréciation depuis le 1er janvier est de 217,80 %.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 21 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5020	11,8582	3,1542	3,8796	79,1854	4,3648	2362,64
	–	1,4995	11,9885	3,1789	3,9257	79,8183	4,3950	2381,21
New-York	1,5020	–	12,6662	47,6190	38,7146	1,8968	34,4115	0,0635
	1,4995	–	12,5078	47,1698	38,1971	1,8786	34,1180	0,0630
Paris	11,8582	7,8950	–	375,95	305,65	14,9753	271,67	5,0150
	11,9885	7,9950	–	377,12	305,39	15,0197	272,77	5,0346
Zurich	3,1542	2,1000	26,5992	–	81,3008	3,9833	72,2642	1,3350
	3,1789	2,1200	26,5166	–	80,9778	3,9827	72,3303	1,3350
Francfort	3,8796	2,5830	32,7171	123,00	–	4,8994	88,8850	1,6420
	3,9257	2,6180	32,7455	123,49	–	4,9183	89,3210	1,6486
Bruxelles	79,1854	52,7200	6,6776	25,1047	20,4103	–	18,1417	3,3515
	79,8183	53,2300	6,6579	25,1085	20,3323	–	18,1610	3,3520
Amsterdam	4,3648	2,9060	36,8093	138,38	112,50	5,5121	–	1,8474
	4,3950	2,9310	36,6604	138,25	111,96	5,5063	–	1,8457
Milan	2362,64	1573,00	199,24	749,04	608,98	29,8368	541,29	–
	2381,21	1588,00	198,62	749,06	606,57	29,8328	541,79	–
Tokyo	349,06	232,40	29,4368	110,66	89,9728	4,4081	79,9724	0,1477
	349,01	232,75	29,1119	109,79	88,9037	4,3725	79,4098	0,1466

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 octobre, 3,3971 F contre 3,4350 F le vendredi 14 octobre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

21 octobre 1983

Lire italienne, Livre irlandaise, Franc français, Couronne danoise, Florin néerlandais, Mark allemand, Franc belge

+2,50; +2,25; %; 0; –0,25; –0,50; –0,75; –1; –1,25; –1,50; –1,75; –2,00; –2,25

Plafond; Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Zinc et café en vedette

Sur les marchés des métaux, la tendance a été généralement faible à l'exception majeure du zinc. Le café s'est à nouveau illustré, parmi les denrées.

MÉTAUX. – *Les cours du zinc ont atteint des niveaux inconnus depuis neuf ans dans la perspective de la première progression de la consommation cette année depuis 1979 et du relèvement des prix des producteurs. Vendredi soir, Pennaroya et Metallgeselschaft ont ainsi annoncé une augmentation de leur tarif, qu'ils ont porté de 880 dollars à 925 dollars la tonne, une décision d'autant plus favorable que les experts s'attendaient généralement à une majoration légèrement inférieure.*

La tendance haussière s'est encore manifestée par des enchères élevées – 46,41 à 51,41 cents U.S. la livre-poids – à l'adjudication de métal qui a eu lieu à l'Hôtel de la monnaie des Etats-Unis.

A part le plomb qui a bénéficié de la forte contraction des stocks du marché, les autres métaux ont reculé. C'est notamment le cas du nickel, affecté par la décision de la C.E.E. de rembourser à l'U.R.S.S. les 7 % de droits compensatoires frappant depuis le 7 juin ses exportations vers la Communauté européenne.

TEXTILES. – *L'impact haussier des dégâts causés aux plantations du Texas par de récentes inondations a continué de favoriser le coton, les opérateurs n'ayant prêté que peu d'attention à l'estimation finale du Pakistan pour sa récolte 1982/83. Elle fait pourtant état d'un volume de 4,84 millions de balles, soit 10 % de plus que pour la saison précédente. De même, le relèvement des prévisions australiennes concernant la production de toisons de ce pays pour la campagne 1983/84, 680 000 tonnes au lieu de 672 500 tonnes initialement annoncée, n'a pas empêché les cours de la laine de faire preuve de fermeté.*

DENRÉES. – *Encore une semaine de hausse pour le café, dont les cours se situent désormais à leurs meilleurs niveaux depuis six mois. La pénurie de fèves de bonne qualité et le bon courant de demandes intervenus à chaque signe de fléchissement de la tendance ont été, une nouvelle fois, à l'origine de ces gains.*

Recul du sucre, malgré l'annonce que Cuba, un des principaux producteurs mondiaux, a été contraint d'en acheter 100 000 à 150 000 tonnes pour honorer ses contrats de livraison à l'U.R.S.S. Les courtiers londoniens Woodhouse, Drake and Carey estiment la récolte cubaine pour la saison en cours à 7,05 millions de tonnes, alors que la plupart de leurs confrères avancent un chiffre avoisinant 8 millions de tonnes. A noter que selon l'attaché agricole de l'ambassade des Etats-unis à Paris, les exportations françaises de sucre s'élèveront à 2,98 millions de tonnes (valeur brute) cette saison contre 2,81 millions de tonnes pour la précédente.

Faiblesse également du cacao. La production mondiale pour la campagne 1983/84 est estimée à 1,64 million de tonnes par le département américain de l'agriculture, soit 7 % de plus qu'en 1982/83.

CÉRÉALES. – *Le blé et le maïs ont évolué en baisse à Chicago. Selon le vice-premier ministre soviétique, M. Ivan Arkhipov, la production de son pays approchera les 200 millions de tonnes cette année, mais les experts américains considèrent, quant à eux, que les problèmes survenus pendant la dernière phase des moissons se traduira par une perte d'environ 5 millions de tonnes.*

LES COURS DU 21 OCTOBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 966 (973,50) ; à trois mois, 989 (996) ; étain comptant, 8 545 (8 570) ; à trois mois, 8 620 (8 665) ; plomb, 288,50 (284) ; zinc, 596 (573) ; aluminium, 1 044 (1 064) ; nickel, 3 135 (3 190) ; argent (en pence par once troy), 639 (691,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,50 (64,85) ; argent (en dollars par once), 9,54 (10,367) ; platine (en dollars par once), 400,20 (409) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 77,50 (77,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 335-350 (330-350). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,09 (29,97).

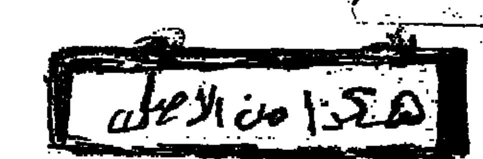
TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 79,60 (78,65). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), 427 (411) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 440 (440). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 46,30 (46,30).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 78-79,50 (79-80). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 257-259 (261-262).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 970 (1 995) ; mars, 1 999 (2 020) ; sucre, janvier, 10,20 (10,85) ; mars, 10,62 (11,25) ; café, décembre, 143,40 (143) ; mars, 139,40 (136,90). – Londres (en livres par tonne) : sucre, décembre, 169,25 (176,25) ; mars, 175 (183,05) ; café, novembre, 1 914 (1 886) ; janvier, 1 881 (1 874) ; cacao, décembre, 1 420 (1 446) ; mars, 1 425 (1 448). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 690 (1 712)) ; mars, 1 715 (1 750) ; café, novembre, 2 295 (2 285) ; janvier, 2 300 (2 290) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 2 100 (2 147) ; mars, 2 235 (2 308) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), décembre, 229,80 (240,70) ; janvier, 231,50 (241,50). – Londres (en livres par tonne), décembre, 179,50 (192) ; février, 187 (198).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 363 1/4 (370) ; mars, 378 (382 3/4) ; maïs, décembre, 339 (356 1/4) ; mars, 339 3/4 (354 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 033,50 (1 041,30) ; Reuter, 1 911,7 (1 900,6).



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 20 octobre

La poudre a parlé

QUATRE séances seulement cette semaine à la *Bourse de Paris*, dont les portes avaient été exceptionnellement fermées vendredi afin de permettre aux ouvriers d'achever les travaux d'aménagement rendus nécessaires pour mettre en place, dès lundi 24 octobre, le nouveau marché à cotation unique.

Mais quatre séances capitales, car elles furent les dernières de la vie du premier groupe où étaient jusqu'ici cotées au comptant les valeurs traitées à terme, les dernières aussi à se dérouler dans le cadre, familier à quelques retouches près, que des générations de boursiers ont connu. A ce titre, ces ultimes instants, un jour, seront contés dans les annales du Palais.

La Bourse de « papa », c'est fini. Elle ne sera pas encore entièrement automatisée mais va entrer de plain-pied dans l'ère de l'électronique. Le paysage en outre y sera bouleversé. Les quatre principaux groupes de cotations, A, B, C et D seront relégués aux quatre coins de l'édifice, le cinquième placé le long des fenêtres ouvrant sur la rue Notre-Dame-des-Victoires, et la corbeille trônera en plein milieu, sous les fresques, les fameuses « grises » fissurées et jaunies par le temps et la nicotine.

Bref, à tous égards, la réforme mise en œuvre, avec ses travaux d'accompagnement, figure parmi les plus importantes du siècle après la fusion en 1962 de la coulisse et du parquet.

Les professionnels n'ont pas voulu laisser échapper l'occasion. Ils se sont préparés dans le plus grand secret, et jeudi, à la stupéfaction presque générale, ils célébrèrent l'événement de façon très remarquée. Pour l'enterrement du premier groupe, la barre avait été revêtue d'un immense drap de crêpe noir, et, sur chaque pupitre, un cierge brûlait. Le décor planté, une minute de silence fut respectée avant l'ouverture, retardée d'un quart d'heure, l'on s'en doute, et les festivités commencèrent : cotillons, serpentins, confetti, pétards, rien ne manquait, pas même les dessins humoristiques placardés autour de la grande passerelle représentant, qui un crocodile hideux et hilare, affalé et repu sur un cercueil, qui un ordinateur anthropoïde baptisé « patron de combat », qui un vautour coiffé d'un haut-de-forme et fumant, l'œil visiblement satisfait, un immense cigare à côté des reliefs de son repas (quelques os et un crâne humain), qui enfin « un patron à visage humain » croqué sous la forme d'un appareil électronique doté de membres et astucieusement d'yeux, d'oreilles et d'une bouche. L'on pouvait admirer ces chefs-d'œuvre, tandis que parlait la poudre et que sous les voûtes se répandait l'odeur âcre de sa fumée.

Les commis du premier groupe avaient bien fait les choses. Il est vrai que pour eux la réforme va se traduire par un manque à gagner. Ils ne pourront plus jouer sur les écarts de cours entre le comptant et le terme. Tout cela appartient désormais au passé.

Mais que l'on se rassure. La Bourse a quand même travaillé ferme durant ces derniers jours, jeudi y compris, ponctués par la liquidation générale d'octobre, la neuvième gagnante de l'année, de peu certes (+ 1,4 % environ), mais gagnante quand même. La performance a été rarement égalée. Il ne s'en est pourtant pas fallu de grand-chose. Cette semaine n'a pas été dans le prolongement des précédentes. Tout juste soutenu lundi, le marché était pris le lendemain d'un assez sérieux accès de faiblesse. Il s'alourdissait un peu plus encore mercredi. Jeudi, la résistance s'organisait, mais néanmoins du terrain était encore perdu, si bien que d'une semaine à l'autre les divers indices ont ainsi baissé de 1,6 % en moyenne.

C'est peu de chose à dire vrai. Parvenu récemment à ses plus hauts niveaux de l'année, le marché pouvait s'offrir le luxe d'un léger reflux. Il peut même encore lâcher du lest. « Ce serait salutaire », disaient les professionnels. En attendant, le repli constaté a surtout revêtu un caractère technique : ventes de fin de mois. Cependant force est de constater que la sévère rechute de Wall Street a eu un effet amplificateur sur le mouvement. Un comportement différent du grand frère américain aurait atténué le phénomène. C'était très net lundi. Après la contraction inattendue de la masse monétaire américaine, beaucoup attendaient autour de la corbeille un redémarrage de New-York. Déçue, la Bourse l'a été sans aucun doute, ce qui explique qu'elle n'ait prêté aucune attention aux résultats plus satisfaisants du commerce extérieur en septembre, pas plus du reste qu'aux promesses de M. Delors de rééquilibrer la balance des paiements à l'automne 1984.

En définitive, de toutes les informations parvenues à la connaissance du marché, une seule a produit un bon effet : la victoire des syndicats réformistes aux élections de la Sécurité sociale. Mais la satisfaction a été surtout d'ordre intellectuel, l'impact au niveau des cours restant bien mince.

Plus que jamais, après les énormes gains engrangés depuis le début de l'année, la Bourse attend des encouragements venus de l'autre côté de l'eau pour continuer à aller de l'avant. Le retour à l'expansion sur le vieux continent dépend de la solidité de la reprise économique constatée là-bas. En attendant la confirmation des espoirs nourris ici, les opérateurs parisiens pourraient être tentés de prendre un peu leurs distances.

Dans les travées, c'était bien l'impression dominante, le phénomène pouvant persister jusqu'à la fin de l'année. Mais les augures se sont si fréquemment trompés. Notons pour l'instant que les reports ont, semble-t-il, été nombreux avec un taux fin octobre passé de 12 3/4 % à 13 7/8 %.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	20-10-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 919	– 31
7 % 1973	*9 555*	*– 160*
10,30 % 1975	90,80	– 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	90	– 0,05
8,80 % 1977	113,30	– 0,60
10 % 1978	89,10	+ 0,10
9,80 % 1978	88,95	+ 0,70
8,80 % 1978	89,70	– 0,05
9 % 1979	85,65	+ 0,65
10,80 % 1979	90,95	+ 0,25
12 % 1980	97,80	+ 0,10
13,80 % 1980 (1)	101,20	– 0,25
16,75 % 1981	110,45	+ 0,10
16,20 % 1982	110,10	+ 0,25
16 % 1982	109,95	+ 0,45
15,75 % 1982	108,55	+ 0,25
C.N.E. 3 %	3 020	– 10
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,88	+ 0,08
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,90	Inchangé
C.N.B. Suez 5 000 F	101,95	Inchangé
C.N.I. 5 000 F	101,65	Inchangé

(1) Compte tenu d'un coupon de 276 F.

Pétroles

	20-10-83	Diff.
Elf-Aquitaine	167,80	– 2,20
Esso	322	– 28,50
Francarep	414	– 2
Pétroles française	150	– 2
Pétroles B.P.	63,10	– 2,40
Primagaz	253	– 2
Raffinage	80,80	– 2,20
Sogerap	431	– 14
Exxon	406,50	Inchangé
Petrofina	1 075	– 25
Royal Dutch	477,80	– 15,20

Bâtiment, travaux publics

	20-10-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 000	– 15
Bouygues	685	– 20
Ciment Français	184,80	– 0,30
Dumez	825	– 60
J. Lefebvre	148,50	+ 0,50
G.T.M.	366	– 16
Lafarge	252,50	– 1
Maisons Phénix	345	– 10,10
Poliet et Chausson	316	Inchangé
S.C.R.E.G.	137,50	– 3
S.G.E.S.B.	129,50	– 7

Alimentation

Au cours de l'exercice 1982-1983 qui s'est achevé le 30 juin dernier, la société *Martell* a réalisé un bénéfice comptable après impôts de 77 millions de francs contre 70,8 millions de francs l'année précédente sur un chiffre d'affaires de 971 millions de francs (contre 922 millions de francs en 1982, dont 96 % à l'exportation). Au titre de ce même exercice, la société va mettre en paiement un dividende net de 29,16 F par action, maximum autorisé par la loi sur la limitation de la distribution des dividendes (contre 27 F au titre du précédent exercice).

	20-10-83	Diff.
Beghin-Say	281	– 19
Bongrain	*1 565*	*– 5*
B.S.N.	2 310	– 30
Carrefour	1 310	– 25
Casino	929	– 36
Cédis	527	– 26
Euromarché	738	+ 33
Guyenne et Gasc.	325	– *9*
Lesieur	1 239	– 62
Martell	1 126	– 54
Moët-Hennessy	1 300	– 24
Mumm	487	– 18
Occidentale (Gale)	625	– 17
Olida-Caby	206	+ 6
Pernod-Ricard	908	– 11
Promodès	1 120	– 48
Source Perrier	380	+ 17
St-Louis-Bouchon	345	Inchangé
C.S. Saupiquet (NC)	435	
Veuve Clicquot	1 555	– 44
Viniprix	914	+ 2
Nestlé	20300,00	– 500

Produits chimiques

La cotation de l'action *Corona* a été suspendue le 20 octobre (dernier cours : 473,80 F). La chambre syndicale a été avisée d'un projet d'O.P.A.

Le principal actionnaire de l'entreprise, à 61,88 %, le groupe américain *Pittsburgh Plate Glass*, envisage de prendre le contrôle total de sa filiale.

Le *Carbone Lorraine* annonce pour le premier semestre un déficit de 2,2 millions de francs imputable à la baisse des résultats, mais à la constitution d'une provision pour frais de restructuration. L'an dernier à pareille époque, les comptes s'étaient soldés par un bénéfice de 6,8 millions de francs.

	20-10-83	Diff.
Institut Mérieux	751	– 29
Laboratoire Bellon	433	– 22
Nobel-Bozel	9,10	+ 0,10
Roussel-Uclaf	610	+ 15
B.A.S.F.	650	+ 12
Bayer	642	+ 7
Hoechst	695	+ 20
I.C.I.	93,90	– 0,70
Norsk-Hydro	781	– 7

Matériel électrique services publics

La société *Sécré*, filiale du groupe *Jeumont-Schneider*, vient de lancer le premier téléphone sans fil français agréé P.T.T. Le succès a été instantané. Un des distributeurs, la société *Immédiat*, a été contrainte de tripler ses achats d'appareils pour satisfaire la demande de sa clientèle.

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net de *Schlumberger* baisse de 21 % pour revenir à 824 millions de dollars. Une reprise est enregistrée en Amérique du Nord.

	20-10-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	153	– 1,70
CIT-Alcatel	1 378	– 7
Crouzet	120	– 5,50
Générale des Eaux	420	+ 19
Intertechnique	1 225	– 5
Legrand	1 885	– 20
Lyonnaise des Eaux	725	– 30
Matra	1 016	+ 24
Merlin-Gérin	928	+ 26
Moteur Leroy-Somer	533	– 16
Moulinex	94,50	+ 1,20
P.M. Labinal	311,50	– 9,50
Radiotechnique	400	– 3
S.E.B.	404,50	+ 18,50
Signaux	767	– 52
Télémec. Electrique	1 250	– 45
Thomson-C.S.F.	165	– 7,50
I.B.M.	1 371	– 58
I.T.T.	431	– 39,90
Schlumberger	568	– 7
Siemens	1 539	+ 54

Filatures, textiles, magasins

Le premier semestre n'a pas été bon pour la chaîne intégrée des *Nouvelles Galeries* dont les comptes se soldent par un déficit de 26,8 millions de francs, contre 20,2 millions de francs, au 30 juin 1982.

	20-10-83	Diff.
André Roudière	108,20	+ 13,20
F.F. Agache-Willot	68	– 1
B.H.V.	108,20	– 1
C.F.A.O.	523	– 3
Damart-Serviposte	1 160	+ 11
Darty	670	– 14
D.M.C.	78,40	– 0,10
Galeries Lafayette	147	– 3
La Redoute	1 130	+ 9
Nouvelles Galeries	66	Inchangé
Printemps	112,10	– 3,60
S.C.O.A.	45	– 3,90

Banques, assurances sociétés d'investissement

	20-10-83	Diff.
Bail Équipement	220	– 4
Cetelem	280,50	– 14,50
Chargeurs S.A.	255	– 9,70
Bancaire (Cie)	358	– 5
C.F.F.	520	– 28
C.F.I.	203	– 3
Eurafrance	697	+ 3
Hénin (La)	265,50	– 24,50
Imm. Pl-Monceau	231,50	– 17,50
Locafrance	226	– 3
Locindus	*600*	*+ 5*
Midi	1 142	– 36
Midland Bank	163	– 2,50
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	935	– 25
Parisienne de résc.	550	– 23
Prétabail	790	*Inchangé*
Schneider	83,80	– 0,70
U.C.B.	166	– 13,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

Nouvelle perte pour *INCO* au cours du troisième trimestre (72,1 millions de dollars) dont le déficit pour les neuf mois atteint ainsi 188,7 millions de dollars contre 140,5 millions l'an dernier à pareille époque.

	20-10-83	Diff.
Géophysique	984	+ 1
Imétal	66,70	– 2,50
Michelin	776	– 13
M.M. Penarroya	45	– 1,50
Charter	36,20	Inchangé
INCO	160	– 9,10
R.T.Z.	88,80	+ 1,60
Z.C.I.	2,43	– 0,16

Valeurs diverses

	20-10-83	Diff.
Accor	175	– 7
Agence Havas	830	– 9
A.D.G.	350,10	– 9,90
L'Air Liquide	491,50	– 8,50
Arjomari	355	– 2
Bic	645	– 15
Bis	269	– 6
Club Méditerranée	620	– 35
Essilor	1 900	– 10
Europe 1	560	– 11
Gle Ind. Part.	365	– 23,80
Hachette	1 215	– 60
Oréal (L')	1 985	– 93
Navigation Mixte	186	+ 4
Nord-Est	49	– 4
Presses de la Cité	*1 455*	*+ 70*
Skis Rossignol	1 215	– 5
Sanofi	450	– 10

Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

La reprise économique aux Etats-Unis n'a pas encore atteint le secteur des équipements industriels, soupire M. Pierre Gousseland, président de la société américaine Amax (aluminium, charbon, métaux non ferreux, surtout le molybdène), dont les comptes ne sont pas encore sortis du « rouge ».

Certes, pour le troisième trimestre de 1983, elle enregistre un bénéfice d'exploitation, avant impôts et frais financiers, de 1,1 million de dollars contre une perte de 31,5 millions de dollars au troisième trimestre de 1982. Mais, après frais financiers, le résultat devient négatif de 52,6 millions de dollars (97 millions en 1982), perte nette atteignant 122 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1983 au lieu de 146 millions pour la même période de 1982.

Mais, annonce M. Gousseland, *« nous sommes plein d'espoir pour l'avenir »*, précisant que le trimestre sous revue a été le quatrième consécutif avec une marge brute positive, et que les pertes nettes continuent à diminuer.

Les marges s'améliorent pour le nickel et surtout l'aluminium, dont le cours a fortement remonté, aubaine pour Alumax, la filiale à 50/50 avec Mitsui, qui, grâce au rachat à Pechiney de sa part de 200 000 tonnes, va devenir le quatrième « grand » des Etats-Unis avec plus de 650 000 tonnes de capacité de production, après Alcoa, Kaiser et Reynolds.

En revanche, le marasme persistant dans la sidérurgie et la machine-outil continue à déprimer le marché du molybdène, sur lequel Amax régnait sans partage entre 1975 et 1980.

De toute façon, estime M. Gousseland, grâce aux réductions d'effectifs (plus de 25 % en un an) et aux économies, *« le quatrième trimestre ne sera pas comme le troisième »*, et un retour à l'équilibre des comptes est envisagé avant la fin de 1983. Il décèle un certain nombre de signes, qui pourraient présager une reprise des investissements en 1984.

Pour l'instant, toutefois, les capacités de production de ses clients sont encore largement inutilisées, les stocks de matières premières restent très élevés, et, comme sœur Anne, il attend qu'une fraude vienne le remettre à flot. A moins qu'une fusion ou une grosse « opération » n'intervienne entretemps : *« Rien n'est écrit dans la pierre »*, a-t-il glissé.

F.R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
Or fin (kilo en barre)	103 500	100 500
— (kilo en lingot)	103 060	100 500
Pièce française (20 fr.)	673	662
Pièce française (10 fr.)	400	398
Pièce suisse (20 fr.)	661	650
Pièce latine (20 fr.)	638	629
● Pièce tunisienne (20 fr.)	*620*	*610*
Souverain	802	780
Souverain Elizabeth II	801	805
● Demi-souverain	445	440
Pièce de 20 dollars	4 000	3 830
— 10 dollars	1 880	1 852
● — 5 dollars	1 250	1 150
— 50 pesos	4 255	4 120
● — 20 marks	755	780
— 10 florins	665	662
● — 5 roubles	435	435

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Gén. des Eaux (1)	1 615 765	650 202 755
B.S.N.	30 330	72 458 940
Perrier	90 400	34 715 388
L'Air liquide	60 760	30 129 288
Pernod	29 740	27 373 370
4 1/2 % 1973	13 900	27 258 020
A.T.T.	36 950	25 025 110
C.S.F.	169 050	23 204 850
Presses Cité	14 680	21 486 415
Moët	15 000	19 771 215

(1) Dont deux blocs, l'un de 740 500 titres lundi, l'autre de 654 225 titres mardi.

Un marché chasse l'autre

Première étape d'une modernisation des méthodes de cotation qui doit déboucher ultérieurement sur l'instauration d'un marché continu (en dehors des heures de Bourse) et à options, la Bourse de Paris va inaugurer, lundi 24 octobre, le marché à règlement mensuel (R.M.). Celui-ci va regrouper, sur une même cote, les 233 valeurs négociées jusqu'ici sur le marché à terme, selon des quotités (nombre de titres) de 5, 10, 25, 50, 100 ou 500 actions, selon les valeurs concernées, alors que ces mêmes sociétés se traitaient parallèlement à l'unité sur le marché au comptant.

Cette double cotation pour une même valeur, avec des écarts de cours variables, mais généralement inférieurs à 2 %, entraînait une complication dont la clientèle, surtout étrangère, avait du mal à saisir l'intérêt. Dans un souci de simplification, ces deux marchés ont été unifiés et, à partir du 24 octobre, la Bourse de Paris fonctionnera autour de cinq grandes rubriques : le règlement mensuel, le comptant, le *second marché, le hors cote et le* marché obligataire.

Dans l'ensemble, les conditions de négociation (couverture des ordres, faculté de report, de dénouer l'opération en sens contraire et de conquérir des contrats optionnels) restent identiques à celles de l'ancien marché à terme. De même, le versement des capitaux et la livraison des titres seront assurés en fin de période de règlement mensuel, comme auparavant.

La principale innovation réside dans l'abaissement des quotités pour permettre à un maximum d'investisseurs d'intervenir sur ce marché R.M. Ainsi, d'ici à la fin de l'année 1983, le barème des quotités de négociation sera abaissé, pour être ramené à un montant moyen en capitaux (correspondant à une quantité) de 4 000 F environ pour les 25 valeurs les plus actives de cette cote, et à moins de 5 000 F pour l'ensemble des actions françaises négociées sur le R.M.

Par ailleurs, la commission dite de « différentiel », et qui devait être de 0,6 % du montant des capitaux engagés sur les « rompus » (ordres inférieurs à la quantité minimale de cotations, justifiée par le traitement administratif et électronique qu'ils impliquent), ne sera perçue qu'à partir du 24 octobre 1984, un *délai* supplémentaire d'un an obtenu par la Rue de Rivoli, après plusieurs passes d'armes effectuées avec la Compagnie des agents de change.

S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.	21 oct.
Terme	532 730 402	530 244 022	327 350 529	337 295 302	–
Comptant R. et obl.	1 144 628 561	1 012 179 073	781 791 538	1 032 448 468	–
Actions	130 686 174	132 030 687	132 051 897	131 812 919	–
Total	1 808 045 137	1 674 453 782	1 241 193 964	1 501 556 689	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.	21 oct.
Franç.	144,7	144,3	142,6	142,5	
Étrang.	155,2	154,7	152,4	150,8	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.	21 oct.
Tendance	150,7	150,1	148,7	147,9	

(base 100, 31 décembre 1982)

	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.	21 oct.
Indice gén.	141,5	141,4	140	139,7	

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Baisse

Wall Street n'a pas réussi cette semaine à vaincre les appréhensions que lui avaient causé la menace latente d'une remontée des taux. Malgré la contraction inattendue de la masse monétaire, le marché s'est notablement alourdi, *surtout mardi et mercredi et* à la veille du week-end, l'indice Dow Jones s'établissait à 1 249,08, soit 14,43 points en-dessous de son niveau du 14 octobre.

Deux mauvaises nouvelles lui sont, il est vrai parvenues coup sur coup : les très mauvais résultats pour le troisième trimestre, de Digital Equipement d'abord (– 70 %), d'A.T.T. ensuite (– 28 %). De ce fait, les investisseurs ont fait l'impasse sur les informations encourageantes : amélioration de la production industrielle, lente décrue du chômage, augmentation des revenus personnels, hausse accélérée du P.N.B. La résurgence des tensions inflationnistes en fin de semaine ne contribuera certes pas à ramener le calme dans les esprits autour du « Big Board ».

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
Alcoa	44 7/8	45
A.T.T.	64 3/4	62 3/8
Boeing	39 7/8	37 7/8
Chase Man. Bank	47 7/8	44 3/8
Du Pont de Nem	51 5/8	53 1/2
Eastman Kodak	71 3/4	69 7/8
Exxon	38 7/8	39
Ford	68 1/8	66 3/8
General Electric	53 1/8	51 3/8
General Foods	49 5/8	
General Motors	77 1/2	77 3/4
Goodyear	31 1/2	30 3/8
I.B.M.	131 3/8	127
I.T.T.	42 5/8	43
Mobil Oil	31 1/4	30 1/2
Pfizer	42 1/4	40 3/8
Schlumberger	53 3/4	52 5/8
Texaco	36 3/4	36 7/8
U.A.L. Inc.	29 3/8	30
Union Carbide	65 3/8	65 1/4
U.S. Steel	29 3/8	28 1/8
Westinghouse	49 3/4	48 1/2
Xerox Corp	47 7/8	46 3/8

LONDRES

Mieux orienté

D'abord stable, le marché, encouragé par les bons résultats de Hawker Siddeley, s'est redressé avant de s'effriter en fin de semaine. Il n'a pas toutefois reperdu tout le terrain regagné.

Indices « F.T. » du 21 octobre : industrielles, 689,8 (contre 678,5) ; mines d'or, 516 (contre 551,1) ; fonds d'Etat, 81,60 (contre 81,10).

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
Beecham	303	303
Bowater	196	205
Brit. Petroleum	426	424
Courtaulds	89	93
De Beers (*)	8,07	7,80
Dunlop	52	52
Free State Geduld	39 3/4	38
Glaxo	703	743
Gt. Univ. Stores	530	538
Imp. Chemical	578	554
Shell	566	562
Unilever	845	835
Vickers	110	108
War Loan	36 1/4	36 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Tassement

Affecté par des ventes étrangères, le marché a d'abord baissé avant de se redresser, encouragé en cela par l'annonce d'un plan de relance économique accompagné d'une baisse du taux de l'escompte. Au cours de la demi-séance du samedi, l'influence négative de Wall Street s'est fait sentir et les cours se sont tassés. L'activité hebdomadaire a porté sur 1 634 millions de titres.

Indices du 22 octobre : Nikkeï Dow Jones, 9 319,26 (contre 9 384,34) ; indice général, 680,98 (contre 682,81).

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
Akaï	560	558
Bridgestone	524	527
Canon	1 310	1 330
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	973	1 020
Matsushita Electric	1 650	1 660
Mitsubishi Heavy	247	246
Sony Corp	3 600	3 600
Toyota Motors	1 220	1 260

FRANCFORT

Au plus haut depuis 1960

Sur d'abondants achats étrangers, mais aussi dans l'espoir d'une détente sur le front des taux, le marché a poursuivi son avance à une cadence accélérée (+ 26,6 %). Pour la première fois depuis vingt-trois ans, l'indice de la Commerzbank a atteint vendredi le seuil des 1 000 points (contre 973,4 le 14 octobre), peu éloigné du niveau record de septembre 1960 (1 032,1).

	Cours 14 oct	Cours 21 oct
A.E.G.	85	83,10
B.A.S.F.	154,30	158,90
Bayer	154,50	156,50
Commerzbank	169,50	180
Deutschebank	303,50	319,50
Hoechst	164,20	170,30
Karstadt	277	277
Mannesmann	138	139,30
Siemens	358,70	376
Volkswagen	233,50	226,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

FRANCE

CULTURE

ÉCONOMIE

RADIOTÉLÉVISION (20)

Au cours des neuf premiers mois de l'année

LES FAILLITES D'ENTREPRISES ONT AUGMENTÉ DE 11 %

Les *« défaillances »* d'entreprises ont été au nombre de 1 067 en septembre contre 2 084 en août et 1 288 en septembre 1982. Après correction des variations saisonnières, le chiffre s'établit à 1 523 au lieu de respectivement 2 072 et 1 747. Après une période de *« rattrapage »* du retard enregistré début 1983 au niveau des publications de jugements, les résultats de septembre sont, note l'INSEE, *« en retrait sensible »* par rapport aux mois précédents. Toutefois la tendance *« semble orientée vers une croissance modérée »*.

Pour les neuf premiers mois de cette année, le nombre cumulé de faillites atteint 16 750 contre 15 084 durant la même période de 1982 (20 462 pour l'ensemble de l'an dernier), en augmentation de 11 %. Les plus forts accroissements ont été enregistrés dans l'industrie (+ 24 % avec 3 424 défaillances) et les services rendus aux particuliers (+ 14,7 % ; 1 206). Ont été moins atteints, le commerce (+ 10,9 % ; 4 806 faillites), le bâtiment-génie civil (+ 8,4 % ; 3 519) ; les transports (+ 6,5 % ; 589) et les services aux entreprises (+ 6 % ; 1 547). Les faillites ont diminué dans le secteur des *hôtels-cafés-restaurants* (– 1,2 % ; 1 659 faillites).

Accroissement de la production industrielle

La production industrielle – hors bâtiment a augmenté – (après correction des variations saisonnières), de 1,6 % en juillet-août par rapport à *juin* et de 4 % *par rapport* à juillet-août 1982. L'indice s'est inscrit à 131 au cours des deux mois d'été traditionnellement jumelés en raison des congés saisonniers. Calculé en *moyenne mobile sur trois mois*, juin-juillet-août, cet indice s'est établi à 130 contre 128 pour la période janvier-février-mars.

DES MOUVEMENTS DE GRÈVE CONTINUENT DANS LES CENTRES DE TRI DES P.T.T.

La situation demeure confuse au centre de tri de Paris-Brune, où le travail avait repris dans la journée du vendredi 21 octobre, alors que le centre avait été bloqué jeudi et pendant le service de nuit.

Le centre d'Amiens fonctionne de nouveau tandis que de nouvelles difficultés étaient signalées à Lyon et à Chambéry.

En région parisienne, les centres de tri de Meaux, Créteil, Évry et Melun étaient affectés par des mouvements de grève d'une heure, tout comme, en province, les centres de Grenoble, Creil, Laon, Nîmes et Montpellier. Les centres de tri des gares parisiennes de Montparnasse et d'Austerlitz sont également perturbés.

Dans un communiqué, le ministère des P.T.T. a affirmé, le 21 octobre, que *« la situation continue à s'améliorer »*. De son côté, la C.G.T. appelle *« l'ensemble du personnel des P.T.T. à des actions catégorielles »* à partir du 7 novembre et a apporté *« son soutien le plus actif aux luttes »* en cours.

● *Les laboratoires Payot rachètent les parfums Lubin.* – Henkel France, filiale du groupe chimique allemand Henkel, a revendu aux laboratoires Payot la participation de 75 % dans les parfums Lubin acquise en 1979. Le prix de cession n'a pas été communiqué.

A B C D F G H

En Inde

Le déraillement d'un train fait seize morts au Pendjab

L'accident aurait été provoqué par un sabotage

***Au moins seize personnes ont trouvé la mort dans* le déraillement d'un train qui s'est produit le 21 octobre dans l'État du Pendjab (Inde). Cent-quarante autres personnes ont été blessées. Selon différentes sources officielles, le déraillement aurait été provoqué par un sabotage de la voie, dont une section de plusieurs mètres avait été déboulonnée. Le train se rendait d'Ambala à Ludhiana, où ont déjà eu lieu ce mois-ci plusieurs attentats. Le parti autonomiste Akali Dal a rejeté toute responsabilité dans la catastrophe.**

De la revendication culturelle au terrorisme

De notre envoyé spécial

Amritsar. – L'Inde serait-elle ingouvernable ? Six mois après les massacres de Bengalis dans l'Assam et *quelques* semaines seulement après les tueries entre communautés musulmanes et hindoues dans l'État central d'Andhra Pradesh, la situation dans l'État du Pendjab continue de se dégrader de jour en jour. Dans la ville sainte d'Amritsar, dans les villes et les villages alentour, et depuis peu dans la capitale indienne de La Nouvelle-Delhi, où des attentats à la bombe et la grenade ont commencé à faire des victimes, les meurtres sectaires se suivent et se ressemblent...

Ce qui était à l'origine un mouvement de revendications culturelles a pris l'allure d'un affrontement entre deux communautés, les sikhs, d'une part, tout juste majoritaires au Pendjab (56 % de la population) et les hindous. Et le 7 octobre dernier, après une série d'assassinats particulièrement audacieux, le gouvernement de Mme Gandhi s'est vu contraint de réagir et d'appliquer les mesures d'urgence prévues par la Constitution lorsqu'un gouvernement régional paraît incapable de maintenir l'ordre et la sécurité publique (*le Monde* du 8 octobre). Le gouvernement régional de M. Darbara Singh, affilié au Congrès-I de Mme Gandhi, a été destitué et l'État, déclaré *« région de troubles »*, a été placé sous le contrôle direct du gouvernement central avec des pouvoirs accrus pour les forces de police et l'armée.

La situation au Pendjab est à tel *point préoccupante* qu'au lieu d'accuser Mme Gandhi d'ingérence dans les affaires intérieures d'un État – ce qu'ils ne manquaient pas de faire auparavant dans des circonstances similaires, – les partis d'opposition ont accueilli la mesure favorablement. Mais pour le gouvernement central, c'était admettre que *ses opposants du mouvement* d'agitation sikh, l'Akali Dal, venaient de remporter une première manche. En renvoyant l'administration de M. Darbara Singh, le premier ministre indien a accédé, en fait, à une des principales revendications mises en avant par l'Akali Dal. Et cette victoire ne pouvait qu'encourager d'autres *mouvements régionalistes* apparus dans divers Etats de l'Union (Andhra-Pradesh, Karnataka...).

La communauté sikh est certaine*ment une des plus influentes* et des mieux organisées du pays, et son mécontentement remonte loin, en fait aux lendemains de l'indépendance. Concrètement, les sikhs s'attendaient à ce que la nouvelle Union indienne, à sa naissance, reconnaisse leur identité et leur confère un statut spécial garantissant leur autonomie, comme cela allait être fait pour l'Etat voisin du Cachemire. Ils furent cruellement déçus par leur « assimilation » à la communauté hindoue.

Frustrée *sur le plan politique*, linguistique et culturel, la communauté sikh s'appliqua néanmoins à se tailler une place privilégiée dans le domaine économique et la région du Pendjab se transforma en modèle pour le reste du pays. La lutte n'en était pas pour autant abandonnée afin de donner aux sikhs *« un foyer culturel à leur nom »*.

Il y a un an, l'Akali Dal avait senti le vent tourner en sa faveur et, en août 1982, le mouvement décida de passer à l'offensive autour d'un programme en douze points, qui prévoyait entre autres choses une redéfinition des frontières linguistiques avec les Etats voisins, une révision des accords portant *sur le partage* des eaux fluviales dans la région nord et l'installation d'un émetteur de grande puissance dans l'enceinte du Temple d'or, à Amritsar.

D'autres revendications plus folkloriques – le désir par exemple d'avoir un train de grande ligne rebaptisé du nom d'un guru de la religion sikh – s'ajoutèrent plus tard à cette première liste, traduisant en fait un affaiblissement du pôle modéré au sein de l'Akali Dal et l'émergence de factions extrémistes.

Après une succession de faux départs et de maladresses – le gouvernement trouvant de moins en moins d'interlocuteurs en mesure de parler au nom de l'ensemble du mouvement, – les négociations, secrètes et officielles, s'enlisèrent finalement et l'exaspération ne tarda pas à gagner les rangs les plus militants de l'Akali Dal. Les actions de protestation initialement prévues *pour être non violentes* tournèrent à la confrontation. D'après les dirigeants sikhs, le nombre de victimes depuis le début de cette année s'élèverait à plus d'une centaine, ce qui n'est sans doute pas exagéré. Au commencement de 1983, le chef de file de la faction dure « reconnue » de l'Akali Dal, le Sant Bhindranwale, procéda au recrutement d'une armée de « kamikazes » de la foi sikh qui devaient se sacrifier pour les besoins de la cause si jamais l'ordre leur en était donné.

Pendant près de *six* mois, cette faction dure se refusa à rencontrer le dirigeant modéré du mouvement, le « dictateur » Sant Harchand Longowal, président en exercice de l'Akali Dal, tandis que tout contrôle modérateur cessait de s'exercer sur la frange la plus fanatique du mouvement.

A l'abri du Temple d'or

Brutalement, les coups de main *contre les postes de police et les* bureaux de l'administration civile succédèrent aux marches « pacifiques », puis ce furent les attentats, contre des membres des forces de l'ordre d'abord et, plus tard, contre les communautés « rivales » hindoues et nirankaris. Un cas parmi d'autres : la police vient d'annoncer la mort d'un « nihang » (volontaire au combat) qui avait, il y a quelques mois, décapité l'instituteur d'un village et promené la tête de celui-ci au bout de sa lance...

Il semblerait pourtant que les différentes factions de l'Akali Dal aient été prises de court par le durcissement de la politique gouvernementale. Retranché à l'abri du Temple d'or, le « dictateur » Longowal *« se remet entre les mains de Dieu »* et ne voit à l'origine des troubles que des *« agents provocateurs du Congrès-I » qui veulent en finir avec le peuple sikh »*. De son côté, le Sant Bhindranwale tient un langage voisin : *« Le gouvernement*, explique-t-il, *exagère sciemment la gravité de la situation pour nous forcer à continuer de subir l'esclavage des hindous... »*

Si les dirigeants de l'Akali Dal *donnent* l'impression de vouloir se démettre de leurs responsabilités, la situation dans l'Etat n'en est pas moins explosive. Face aux agressions dont elles ont été les victimes, les communautés hindoues et nirankaris se défendent. Des terroristes insaisissables maintiennent la tension.

KIM GORDON-BATES.

LE CINQUIÈME SALON AUTOMOBILE DE MARSEILLE

Des dimensions nationales

De notre envoyé spécial

Marseille. – M. Gaston Defferre a inauguré, le samedi 22 octobre, le cinquième Salon de l'automobile de Marseille. Flanqué de Patrice Tambay, qui a pris, pour des raisons que l'on devine, la place de Prost et de Hervé Moineau, double champion du monde motocycliste de France, le ministre de l'intérieur – et, avant tout, maire de la cité phocéenne – a parcouru les 57 000 mètres carrés de l'exposition, *qui prend désormais* allure d'une manifestation à caractère national, voire international.

Si l'on sait que le parc automobile régional atteignait déjà en 1982 quelque 1 721 540 véhicules de tourisme, dont 690 000 voitures rien que pour les Bouches-du-Rhône (2,8 habitants par véhicule), on ne s'étonnera pas que, à chaque Salon présenté ici, tous les deux ans, les organisateurs cherchent à donner à l'exposition une importance qui dépasse les limites de la région.

Pour M. Jacques Avelines, le président du Salon et président également de la Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile dans la région. *« Marseille se trouve certes être la métropole du sud de la France, mais également celle de la Méditerranée du nord »*.

Il ne faut pas s'y tromper : même si les dimensions ne sont pas celles *d'un Salon international, tel que celui* de Paris, de Francfort ou de Genève, il reste que toutes les grandes marques, de Rolls-Royce à Ferrari, de Jaguar à Mercedes et B.M.W., et, bien entendu, toutes les firmes nationales sont représentées par leurs modèles les plus récents. Les présidents-directeurs généraux des *grandes marques étrangères installées* en France feront d'ailleurs, dans la semaine, le voyage de Marseille.

Elargi à la moto, aux cycles, aux véhicules industriels et à l'équipement de garage, le cinquième Salon, qui attend plus de cent cinquante mille visiteurs, comporte aussi un pavillon consacré à la course. Nous ne sommes pas loin du Castellet.

Dans l'exposition des voitures d'occasion située près du pavillon consacré aux véhicules industriels, on trouve un choix important de véhicules, et les sociétés de financement et de crédit sont bien représentées. Mais, ici, à la différence de Paris, il n'existe aucun système d'assurance temporaire permettant à un automobiliste de partir au volant de la voiture qu'il vient d'acheter.

C. L.



● *M. Patrick Devedjian (R.P.R.), maire d'Antony (Hauts-de-Seine)*, a été élu, vendredi 21 octobre, maire d'Antony, par trente-quatre voix (la sienne et celles de ses trente-trois colistiers). Les onze élus de la majorité nationale, qui n'avaient présenté aucun candidat, *n'ont pas pris part au vote.*

● *M. Fraticelli a l'intentin de se présenter devant le tribunal de Versailles.* – Inculpé dans l'affaire dite des *« grâces médicales »*, l'ancien avocat marseillais André Fraticelli, qui avait disparu depuis le 16 mai, a l'intention d'être présent à l'audience du tribunal de Versailles qui doit examiner cette affaire à partir du lundi 24 octobre. Dans une déclaration à *France-Soir Magazine* du 22 octobre, M. Fraticelli, qui a été radié de l'ordre des avocats, explique : *« J'ai décidé de me battre et ne tiens pas à être le bouc émissaire d'un procès qui se déroulerait sans moi. »* Si M. Fraticelli est effectivement présent à l'audience, le tribunal pourra décider de le juger avec les autres inculpés ou ordonner la poursuite de l'information le concernant.

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1983 a été tiré à 480 539 exemplaires

M. ANDROPOV AJOURNE UN VOYAGE EN BULGARIE

Nouvelles incertitudes à Moscou

L'annulation de la visite prévue en Bulgarie de M. Youri Andropov – qui n'a pas paru en public depuis la mi-août – a relancé, à Moscou, les spéculations sur la santé ou d'éventuelles *difficultés politiques* du secrétaire général du P.C. de l'U.R.S.S.

La situation est encore compliquée par le fait que M. Konstantin Tchernenko, considéré comme le rival de M. Andropov, semble lui-même en perte de vitesse. Ses activités publiques sont des plus réduites (il a reçu au début octobre un responsable algérien, après une éclipse de plusieurs mois), et l'on vient d'apprendre de source officielle qu'il avait perdu, vraisemblablement cet *été*, son poste de chef du département général du comité central. Ce département gère tous les documents et les archives du parti, ainsi que la correspondance – et donc les plaintes – adressées au comité central.

M. Tchernenko, qui est âgé de soixante-douze ans et qui est « brejnévien » notoire, ne peut pour autant *être considéré* comme un homme écarté du pouvoir : il est toujours membre du bureau politique, secrétaire du comité central, et il semble toujours le premier responsable de *l'idéologie... Le dernier numéro de Kommounist,* revue théorique du parti, publie en tout cas, sous sa signature, un long article qui tire les enseignements du dernier plénum « idéologique », qui s'est tenu en juin.

Il reste que l'étrange discrétion – pour ne pas dire plus – des deux principales figures de la direction *soviétique a tout pour entretenir* l'incertitude quant à la partie qui se joue actuellement à Moscou.

L'annulation de la tournée peut s'expliquer de différentes façons : on peut d'abord faire valoir, comme certaines « sources » est-européennes à Moscou, que ce voyage n'avait jamais été annoncé officiellement, mais, à Sofia, les pancartes destinées à accueillir le dirigeant soviétique étaient déjà en place. Le voyage de M. Andropov à Sofia aurait été son premier déplacement à l'étranger en tant que chef du parti, exception faite d'une session du pacte de Varsovie à Prague, en janvier dernier. Certains attendaient de lui une prise de position importante, en pleine campagne contre les euromissiles américains, par exemple l'annonce de contre-mesures : la situation n'est-elle pas mûre ou certains alliés est-européens trop réticents ?

Selon certaines confidences chuchotées à Sofia, la récente réunion, dans la capitale bulgare, des ministres *des affaires étrangères du pacte* de Varsovie, aurait été suivie de frictions entre M. Andreï Gromyko et le numéro un bulgare, M. Todor Jivkov. Ne dit-on pas aussi, depuis longtemps, que ce dernier était un partisan déclaré de M. Konstantin Tchernenko ?

L'explication la plus tentante, est celle de la mauvaise santé de M. Andropov – qui a, entre autres, des problèmes de reins. S'il est intervenu le 28 septembre pour répondre en termes sévères au discours du président Reagan à l'ONU, il n'est pas apparu lui-même à la télévision, et son discours a été lu par un présentateur, non sans d'ailleurs une étrange « erreur » (on y a ajouté un passage totalement absent du texte officiel reproduit par la presse). En fait, personne n'a vu M. Andropov depuis le 18 août. Il a reçu un dirigeant sud-yéménite à la fin septembre, mais il semble que la rencontre ait eu lieu dans une villégiature du Caucase où M. Andropov se reposait.

En tout cas, l'ancien premier ministre britannique, M. James Callaghan, a attendu en vain ces derniers jours une invitation à rencontrer le numéro un soviétique. On attendait d'autre part à Moscou l'arrivée du *général Jaruzelski – décoré en juillet de l'ordre de Lénine* et qui aurait dû recevoir cette distinction des mains de M. Andropov. Là encore, il semble *qu'il* ne soit plus question de cette visite pour l'immédiat, alors même *que les relations entre le général* Jaruzelski et le Kremlin sont à leur zénith. Voilà un élément propre à renforcer la thèse de la « maladie » – à moins qu'il n'ait été volontairement introduit pour rendre encore un peu plus dense un brouillard décidément de saison à Moscou.

JAN KRAUZE.

PROCHAIN SOMMET DU PACTE DE VARSOVIE A MOSCOU

Moscou *(A.F.P.)*. – Un sommet des pays du pacte de Varsovie aura prochainement lieu à Moscou, apprend-on ce samedi 22 octobre *dans la capitale soviétique de source* est-européenne. Cette réunion aura lieu les 28 et 29 octobre, indique-t-on de même source.

La conférence des chefs des partis bulgare, hongrois, est-allemand, roumain, polonais, tchécoslovaque et soviétique sera essentiellement consacrée, de l'avis des observateurs, à la *question des euromissiles.*

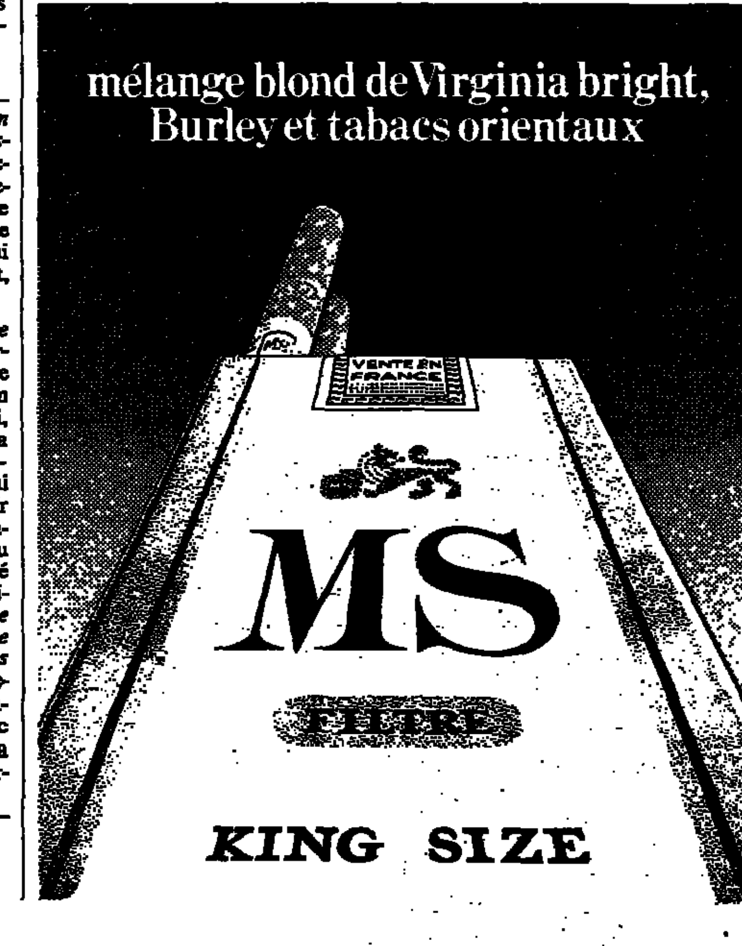
DEUX MORTS DANS UNE EXPLOSION A BORD DU SOUS-MARIN « DORIS » AU LARGE DE SÈTE

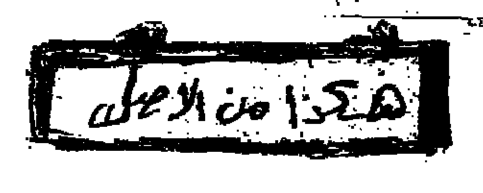
Une explosion, ce samedi matin 22 octobre, devant Sète, à bord du sous-marin français *Doris*, à propulsion classique, a provoqué la mort de deux membres de l'équipage, blessant aussi deux autres sous-mariniers, dont le commandant du bâtiment. Le sous-marin a pu rallier Sète par ses propres moyens.

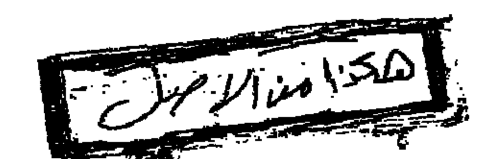
Parti de son port d'attache, Toulon, le lundi 17 octobre, le sous-marin *Doris* était en exercice en Méditerranée et il devait relâcher à Sète (Hérault) pour la durée du week-end.

C'est précisément au large de Sète, ce samedi, à 4 heures du matin, *que l'explosion a eu lieu dans le* local des batteries. L'identité des marins n'a pas été communiquée.

Le *Doris* est un sous-marin d'attaque à propulsion classique (diesel-électrique) de 1 043 tonnes en plongée. Mis en chantier en 1958, il est en service depuis 1964 et son équipage est généralement composé de cinquante-trois hommes.







Le Monde

DIMANCHE



NICOLAS VIAL

Les deux 20 juillet d'Otto John agent secret idéaliste

Otto John a voulu tuer Hitler le 20 juillet 1944. Chef des services spéciaux de l'Allemagne fédérale, il s'est retrouvé à l'Est le 20 juillet 1954. A son retour, il a été lourdement condamné. Il lutte toujours pour sa réhabilitation. Alexandre Szombati a voulu comprendre cette étonnante figure. Son enquête est devenue un plaidoyer.

Une enquête d'Alexandre Szombati

LE tribunal d'Oldenbourg en République fédérale se prononce sur une affaire que certains, en Allemagne et à l'étranger, considèrent comme une sorte d'affaire Dreyfus. Il s'agit, par le biais d'un procès en diffamation, de dire si Otto John, ancien chef de l'Office de la protection de la Constitution (O.P.C.) – les services spéciaux de la R.F.A., – a trahi et son pays et les devoirs de sa charge. Otto John, ancien membre de la conjuration du 20 juillet 1944 *qui tenta* d'assassiner Hitler, disparut dix ans plus tard et reparut à Berlin-Est où il publia une déclaration. Il donna *des conférences de presse et se montra* à Moscou. Dix-huit mois plus tard, il reparaissait à Berlin-Ouest et déclarait qu'il avait *été enlevé* avec le concours d'un « ami », le docteur Wolfgang Wohlgemuth. La Cour suprême de Karlsruhe le condamne à quatre ans de travaux *forcés* dans des conditions pour le moins discutables.

Aujourd'hui, ce survivant de la résistance allemande à Hitler poursuit l'homme qui contribua à l'étouffer, le major général Otto Ernst Remer, le « fidèle parmi les fidèles ». Selon Otto John, Remer et son préfacier Karl Balzer ont, dans leur livre *Verschwörung und Verrat um Hitler (Conspiration et trahison autour de Hitler*, Éditions K.W. Schütz, Preussing Oldenorf R.F.A.), *diffamé* la résistance allemande, en la personne de ceux qui ont tenté d'abattre le Führer. *Dans un chapitre du livre, Remer accuse* nommément Otto John d'avoir livré à l'ennemi le secret de la station de recherches des fusées de Peenemunde. John assure qu'il a tout ignoré de Peenemunde et qualifie ce texte d'« *invention calomniatrice et diffamatoire* ».

A travers *deux vieillards, ce sont deux* Allemagnes qui s'affrontent. L'Allemagne antinazie – un petit nombre d'hommes idéalistes et déterminés – et *une Allemagne* qui s'efforce aujourd'hui encore de ressusciter la légende du « coup de poignard dans le dos ». Après la première guerre mondiale, les chefs *militaires* et *les nationalistes allemands* ont cherché à faire croire – ils y ont partiellement réussi – que l'armée allemande n'avait été vaincue en *1918* que par la trahison des civils de l'arrière, hommes politiques et syndicalistes. Il en va de même aujourd'hui : les « traîtres » anti-hitlériens – généraux « félons », savants « saboteurs de la bombe atomique allemande », politiciens vendus à l'ennemi – auraient poignardé le troisième Reich... Même la bataille de Stalingrad aurait été perdue à cause d'eux...

Qui est Otto Ernst Remer ? Ancien chef des Jeunesses hitlériennes, soldat héroïque, décoré de la croix de Chevalier, il fut, comme major (commandant) placé à la tête du bataillon de garde de Berlin, chargé d'écraser toute révolte éventuelle des travailleurs étrangers requis pour le travail obligatoire. A la tête de ses hommes, fidèle à Hitler qu'il eut lui-même au téléphone, après que le Führer eut échappé à la bombe placée sous sa table à Rastenburg, *il contribua* de façon décisive à l'échec du complot du 20 juillet 1944. Hitler le nomma commandant de la brigade qui *veillait* à sa sécurité personnelle et, en janvier 1945, major-général. Après la guerre, Remer *siégea au Bundestag comme député* d'un mouvement d'extrême droite, aujourd'hui disparu, le Sozialistische Reichspartei. Il vit de sa retraite de général et de ses livres.

Face à Remer, que certains considèrent comme le patriote par excellence, Otto John veut sauver à la fois son honneur et celui de la résistance allemande... « *Je ne veux pas mourir traître* », nous a-t-il dit. « *Une fois traître, deux fois traître* », a dit en effet de lui le général Gehlen, ancien chef des services de *renseignements sur le front* de l'Est, devenu le chef d'un puissant service de contre-espionnage en République fédérale. *Traître en 1944, traître en 1954. Le* propos, largement rapporté, résume tout le procès où John fut condamné en *1956* : il s'agissait pour les ultranationalistes et les nazis survivants de discréditer, à travers l'affaire de 1954, le groupe d'hommes qui voulut abattre Hitler.

Après avoir eu de nombreuses rencontres pendant un an avec l'ancien président de l'O.P.C., conversé avec lui de longues heures *et* compulsé avec lui d'innombrables documents, il nous semble bien que la clé d'Otto John est qu'il fut *tout au long de sa vie un homme* « *différent* », professant des opinions puisées dans sa propre conscience, profondément opposées à celles de son propre entourage. Cet homme refermé sur sa vérité et sa foi a gardé de nombreuses expériences une phobie des interrogatoires : celui qui lui pose des questions est un ennemi. Il ne lui répond pas ou mal.

Otto John est né en Hesse en 1909. Son père était capitaine de réserve. Sa *première expérience de la guerre, il l'eut* tout enfant en regardant des prisonniers français blessés implorant vainement un peu d'eau. *Il pleura sur le sort de ses* « ennemis ». Un peu plus tard, lorsqu'un jeune officier se suicida d'une balle dans la tête pour ne pas retourner au front, le fils du capitaine commença, dit-il, à détester la guerre. Son milieu familial et social était d'un chauvinisme exacerbé. L'enfant dut apprendre à cacher ses sentiments. Il n'y parvint pas toujours. Ayant à écrire une dissertation sur le meilleur endroit où ériger un monument à la gloire de l'« Honneur du Reich », il avait interrogé un invalide à jambe de bois qui jouait de l'orgue de Barbarie, et il cita sa réponse : « *Pas de monument pour l'Honneur du Reich avant que le dernier invalide de guerre soit à l'abri de la faim.* » Il fut traité, bien entendu, de « *pacifiste dégénéré* » et se tut.

John fit des études de droit, *à l'écart* de la politique. Son frère Hans, futur conspirateur lui aussi du 20 juillet 1944 *et qui fut exécuté, fut un de ses très* rares confidents. Hans et lui rêvaient d'« *une Allemagne monarchique basée sur le christianisme* », *l'ordre social* et les idéaux de la démocratie occidentale. Leur idéal : le système politique britannique. *Lucide, mais impuissant devant la* folie de ses compatriotes, il songea avec son frère à émigrer et y renonça. Hitler avait dit : « *Chaque génération a besoin de sa guerre. Je veillerai à ce que celle-ci ait la sienne.* » Il ne fallait pas fuir mais « *essayer de faire quelque chose* ».

En 1937, Otto John devint conseiller juridique à la compagnie aérienne Lufthansa. *Par hasard* ? Sans doute pas. Les bureaux de la Lufthansa abritent à l'époque des adversaires irréconciliables du régime. Ils comptent sur l'appui de la Grande-Bretagne et de la France. Il leur faut bien constater que certains milieux conservateurs britanniques misent sur *Hitler, en qui ils voient le champion de* l'antibolchevisme.

(Lire la suite page XIV.)

LIRE

Bilan

Le bilan du féminisme n'est pas négatif, il prend d'autres formes, plus silencieuses mais plus profondes (que celles que citait un de vos lecteurs) :

– progression des élues municipales : + 66 % par rapport à 1977, + 218 % par rapport à 1971 ;

– présence des jeunes filles dans toutes les formations : 57 % du B.T.N., 57 % des B.T.S., 35 % des étudiants en I.U.T., 32 % des classes préparatoires aux grandes écoles... ;

– présence des femmes dans tous les métiers à tous les niveaux.

L'évolution des femmes est irréversible, et les nouvelles lois votées à l'initiative du ministère des droits de la femme consolideront cette évolution.

L'évolution des hommes est certes moins rapide. Il est plus facile de s'affirmer supérieur par la grâce d'un phallus (ou de la couleur de sa peau ?) dont la nature vous a doté à la naissance que de remettre en cause ses privilèges, même au nom de la simple justice et de la dignité humaine.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses, dans tous les milieux, à prendre conscience de l'oppression et des discriminations dont elles sont victimes. Certaines croient que l'alcool les aidera à supporter leur condition parce qu'elles n'ont pas les moyens, en particulier financiers, de lutter : 63 % ne travaillent pas. Beaucoup limitent le nombre de leurs maternités (c'est la justification invoquée *le plus souvent* des discriminations en matière d'embauche et d'emploi), et le taux de natalité baisse de façon inquiétante.

Faudra-t-il faire la grève des bébés pour qu'enfin les hommes ne restent pas sur l'autre rive, pour qu'enfin ils nous aident à mettre un terme à l'injustice dont sont victimes les femmes, pour qu'ils inventent avec nous des relations entre les hommes et les femmes qui ne soient pas des relations de domination mais des relations entre des êtres humains égaux ?

JACQUELINE LEPESANT,
(Canisy).

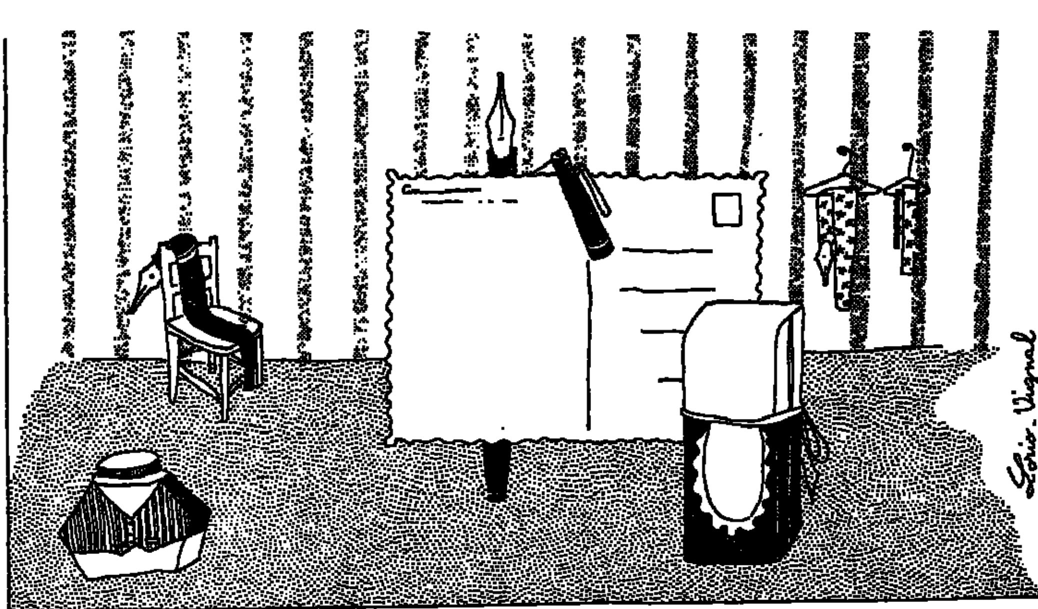
Mélomanes

Si nombre de personnes ne voient pas chaque années sans nostalgie le spectacle des feuilles prématurément enlevées à l'affection de leur arbre natal, il en est d'autres pour qui l'automne est la seule saison pendant laquelle la nature a le bon goût d'offrir en quantité le meilleur des instruments de musique : la feuille morte.

Nonobstant le respect dû à la mémoire de Jacques Prévert, le principal intérêt des feuilles mortes est que l'on puisse marcher dessus. C'est un instrument de musique absolu en ce qu'il combine deux sensations complémentaires : le crissement de la feuille sous la semelle et la perception tactile de l'opération. Entendons-nous bien. Il s'agit d'écraser, non de piétiner. Les meilleures feuilles sont de taille moyenne, assez recroquevillées et parfaitement sèches. Il faut une certaine expérience et un coup d'œil sûr pour éviter la traîtresse et flasque feuille humide ou l'inévitable carte de visite canine. On expliquera comme l'on voudra l'origine de cette jubilation (crissements de billets ou désir d'immortalité de l'homme sur la nature).

Il n'en reste pas moins que les personnes pratiquant ce genre d'exercice connaissent des joies rares et peu onéreuses. Si vous voyez ces temps-ci des piétons ralentir ou accélérer le pas brutalement, ou faire un grand écart sur le trottoir sans raison évidente, ne ricanez pas béatement : ce sont des mélomanes.

JEAN-JACQUES CARTAL,
(Rambouillet).



CHANTAL LORIO-VIGNAL

Haine de soi

J'ai lu avec intérêt l'entretien d'Edgar Morin avec Guitta Pessis-Pasternak (*le Monde Dimanche* du 18 septembre). Pourtant, est-ce l'effet de la « dérive » ? Morin commet un sérieux contresens à propos de la conception chrétienne de la « haine de soi ».

Toute la tradition catholique du message évangélique affirme la bonté de la création et le primat de l'amour-charité. Celui-ci n'est compréhensible que dans la dialectique chair-esprit telle que l'enseigne saint Paul (par exemple dans Galates 5, 17). Morin dit d'ailleurs la même chose dans d'autres termes : *« Le problème moral consiste à vivre avec ces deux impératifs contraires qui nous habitent. »*

Mais lorsqu'il dit : *« ...dans le message évangélique, comme dans celui de Pascal, on lit aussi : « Détestez-vous vous-mêmes »*, Morin raisonne sur un contresens exégétique. Quand Luc rapporte les paroles de Jésus : *« Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère... et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple »* (Lc 14, 26), il utilise un sémitisme, courant dans l'Ancien Testament, dont la langue ignore le comparatif – et qui signifie : « aimer moins » (voir par exemple : Gn 29, 30-31 ; Dt 21, 15-16, etc.). Mathieu écrira d'ailleurs : *« Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi... »* (Mt 10, 37).

A partir d'une telle erreur et en voulant montrer que la haine de soi conduit à la haine d'autrui, Morin pousse à conclure que l'Evangile enseigne et engendre la haine ! Que les chrétiens soient souvent de piètres disciples de Jésus-Christ, c'est l'évidence même, mais cela n'enlève rien à la valeur de la charité évangélique. N'est-ce pas précisément ceux qui ont vécu le plus à fond le renoncement aux pulsions égoïstes qui ont su rayonner le plus d'amour (saint François, Maximilien Kolbe, Mère Teresa...) ?

L'homme a raison de haïr en lui-même ce qui brise le lien vital qui l'unit à son créateur. Il a raison d'aimer ce qui le conforme à Jésus-Christ, c'est-à-dire ce qui restaure en lui la ressemblance avec Celui dont il est l'image.

ANDRE BROMBART,
(Bruxelles).

POESIE

MARIE ÉTIENNE

Marie Étienne, qui est secrétaire générale du Théâtre national de Chaillot, a notamment publié *Blanc Clos* (La Répétition), *La Longe* (La Petite Sirène, Temps Actuel), *Lettre d'Idumée* (Seghers). Elle a participé aux revues *Action poétique, Europe, Digraphe, Banana Split.*

Dans les flux de l'univers, cette poésie vise des repères. Plus rien n'est familier, symétrique ou complémentaire. Pourtant la flamme cherche parmi les formes multiples.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La part du feu

Cher Monsieur disait-elle (elle aimait la distance), j'ai reçu comme un bien d'héritage cette exigence et cette force, je n'ai pas besoin de comprendre pour agir et me réchauffer, je veux vivre dans le grand renouvellement du monde, effrayée gravement dans l'approbation mille fois répétée de vous. Cette communion ne doit pas vous tourmenter, supportez-en la volupté, demeurez l'étranger, pesez sur moi de tout le poids de votre absence, appartenez à d'autres temps à d'autres vies, je trouverai moi-même le chemin je jouerai de l'hiver (et comme il est loquace !) Jouissez des heures bonnes qui doivent être vôtres, mes vœux sont prêts et ma confiance.

Aujourd'hui je dois vous dire encore ce que je sais de vous qui vous en allez qui vous en êtes allé dans votre propre monde, parmi la guerre et le repos qui suit parmi les femmes qui sont partout. Je ne peux vous tenir dans mes bras je ne peux que vous perdre, mais je ne suis pas dupe et je pressens qu'à l'heure même où je vous parle je tire certitude et abondance de ce commencement. Tout est plein grâce à vous haletant, est contraint à la grâce, tout se déverse sans attendre, malgré les maux et les désordres, les va-et-vient stériles l'anxiété qui les clôture. L'exigence est de prendre forme hors du gâchis de la séparation, de devenir soi-même un autre monde pour qui pourrait venir encore.

Mais celui-là aussi sera perdu car qui peut parler de bonheur ? et ainsi de suite les disparitions successives n'offriront que des points de repère tout à fait généraux, des générations de pères vivront devant moi dans un geste d'appel abandonné depuis des siècles, des hommes pareils à vous s'en iront par des chemins embrouillés chercher l'auditoire de leur drame, ils feront loin de moi leurs meilleures expériences et moi j'aurai mille figures plus éloquentes chaque fois envers celui qui n'était pas encore passé, exclusivement occupée à ce nouveau puissant contour. Alors je me jetterai à genoux, je forcerai l'espace et tout le ciel immédiatement proche, je produirai de la poussière la pluie le bruit de la tempête, j'élèverai ma vie je la simplifierai je l'approfondirai par mes propres moyens.

Je ferai le geste nécessaire et sans limite de celui qui a besoin de Dieu. Écoutez : la part du feu me vient de vous. Cela ne tient pas seulement à la tragique exagération du hasard. Mon corps vit une loi informulée car il n'a pu vous rencontrer, et pour s'unir à d'autres, pour s'ouvrir au-dehors dans son ampleur et sa magnificence, il ne le peut que grave en signe de célébration, il a la nostalgie de son poids même, chacun de ses endroits le dit à sa manière, célébrant l'amour comme un infidèle, prostitué par votre manque.

L'Adoration perpétuelle.
(extrait).

★ Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

VOUS ET MOI

Une si jolie petite France !

Etre de retour en France, après une absence de quinze ans, au début du plus bel été du siècle, quel enchantement ! Enfin, se retrouver dans un pays où le climat, les lieux, les sites et les gens vous tiennent tous un langage amical, dont la subtilité n'occulte jamais l'intelligibilité.

Le climat, le temps qu'il fait, qu'il a fait ou qu'il va faire, point de départ obligé de tout dialogue du voyageur avec les gens du pays, peut-être est-il plus important de venir *d'ailleurs que d'avoir lu* Montesquieu pour en mesurer l'influence sur les comportements quotidiens et, par-delà, sur les mentalités. En France, la plupart du temps, il est possible de relâcher sa vigilance. Il n'est pas exagérément téméraire de sortir de chez soi sans avoir écouté les derniers bulletins météorologiques et sans s'être muni de parapluie, d'imperméable, de sweater, etc. afin d'être prêt à toute éventualité. On ne dira jamais trop le sentiment d'aise et de détente que cela procure, la liberté d'esprit que cela favorise. Ceux qui n'ont pas été soumis aux étés torrides et aux hivers sibériens des climats excessifs ne mesurent peut-être pas toujours le surplus de vie, de joie de vivre, que cela apporte.

La diversité des lieux que le voyageur traverse, dès qu'il a franchi la frontière, ajoute à son plaisir. Des Flandres à la Méditerranée, en passant par l'Ile-de-France, la Normandie, la Bretagne, le val de Loire, la Bourgogne, la vallée du Rhône et les Alpes, que de paysages inoubliables dont la personnalité propre doit souvent autant au travail séculaire des hommes qu'aux constantes de la géographie physique !

Les villes et les villages traversés, rarement dépourvus de mémorables monuments, dont l'origine remonte à la nuit des temps, comme les alignements de Carnac ou bien à tout le moins au Moyen Age comme tant d'églises et de monastères, témoignent éloquemment de l'ancienneté de l'implantation humaine dans ces lieux. L'effort de restauration des anciens monuments, mais plus encore le travail de rénovation des vieux quartiers, un peu partout en France, impressionnent beaucoup le visiteur. Celui-ci est d'autant plus sensible à ces réalisations qu'il les compare à la décrépitude, à l'abandon de l'ancien centre actif, aujourd'hui à demi déserté, de nombreuses villes américaines, qui prend souvent l'allure d'une zone sinistrée. La ville et le village comme faits de civilisation, comme monuments culturels, voilà ce dont l'importance semble avoir été pleinement comprise en France. Dans ce vieux pays de tradition latine, il n'y a pas de doute que les murs sont bons, et que les pierres dont ils sont bâtis valent mieux que les divers crépis dont les modes les ont parfois recouverts. Partout où monuments historiques et maisons séculaires ont été débarrassés des placages et des ornements adventices qui les défiguraient, l'effet est saisissant. On pense ici, par exemple, aux greniers à sel de Honfleur de si harmonieuses et majestueuses proportions, aux vieux logis de Dinan ou à la cité d'Angers. Plus encore, combien de campagnes appauvries et délaissées depuis l'entre-deux-guerres, ont acquis une nouvelle apparence grâce à l'afflux des citadins, grands rénovateurs d'anciennes demeures et grands bâtisseurs de résidences secondaires. Sans vouloir prononcer un jugement définitif sur la question, il semble bien que ce renouvellement, ce rajeunissement de l'habitat rural s'est fait, tout au moins en Bretagne et en Haute Provence, avec un minimum de dommages pour l'harmonie des sites naturels et dans le style traditionnel du pays. Tout cela contribue puissamment à donner un air d'aisance et de prospérité à des régions dont, avant 1939, le dénuement avait quelque chose de pathétique.

Cet air d'aisance et de prospérité se retrouve dans la plupart des rues commerçantes où le voyageur se plaît à flâner. Partout la même abondance d'objets, de produits et de denrées de luxe, présentés avec beaucoup d'originalité et de goût dans une multitude de boutiques cossues et confortables. Là, souvent, le client et la cliente sont accueillis comme des amis. On s'empresse autour d'eux, on les traite avec déférence, on prend congé d'eux avec courtoisie, même s'ils n'achètent rien. On est bien loin de l'impersonnalité, parfois brutale, des grandes surfaces. Là vraiment, comme le disent les panonceaux qu'affichent certains commerçants, « le client est roi » ou, à tout le moins, pour un instant, il peut imaginer l'être.

En bref, paysages, sites, monuments, centres actifs des villes et des villages sont, en France, une fête pour les yeux. Pas ou peu de misère visible. Partout semble régner une sorte de convivialité qui fait penser que, dans un tel climat, même l'isolé ne se sent jamais vraiment insignifiant. En effet, à chaque pas, il se voit exister dans le regard d'autrui, qui ne fuit pas systématiquement le sien, que ce soit dans l'approbation ou la confrontation.

Le voyageur ne tarde pas, pourtant, à percevoir quelques ombres à ce plaisant tableau. Il est certes loisible à chacun, en France, de faire du lèche-vitrine et d'y trouver de délicates satisfactions esthétiques. Mais, s'il veut se faire servir, il aura soin d'étudier soigneusement les heures d'ouverture et de fermeture, d'ailleurs rarement affichées, des magasins ou des bureaux où il aura à faire. La pause déjeuner, qui dure parfois jusqu'à *trois heures, ferme encore bien des* portes au public au milieu de la journée. Sans doute faut-il voir là une saine manifestation d'humanisme, qui subordonne la tâche à remplir aux besoins de l'individu, plutôt que le contraire. Il n'en reste pas moins que, pour le voyageur venu de pays où règne la religion du travail et des affaires, cela garde quelque chose d'assez surprenant, comme de trouver dans certaines stations balnéaires, en plein mois d'août, des boutiques d'alimentation, voire des restaurants, fermés pour cause de départ en vacances des propriétaires !

On se demande également comment vivent et survivent ces innombrables petits commerces de luxe et de demi-luxe dont l'installation représente d'importants investissements. Pourtant ces commerces procurent des revenus, selon toute apparence confortables, à des gens dont le moins qu'on puisse dire c'est que leur productivité ne paraît pas très élevée. Certes ils assurent, quelques heures par jour, l'animation et la sécurité des rues. Mais les services qu'ils rendent ne sont-ils pas finalement payés très chers par leur clientèle et la collectivité ? Les investissements immobilisés dans le petit commerce ne sont-ils pas, comme ceux qui sont engloutis dans les résidences secondaires, autant de sommes soustraites à la modernisation de l'équipement, à la création d'emplois productifs ?

Autant de questions que se pose le voyageur mélancolique et frustré lorsqu'il fait la queue au guichet de quelque administration sous-équipée où une employée harassée et surmenée lui dira, lorsque finalement son tour arrive, que non, décidément ce n'est pas possible, que cela ne se fait pas, qu'on ne le fait plus depuis la semaine dernière et que, de toute façon la personne compétente est en congé et qu'il veuille bien repasser après son retour.

PIERRE AUBERY.



Les cinglés des ondes courtes

Ils passent de Radio-Pékin à la Voix de l'Amérique comme d'autres de France-Inter à R.T.L. Ils sont toujours à la recherche d'une astuce permettant d'améliorer la réception. Ils comparent les bulletins d'information du Vatican et de Varsovie.

S.W., O.C. ou K.W. Ces lettres vous disent sûrement quelque chose. Faites un effort... C'est cela, vous vous rappelez parfaitement : elles figurent sur votre poste de radio, à côté de F.M. et autres L.W. ou M.W. (1). D'ailleurs, une fois, juste après l'achat de votre transistor, vous vous êtes aventuré à appuyer, pour voir. Vous avez entendu toutes sortes de langues bizarres, les commentaires en français de Radio-Moscou et de Radio-Vatican, de même que des *« point-point-trait-point »* qui vous ont rappelé votre service militaire, lorsque vous serviez dans les transmissions.

Soyons francs. Le lendemain, vous avez essayé de réécouter le bulletin de Radio-Tirana qui vous avait tellement amusé, et vous n'y êtes pas parvenu. Pourtant, vous aviez pris soin de ne pas toucher à votre poste. C'est bien capricieux, les ondes courtes ! Et, depuis ce jour, vous vous êtes sagement contenté d'écouter Europe 1 et FIP. Autant dire que votre gamme d'ondes courtes est condamnée et que vous ne vous sentez décidément pas une vocation de radio-amateur.

A moins que... intrigué, vous vous soyez accroché. Dès lors, prenez garde, le virus a été inoculé, vous avez toute chance d'être devenu, à votre tour, un cinglé des ondes courtes. L'un de ceux qui se lèvent à trois heures du matin pour savoir ce que dit la radio australienne des problèmes frontaliers entre le Costa-Rica et le Nicaragua.

A quelques nuances près, Yves Roure est de ceux-là. Une passion récente : elle remonte à un an, à peine. Si l'on en croit d'ailleurs l'enquête effectuée par le club Amitié-Radio auprès de ses membres, c'est le cas de 40 % des auditeurs d'ondes courtes (que les initiés appellent « DX-eurs », D pour distance, X pour réception). La passion lui est venue par hasard. *« Un jour, en visite chez un collègue de travail qui est un vieux DX-eur, j'ai pu écouter différentes stations du monde entier. Cela m'a plu, et je m'y suis mis à mon tour. »*

Que recherchent donc les auditeurs d'ondes courtes, dans leur chasse à la fréquence ? La réponse varie, bien sûr, mais une large majorité est d'abord à l'affût des bulletins d'information. Les bandes d'ondes courtes sont par définition le champ de bataille privilégié où se livre la guerre idéologique, entraînant par voie de conséquence le brouillage de certaines émissions. Mais le DX-eur estime être un auditeur averti, tout à fait capable de décrypter le jargon idéologique. Avec, avant tout, le sentiment d'être en prise directe avec l'événement, là où il se passe.

Roland Paget, responsable du club Amitié-Radio, l'illustre parfaitement : *« Le jour de l'attentat d'Orly, je me suis branché immédiatement sur la Voix de la République islamique, la radio iranienne, qui émet le soir en français, en anglais et en allemand. »* Lors de la dernière Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se tenait à Belgrade, Yves Roure en suivait le déroulement à l'écoute de la radio yougoslave. Un vendeur d'appareils à ondes courtes, lui-même fidèle DX-eur, Gérard Beauquel, souligne : *« Dans les jours qui ont suivi la proclamation de l'état de guerre en Pologne, nous avons été nombreux à régler notre poste sur Radio-Varsovie qui diffusait un bulletin d'une demi-heure en français toutes les trois heures. »*

A la source

Et chacun y va de son classement. *« J'écoute plusieurs stations pour élargir mon horizon,* dit Yves Roure. *Radio-France internationale, Radio-Canada, Radio-Suisse Romande, la Voix de l'Amérique, et surtout la B.B.C. : je suis anglophile et j'écoute particulièrement les cours d'anglais. Radio-Moscou ? C'est tellement barbant que j'ai laissé tomber. Ils devraient prendre exemple sur la Voix de l'Amérique, qui diffuse tout autant de la propagande. Mais, au moins, elle est bien faite. »*

Au fait, a-t-on vraiment besoin d'aller chercher à l'étranger l'information, alors qu'Europe 1, R.T.L., France-Inter et R.M.C. ne cessent de se rappeler à votre bon souvenir, de panneau en panneau publicitaire, lors des campagnes de sondage d'écoute ? *« Dans un pays apparemment saturé en information, comme la France, on a peut-être envie d'aller directement à la source de l'information »*, suggère Roland Paget. *« Nous vivons dans un monde unique, interdépendant,* renchérit Gérard Beauquel. *Le poste à ondes courtes nous permet de ne pas être à la merci des journalistes français qui prédigèrent l'information. Nous sommes nos propres journalistes, comparant, analysant d'une oreille critique, ce qui nous vient des pays où se fait l'événement. »*

Pour jongler ainsi à travers les sifflements dans le maquis des ondes courtes, les DX-eurs ont leur guide, leur bible et leur livre de chevet, le *World Radio T.V. Handbook*, annuaire signalant pays par pays les fréquences, indicatifs et puissances de toutes les stations de radio et de télévision du monde.

De ces auditeurs d'ondes courtes, une large part est formée de « déracinés » cherchant à rester en contact avec leur pays d'origine. *« Nous recevons la visite de nombreux immigrés qui demandent un poste permettant de recevoir la radio de chez eux »*, indique un vendeur au rayon radio du magasin Darty de Belleville. *« Nous vendons des postes O.C. à de nombreux Antillais, de passage à Paris, qui cherchent ainsi à conserver le contact avec la métropole en écoutant Radio-France internationale »*, poursuit Gérard Beauquel.

Et bien sûr, depuis que les Français se sont mis à s'expatrier, coopérants en Afrique, ingénieurs en Irak et enseignants en Amérique latine, ne manquent pas de s'acheter un poste de puissance confortable — le Satellit de Grundig jouit en ce domaine d'une réputation bien établie — quelques jours avant leur départ. Eux ne pianoteront pas sur leur poste. Leur appareil est calé de façon intangible sur Radio-France internationale pour leur permettre de suivre du plus près qu'ils peuvent l'actualité française.

Capter les agences de presse

Est-ce pour cette raison ? Depuis quelques années, on observe un regain considérable de l'écoute des ondes courtes (2). *« Sur les vieux postes,* remarque Roland Paget, *il y avait toujours un bouton O.C. Puis ce bouton a disparu... et le voilà à nouveau.* Le progrès technique y est pour beaucoup : *« L'avènement de l'affichage digital et des fréquences pilotées par quartz à complètement changé les données du problème. Auparavant, on avait confusément l'impression que, pour écouter les ondes courtes, il fallait être plus ou moins radio-amateur, lampes cathodiques et fer à souder à la main. Avec les nouveaux appareils, notamment ceux mis au point par les Japonais, il suffit de régler son poste jusqu'à l'affichage de la fréquence désirée, et l'encombrement des fréquences de F.M. permet à présent aux O.C. de soutenir la comparaison, alors que, naguère encore, on leur reprochait cette même saturation. Et entendre Pékin, c'est tout de même autrement plus excitant que la radio du quartier voisin, elle-même brouillée par celle du quartier d'à côté ! »* Reste le *nec plus ultra* pour les auditeurs d'ondes courtes, l'écoute des radiotélétypes. Avec un appareil d'une qualité moyenne, vous entendez parfaitement des signaux sonores évoquant irrésistiblement le cri des dauphins : il s'agit de l'envoi de télex voie hertzienne. Il se trouve que les agences de presse sont de grandes utilisatrices de cette technique. C'est simple : pour pirater de chez vous les dépêches de l'Agence France-Presse, de Reuter, de Tass ou Associated Press, il suffit d'intercaler entre votre récepteur O.C. et votre écran de télévision un décodeur de signaux radiotélétypes, acquis pour quelque 3 000 F chez un revendeur spécialisé. Ainsi équipé, vous commencez à sérieusement ressembler à James Bond.

Et si vous voulez suivre en direct les événements du Tchad, il ne vous reste qu'à vous caler sur la fréquence utilisée par les P.T.T. de N'Djamena, qui se servent des ondes courtes pour leurs télécommunications, et vous aurez la primeur des « papiers » transmis par les envoyés spéciaux du *Monde* ou de Radio-France, avant même leurs rédacteurs en chef respectifs. Toutefois, gardez-vous bien d'en faire état autour de vous : la loi punit sévèrement la divulgation de correspondances ! ■

OLIVIER DA LAGE.

(1) On trouve de petits récepteurs qui assurent une écoute tout à fait convenable entre 600 et 1 200 F (Philips, Sanyo, Sony). Dans la gamme supérieure, pour avoir un confort d'écoute de type semi-professionnel, il faut compter de 2 500 à 3 500 F (Sony, National, Yaesu, Icom, Kenwood, Grundig).

(2) Des clubs rassemblent leurs auditeurs d'ondes courtes : Amitié-Radio, 12, rue Camille Dartois, Mont-Mesly, 94000 Créteil ; tél. : (1) 339-38-41. ; DX-Club de France, 23, rue Michelet 93500 Pantin ; tél. : (1) 843-96-19. Voir aussi à Paris deux magasins spécialisés : T.P.E., 36, boulevard Magenta, 75010 Paris ; tél. : (1) 201-60-14 ; G.E.S., 68-76, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris ; tél. : (1) 345-25-92.

CROQUIS

Sans plus

Fut un temps où tu m'écrivais encore, *des lettres d'un peu partout,* là où *tu* passais, vivais un peu, et c'étaient *autant d'adresses qu'il me fallait noter,* vers lesquelles je poussais mes propres *mots, vers toi pour te rejoindre.*

Tu ne restas pas longtemps au 364, *Greater Kailash Road, Bombay (India) ;* plus d'une lettre me *revint,* mentionnant *sur son enveloppe que tu n'y étais plus.*

Puis ce fut le 575, Brighton Parade, à *Crawley, dans le Sussex, pendant deux* mois environ ; je reçus trois lettres de toi, dont *une avec une photographie* alors que tu marchais dans un parc, le *col de ton manteau relevé sur ton cou,* décoiffée légèrement.

Puis, d'un coup, le 189, Frognal Gardens, à Londres. Là, plus régulièrement, *mes lettres t'atteignirent. Tu disais te* plaire dans cet appartement ; tu disais *avoir adopté un petit chat ramassé dans* la rue.

Enfin, après le 256, Warren street (à peine quelques jours), ta dernière *adresse, à Lausanne, 50, avenue de Bellerive.* Ce furent tes dernières lettres. Ton écriture n'y *est plus si hâtive, si* désordonnée. Tes mots sont calmes, *comme reposés. Tu disais avoir vieilli,* vouloir souvent dormir...

JEAN-LUC COATALEM.

V.R.P.

Réveil solitaire à 7 heures. Chérie et fiston dorment. Un café avalé à la sauvette dans *la cuisine, entre deux* assiettes sales.

Sur la route dès 7 heures 30, dans une puissante voiture allemande, cigarette au bec, *yeux qui cherchent à percer* le brouillard matinal, la radio à fond pour ne pas s'endormir *au volant, du vide* plein la tête. Il passe machinalement les vitesses, *les kilomètres défilent au* rythme des chansons niaises que distille *le programme de la station périphérique.*

Premier arrêt à 9 heures 30 : un client mécontent qui lui claque la porte au nez ; la journée s'annonce mauvaise. Second client à 10 heures : il parvient à lui placer une commande de trente tubes de crème épilatoire, quatre flacons de lait de toilette et dix bâtons de rouge à lèvres.

Encore de la route, d'autres clients jusque tard dans la soirée. Puis le chemin du retour, long : il a conservé un domicile éloigné de sa zone de travail pour éviter à Chérie de déménager.

Quand il rentre chez lui, le film de la *télévision a déjà commencé,* Chérie est plongée dedans. Fiston les embrasse et court se coucher. Lui, éreinté, plonge dans un bain chaud avant de s'effondrer *sur le grand lit. Grand le lit,* loin Chérie. Beau son métier : V.R.P.

BRUNO DUBOURG.

Montagne

Une simple bougie suffit à illuminer toute la montagne. Des papillons traver*sent la nuit.* Des toiles d'araignée brillent sur les ardoises du toit. Joie de balayer la *terre sèche devant* la porte, la chute des fleurs de châtaignier. Dans le vent chaud *du soir, des crapauds passent.*

Même une vitre de l'épaisseur d'un che*veu obscurcit la lumière du soleil du matin.* Les nuages sont toujours de passage, ils *ne s'arrêtent jamais. Encore plus éphé*mères que la rosée. L'orage ne dure jamais *qu'un instant,* même si c'est toute *une* nuit.

Une épine enlevée, on s'en plante une autre. Des fleurs de vin dans les bouteilles, avec le vent et la pluie, les dernières cerises pourries tombent sur le toit, des mouches autour. Les arbres contemplent passivement le monde, sans cupidité, ni désir de bouger. Leurs feuilles suivent le vent.

Criquet noyé dans l'eau du bain chauffant au soleil. *Le vent saute de branche en* branche avec un écureuil roux. Mésanges à l'aube sur le balcon, cherchant des vers dans le bois. Pendant que nous mangeons dehors le soir sur la table de lauze, les moustiques nous mangent le sang. Grappes de lucioles dans le lit. Au milieu de la nuit, la terre noire éclairée de vers luisants et la chauve-souris, l'hirondelle de nuit !

L'huile d'olive aide à sortir l'épine du *doigt. Sous les foins envahissants,* le chemin des lézards verts s'est perdu. Un nid *de fourmis sous une pierre. Toute la nuit,* le bruit des ailes d'un papillon nocturne sur la vitre.

MICHEL JOURDAN.

La bataille de l'eau vive

Le Calavon traverse Apt (Vaucluse). Il est fortement pollué par les rejets d'une usine de fruits confits. Entre l'eau pure et les emplois menacés, comment choisir ?

IL y a bien trente ans que, de mémoire d'Aptésien, on n'a plus vu baigneurs ni pêcheurs s'aventurer dans le Calavon et que les riverains respirent l'odeur nauséabonde que dégage l'unique rivière de ce coin de Provence paradisiaque transformée en égout sur cinquante kilomètres.

Depuis longtemps l'état du Calavon est un sujet d'indignation. Or si rien n'a été fait jusqu'à maintenant, ce n'est pas faute d'y avoir pensé. *« Il y a trente ans que je suis dans le pays,* confirme Dominique Dekester, membre de l'association Lubéron nature, *et déjà il y avait des projets pour dépolluer le Calavon. »*

Comment expliquer qu'après tant de temps on en soit toujours au même point et qu'Apt, à peine 12 000 habitants, continue de polluer comme une ville qui en compterait 135 000 ?

Depuis la montagne de Lure, en Haute-Provence, qui le voit naître, jusqu'à Apt, le Calavon est un torrent comme on les aime, une eau vive comme l'a chantée Giono, transparente, vivante, habitée par une population de truites, d'écrevisses, de gardons... puis il se transforme jusqu'à Cavaillon, où il rejoint la Durance en un magma stagnant et puant, jonché des détritus les plus divers, dans lequel les agriculteurs riverains puisent pour arroser leurs fruits et leurs légumes...

Alors, à intervalles réguliers, le problème revient sur le tapis : pollueurs et pollués cherchent des solutions et, devant la complexité des faits et le déséquilibre des forces en présence, tout le monde baisse les bras. Car c'est l'histoire classique : l'industrie coupable est aussi celle qui fait vivre le pays.

Il aura fallu plusieurs facteurs conjugués : la pollution portée à son plus haut *degré après trois années de sécheresse* consécutives, les municipales de 1983 et surtout la pression du parc naturel régional du Lubéron, créé en 1976... pour qu'un nouveau projet, le dixième au moins, soit mis sur pied et que les habitants de la région se prennent de nouveau à espérer.

Bigarreaux, melons et pastèques

« A Apt », précise Claude Agnel, adjoint au maire, *« la pollution a toujours existé mais le problème n'existait pas »*.

C'est à ses fabriques de fruits confits implantées depuis le quatorzième siècle que la ville, géographiquement isolée, doit sa renommée, sa survie économique mais aussi... sa pollution.

Si le problème existe aujourd'hui, c'est que cette dernière est beaucoup plus concentrée depuis la création en 1961 d'Apt-Union, conglomérat de six entreprises familiales, qui assure à lui seul 80 % de la production aptésienne ; si le problème existe, c'est que la ville, responsable de 10 % des déchets rejetés, compte 11 500 habitants au lieu de 6 000 depuis l'arrivée des militaires venus travailler sur le plateau voisin d'Albion ; c'est que la population estivale est plus importante ; c'est que, du fait de la sécheresse, le nettoyage naturel ne se fait plus et que les pompages des agriculteurs achèvent de dessécher la rivière dans laquelle Apt-Union et ses quatre confrères aptésiens déversent certains jours une dizaine de tonnes de déchets ; sucres des fruits, saumures dans lesquelles sont conservées les cerises...

Or ni la ville ni les confiseurs ne possèdent leur station d'épuration. Les rejets industriels nécessitant un traitement spécifique ne peuvent être reçus dans une station domestique ; Apt attend donc pour la construire que les confiseurs s'équipent. Apt-Union, quant à elle, argue de difficultés financières et techniques.

« Le drame pour Henri Julien, chimiste de l'entreprise, c'est que, *tous les confiseurs français se trouvant dans la région d'Apt* (75 % de la production du pays, premier producteur mondial), *les rejets sont très importants par rapport à la population. Il n'y a pas d'exemple au monde d'une pollution si spécifique et si ponctuelle. C'est pourquoi le problème est difficile à traiter. »*

Les huit procédés déjà étudiés se sont révélés inadaptés et trop coûteux. *« Nous avons dépensé plus de 2 millions en recherches »*, insiste M. Collet, directeur de la société. La société verse une redevance annuelle de 1 million à l'agence de bassins Rhône-Méditerranée, qui pénalise les polluants...

La méthanisation, ou transformation du sucre en méthane, est un procédé qui semble enfin *« fiable techniquement et financièrement »*. Il devrait être expérimenté dans deux usines-pilotes, et la station serait construite en 1984 au siège d'Apt-Union à 5 kilomètres d'Apt, ce qui obligerait les confiseurs installés dans la ville à porter leurs eaux usées jusque-là.

Les militaires du plateau d'Albion

Les intentions sont bonnes mais, pour l'instant, chaque partenaire attend que l'autre démarre ; le nouveau procédé aurait dû être testé il y a déjà six mois, et le Parc craint fort que le calendrier qu'il a fixé ne soit pas respecté par le groupe de travail constitué des divers intéressés et présidé par le sous-préfet, qui en a écarté les associations d'écologistes et de consommateurs.

« C'est en partie de la volonté d'Apt-Union que dépendra la dépollution du Calavon », affirme Christine Bouysset, responsable du dossier au Parc du Lubéron. *« Mais il n'y a pas de raison que l'entreprise fasse quelque chose si elle n'y est pas forcée. »*

Or qui oserait forcer Apt-Union, qui emploie un Aptésien actif sur dix, en fait vivre indirectement deux fois plus et achète aux agriculteurs de la vallée toute leur récolte de bigarreaux, leurs melons, leurs pastèques ?... Qui oserait forcer Apt-Union, déficitaire à cause de la concurrence étrangère, rachetée récemment par le géant Poulain, qui, décidant que l'entreprise n'est plus rentable, peut provoquer la mort économique de la région ?

« Personne ne sait, précise Christine Bouysset, *que l'agence de bassins est prête à financer à 80 % la station des industriels. »* Et se sentant menacés dans leur gagne-pain, Aptésiens et agriculteurs pensent, comme le résume Claude Agnel : *« Cette pollution est une gêne nécessaire. »*

C'est pourquoi l'association de défense créée par les riverains en 1974 est en sommeil. « Impossible » pour Robert Ravoire, agriculteur et maire de Bonnieux, village du Lubéron, *« de mobiliser tout le monde quand on sait à quel point la région dépend de ça et que cette pollution n'est pas dangereuse. »*

Selon la D.D.A.S.S. (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) qui l'a analysée, cette eau pourrie se révèle nocive à cause du soufre émanant des saumures, mais pas toxique ; nuance... Et ce riverain agriculteur est le premier à s'écrier : *« J'ai dépensé plusieurs millions pour acheter des pompes, alors je suis mal placé pour me plaindre. L'odeur ? Il y a cinquante ans que je vis avec et ça peut durer encore autant. Moi, la pollution ça ne me gêne pas. »*

Marcel Molinas, président du syndicat d'épuration des eaux d'Apt, reconnaît que les seuls à se plaindre sont les habitants des résidences secondaires. Pour les autres, le Calavon pollué fait partie du paysage.

Bien sûr, cela ne veut pas dire qu'ils s'y résignent tout à fait et ne se surprennent pas à rêver d'une rivière qui servirait un jour à se baigner et à pêcher..., mais de là à y croire... *« Moi,* se console cet agriculteur, *je crains beaucoup plus les fusées d'Albion que la pollution du Calavon. »* ■

ANNE GALLOIS.

Les champignons du docteur Giacomoni

Rien ne pourra empêcher les ignorants ou les imbéciles de s'empoisonner avec les champignons, constate le docteur Giacomoni. Pour en réduire le nombre, il mobilise Entrevaux, en Haute-Provence, et les mycologues les plus savants.

VOICI revenu le temps somptueux de l'automne, rousseurs, odeurs, sous-bois, châtaignes, champignons. Voici revenu le temps des cèpes, des bolets succulents, des lactaires délicieux... et des amanites phalloïdes. *« L'automne 1982 avait amené son cortège habituel d'intoxications phalloïdiennes, et quelques morts de plus »*, écrivait au début de l'année le docteur Lucien Giacomoni dans le bulletin de l'AEMBA (1), une société de quatre cent membres dans un pays de sept cents habitants. Sans craindre de se tromper, on peut mettre, hélas, ce « plus-que-parfait » au futur simple : *« L'automne 1983 amènera son cortège habituel... »* Et reprendre la suite du texte cité sans y changer un mot : *« Nulle puissance au monde ne pourra empêcher les ignorants et les imbéciles de s'empoisonner avec les champignons »*, d'autant que sous nos latitudes se multiplie sans cesse le nombre des « mycophages » (hormis les Anglais et les Américains, qui restent absolument « mycophobes »).

Amer constat. Vain combat, donc, que de vouloir y changer quelque chose ! Alors, qu'espèrent-ils, le docteur Giacomoni et son AEMBA, dont les statuts précisent, entre autres choses, qu'elle entend *« étudier la toxicité de certaines plantes et les moyens de lutte contre les intoxications végétales en général, et fongiques en particulier »*. A l'extrême-est des Alpes-de-Haute-Provence, au ras des Alpes-Maritimes, au pied de la citadelle d'Entrevaux acrobatiquement perchée, que peut-elle, cette ambitieuse AEMBA que, de loin, on imaginerait aisément en « société savante de village » perclue d'autocongratulations recluses, et néanmoins désabusée ?

Or, il se trouve que cette association entrevalaise « fait un malheur », un « tabac » à l'échelle nationale, européenne, voire mondiale — dans la mesure où la France, patrie de Quelet, demeure la mère de la mycologie. Elle achève actuellement la préparation des VIes Journées mycologiques d'Entrevaux (2), auxquelles participeront, cette année plus que jamais, les plus grosses têtes mycologiques de France, Suisse, Pays-Bas, Italie, en attendant Belges et Allemands. Séances d'identification des espèces, sorties d'herborisation « dirigée », exposition comportant des pièces très rares trouvées dans le canton même, y compris ces champignons hallucinogènes tels que l'amanite tue-mouche (lesquels nécessitent une « garde spéciale » contre la convoitise de communautés libres des environs, déjà « actives » l'an dernier !), un jeu sur diapositives qui sacre le mycologue de l'année...

Le docteur Giacomoni, lui, parlera de la médecine des Incas — *« qui nous enseigne l'humilité »* — et, en particulier, de son expérience des champignons hallucinogènes, vécue chez les Indiens Shipibos du Pérou, dont il revient. Préparant un ouvrage à ce propos, il note au passage le véritable trafic de champignons hallucinogènes, inscrits au tableau B, qui, ramassés en Franche-Comté, sont revendus en Suisse. Mais il rappelle que, à côté des « empoisonneurs » et des dispensateurs de paradis artificiels destructeurs, il existe aussi des champignons « guérisseurs ». Sans parler du *penicillium notatum*, il y a la *« tchaga »* — citée par Soljenitsyne dans *le Pavillon des cancéreux*, — un polypore du bouleau dont les Sibériens font usage depuis longtemps et dont les Russes ont tiré un anticancéreux, mal connu hors de l'U.R.S.S.

Enfin, loin de se refermer sur un congrès d' « éminents spécialistes », les Journées s'ouvrent au grand public, venu de loin mais aussi du canton, bien que le « prophète » soit du pays... On voit les pompiers — secouristes par fonction — et les élèves des écoles d'Entrevaux et de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), non pas assister, mais participer aux activités de l'AEMBA, comme ils le font toute l'année. Le souci pédagogique saute aux yeux.

Du microscope à Obélix

Alors ? En contradiction avec lui-même, le pessimiste docteur Giacomoni ? Tant d'efforts, une telle mobilisation quand *« nulle puissance au monde »* ne saurait éclairer *« les imprudents et les imbéciles » ?* Au vrai, c'est par là que pourrait commencer le portrait contrasté du président-fondateur de l'AEMBA, d'autre part et entre autres choses capitaine des pompiers d'Entrevaux. A partir d'un « pessimisme raisonné », ce barbu solide dépense une énergie que nul optimiste béat ne saurait produire. De même, à côté d'une absolue rigueur scientifique — et Dieu sait s'il en faut pour évoluer dans cet univers des champignons bénéfiques ou maléfiques, parmi quelque cent mille espèces « au moins ! — le bon docteur fuit comme la peste les pédants, les solennels, les lourds « savants » bardés de certitudes en peau d'âne. Il ne craint pas davantage de lancer un manifeste pour l'éducation et une connaissance vraie de la nature que de proclamer fêtes de l'amitié avant tout ses trois journées glorieuses.

Entre les exposés sévères et les études sur le terrain et au microscope, il ne redoute pas les jovialités festives. Au programme aussi : chanson du joyeux botaniste et banquet royalement rustique où figure, traditionnellement déjà, un sanglier entier « façon Obélix ».

On a même vu le digne docteur se précipiter, ravi, vers le pont-levis de la citadelle, où déferlait une authentique manif' de champignons. C'était le jour du carnaval et les élèves des écoles, habillés en cèpes et autres girolles, brandissaient des pancartes véhémentes : *« Les bolets en ont ras le bol ! »*, *« Champignons, protestons ! »*, *« Laissez-nous vivre ! »* (Car, pour tout dire, la plupart des mycologues de son association, affiliée à l'U.R.V.N. (3), sont aussi mycophobes que de vulgaires Anglais ou Américains.) Une foule de gosses heureux, « sensibilisés » en faveur de la défense de la nature bien plus que par d'éphémères campagnes à grand spectacle. « Engagés » toute l'année, ils participent avec le docteur aux grandes sorties d'herborisation dans la montagne alentour.

A propos... Avis aux amateurs ! Cette région, au confluent des climats méditerranéen et alpin-continental, offre, avec le Jura et la Corse, l'un des paradis du champignon. Les « cortinairologues » fanatiques y rencontreront des cortinaires si rares que les plus avisés n'ont pas pu les identifier.

« Outre ce terrain particulièrement favorable, comment sont nées ces Journées et cette association exemplaire ? », demande-t-on à ce médecin citadin (niçois), *a priori* mal préparé aux hivers de la citadelle coincée au fond d'une gorge étroite. Il sourit : *« Comment ? Les infirmières de l'hôpital s'ennuyaient un peu dans notre vallée. Alors j'ai pensé à leur proposer cette activité. »*

Les infirmières sont ravies. Les pompiers, les élèves des écoles, les ont rejointes, et en général les Entrevalaisiens, qui voient se réanimer leur village historique quand se sont enfuis les touristes de l'été. Le moins heureux n'est pas le docteur Giacomoni : retenu sur place par ses multiples tâches, il ne pouvait pas courir la France et le monde pour aller « causer champignons » avec ses pairs. Maintenant il voit venir à lui, chaque automne, pour sa fête, les plus « pointus » des mycologues contemporains. ■

JEAN RAMBAUD.

(1) Association entrevalaise de mycologie et de botanique appliquée, AEMBA, Dr Lucien Giacomoni, 04320 Entrevaux.

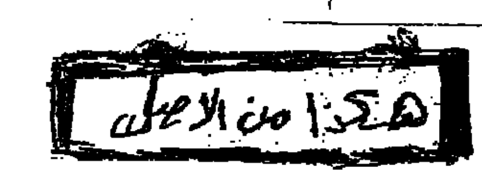
(2) Les 5, 6 et 7 novembre. Renseignements à l'AEMBA.

(3) Union régionale Vie-Nature, la plus importante fédération française d'associations de défense de l'environnement (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Rappelons que Bellême (Orne) organise également des journées mycologiques fort courues par les amateurs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.



DEMAIN

L'informatique au secours des infirmes moteurs cérébraux

Des prothèses informatiques permettent aux infirmes moteurs cérébraux de communiquer et, dans certains cas, leur prêtent une voix.

HONORÉ

« A *quoi sert ta machine ?* »

Gilles, quinze ans, infirme moteur cérébral paralysé des quatre membres, est assis dans son fauteuil roulant, devant l'une des tables de la classe élémentaire de ce groupe scolaire de l'hôpital de Bicêtre.

Fixé sur son front, un morceau de plastique en forme de stylo. Gilles doit se pencher, tête baissée, pour enfoncer les touches d'un appareil qui a la forme d'une *machine* à *écrire et* pour nom Sparte (synthèse de parole automatique réalisée à partir du texte). Alors l'« enfant-licorne » tape la lettre A, frappe la touche d'espacement, puis, successivement, avec la lenteur utile, les lettres P.A.R.L.E.R. Réponse poignante *qui s'affiche sur un écran.*

Une nouvelle pression, et le synthétiseur de voix intégré à Sparte énonce A PARLER d'une voix métallique.

« Tu m'embêtes ! », lance Gilles, par l'*intermédiaire de la machine informatique*, à Christine, même âge, même handicap grave, la jeune fille un peu jalouse de la sollicitude portée à son camarade. Un autre adolescent, Alain, I.M.C. léger qui peut parler, devance l'enseignante et affirme, un rien goguenard : *« Ces deux-là, ils sont toujours en train de s'insulter. »*

C'est vrai, depuis que ces deux machines sont entrées dans cette classe pluri-niveaux (du CE 1 au CM 2), en septembre 1982, les choses ont changé pour Gilles et Christine. Peut-on qualifier de « dialogue » leurs échanges par l'intermédiaire de l'informatique ? Le mot est un peu ambitieux, mais *« ce qui est nouveau,* remarque Maïté Klein, l'institutrice, *c'est que ces deux garnements interviennent en classe. Auparavant, ils ne pouvaient que crier, ou presque. Je devais me tenir à leur côté pour surveiller les réponses sur un écran lumineux, où des lettres étaient disposées comme sur un tableau de mots croisés. Aujourd'hui, ils communiquent dix fois plus »*.

Les interventions des élèves, infirmes ou non, sont assez spectaculaires. Commentaires sur la leçon en cours, réflexions à haute voix, injures, etc., résonnent à travers la classe, comme un écho venu de la planète Mars. Mais le matériel est lourd à utiliser. Et, scolarité oblige, Sparte est concurrencé par une banale machine à écrire, recouverte d'une grille dont les trous coïncident avec chacune des lettres de l'alphabet... Gilles tape aujourd'hui un texte sur Louis XIV.

Quelques privilégiés

« Un infirme moteur cérébral est atteint, avant ou depuis sa naissance, de lésions non évolutives de certaines zones motrices du cerveau entraînant une paralysie partielle ou totale, sans déficit intellectuel prépondérant. » Cette définition, reconnue par la plupart des spécialistes, correspond à des symptômes qui vont de l'hémiplégie légère à la paralysie complète. Ses causes ne sont pas toujours identifiées (accouchement difficile, incompatibilité sanguine, encéphalite de la petite enfance, *méningite*, etc.).

Chaque déficience est singulière : l'enfant parle ou non, marche ou souffre de paralysie partielle ou totale. Mais, malgré leurs tremblements incontrôlés pour certains, l'intelligence des I.M.C. (cinq *mille à huit* mille en France, dit-on) n'est pas affectée par leurs lésions motrices périnatales. Aussi *sont*-ils directement concernés par les « prothèses intelligentes » et, en particulier, les « prothèses informatiques ».

Le service de rééducation neurologique de l'hôpital de Bicêtre accueille une dizaine d'enfants dans chacune des trois classes du groupe *scolaire*, sélectionnés sur entretien et tests. *« Gilles, par exemple, est très intelligent,* explique le docteur Truscelli, chef du service. *Il est probable qu'il entrera en sixième à Kerpape, en Bretagne. »*

A Kerpape (1), on ne parle pas d'élite, mais les I.M.C. qui s'y trouvent sont *néanmoins* privilégiés. Ce centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelle dispose d'une dizaine d'ordinateurs individuels pour cent trente enfants, dont certains infirmes totaux, répartis en trois classes. Les plus *jeunes bénéficient de logiciels* d'entraînement (programmes d'ordinateur) sur Apple II pour rééduquer leurs réflexions et leur contrôle à courte distance. Une deuxième classe, homogène, regroupe des I.M.C qui ont l'usage de la parole. Enfin, la classe des handicapés non vocaux *réunit une dizaine* de déficients graves. Leur intelligence, normale, se développe au contact des programmes d'enseignement assisté par ordinateur.

Didier manipule un Tras-80 (Tandy Radio Shack), *grâce aux seuls muscles* volontaires encore valides, ceux du cou : en inclinant la tête de côté, il appuie sur un bouton-poussoir placé sur l'un des montants de son fauteuil roulant. A chaque pression, un curseur s'immobilise sur l'écran de l'ordinateur.

Au menu de cette matinée, la conjugaison des verbes du troisième groupe. Le verbe « prendre » va servir de test. Sur l'écran apparaît la phrase : « *Pierre... le livre* », ainsi qu'une gamme de solutions, disposées de haut en bas : « *prent* » ; « *prends* » ; « *prend* » ; « *pris* ». *Un curseur défile devant chacune.* Didier l'arrête sur *prend*, en appuyant sur le bouton-poussoir. Gagné. Aussitôt, une autre page-écran s'affiche et présente un deuxième chapitre. D'étape en étape, Didier parvient jusqu'à la fin de la leçon de grammaire. *Même sans aide, il peut décider de sa* progression (avancée rapide, retour à une leçon déjà vue, etc.). Seule différence avec un programme d'enseignement assisté classique : celui-ci a été aménagé pour être commandé par un seul bouton-poussoir au lieu des vingt-six lettres du clavier complet. Toutefois, lorsque Didier veut passer de la grammaire à *l'orthographe ou au calcul*, c'est l'institutrice qui doit changer le programme de l'ordinateur.

Trois générations

D'autres expériences montrent l'étendue des possibilités de l'informatique. A l'Institut médico-éducatif de Rosny-sous-Bois, dans l'Ouest parisien, l'équipe de Pierre Paulin, médecin, a réuni dans un même système, Sparte (aide vocale à la communication) et un ordinateur Apple-II (aide cognitive). De très jeunes enfants l'*utilisent pour établir des* correspondances entre l'image d'un objet, son écriture et sa prononciation (2). A Pau, Jean Bonastre, enseignant à l'université, a mis au point Ecrandic, un tableau lumineux de soixante-quatre cases, géré par un microprocesseur et com*mandé par une seule entrée. Résultat* : la personne privée de l'usage de ses mains peut imprimer un texte.

Ces « prothèses » informatiques expérimentales peuvent servir de prolongement intellectuel – surtout scolaire – à des I.M.C. privés de l'usage de la parole *et paralysés des quatre membres.* Elles les font « parler » et « écrire » et réveillent leur désir d'expression. Mais les résultats les plus intéressants portent sur la communication et l'apprentissage.

Ces prothèses ont une histoire. Première génération : des systèmes préprogrammés, *très lourds et très chers* : Carba, par exemple, machine vieille d'une dizaine d'années, coûte près de 150 000 francs. La deuxième génération offre des matériels, également préprogrammés, mais beaucoup plus maniables, comme Sparte et Vidéocom.

Le premier est conçu par le Centre national d'études des télécommunications (CNET) à Lannion. Quelques exemplaires ont été expérimentés pour l'Agence de l'informatique. Conclusion du rapport d'évaluation : *« La recherche de solutions moins onéreuses et plus pratiques, comme l'adaptation de produits « grand public », à l'instar des micro-ordinateurs, semble une perspective impérative »* (3). Sparte, commercialisé, à raison de 35 000 francs l'unité, est surtout destiné, en fait, à la consultation par téléphone des banques de données. En revanche, Vidéocom, en place à Bicêtre notamment, utilise les principes de l'informatique individuelle (la gestion du système est confiée au microprocesseur 6809).

Christine et Gilles utilisent cette révélation couplée à un ordinateur pour écrire et parler. Le principe est simple : un faisceau lumineux balaye un écran où les lettres de l'alphabet sont disposées en rectangle comme sur un tableau de mots *croisés. Pour composer un mot, Christine* arrête le faisceau successivement sur chaque lettre en appuyant sur un bouton-poussoir. Simple mais laborieux. Le mot, puis la phrase s'affichent sur l'écran et s'impriment. Vidéocom peut aussi être relié à une sortie vocale. Cha*cune de ses fonctions – écriture, dessin,* action sur l'environnement immédiat (4) – est fixée par un programme intégré sur une carte.

La technique... et la clinique

Les prothèses informatiques de la troisième génération sont peut-être les micro-ordinateurs, moins chers (10000 F à 20000 F, contre 30 000 F environ pour Vidéocom). Prix et possibilité pour l'utilisateur de déterminer leur programmation, comme à Kerpape, sont de sérieux atouts. Mais il faudrait que des industriels acceptent d'investir dans l'« informatique pour handicapés », pari jugé trop risqué actuellement par la plupart. Si bien que la production des logiciels pour I.M.C. est confiée par la force des choses aux centres de rééducation. Mais rarissimes sont les institutions qui disposent en permanence, comme le centre de Kerpape, d'une personne compétente en informatique...

Ces difficultés ont été évoquées au cours de diverses réunions. Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et le centre de Kerpape ont organisé un stage de formation continue du 16 au 20 mai 1983 : soignants, informaticiens, neuro-linguistes, etc. Les participants se sont trouvés d'accord pour dire avec André Sylvestre, *psychologue* : *« La technique est en avance sur la clinique »* et, avec Alain Chuen, kinésithérapeute à l'hôpital de Bicêtre : *« On n'est pas encore parvenu à cerner complètement les besoins des handicapés. »*

Les prothèses informatiques ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Sur le plan matériel d'abord : les systèmes sont très rarement transportables, les voix sont compréhensibles, mais leur sonorité est « extra-terrestre », il faut modifier *profondément les claviers pour* les *adapter* à chaque handicap ; le coût des matériels, à deux exceptions près (Kerpape et Tours), n'est pas remboursé par la Sécurité sociale.

Sur le plan humain, ces prothèses sont loin d'être la panacée pour les I.M.C., car *leur réinsertion sociale passe d'abord* par un changement d'attitude à leur égard : les tremblements incontrôlés des I.M.C., leurs bavements parfois, les condamnent à être regardés de travers, alors que les troubles qui causent l'hypermobilité sont mieux tolérés, même *par certains éducateurs.*

Plusieurs rapports concernant l'appareillage des handicapés (en général) ont été adressés à divers ministères depuis le début des années 70, en vain. Mais quelques industriels se déclarent volontaires et, pour la première fois en France, des *équipes de spécialistes reconnus ont décidé* d'organiser des thèmes de recherche communs sous l'égide de la commission du génie biologique et médical du ministère de l'industrie et de la recherche. ■

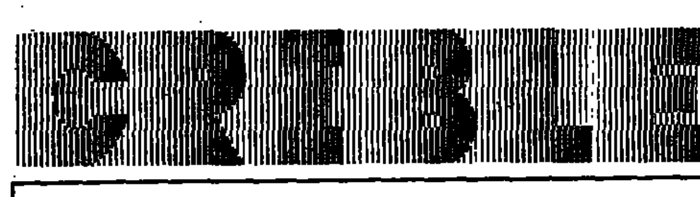
CHRISTIAN TORTEL.

(1) *Centre de Kerpape*, B.P. 241, 56231 *Lorient* Cedex, tél. (97) 82-94-19.

(2) *Séminaires hebdomadaires*, à l'Institut médico-éducatif, 100, rue Lavoisier, 93110 Rosny-sous-Bois, tél. (1) 875-59-62.

(3) Rapport d'expérimentation de la boîte à parole Sparte, André Sylvestre, Centre de Kerpape.

(4) Commercialisé par Handisoft, 30, rue Pasteur, Vert-Saint-Denis, 77240 Cesson, tél. (6) 063-48-64.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Robot à cinq pattes

La société Odetics (Anaheim, Californie) vient de développer un robot « multipattes » appelé « fonctionnoïd » comportant six pattes constituées chacune d'un parallélogramme pantographe déformant actionné par des vérins électriques ou hydrauliques. *Le système comporte un* ordinateur incorporé qui gère et coor*donne les mouvements de* chacune des pattes en fonction d'*indications en provenance de* capteurs ou d'une caméra d'analyse des formes. Les programmes permettent de varier la vitesse de déplacement, l'attitude et l'amplitude des mouvements des pattes en fonction des obstacles rencontrés. Des applications dans les domaines agricole, industriel, militaire, dans l'exploration terrestre ou sous-marine, la sécurité-surveillance, seraient en cours de développement.

★ C.P.E. « Flash », 1, rue Descartes, 75005 Paris. *Tél.* : 634-33-33.

BOITE A OUTILS

S'équiper en « bio »

Biofutur a publié un numéro spécial (octobre 1983) sur les *équipements en biotechnologie.* C'est une présentation destinée aux industriels, aux chercheurs, aux enseignants.

La première partie du numéro est consacrée à la réalité quotidienne des équipements de la bio-industrie. Elle présente les installations de quelques laboratoires et usines travaillant dans des secteurs très variés (ex-*unité de production de vaccins*, unité de production de stéroïdes...).

La seconde partie propose une sélection de quelques tech*niques dont l'impact actuel ou* futur semble important pour le développement des bio-industries (fermentation, centrifugation et ultra-centrifugation, etc.). Chacune d'elles est présentée dans un article principal complété par des encarts techniques ainsi que par le point de vue des utilisateurs.

★ *Biofutur*, 56, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 549-07-46.

Planification française

Que signifie planifier aujourd'hui ? Pendant un an, une enquête a été menée auprès des protagonistes actuels de la pla*nification. Elle est présentée* dans *Histoire d'un mythe fondateur, planification, socialisme et IXe Plan*, par Jean-Marc Fenet et Jean Jaulin. Pour eux, le plan est *« une institution qui sort d'hibernation mais qui parvient mal à s'imposer encore comme lieu privilégié de dialogue et de réflexion, un coup d'éclairage lucide sur les enjeux des cinq prochaines années, mais limité par des choix fondamentaux effectués au préalable en amont ; un élargissement de la concertation aux régions, mais sans que les acteurs de base, dans leur majorité, se sentent mobilisés ou seulement concernés »*.

Sont tour à tour présentées les orientations du *IXe Plan* (dont la revanche de l'industrie et la querelle des scénarios) ; les conséquences prévisibles (dont l'emploi) ; les nouvelles modalités de la planification (« table ronde » réunissant un syndicaliste et deux fonctionnaires qui ont participé à l'élaboration du Plan) ; boîte à outils de la planification (les modèles) ; le plan comme *mythe fondateur de la* gauche. Sont également abordés quelques exemples des planifications étrangères (U.R.S.S./Comecon, Hongrie, Yougoslavie, Japon).

★ Numéro hors série de *l'Économie en questions*, 83, rue de l'Ourcq, bât. E1, 75019 Paris. Tél. : 585-86-46.



Les « branchés du social »

Des bénévoles de l'action sociale en Haute-Savoie se sont rencontrés pour la première fois à La Roche-sur-Foron, début octobre, au cours d'une foire qui réunissait trente-six associations du département.

CERTAINS auraient préféré le terme plus noble de « forum-rencontre ». Ce fut bien une « foire ». Par l'absence de sophistication du cadre – structures métalliques et béton – et des interventions. Trente-six associations étaient là. Pour se présenter, amorcer un dialogue avec le directeur de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), écouter des témoignages et tirer des conclusions.

« *Je suis X, membre de Vie libre, association de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants. Notre but : sauver le malade, le soutenir par l'amitié.* »

« Y, psychiatre : « *Je représente l'ALAP, fondée il y a dix ans pour venir en aide aux migrants. Nos quatre foyers de sept cents chambres sont gérés par des bénévoles, mais nous employons quarante personnes salariées.* »

Défileront aussi les grandes associations nationales : S.O.S.-Amitié, A.T.D.-Quart-monde, le Secours catholique, l'association Valentin-Haüy pour les aveugles, le Centre d'information féminin et familial, Emmaüs, les comités Alexis-Danan pour la protection de l'enfance. Le CLER (Centre de liaison des équipes de recherche) informe sur les problèmes de régulation des naissances, tandis que Laissez-les-vivre, S.O.S.-Futures mères, affirme « *la valeur de la vie qui doit être respectée dès la conception jusqu'à la mort naturelle* ».

Six associations luttent contre l'alcoolisme : La Croix d'or, Vie libre, Joie et Santé, le Comité de défense contre l'alcoolisme, qui gère deux centres d'hygiène alimentaire, Amitié-P.T.T. qui souhaite une campagne nationale contre l'alcool et les A.A. (alcooliques anonymes)...

Ce qui frappe dans cet inventaire de l'action sociale en Haute-Savoie, c'est le souci d'efficacité de ces bénévoles. Le centre Valentin-Haüy a fait attribuer six postes de téléphoniste à des aveugles à Annecy ; Nous aussi, association fondée en 1969 par des parents d'enfants inadaptés mentaux, a créé un institut médico-pédagogique et un institut médicoprofessionnel à Cluses, en attendant le foyer pour les handicapés adultes sans famille. Terre d'amitié a envoyé, en 1982, 246 tonnes de médicaments à quatre cent quinze dispensaires et hôpitaux de treize pays d'Afrique noire. Le C.I.F.F.-C.I.D.F. a fait campagne pour que des femmes soient conductrices de bus à Annecy.

Des associations sont nées pour répondre à des besoins ponctuels : à Thonon, des travailleurs sociaux sont confrontés à des gens sans logement, à la sortie de l'hôpital, de la prison, après un travail saisonnier ; ils créent un foyer d'hébergement et de réinsertion sociale, la Passerelle. Claude Cognat et Sylviane Baudry enseignent dans un collège de Cluses. Leurs élèves sont souvent des cas sociaux : pour « *comprendre ce qui se passe* » ils préparent un D.E.S.S. de psychologie... et, tout naturellement, fondent l'Arc-en-ciel, un groupe d'aide aux personnes en difficulté.

Une mention spéciale pour les Cicindelles. M. Jacques Ranchin, juge d'instruction à Bonneville et président de l'association, explique : « *La Haute-Savoie, avec trois tribunaux, n'a qu'une maison d'arrêt. Conçue pour cent détenus, elle en reçoit plus de deux cents. Quand ce chiffre est atteint, on « désencombre » en envoyant un certain nombre de détenus dans d'autres établissements de la région Rhône-Alpes. D'où l'utilité du contrôle judiciaire, qui diminue le nombre des incarcérations préventives. L'association, fondée par des magistrats de Haute-Savoie, est en concordance avec la circulaire d'août 1982 du garde des sceaux accordant des subventions à des associations de ce type. Depuis le 1er septembre 1983, trois contrôleurs judiciaires suivent quarante prévenus répartis dans les trois tribunaux du département. La chancellerie finance un poste (120 000 F par an), la D.D.A.S.S. les deux autres.* » Objectif visé : soixante-dix dossiers d'ici le 31 décembre, deux cent trente sur une année.

A l'origine de cette manifestation : Georges Plaisantin et Claude Cognat. Deux bénévoles d'une association, salariés d'une autre. Ces mordus du travail social ne sont pas hargneux, ils râlent en hochant la tête d'un air entendu : « *Ah, les pouvoirs publics ! Ah, la D.D.A.S.S. !* » Mais ils ne se prennent pas au sérieux et apprécient le travail de leurs pairs. Les membres de R.A.S. (Réflexion, activité, sexualité), qui travaillent dans les établissements scolaires, totalisent un nombre impressionnant d'heures de formation. Sans qualification particulière au départ, ce sont maintenant des éducateurs chevronnés.

La rencontre des associations avec M. Marc-Gérard Peterschmitt, directeur de la D.D.A.S.S., était destinée à faire mesurer à ce dernier le poids du travail des bénévoles à vocation sociale. M. Peterschmitt définit les grandes lignes de l'action sociale de la D.D.A.S.S. : « *Une approche plus institutionnelle des problèmes, plus concertée, plus informée, plus méthodique et plus exigeante* ». A la question : « *Quelles sont les grands problèmes du département aujourd'hui ?* », il répond : « *En priorité, la formation des jeunes avec l'adaptation à l'emploi. Puis le 3e âge, les handicapés et l'insertion des marginaux.* » Qu'attend-il des associations ? « *Qu'elles gardent leur mobilité et ne s'alourdissent pas comme l'administration.* »

On s'efforce de situer les rôles respectifs du salarié et du bénévole : « *Alors qu'un travailleur social se forme en plusieurs années, le bénévole arrive en disant : Me voici, et prend la place d'un salarié.* » Du moins, c'est là ce qu'affirme un de ces derniers.

Le bilan de ces deux journées ? Positif. On regrette qu'une tête d'affiche n'ait pas déplacé les foules, mais on est unanime à dire « bravo ! » et « encore ! ». Un comité de liaison va être constitué, qui définira ses objectifs et doit élaborer un annuaire. Des associations qui s'ignoraient ont fait connaissance et se sont trouvées complémentaires : la Croix d'or mettra le dépliant de R.A.S. dans ses locaux, et Emmaüs offrira du mobilier aux centres d'hébergement. Sauv a le mot de la fin : « *Ça permet de voir qu'on n'est pas seul, qu'il y en a d'autres autour de soi qui agissent. Le petit bonheur qu'on procure tous les jours, on n'en parle pas.* » ■

DANIELLE TRAMARD.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Groupe alphabétisation travailleurs immigrés cherche moniteurs (trices) bénévoles pour cours, un soir/semaine. Tél. : 589-67-23, soirs ou W.-E., ou écrire ALPHA IV, 51 bis rue de la Roquette, 75011 Paris.

Lecteur-écrivain, discutons ! Être édité ou s'auto-éditer ? 16-1-329-38-75, 750-32-63 soir.

Association aide à création de modes de garde d'enfants recherche hommes ou femmes bénévoles pour ses diverses activités, administration, publicité, bulletin rapports avec administrations, missions en province. U.G.T.E., 7, rue Gomboust 75001 Paris. Tél. : 297-45-84.

« Les sauvages associés » association des rédacteurs du « Sauvage », font paraître « Le Nouveau Sauvage », magazine d'histoires naturelles. Ils souhaitent prendre contact avec leurs abonnés, leurs lecteurs, les imprimeurs, patrons de presse et toute personne susceptible de participer financièrement ou matériellement à l'entreprise. Cour. : « Le Nouveau Sauvage » 94, rue Montmartre, 75002 Paris.

Sessions et stages

STAGE DE MAQUETTE Conception et réalisation de maq. p. bulletins, dépliants, affiches, 5 j. org. du 24 au 28/10 par le centre de Formation p. la presse assoc., 5 bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 357-71-04.

JOURNALISTES LYCÉENS : Stage d'initiation aux techniques journalistiques, maquette, montage. Réservé aux lycéens. Vacances Toussaint. C.F.D., 5, bd Voltaire, 75011 Paris. (1) 357-71-04.

Stages intensifs peinture sur soie, émaux sur cuivre, céramique, marionnettes. 9 h-12 h. Académie Grandes-Terres, 5, rue de Charonne, 75011 Paris.

Le Centre international de formation européenne offre stage, jeunes 18/30 ans, du 7 au 12/11 à Marly près Paris, sur relations Europe/U.S.A., avec tables rondes anim. par experts des deux continents. Séj. grat. rembours. 75 % voyage. Rens./inscr. CIFE, 4, bd Carabacel, 06 Nice. (93) 85-85-57 ou 62-37-60.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING

Week-ends de sensibilisation, stages, ateliers hebdomadaires. Formation permanente. Documentation sur demande. Merci de joindre 4 t. à 2 F. B.P.G. 245, 75227 Paris, Cedex 05.

ANGLAIS, 35-90 F heure école, ambiance décontractée 171, bd Voltaire, 75011. 379-65-05.

INITIATION A LA TRUFFICULTURE Stage le 18/11. Ecomusée de la truffe. 24420 Sorges-en-Périgord. Tél. : (53) 05-90-11 (ap.-midi).

A PARIS, prépa. pré-natale et récupération post-natale par la relaxation aquatique. ALPHA, 2, rue de Fontenay, 94130 Nogent-s/-Marne. Tél. : 873-68-59 ou 840-02-01.

Ass. de séjours linguistiques rech. DÉLÉGUÉS LOCAUX, France entière. Distribution programme et conseils. Club AS. 10, rue Saint-Marc, Paris 2e. Tél. (1) 508-14-74.

Création

L'ass. de voyages, à but non luc. Le Point-Mulhouse propose depuis fév. 83, son magazine bimest. Près de 10.000 lecteurs nous ont déjà fait confiance. Et vous ? Le no 4 parait, en kiosques, le 25-10 avec Reiser, Hong-Kong, L'islam noir, les P.A., fiches pratiques... 64 p. coul. 15 F ou 60 F pour 1 an à Pour un autre tourisme, 2, pl. Wagram, 17e.

BLOC-NOTES

INITIATIONS

Économie sociale et développement local

Le Centre d'études supérieures d'aménagement de l'université de Tours et le Groupement régional de la coopération et de la mutualité du centre organisent, dans le cadre de la formation continue, un stage théorique et pratique sur la gestion et l'aménagement du développement local par l'Association des institutions de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles) et des collectivités territoriales.

La formation débutera en février 1984. Elle sera consacrée par un diplôme d'université de deuxième cycle (maîtrise) pouvant donner accès au DESS. Aménagement délivré par l'UER-Aménagement. Les candidatures doivent être déposées avant le 30 novembre 1983.

★ Université François-Rabelais, Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA), parc Grandmont, 37000 Tours. Tél. 16 (47) 28-21-21.

PUBLICATIONS

Action socio-culturelle

L'Institut national d'éducation populaire (INEP) consacre le numéro 41 de ses *Cahiers de l'animation* au thème « Décideurs culturels et pratiques sociales ». Ce numéro comporte notamment une longue étude sur Grenoble et sur Rennes, deux villes qui servent de référence dans le domaine culturel.

D'autre part, l'INEP diversifie son action d'information en commençant la publication des *Documents de l'INEP*. Le premier numéro s'intitule « Action culturelle, action socio-culturelle, recherches ». Il est réalisé par Geneviève Pujol, sociologue, et comporte trois chapitres : état de la recherche, problématique française et apports de la recherche. Son prix : 37 francs.

★ INEP, service des publications, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-98.

Pratique de l'association

Pratique de l'association, publication trimestrielle de Service-Associations publie, dans son numéro du premier trimestre 1983-1984, des dossiers d'informations pratiques sur les centres de vacances, la formation professionnelle et son imposition à la T.V.A., les impositions sur les spectacles. Elle signale par ailleurs les soutiens et prêts accordés aux associations de tourisme social. Prix du numéro : 15 francs, abonnement : 50 francs.

★ Pratique de l'association, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09.

Guide fiscal

Le ministère de l'économie, des finances et du budget publie la deuxième édition du Guide fiscal des associations et autres organismes sans but lucratif. Pratique, complet et accessible à tous, il traite de toutes les questions fiscales concernant les associations : déclarations, exonérations, gestion du patrimoine, publications, etc. Cet ouvrage, disponible en librairie, est diffusé par la Documentation française.

★ Guide fiscal des associations, 35 francs. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 261-50-10.

RENDEZ-VOUS

L'homme et son environnement

Le groupe Recherche et Formation, de l'Eglise Réformée de Grenoble, organise, avec la participation du sociologue et théologien protestant Jacques Ellul, un colloque ouvert à tous sur le thème : « L'homme et son environnement. Menaces ? Espoirs ? » Ce colloque, qui aura lieu à Grenoble (Isère) les 22 et 23 octobre, est préparé par des ateliers sur la technique, la ville moderne, les marginalisations actuelles, l'homme et la création, les soubassements bibliques et théologiques de la pensée de Jacques Ellul et, enfin, le « bon usage de Marx ».

★ *Recherche et Formation*, 17, rue André-Maginot, 38000 Grenoble, tél. : (76) 46-37-26, de 14 heures à 18 heures.

CONSEILS

Les agréments (I)

Nous avions, dans *le Monde Dimanche* du 9 octobre 1983, indiqué que les possibilités d'aide publique étaient liées à un agrément constituant une condition nécessaire, mais pas toujours suffisante.

Nous nous limiterons aujourd'hui à l'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire accordé par le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, et nous traiterons ultérieurement les questions liées aux associations et fédérations sportives. L'agrément peut être national ou local, quelquefois régional : seule la procédure présente quelques variantes, les principes généraux demeurent identiques ; ils sont énumérés dans une instruction ministérielle du 1er juin 1945 qui traite de la situation des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

La première condition est que l'association doit être déclarée conformément aux dispositions des articles 5 de la loi du 1er juillet 1901 et 1, 3 et 4 du décret du 16 août 1901 : elle est évidente. Si les associations ainsi déclarées peuvent rédiger librement leurs statuts, ceux-ci doivent respecter un certain nombre de règles :

1. – Même s'il n'est pas exclusif, l'un des buts doit être l'éducation des jeunes et des adultes, de façon clairement définie. Les associations à caractère politique ou confessionnel ne peuvent être éventuellement agréées que si elles assument véritablement une tâche éducative.

2. – Une cotisation doit obligatoirement être payée annuellement par tous les membres (les membres honoraires peuvent cependant en être dispensés).

3. – Une circulaire du 24 février 1978 permet aux mineurs de seize à dix-huit ans de participer aux assemblées générales avec voix délibérative dans la mesure où ils sont à jour de leur cotisation de l'année en cours. Ils peuvent également être candidats au conseil d'administration à la réserve près qu'ils n'y soient pas majoritaires, mais ne peuvent accéder aux postes de président, secrétaire ou trésorier.

4. – La durée maximum du conseil d'administration est limitée à trois ans, bien que ses membres soient rééligibles. Il doit se réunir au moins une fois par trimestre. Quant au bureau, il est renouvelable chaque année.

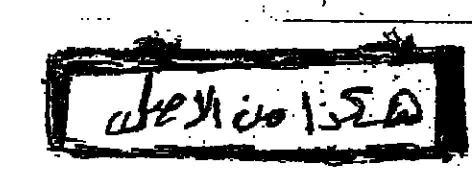
5. – Les membres du conseil ne peuvent recevoir aucune rémunération liée aux fonctions qu'ils exercent. Compte tenu d'un avis du Conseil d'État du 22 octobre 1970 concernant la participation de salariés d'une association à son administration, il est admis que les collaborateurs rétribués puissent être membres du conseil d'administration, mais uniquement dans le cas d'une représentation organique. Les statuts doivent donc prévoir très précisément les limites de cette participation.

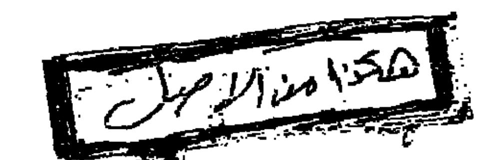
Ces conditions étant remplies, la demande d'agrément sera examinée par une commission ministérielle qui émet un avis spécifique de reconnaissance ou de non-reconnaissance, et la décision d'agrément fait l'objet d'un arrêté ministériel. Cette procédure est la même pour les associations agréées à l'échelon national (relativement peu nombreuses : 327 en 1982) et celles qui le sont au plan local ou régional (plus de 19 000 en 1982). Pour ces dernières, la demande d'agrément est instruite par la direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des sports, qui la transmet ensuite au ministère.

Dans tous les cas, il est remis au président de l'association un dossier « demande d'agrément ». Il comprend, outre une lettre de demande, un exemplaire des statuts tenant compte des impératifs qui sont rappelés dans le dossier, la liste complète des membres du conseil d'administration, un compte rendu financier comprenant compte d'exploitation et bilan, enfin un compte rendu d'activités. Le dossier doit être le plus complet, le plus détaillé et le plus précis possible : l'administration a toujours la possibilité de désigner un rapporteur qui peut, sur place, vérifier l'exactitude des déclarations.

A ces dispositions réglementaires de caractère général s'ajoutent des mesures particulières assorties de statuts types pour certaines catégories d'association allant jusqu'à prévoir la représentation de l'administration dans les instances dirigeantes. Nous en présenterons quelques exemples dans les prochains numéros du *Monde Dimanche*.

★ Conseils rédigés par SERVICE ASSOCIATIONS, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 PARIS, tél. : 380-34-09, télex : SERVASS 650 344 F.





Une grande première : psychanalyse à l'écran, avec « Psy-show », une émission de Pascale Breugnot, dans laquelle deux personnes confient leurs états d'âme, expliquent leurs conflits intérieurs. La même semaine, portraits ordinaires d'homosexuels sur TF 1. Un sujet en vogue. A voir aussi, deux grands classiques du cinéma muet : « la Grève », d'Eisenstein, et « les Temps modernes », de Charlie Chaplin. Et enfin un feuilleton nouveau, une adaptation d'un roman de Jack London, « les Aventures de Martin Eden », en cinq épisodes.

Laurent Broomhead tambour battant

Une tête de Tintin frisé, une passion folle pour les médias, une capacité d'être partout, à France-Inter ou à Antenne 2, le docteur ès sciences Laurent Broomhead, après « Planète bleue » a lancé « Enquête publique » : une émission-gadget, hyper-sophistiquée, dans laquelle il est le roi, et nous le fait savoir.

DIABLE ! Comment fait-il pour galoper tambour battant d'Antenne 2, où il produit une émission mensuelle, à France-Inter, où il tient une chronique quotidienne, puis à sa société, Public Image ? Comment fait-il ? Laurent Broomhead n'a pas le handicap de la rondeur douillette d'un Pivot ni celle d'un Martin. C'est en quelque sorte un athlète léger, qui porte dans la vie courante une paire de baskets de champion, un blouson de coton « soft » et coloré et des lunettes de métal argenté.

Une allure de collégien, un fort en thème qui flotte dans son pantalon. Mais attention, le petit bonhomme est toujours prêt, toujours pressé, un avion le happe, un rendez-vous l'attend. Il ne tient pas en place, il est ici, mais aussi là-bas ; il guette, de ses petits yeux châtains perçants, une étoile dans le ciel des médias.

La carrière de cet ancien ingénieur en électronique, de trente ans tout au plus ? Fulgurante comme l'éclair, elle se poursuit comme le plus beau des arcs-en-ciel. Une carrière télévisée commencée « tout à fait par hasard », il y a huit ans, au journal de 20 heures, où il présentait la météo. Après un court passage dans la presse écrite, au magazine *Sciences et Avenir*, avec son illustre aîné François de Closets, Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2, lui confie la production d'une émission scientifique mensuelle : « Planète bleue ». Le succès est immédiat, l'affaire est entendue.

C'est un nouveau phénomène, une sorte de Jean-Christophe Averty reconverti dans la manipulation des neutrons. S'il exaspère certains téléspectateurs, qui le comparent volontiers à un moustique, à un têtard dans un bocal ou à une pie pour son débit de paroles parfois ahurissant, il séduit le plus grand nombre. On voit en lui un gentil petit anarchiste pétri d'idées, une sorte de Tintin frisé, génial, que les mamans aimeraient bercer dans leurs bras. « Planète bleue » (de juin 1982 au début de l'été 1983) obtient des taux d'audience de 15 % à 28 % pour l'émission sur les bébés-éprouvette.

Le P.-D.G., convaincu d'avoir « dégoté » une pierre précieuse, demande au petit prodige de faire autre chose, d'inventer encore, de dépasser « Planète bleue », d'élargir son regard sur la science, les techniques, et sur le reste du monde. En même temps, Laurent Broomhead veut changer son image de marque, veut retrouver une spontanéité journalistique. C'est la création d'« Enquête publique », réalisée par Denis Dugas, Martine Dupuis et Christian Vidalie, une émission à gros budget (600 000 F par numéro) conçue avec une équipe de dix jeunes, dynamiques comme leur chef de file.

L'objectif d'« Enquête publique » est clairement avoué par son auteur : « *vendre* – c'est le maître-mot de Laurent Broomhead – *une émission en direct, bien sûr, en public, avec la collaboration étroite de celui-ci, qui va lui-même chercher l'information* ». Plus de sujets globaux – comme l'industrie, le Japon ou le nucléaire – qui faisaient la « une » de « Planète bleue » ; plutôt des sujets-appâts qui titillent l'imagination : l'informatique, la publicité (le thème du prochain numéro), ou encore l'angoissante situation de l'homme dans l'univers. Rien n'est laissé au hasard, le direct est savamment préparé. L'information, recherchée dans une abondante documentation, est testée par un échantillon de téléspectateurs dont on attend les réactions par voie de courrier, et ensuite mise en boîte sur le plateau, où Laurent Broomhead articulera l'ensemble.

Les moyens mis en œuvre pour emballer ces « mystères » sont évidemment à la dimension des sujets traités : on fait dans le grandiose, même dans le tape-à-l'œil. Le premier numéro d'« Enquête publique » sur le SIDA, diffusé le 28 septembre à 22 heures (10 % d'audience), est un modèle dans le genre « mégalomanie ». Le chef d'orchestre est toujours aussi omniprésent, sur un immense plateau futuriste à plusieurs dimensions, à étages (le plus grand d'Europe, dit-on) : Laurent Broomhead sautille et frétille au milieu d'un bataillon d'« experts » et de « naïfs ». C'est qu'il va nous expliquer, nous faire voir plus clair.

Tous les moyens sont bons : d'abord un générique au laser, hyper-sophistiqué, hermétique, pour faire très joli, ensuite une avalanche de tableaux lumineux, des reportages sur le terrain, des témoignages en négatif, des schémas chiffrés, des vidéos acidulées et même une petite saynette vaguement théâtrale, censée nous livrer la morale de la petite histoire. Le plateau est peuplé de téléviseurs : Laurent Broomhead nous montre ce qu'il sait faire, nous le montre continuellement ; d'une main il capte New-York en direct, de l'autre, Bruxelles et, d'une troisième main invisible, il est branché sur une radio libre. A côté de cet exercice de haute voltige, ses collaborateurs pressent les boutons colorés, tirent les tiroirs se dépliant en explications mathématiques. L'étalage des médias frise le délire. On a le sentiment exaspérant qu'il faut absolument tirer les oreilles des téléspectateurs pour qu'il entendent. Le contenu du message, le « dossier en béton », se perd dans les méandres des formes trop sophistiquées.

La douce folie des médias, Laurent Broomhead l'a dans la peau. Parallèlement à ses activités radiophoniques et télévisées, Laurent « le magnifique » imagine une télévision locale privée, « *la télé du futur* », dit-il, sponsorisée bien sûr, fondée sur le marketing. Vendre des images, concevoir des projets, des spots publicitaires, c'est la tâche que s'est donnée sa société privée (Public Image) fondée il y a trois ans. Cette télévision en miniature – au public ciblé – a déjà produit cent vingt-six heures de programmes et s'est essayée sur le terrain, notamment il y a quelques jours à Toulon.

Le docteur ès sciences des médias a mille projets cachés sous sa chevelure frisée. Attention : à vouloir communiquer à tout prix avec le plus grand nombre, en multipliant les moyens de diffusion, en usant et abusant de toutes les techniques, Laurent Broomhead ne risque-t-il pas que ses téléspectateurs ne deviennent sourds ou aveugles ?

MARC GIANNÉSINI.

★ Magazine « Enquête publique, La science de la pub », A2, jeudi 27 octobre à 21 h 40 (40 minutes).

LES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FR 3

Dijon : en attendant l'information

C'est une des plus « petites » stations de FR 3 bien qu'elle couvre sept départements (huit si on compte le Territoire de Belfort). Depuis mai 1981, la Bourgogne-Franche-Comté s'est considérablement renforcée : la station est passée de 141 personnes à 171 ; quinze emplois ont été débloqués cette année, c'est le *chiffre le plus élevé, paraît-il*, de toutes les stations. La Bourgogne-Franche-Comté, *« petite région pas complexée, pas oubliée non plus même s'il reste des trous criants à combler »*, a donc tenu à jouer le jeu. Michel Guicherd-Callin, responsable de la station *(« c'est la première fois en vingt ans qu'on agit en programmateur, un changement extraordinaire »)*, et Paul Paviot, ancien réalisateur, devenu responsable des programmes, ont « mis la gomme ».

C'est du côté du bulletin régional d'information (B.R.I.) *que cela « grippe » le plus.* Le B.R.I. de Bourgogne-Franche-Comté est un des rares à ne pas participer du tout à la nouvelle grille régionale. *« Nous n'en avons pas les moyens »*, dit le rédacteur en chef Jean-Paul Garnier. Est-ce la seule raison ? On sent, entre *le secteur programme et le secteur* information, une absence de communication, dont l'origine est peut-être à chercher plus haut. Le B.R.I. a modifié cependant sa formule de journal : au lieu des vingt minutes quotidiennes qu'il faisait auparavant avec quatre petits magazines, *il fournit aujourd'hui* chaque jour, un grand journal de trente-cinq minutes (avec des « infos » nationales et internationales, une météo plus affinée, un journal régional suivi d'un dossier « table-ronde »... Faute de pouvoir réaliser les reportages qu'il voudrait, Besan*çon décroche chaque jour de* son côté.

Michel Guicherd-Callin et Paul Paviot ont bâti une « grille » *(« en évolution »*, précisent-ils), où l'on retrouve comme ailleurs une « couleur » pour chaque jour : lundi, 3e âge ; mardi, cinéma ; mer*credi, ciné 16 ; jeudi, rediffu*sions, émissions A.P.I. Paul Paviot souhaiterait y accueillir des productions extérieures mais *« les créateurs voient en nous un moyen de financer leur production tandis qu'on est prêt, nous, à les diffuser gratuitement »*. En attendant de sortir *de cette impasse*, FR 3 *organise* des « plateaux » à thème (chanson, charbon, gens du voyage...). Le vendredi – jour régional – des Morvandiaux, des Bressans, viennent apporter leur accent en direct à l'antenne, *avant le magazine d'actualité culturelle.* Le samedi, on *rediffuse* la meilleure émission de la nouvelle grille avant de projeter... *Dynastie !*

Une grille assez classique, un peu patchwork, un peu brouillon dans les horaires avec ici *Ulysse 31* et *Malaventure* comme partout, *là des émissions* « maison ». L'excellente *série sur les grands* chefs de Bourgogne s'achève (hélas !). Paul Paviot a dans ses cartons un projet de feuilleton sur des contrebandiers dans le Haut-Jura, une série sur les hommes politiques ou écrivains (Jules Roy, Bernard Clavel, Henri Vin*cenot, Edgar Faure...) qui sont* installés dans le coin, une autre sur les utopistes du dix-neuvième siècle à Besançon. Parmi les émissions déjà diffusées, on a vu :

- **Lettre de mon village.** Une petite série de trois films, des croquis sur des villages peu *connus*. Beaux paysages, *commentaires* soporifiques. Pour dormir.
- **Disons-le comme chez nous.** L'autre jour, Georges Aubry, un vieux monsieur très vert de soixante et onze ans, est venu avec son « parler » chaleureux. La semaine suivante, *on en verra un autre.* Une émission qui pourrait de*venir très populaire si FR 3* trouve chaque semaine des personnages de ce tonneau-là (chaque vendredi, 17 heures).
- **Quoi de neuf !** Ce magazine hebdomadaire accueille des troupes de théâtre, des chanteurs, des écrivains... C'est assez travaillé pour un *« plateau », on arrive même* parfois à l'oublier. On a vu en *revanche* – juste avant – une de ces interviews dont les régions sont encore affligées : l'interviewer et l'interviewé, assis raides sur leur chaise, qui parlent sans regarder le téléspectateur (le vendredi, *18 heures*).
- **l'Auberge du silence.** A l'abbaye de Cîteaux, les gens peuvent se ressourcer pendant *quelques jours, dans le silence* avec les moines. Un reportage assez vivant, quoiqu'il manque une écriture ou un climat intérieur. Pas mal cependant.
- **Les Six de Bourgogne.** Cette série circule déjà un peu partout dans les régions. Franco Contini et Pierre Bouhin ont rencontré six jeunes « chefs » qui représentent *quelques-unes des meilleures* tables de la Bourgogne. On s'infiltre dans les cuisines, on goûte, on regarde, on va au jardin. Cette succulente série devrait bien se vendre à l'étranger !
- **La Tribu fantastique.** Tourné à Auxerre à l'occasion du dernier *Festival du film fantastique*, un reportage qui *montre comment* les Auxerrois s'amusent, se maquillent. Ne laisse pas grand souvenir.
- **L'architecture biotique solaire.** L'émission la plus excitante qu'on ait vue jusque-là. Elle a provoqué un abondant courrier. Jacques Chavigny a adopté un ton légèrement en décalage avec le fond. *Il a envoyé une sorte de candide – aussi ignorant que nous mais à* l'esprit curieux – chez Gérard Blin. Cet architecte qui construit des maisons sur lesquelles on peut se promener, à l'atmosphère claire, n'est pas un écologiste mais un chercheur *« initié », qui a découvert* que tout est électrique. Ses maisons respectent les énergies planétaires... Ce qu'il dit sur l'esprit de la matière est de nature à vous faire reconsidérer la vie.

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine

* A VOIR
** GRAND FILM

par JACQUES SICLIER

LUNDI 24 OCTOBRE

BUCK ROGERS AU XXVe SIÈCLE*

Film américain de Daniel Haller (1979), avec G. Gérard, P. Hensley, E. Gray, H. Silva, T. O'Connor, J. Wiseman.

TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Le retour d'un héros de bandes dessinées des années 30, dont raffola l'Amérique. Les décors futuristes et les effets spéciaux, rappellent la Guerre des étoiles, *mais le réalisateur a, dans la science-fiction, joué la carte de l'humour parodique.*

MARDI 25 OCTOBRE

LES TEMPS MODERNES**

Film de Charles Chaplin (1935), avec C. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, C. Conklin, A. Garcia, S. Sanford (N.)

A2, 20 h 35 (95 mn).

Charlot travaille dans une usine, déglingue une chaîne de serrage de boulons, sert de cobaye pour une « machine à manger », devient fou, puis chômeur et rencontre une fille vagabonde qui sera sa digne compagne. La satire du machinisme et les aspects de pamphlet social valurent à Chaplin d'être suspecté de communisme aux Etats-Unis. Tourné à l'origine en muet, sauf une chanson en charabia comique, le film fut ensuite sonorisé. L'individualisme et l'idéalisme de Charlot s'y manifestent dans la fantaisie et la tendresse des ses rapports avec la « gamine », Paulette Goddard, actrice merveilleuse de spontanéité.

RIEN NE SERT DE COURIR*

Film américain de Charles Walters (1966), avec C. Grant, S. Eggar, J. Hutton, M. Taka, T. Hartley, J. Standing.

FR 3, 20 h 35 (110 mn).

Cela se passe à Tokyo pendant les Jeux olympiques et Cary Grant joue, un peu cabot, de sa maturité charmeuse, pour faire le bonheur d'un jeune couple. On peut s'offrir, comme détente, ce divertissement anodin.

JEUDI 27 OCTOBRE

L'ENTREPRISE PARDONNE UN MOMENT DE FOLIE*

Film vénézuélien de Mauricio Walerstein (1978), avec S. Diaz, E. Mondolfi, R. Briceno, M. Escalona, A. Calderon.

FR 3, 20 h 40 (90 mn).

Un ouvrier révolté contre le développement industriel est réadapté à la nécessité du travail par un traitement psychiatrique. Ce film politico-social, présenté à Cannes en 1979 à la Quinzaine des réalisateurs, occupera une place de choix à « Cinéma sans visa ».

VENDREDI 28 OCTOBRE

LA GRÈVE**

Film soviétique de S.-M. Eisenstein (1924), avec M. Chtraukh, G. Alexandrov, M. Gomarov, A. Antonov, I. Klioukvine (N.)

A2, 23 h (80 mn).

Une grève dans une usine métallurgique russe, en 1912 et sa répression sauvage par les patrons et la police tsariste. Première réalisation d'Eisenstein, déjà marquée par le génie dans son style d'épopée avec montage de plans-chocs, association d'idées par images métaphoriques, souffle révolutionnaire frénétique portant les espoirs détruits et les cris de la masse collective. Version sonorisée avec musique de Prokofiev. Vint, ensuite, le Cuirassé Potemkine.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES

Film américain de Marlon Brando (1961), avec M. Brando, K. Malden, P. Pellicer, K. Jurado, B. Johnson, S. Pickens.

TF 1, 20 h 35 (140 mn).

Curieux western psychologique où Brando, acteur-réalisateur, traîne, sur un rythme lent, des conflits névrotiques, sur le thème de l'homme trahi et solitaire. Quelques belles scènes d'action dans une démonstration de narcissisme.

CHAINES*

Film allemand de Wilhelm Dieterle (1928), avec W. Dieterle, M. Johnson, G. Tolnaes, H. von Tardowski, P. Henckels (N., muet).

FR 3, 22 h 30 (72 mn).

L'homosexualité masculine chez les prisonniers de droit commun. Œuvre courageuse, émouvante, en faveur d'une réforme pénitentiaire, patronnée, à l'époque par la Ligue des droits de l'homme en Suisse et en Allemagne, et vilipendée à Paris, par la droite comme « spectacle pornographique ».

Magazine

Quand les « psys » jouent avec le feu

EN réalisant cette émission, Pascale Breugnot, Jacques-René Martin, Denis Chegaray, Bernard Bouthier et le psychanalyste Serge Leclaire ont choisi de jouer avec des allumettes. Innover comporta toujours des risques, encore plus si cette innovation touche le champ de l'inconscient, flirte avec la psychanalyse.

Le principe de l'émission : inviter deux personnes qui, bien que s'aimant et désirant continuer à vivre ensemble, traversent une situation conflictuelle forte. Le but : *« explorer les mécanismes des conflits affectifs »*, montrer comment le passé intervient dans nos comportements, amener les téléspectateurs autant que les personnes invitées à s'interroger sur eux-mêmes (*le Monde dimanche* du 25 septembre). Vaste ambition qui ne supporte pas l'à-peu-près ; or, il faut bien le reconnaître, ce numéro un n'est pas très convaincant...

Les premiers invités : Michel et Viviane, gérants d'une station-service, quinze ans de vie commune, deux enfants. Leur problème : une éjaculation précoce qui empoisonne leurs rapports sexuels et leur vie entière. Insatisfaite, Viviane cherche l'épanouissement de son corps avec un autre. C'est Michel qui le lui a sugggéré. Il en souffre mais, explique-t-il tendrement : *« Depuis, je la vois enfin sourire. »* Bien qu'on ne le dise pas dans l'émission (Viviane et Michel n'en n'ont pas éprouvé le besoin), le couple consulte un sexologue pour surmonter leur handicap.

A plus d'un titre, l'émission devrait faire couler beaucoup d'encre et entretenir les conversations. Et l'on entend déjà la question : *« Est-ce très sain de laisser ainsi un couple déballer ses problèmes d'alcôve devant des millions de téléspectateurs ? »*

A cela le psychanalyste répond : *« La vie privée ne cesse d'être représentée sur les écrans de la télévision publique. Il semble que le projet de la présenter dans sa dimension réelle, donc conflictuelle, ouverte et mouvante, se heurte d'emblée à une condamnation de principe. A première vue, cette réaction semble légitime. Et pourtant, elle est fondamentalement paradoxale, car la représentation reçue et qui a cours (fictions, documents) ne peut avoir qu'un effet négatif. Plus précisément un effet pervers en ce sens que l'écran offre au mouvement d'identification du spectateur des figures figées dans l'artifice de la fiction et, de ce fait, ne le pousse à aucun travail.*

» A l'inverse, le direct, en présentant une relation en mouvance, s'oppose à cette attitude d'identification passive et ne propose que l'image d'un travail en train de se faire. »

En fait, l'important dans cette émission est de saisir si la démarche active des invités se propage suffisamment aux téléspectateurs, et, là, le doute subsiste. On se demande à quoi servent ces saynètes improvisées par des acteurs à partir de ce que disent les conjoints. On aboutit à des caricatures de situations, qui, toute chaleur humaine étant absente, ne peuvent que nuire à l'émission. A vouloir trop en faire, les réalisateurs aboutissent à un sentiment de frustration.

A ceux qui se demanderont si Viviane et Michel ont réfléchi sur ce qui pourra se passer après l'émission pour eux et pour leurs enfants, la réponse est « oui, bien sûr, » et ils en ont discuté tant avec l'équipe d'Antenne 2 qu'avec le psychanalyste. Une rencontre a également eu lieu avec les enfants et d'autres seront encore organisées.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ **PSY-SHOW, A 2, mercredi 26 octobre, 22 h 10, (60 minutes).**

La planète homosexuelle

A une heure de grande écoute – après les infos, – T.F. 1 va nous parler des homosexuels et des lesbiennes. En quatre ou cinq portraits bien choisis, l'émission évite la dispersion, les généralisations hâtives et le pathos ordinaire. Ce n'était pas facile. C'est fait.

Avec des mots simples, ils ou elles racontent. On entre ainsi dans leur « planète », comme dit Jean-Luc, qui a vécu jusqu'ici ses amours et sa sexualité dans la clandestinité. Des histoires ordinaires. Maurice, l'ouvrier, qui a refoulé ses sentiments tout gosse, a pris femme et fait des enfants, plaque tout à cinquante-six ans pour vivre sa vie. Pierre et Jean-Marie, ayant dit adieu à leur adolescence et à leurs débuts difficiles, coincés dans un monde hétérosexuel qui leur fut hostile, se découvrent.

Homos et écolos, ils sont devenus bergers près de Limoux.

Chris et Chantal, mariées, mères de famille, racontent. Elles ont la trentaine quand elles « tombent » amoureuses l'une de l'autre. Elles aussi ont fait le vide, changé de région, et finalement ouvert un restaurant en Normandie.

Des histoires ordinaires, donc. Et, paradoxalement, des histoires-événements. La « planète » homosexuelle ou hétérosexuelle, selon l'angle adopté, dérange toujours un peu. Même en 1983.

LAURENT GREILSAMER.

★ **LES MERCREDIS DE L'INFORMATION. Les homosexuels, TF 1, mercredi 26 octobre, 20 h 35 (55 minutes).**

LUNDI 24 OCTOBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **La croisée des chansons.**
14 h 5 **Si la Terre était un village ;** Emission du C.N.D.P.
14 h 25 **Téléfilm : le Roman d'un catcheur,** d'après W. Wellons et S. Mann.
Les mésaventures du catcheur « Vieux Bison ».
16 h **Documentaire : Au-delà de l'histoire.** Les Gaulois (redif.).
16 h 45 **Vivre en famille :** La famille agricole.
18 h **Série : Ton amour et ma jeunesse.**
18 h 20 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **L'avenir du futur : Buck Rogers au XXVe siècle,** film de Daniel Haller.
22 h 5 **Débat : L'astronomie de l'invisible.**
Avec MM. Casse, A. Brahic et E. Spiegel, astrophysiciens et J. Heidman, astronome.
23 h 5 **Journal.**

A 2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Timide et sans complexe.**
15 h 45 **Cette semaine sur A2.**
16 h **Reprise : Apostrophes.**
Amoureux de l'amour (dif. le 21 oct.).
17 h 10 **La T.V. des téléspectateurs.**
17 h 40 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Orphée.** De J. Cocteau. Réal. C. Santelli. Avec J.-P. Bouvier, C. Frot.
Une fausse pièce de boulevard, une adaptation moderne du mythe d'Orphée, signée Cocteau, mise en scène par Claude Santelli. La magie « Cocteau » ne passe pas.
22 h 10 **Magazine : Plaisir du théâtre.**
« Chacun sa vérité », de Pirandello, à la Comédie des Champs-Elysées ; « Cyrano de Bergerac » ; une interview de Madeleine Renaud...
23 h 10 **Journal.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Téléfilm : les Mouettes sur la Saône.**
D'après J. Chauvire ; adapt. M. Tourneur ; réal. J. Sagols.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 25 **Journal.**
22 h 30 **Magazine : Thalassa.**
De G. Pernoud.
Planche à voile : quelle sécurité ?
23 h 30 **Prélude à la nuit.**
« Sonate n° 1 » de Hindemith, par Bruno Pasquier, alto.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Chips ; 21 h, *On a volé la cuisse de Jupiter*, film de Ph. de Broca ; 22 h 45, La joie de lire.
- **T.M.C.,** 19 h 35, « Dallas » ; 20 h 35, *Folies d'avril*, film de S. Rosenberg (avec C. Deneuve) ; 22 h 10, Variétés : Vidéosolo.
- **R.T.B.,** 20 h, Écran-témoin : *Atomic-Café*, film de K. Rafferty, J. Loader, P. Rafferty.
- **TELE 2,** 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Radjan.
- **T.S.R.,** 21 h, Spécial cinéma.

MARDI 25 OCTOBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Portes ouvertes.**
14 h 5 **Paysans du tiers-monde.**
14 h 25 **Série : François Gaillard ou la vie des autres.**
15 h 30 **Monte-Carlo Show.**
16 h 20 **Le forum du mardi.**
17 h 30 **Le paradis des chefs.**
18 h **Ton amour et ma jeunesse.**
18 h 20 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Théâtre : l'Amour fou,** d'André Roussin, adapt. M. Bertay.
Une charmante petite bourgeoise, épouse d'un cadre supérieur, victime des avances d'un architecte. Orage passager dans la famille.
22 h 40 **Le théâtre et les hommes : Les festivals.** Emission de L. Cousseau, réal. J. Dayan.
De Montluçon à Avignon en passant par Salon-de-Provence, une tournée des festivals de l'été avec leurs organisateurs. Des extraits de spectacles.
23 h 40 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h 5 **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Timide et sans complexe.**
15 h 45 **Reprise : La chasse aux trésors.** En Belgique (dif. le 22 oct.).
16 h 45 **Entre vous,** de L. Bériot.
Comment tu t'appelles ? ; Et peindre quand même.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord**
20 h 35 **Film : les Temps modernes,** de Charlie Chaplin.
22 h 10 **Mardi cinéma.**
Avec Marie-France Pisier et Gérard Jugnot.
23 h 15 **Journal.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord** (I.N.C.)
20 h 35 **Film : Rien ne sert de courir,** de Charles Walters.
22 h 30 **Journal.**
22 h 50 **Prélude à la nuit.**
« Tzigane », de Ravel, par J.J. Kantorov, violon, et J. Rouvier, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Feuilleton : « La fureur des anges » ; 21 h, A vous de choisir : *Une femme à sa fenêtre*, film de P. Granier-Deferre (avec R. Schneider, Ph. Noiret) ou *La maison des damnés*, film de John Hough.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Huit ça suffit ; 20 h 35, *la Poursuite sauvage*, film de D. Mann ; 22 h 15, Entre amis.
- **R.T.B.,** 20 h 05, Série : « Les nouvelles brigades du tigre » ; 21 h, Vidéogam ; 21 h 45, Salut l'artiste ; 22 h 35, Présentation de l'opéra *la Passion selon Gilles de Rais* ; 23 h 05, Tribune économique et sociale.
- **TELE 2,** 20 h, Nuances : la mesure de l'intelligence ; 21 h 30, *la Maison du Maltais*, film de P. Chenal.
- **T.S.R.,** 20 h 05, Dynastie ; 21 h, La tradition des jeux d'enfants ; 22 h, Anne-Cécile Reimann ou l'optimisme de la vie ; 22 h 40, L'antenne est à vous.

MERCREDI 26 OCTOBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain.**
13 h 50 **Vitamines.**
16 h 40 **Jouer le jeu de la santé.**
16 h 45 **Temps X : le Prisonnier.**
17 h 40 **Info-jeunes.**
17 h 55 **Jack spot.**
18 h 20 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
19 h 53 **Tirage de la loterie.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du loto.**
20 h 35 **Les mercredis de l'information : les homosexuels**
Magazine de la rédaction de TF 1, proposé par A. Denvers.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 40 **Variétés : Vagabondages**
Émission de Roger Gicquel
Avec Mercedes Sosa, Daniel Gélin, Claude Levaille, le groupe breton Tri Yann.
22 h 55 **Histoires naturelles : la rivière et les hommes.**
23 h 10 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
Aqua jungle, de H. Forichon. (Redif.)
14 h 25 **Dessins animés.**
15 h **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
Avec Jodells, Laurent Voulzy, Ryan Paris, Bonnie Tyler...
17 h 45 **Terre des bêtes.**
Le conservatoire du littoral.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Des larmes comme des couteaux,** de J. Espagne. Avec E. Galhos, M. Desroche, F. Gamard...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 **Psy-show**
Emission de P. Breugnot, J.-R. Martin, D. Chegaray et B. Bouthier.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 10 **Journal.**

FR 3

15 h **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
17 h **Télévisions régionales.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Variétés : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Leila Milcic.
Avec Enrico Macias.
21 h 45 **Journal.**
22 h 5 **Téléfilm : la Légende de la ville d'Ys.**
Adaptation de la fameuse légende d'Armorique : Dahut, la fille du roi Gradlon, image superbe de l'éternelle protestation de la vie. Une réalisation de Renaud Saint-Pierre, un scénario de l'écrivain Michel Le Brix.
23 h 10 **Prélude à la nuit.**
« En vacances », de Déodat de Séverac, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Série : « La guérilla » ; 21 h, *Junior Bonner*, film de S. Peckinpah (avec S. Mac Queen).
- **T.M.C.,** 19 h 35, Série : « Le fou du désert » ; 20 h 35, *les Copains du dimanche*, film de H. Aisner ; 22 h 10, Chrono.
- **R.T.B.,** 20 h, Jeu : Risquons tout ; 21 h, Série historique : « Les fils d'Abraham » ; 21 h 55, Les péchés originaux ; 23 h 05, L'actualité laïque.
- **TELE 2,** 20 h, Sports 2 : gymnastique, basket-ball.
- **T.S.R.,** 20 h 05, A bon entendeur ; 21 h 10, Corseaux jubilé ; 22 h 15, Sport.

JEUDI 27 OCTOBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
16 h 30 **Croque vacances.**
18 h **Série : Ton amour et ma jeunesse.**
18 h 20 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Emission d'expression directe : l'Assemblée nationale.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : On ne le dira pas aux enfants,** de P. Ducrest.
Un groupe de locataires conçoit un hold-up à des fins très louables.
22 h 10 **Au-delà de l'histoire.**
Coproduction des télévisions francophones. « Les nuits de l'Arctique oriental » (télévision canadienne).
L'origine des populations Inuit, les hommes venus du froid, à partir des dernières découvertes archéologiques.
23 h 05 **Journal.**

A 2

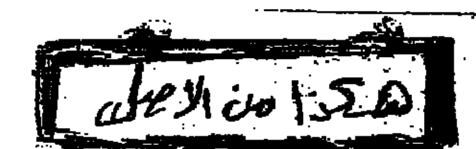
10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Téléfilm : Le transfuge,** de D. Lowell Rich.
16 h 30 **Beauty you know.**
16 h 40 **Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Martin Eden,** réal. G. Battiato.
L'un des plus beaux romans de Jack London : les aventures dramatiques de Martin Eden, l'archétype de l'individualisme nietzschéen, opposé aux valeurs bourgeoises.
21 h 40 **Enquête publique : La science de la pub,** émission de L. Broomhead.
(Lire notre article page précédente.)
22 h 50 **Journal.**

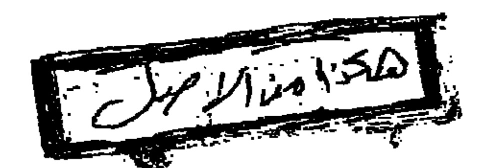
FR 3

17 h **Télévisions régionales.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa,** de J. Lacouture et J.-P. Guillebaud.
20 h 40 **Film vénézuélien : L'entreprise pardonne un moment de folie,** de Mauricio Walerstein.
22 h 10 **Témoignages.**
Avec Mauricio Walerstein, réalisateur du film ; Atahualpa Lichy, cinéaste ; Jean-Pierre Clerc, notre collaborateur.
22 h 40 **Journal.**
23 h 05 **Prélude à la nuit.**
« Sonate », de Beethoven, Par J.-B. Pommier, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 21 h, « Dallas » ; 22 h, R.T.L. Plus ; 23 h, BONP (émission en langue anglaise.
- **T.M.C.,** 20 h 35, *Café Europa en uniforme*, film de N. Taurog.
- **R.T.B.,** 20 h 25, *Borsalino and Co*, film de J. Deray ; 22 h 10, Carrousel aux images et le monde du cinéma ; 23 h 15, Emission politique.
- **TELE 2,** 20 h, Opéra (en direct du T.R.M.) : *la Passion de Gilles de Rais*, création mondiale de P. Boesmans et P. Mertens.
- **T.S.R.,** 21 h 10, Téléfilm : On ne se quittera jamais ; 22 h 20, Court métrage.





TÉLÉVISION

Téléfilm

Amitié tragique

IL pleut des trombes. La maison familiale toute proche de la Saône a les pieds dans l'eau. François et Frédéric pataugent joyeusement dans la boue. C'est le temps béni des vacances, des amitiés enfantines, des cabanes en roseau, des cachettes où l'on se raconte à l'oreille les plus belles histoires. Temps de la vie éperdument libre, où l'on part en promenade le matin tôt pour revenir à la tombée de la nuit, exténué.

François rencontre Frédéric, et, après quelques jours passés ensemble, ces deux chenapans ne font plus qu'un. Mais voilà. Quand François – une petite bouille de Mickey pétant la santé – court, galope à travers champs, son ami juré Frédéric traîne derrière, une jambe lourde, trop lourde. Frédéric est un enfant gravement malade. Il le sait et regarde la vie à travers les verres sombres de la maladie, quand son autre moitié voit l'avenir comme les gens de son âge.

Ambiance feutrée, drames intérieurs, effritement d'une société bourgeoise sortie traumatisée de la première guerre mondiale. *Les Mouettes sur la Saône*, c'est le poème de l'amitié tragique, de la différence impossible à surmonter. Si la réalisation est parfois pesante, les dialogues souvent naïfs, ce téléfilm de Jean Sagols, inspiré d'un roman de Jacques Chauvire, comporte des moments intenses, profondément émouvants. Et surtout révèle un petit bout d'acteur – Thierry Vachon (Frédéric).

M. G.

★ LES MOUETTES SUR LA SAONE, FR3, lundi 24 octobre, 20 h 35 (90 minutes).

En frisant le mélo

UN très bon sujet pour un film qui serait à la fois « social » (même si l'adjectif est malheureux), « policier » (même si le dire ne suffit pas) et « psychologique » (surtout ne pas conclure au drame). Une tragédie moderne plutôt. Résumons : une histoire de vengeance. Nom du héros : Manuel, ouvrier portugais immigré à Paris dont la femme vient d'être tuée par erreur, par hasard, parce qu'elle passait devant une banque au moment d'un hold-up. Lieu de l'action : les quartiers pauvres, un bistrot où les amis de Manuel décident de retrouver le coupable, sans compter sur, ni avec les flics. Ils aideront Manuel à faire lui-même justice. Chasse à l'homme. On retrouve la trace du délinquant, un petit gars d'à peine vingt ans. Ne racontons pas la fin. Les amis de Manuel (Eduardo Galhos, très émouvant) – qui s'appellent Julien, Eric, Van Doorn – sont tous des vrais personnages : crédibles, justes et interprétés sans fausse note. La petite amie de Gaby, est aussi remarquablement jouée par Maria Desroches (un nom peu connu, à retenir). La mère de Gaby est Denise Peron, « eneurme » comme toujours dans un rôle digne de Zola. Tout le monde est bien, dans ce film gentil, et qui aurait pu être beau si le réalisateur Jacques Espagne ne s'était pas pris complaisamment à être ému par son propre scénario. On a envie de dire : dommage ! Jacques Espagne, qui apparaît fugitivement à l'image dans la peau d'un caricaturiste de rue (style Montmartre), a du talent, et puis le jette aux orties de la banalité, en frisant le mélo, et en en rajoutant, à vouloir que tout soit démontré, expliqué, quand les regards, les « présences » de ses amis comédiens suffiraient. Au lieu d'être du cinéma, cela devient un téléfilm bavard, c'est dire. Photographie signée Serge Palatsi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ DES LARMES COMME DES COUTEAUX, A 2, mercredi 26 octobre, 20 h 35 (90 minutes).

Documentaire

L'homme civilisé

DANS la série « Itinéraires », Antenne 2 nous propose un voyage au pays des Shilluck, en plein centre de la République du Soudan. Tourné dans un petit village de la savane en bordure du haut Nil, ce document évite les images-choc – *ce nec plus ultra* du reportage ethnographique – pour s'intéresser au geste millénaire de la femme pilant le mil, au rite de l'initiation enfantine, aux problèmes de la survie, à la relation au milieu, etc.

Mais, surtout, la caméra de Marc Bruwier a su refuser ce « regard à distance » et ce voyeurisme furtif de l'Occident face à l'identité africaine. Parce qu'il accepte la réciprocité du regard, et qu'il rend aux Shilluck un certain droit de parole – au risque d'en faire lui-même les frais – Marc Bruwier réalise un reportage qui rompt avec la règle du genre : on voit ainsi un vieil homme parodier le cameraman en train de le filmer, une femme agacée s'exclamer : *« A force de me regarder, il va savoir piler ! »* Rires discrets, moqueries goguenardes, les Shilluck nous renvoient l'image un peu dérisoire de l'homme « civilisé » assoiffé d'images et de folklore.

L. G.

★ ITINÉRAIRES : SHILLUCK, A 2, vendredi 28 octobre, 16 h 45 (55 minutes).

VENDREDI 28 OCTOBRE

TF 1

11 h Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
16 h 30 Croques vacances.
18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : L'académie des bas arts.
Émission proposée par P. Bouteiller.
Avec Chagrin d'amour, Robert Brauche, Pierre Desproges, Joe Turner, Françoise Hardy... Une émission joliment mise en images par Jean-Christophe Averty.
21 h 40 Série : les Uns et les Autres,
de Claude Lelouch.
La chanteuse Sarah Gleen, après un bref succès, connaît la descente aux enfers, Edith commence une carrière de speakerine. L'histoire sur fond de music-hall, un rythme enlevé, quelques longueurs...
22 h 40 Passions-Passions.
Magazine de P. Desfons et A. de Gaudemar.
Le visage d'Alice : photos et dessins de Lewis Carroll ; le bloc-notes de Régine Desforges ; art et mode ; mille feuilles : le Vol des oiseaux, *de l'écrivain Jacques Teboul.*
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Reprise : Enquête publique. (diff. le 27 oct.).
16 h 45 Itinéraires.
Soudan : les Nuers du Sobat.
(Lire notre articles ci-contre.)
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.
Les années folles : le fantôme de Noël, réal. V. Vicas.
1927. L'affaire Sacco et Vanzetti bouleverse le monde entier, le journaliste Alphonse Moulin attaque avec virulence les différents gouvernements français. Un feuilleton allègre, un « Borsalino » grand modèle.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La peur et la mort ». Les invités : Philippe Ariès (Images de l'homme devant la mort) ; *Jean Delumeau* (le Péché et la Peur) ; *Anne Louvel* (la Mort et quelques avantages) ; *Michel Vovelle* (la Mort et l'Occident, de 1300 à nos jours.
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Eisenstein) : La Grève
de S. M. Eisenstein.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Grand Public : Un caddy nommé désir.
Magazine d'information d'A. Campana.
En direct du centre commercial du Grand-Var, à Toulon. Patrick Camus et Jean-Charles Eleb, installés au cœur du super-marché qui continuera de fonctionner, interrogeront des cadres, des employés, des ouvriers, des mères de famille, des chapardeurs furtifs. Cette soirée sera entrecoupée de variétés. Laurent Voulzy, Rose Laurens, Jean-Luc Lahaye...
22 h 35 Journal.
22 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Les pionniers de la photographie. L'actualité des expositions et de l'édition. Portrait : Martine Barrat. Reportage d'Olivier Bressy.
23 h 40, Prélude à la nuit.
Sonate nº 2 en mi bémol majeur, *de Brahms, par H. Boschi, piano, et A. Angster, clarinette.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « Starsky et Hutch » ; 21 h, « Dynastie » ; 22 h, La caméra de l'étrange ; 22 h 30, *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, film américain de R. Aldrich.
- T.M.C., 19 h 35, « Dynastie » ; 20 h 35, *le Secret des valises noires*, film de W. Klinger.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 21 h, Ciné-club : *Sitting Duks*, film de H. Jaglom.
- TELE 2, 20 h 05, Billet de faveur : *Je veux voir Mioussov*, pièce de V. Kataiev ; 22 h 05, L'Europe à table.
- T.S.R., 20 h 05, Tell quel ; 20 h 35, Jeu de l'oie savante ; 21 h 25, Jardins divers ; 22 h 50, Voyage à travers deux longs métrages : *l'Allégement*, film de M. Schupbach ; *Alexandre*, film de J.-F. Amiguet et A. Gonthier.

SAMEDI 29 OCTOBRE

TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Amuse-gueule.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessin animé : Capitaine Flam.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : Pause-café.
17 h 55 Pépin câlin.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine Auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 45 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Bobby craintif, Farraday assassiné, J. R. impliqué, Cliff Barnes sur les chemins de la faillite. Drôle de famille !
21 h 35 Droit de réponse :
Emission de M. Polac.
Droit de réponse à Jean-Baptiste Doumeng, « l'homme du mois ».
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Autour de Lilian Gish, à Paris.
23 h 35 Journal.

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Cap au nord, de J. Pettigrew.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Francis Cabrel, Michel Berger, Nicoletta, Angelo Branduardi...
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Au sommaire : Sex Machine ; Haute Tension, avec John Sanborn, P. Hooper, les groupes Heaven 17, The Cure, The Creatures et Herbie Hancock.
23 h 20 Journal.

FR 3

13 h 45 Rendez-vous d'automne.
14 h Entrée libre.
Une émission du C.N.D.P.
Invité du jour : Claude Julien, rédacteur en chef du « Monde diplomatique » ; 14 h, Jeu : Images d'histoire ; 14 h 15, Portrait de Jean Rous ; 14 h 35, Comédiens en usine ; 14 h 55, Auto portrait d'un développement ; 15 h 35, Chanter sans la parole ; 15 h 45, Une journée dans la vie d'un avocat.
16 h 15 Liberté 3.
Au sommaire : Les Pershing contre SS-20, avec la participation de l'Association française pour la communauté Atlantique, l'Institut national supérieur des études de défense et de désarmement, etc.
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Agatha Christie : Reflet d'avenir.
Réal. D. Davis.
Au cours d'une préparation de diner, un homme voit dans un miroir une scène horrible : un homme marqué d'une cicatrice qui étrangle sa compagne.
21 h 30 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Tchouk Tchouk Nougah, Claude Piéplu, Ronny Coutteure...
21 h 55 Journal (et à 23 h).
22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec le philosophe Roger Garaudy.
22 h 30 Musiclub.
Spécial Vladimir Jankélévitch : propos sur la nostalgie, l'humour, l'univers des musiciens déracinés, illustrés d'exemples musicaux.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *C'est arrivé à Naples*, film américain de M. Shavelson (avec C. Gable, S. Loren) ; 21 h 40, Flash-Back ; 22 h 10, Ciné-club : *Esclave de l'amour*, film soviétique de N. Mikhalkov.
- T.M.C., 19 h 35, « Le retour du Saint » ; 20 h 35, *Monte Walsh*, film de W. A. Fraker ; 22 h 20, Astrocontact.
- R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *le Voyage*, film italien de V. De Sica (avec S. Loren, R. Burton) ; 22 h 10, Vidéo-clips.
- T.S.R., 20 h 10, Téléfilm : les Vrais Riches, de M. Bluwal (1re partie) ; 22 h 15, Sports.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'église Saint-Ronan de Locronan (Finistère). Préd. Père J.-P. Lintanf.
12 h Téléfoot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Joyeux Bazar.
13 h 55 Jeu : J'ai un secret.
14 h 30 Champions.
Magazine des sports et divertissement.
17 h 30 Les animaux du monde.
La jungle des insectes.
18 h Série : Alambic et Torpédo.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : la Vengeance aux deux visages, de Marlon Brando.
22 h 55 Sports dimanche.
23 h 40 Journal.

A 2

10 h Cheval 2-3.
10 h 30 Gym tonic
(et à 10 h 45).
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 Série : Chips ; 15 h 15 : l'École des fans ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : l'Ennemi de la mort.
18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors en Corse.
21 h 40 Document : Nos années 50.
La nouvelle Marianne, réal. C.-J. Philippe.
Troisième et dernier épisode de cette histoire de la France d'après guerre : la Ve République est en place, c'est le temps de la nouvelle vague : J.-L. Godard, F. Truffaut, J. Tati.
22 h 30 Concert magazine.
Emission d'E. Ruggieri, réal. J. Cohen.
Les années 30 aux Etats-Unis : Gershwin, avec C. Carrière, producteur à France-Musique, le violoniste D. Lockwood, les guitaristes P. Catherine et C. Escoudé...
23 h Journal.

FR 3

10 h 30 Mosaïque.
Hommage à la chanteuse légendaire Oum Khalsoum : retransmission du spectacle organisé par Paco Ibanez et Hedi Guella au Carré Sylvia Montfort, avec la participation de K. Erguner, Ozkan (Turquie), H. Guella (Tunisie), P. Soller (Espagne)...
17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Avec les groupes Uzeb, les Stunners, Gap Band, Sex Pistols...
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock : Laissez couler l'eau.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants et les adultes...
20 h 35 A la recherche du temps présent.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
La Terre vivante – les théories nouvelles qui démontrent que les continents et les mers sont mobiles. Avec X. Le Pichon, professeur de géodynamique.
21 h 35 Charente-Maritime et Cie.
A l'occasion du Festival international du film de la voile à La Rochelle.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Chaînes, de Wilhelm Dieterle.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Pulgareles », de Geiss, par le groupe Noco Music, solistes : J. de Udaeta, E. Séjourne, et P Geiss.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Vivre pour vivre*, film de C. Lelouch ; 22 h 15, Emission spéciale R.T.L.-*le Monde* ; 22 h 35, Paris si tu veux.
- R.T.B., 20 h 10, Variétés : A la belge époque ; 21 h 10, Téléfilm : la Caravane, de R. Gilloz.
- T.S.R., 20 h, Série : « La chambre des dames ; 20 h 55, Tickets de premières : magazine culturel.

FRANCE-CULTURE

LUNDI 24 OCTOBRE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums; à 8 h 32, exil-adhésion.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Les lundis de l'histoire : histoire et sociologie de l'art.
10 h 45 Le texte et la marge, avec le professeur Henocq : « l'allergie, un mal étrange ».
11 h 2 Musique : *Dossier Ocora.* (et à 13 h 30).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « l'Homme vêtu de lin », de D. Depland.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : variations 3; à 15 h 20, Laboratoire; à 16 h, l'art chinois à Venise; à 17 h, Raison d'être.
17 h 32 Instantané, magazine musical.
18 h 30 Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Présence des arts : Gustave Doré.
20 h « Les Vertiges », de S. Ganz (2e partie : exhumation). Avec J. Gastaldi, A. Bertin, M. Simon...
21 h L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Mélusine ou l'interdit du regard », par J. Markale.
22 h 30 Nuits magnétiques : Walter Benjamin.

MARDI 25 OCTOBRE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 32, Exil-adhésion ; à 8 h 50, Les demeures de l'aube.
9 h 7 La matinée des autres : Visages du Brésil.
10 h 45 A bâtons rompus.
11 h 2 Musique : Les plasticiens sonores (et à *13 h 30, 17 h 32*).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « les Chiens de Dieu », de H. de Grandmaison.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Variation 3 : à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : Temps et devenir (les attracteurs étranges).
20 h Dialogues : La peau, le sang et l'histoire, avec J. Bernard et J.-P. Escande.
21 h 15 Concert : Les premiers prix de 1982 des tournois des royaumes de la musique, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
22 h 30 Nuits magnétiques : Walter Benjamin.

MERCREDI 26 OCTOBRE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums ; à 8 h 32, Exil-adhésion.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : Colloque du Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse.
11 h 2 Musique : Entretien avec Alain Daniélou, parcours musical à travers l'Inde millénaire (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Le Train du soir*, de G. Lagorce.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : l'apprentissage de la liberté.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Variations 3 : à 15 h 35, les cosmologies, mythes et sciences du monde (l'Inde) : à 16 h, Sciences ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : l'Océanie.
20 h Concert de musique carnatique.
22 h 30 Nuits magnétiques : à la recherche du film proustien.

JEUDI 27 OCTOBRE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums ; à 8 h 32, exil-adhésion ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Entretien, avec Pietru Dumitriu.
11 h 2, Musique : les dernières nouvelles des origines (et à 13 h 30, 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Villeneuve-d'Ascq ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : l'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : adolescence et santé.
20 h, Procès pour l'ombre de l'âne, de F. Dürrenmatt, avec C. Nicot, P. Trabaud, Y. Clech, D. Paturel.
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur.
22 h 30, Nuits magnétiques : la marche.

VENDREDI 28 OCTOBRE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums : à 8 h 32, exil-adhésion.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Louis XIV par lui-même », de Michel Deon.
11 h 2, Musique : festival d'automne (l'Australie à Paris) (et à 13 h 30, 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Charme noir », de Y. Queffelec.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : (Jean Heroard, le médecin de Louis XIII.)
18 h 30, Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la micro-informatique.
20 h, Relecture : Charles-Albert Cingria, par H. Juin, textes lus par D. Paturel, J. Bellery et M. Sarcey.
21 h 30, Black and blue : colin maillard, voix d'hommes, voix de femmes.
22 h 30, Nuits magnétiques : 140 ou la cité.

SAMEDI 29 OCTOBRE

7 h 2, Matinales.
8 h, Naître et renaître : Une renaissance obstétricale.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'ingénieur face au futur.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec...
11 h 2, Musique : Festival d'automne, l'Australie à Paris (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Japon et Japonais, par O. Germain-Thomas, J. Delobo-ron, M. Abgrall.
18 h, Chronique de la langue parlée : Les bouquets poissards, de J.-J. Vadé.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : Portraits d'artistes : Gaston Teuscher.
20 h, Nuits ouvertes comme des lits, de C. Semprun-Maura. Avec L. Terzieff, N. Borgeaud, S. Sauvion, S. Jeney.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son.
8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h Messe au carmel de Lisieux.
11 h Musique : Festival d'automne (l'Australie à Paris) (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
14 h Sons.
14 h 5 Le Pharaon ne meurt jamais, de G. Gaban.
15 h 35 Disques.
17 h 30 Rencontre avec... Jean-Laurent Cochet et sa compagnie.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : la nouvelle poésie anglaise (Jeff Nuttal).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Cycle Mauricio Kagel.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 24 OCTOBRE

6 h 2 Musique légère.
6 h 30 Musiques du matin : œuvres de Stamitz, Schubert, Mascagni.
7 h 10 Concert : « Kreisleriana », de R. Schumann.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 Musiciens d'aujourd'hui : Henri Dutilleux.
12 h La table d'écoute.
12 h 35 Jazz : Bill Evans.
13 h Opérette.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Bach, Boehm, Godard, par Y. Sakura, flûte.
14 h 4 Musique légère.
14 h 30 D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Mahler, Wagner, Haydn, Prokofiev.
17 h 5 Repères contemporains : H.-W. Henze.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Studio-concert : musiques traditionnelles de l'Inde.
20 h Jazz.
20 h 30 Concert : « la Passion selon Guignol », *de Pousseur et Chagas,* concerto pour violon et orchestre de Boesmans, « Aïs », de Xenakis par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartholomée, sol. R. Pieta, violon...
22 h 30 Fréquence de nuit : Feuilleton : « La voix n'est pas un organe » ; œuvres de Mahler. 23 h 10 Les châteaux : Versailles.

MARDI 25 OCTOBRE

6 h 2 Musiques du matin : Œuvres de Vanhal, Debussy, Gretchaninov...
7 h 10 Concert : Quintette de Mozart par le Quatuor Prat avec G. Dangain, clarinette.
7 h 45 Le journal de musique.
9 h 2 Musiciens d'aujourd'hui (voir lundi) : œuvres de Ohana, Dutilleux, Nigg, Prey.
12 h Archives lyriques.
12 h 35 Jazz : *Bill Evans.*
13 h Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4 Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Mozart, Rachmaninov...
17 h 5 Repères contemporains : P. Mestral.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Studio-concert : *Exotique,* de Kagel ; *le Corps à corps,* d'Aperghis : *Tlaloc,* de Barreau par le trio de percussions Le Cercle.
20 h Jazz.
20 h 30 Concert : *la Messe de Notre-Dame,* de G. de Machaut par le Clemencic Consort, dir. R. Clemencic et Die Singgemeinschaft Dreilaedereck, dir. B. Wolfsgruber.
22 h Cycle acousmatique : F. Dhomont.
23 h Fréquence de nuit.

MERCREDI 26 OCTOBRE

6 h 2 Pittoresques et légères.
6 h 30 Musiques du matin : œuvres de Telemann, Weber, Offenbach.
7 h 10 Concert : œuvre de Tchaïkovski, Ravel par le Nouvel Orchestre philharmonique.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 Musiciens d'aujourd'hui (voir lundi) : œuvres de Schönberg, Bartok, Dutilleux, Lutoslawski...
12 h Avis de recherche.
12 h 35 Jazz : Bill Evans.
13 h Opérette-Magazine.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Ravel, Honegger par A. Fumet, violon, J.-J. Wiederker, piano.
14 h 4 Microcosmos : Discotine ; 14 h 35 : Les vilains péchés capitaux ; 14 h 50 : Ah ! mettez-nous donc du Mozart ; 16 h 30 : Court-Circuit.
17 h 5 Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 5 25e concours international de guitare.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : (en direct du théâtre des Champs-Élysées à Paris) : *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy, *Concerto pour violon et orchestre n° 1,* de Prokofiev, *Daphnis et Chloé,* de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. I. Stern, violon.

22 h 30 Fréquence de nuit : feuilleton ; vers 23 h 10 : les châteaux.

JEUDI 27 OCTOBRE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : R. Strauss.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui (voir lundi) : œuvres de Bartok, Webern, Stravinski, Debussy...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Bill Evans.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, D'une oreille l'autre : œuvres de R. Strauss, Frescobaldi...
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-concert : Le quartette du vibraphoniste P. Macé, le quintette du guitariste Serge Lazarevitch.
20 h, Concert (en direct du théâtre *royal de la Monnaie à Bruxelles*) : *La Passion de Gilles,* opéra interprété par l'Orchestre de l'Opéra national de Belgique, dir. P. Bartholomée, sol. C. Farley, P. Gottlieb, C. Alliot-Lugaz.
23 h, Fréquence de nuit : les châteaux ; œuvres de Thiriet, Fauré...

VENDREDI 28 OCTOBRE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : œuvres de Vivaldi, Ginastera.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui (voir lundi) : œuvres de Berlioz, Dukas, Debussy, Dutilleux.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de R. Schumann, Prokofiev par C. Golberg, violoncelle, M. Fohr, piano.
14 h 4, Equivalences.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Moussorgski.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-concert : œuvres de Abel, Colombe, Hume par J. Savall, viole de gambe.
20 h, Concert (en direct de Baden) : Les créatures de Prométhée, de Beethoven, Concerto pour piano et orchestre n° 1 de Liszt, Symphonie n° 6 de Prokofiev par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. M.-W. Chung, sol. M. Argerich.
22 h 15, Fréquence de nuit : feuilleton « La voix n'est pas un organe » ; 23 h 10, Les châteaux : château de Saint-Cloud ; œuvres de Charpentier, Paër, Grétry, Chopin...

SAMEDI 29 OCTOBRE

FRANCE-MUSIQUE A VIENNE
6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Vivaldi, Schubert, Donizetti...
8 h 5, Approche de Vienne.
9 h 5, Carnet de notes viennoises.
11 h 5, La tribune des critiques de disques.
12 h 30, Irmgard Seefried et les voix de Vienne.
14 h 5, La tradition de la philharmonie de Vienne.
15 h 30, Concert (en direct de la Philharmonie de Vienne) : Mozart, *Deuxième Symphonie* de Schmidt, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. E. Leinsdorf.
17 h 30, La forêt viennoise.
18 h, Les cinglés du music-hall viennois.
19 h 5, Découverte : *la Dixième Symphonie,* de Schubert, par l'Orchestre *philharmonique* de Liège, dir. P. Bartholomée.
20 h, Concert (en direct du palais Schwartzenberg) : Quintettes de Mozart et Beethoven.
22 h, Ernst Krenek.
22 h 30, Le club des archives : *Requiem* de Verdi.
0 h 5, Nuit de Vienne.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

FRANCE-MUSIQUE A VIENNE
0 h 5 Nuit de Vienne.
6 h 2 Concert promenade : œuvres de Ziehrer, Suppé, Stolz, Grell, J. Strauss, Eysler, Hagen...
8 h 5 Cantate viennoise.
9 h 5 A découvrir.
10 h Messe (en direct de la cathédrale de Vienne) : *Salzburgermesse,* de Haselboeck.
11 h Concert (en direct de l'O.R.F.) : Suite romantique de Reger, *Wesendonck Lieder,* de Wagner, Concerto pour percussions et orchestre de Gruber, *la Valse* de Ravel, par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. L. Zagrosek, sol. G. Lorenz, soprano, G. Fromme, percussion.
13 h 5 Prestige de Vienne.
15 h Société d'exécution musicale privée.
17 h Comment l'entendez-vous ? Deux cents ans de symphonie en Autriche : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Bruckner, Mahler, Schönberg...
19 h Concert (en direct de l'opéra de Vienne) : *Lulu,* d'A. Berg, par l'orchestre du Wiener Staatsoper, dir. L. Maazel, sol. J. Migenes-Johnson, B. Fassbeander, M. Hintermeier.
22 h Concert : (en direct de Grintzing) : par la Schrammel Philharmonia.
0 h 5 Les mots de Françoise Xenakis.

Radio-France Internationale

● Émissions pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine : portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, khmer, laotien, vietnamien et en français pour les Africains. Ondes courtes, 49 mètres, 6175 kHz en France et en Europe.

● Service mondial en français : informations tous les quarts d'heure de 5 h à 9 h et à 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h, 2 h. 24 heures en Afrique tous les jours à 13 h 45.

Carrefour dossier d'actualité à 14 h 15 : Lundi 24 octobre : « Afrique » son archéologie et son identité nationale.
Mercredi 26 octobre : Louise Michel toujours en vie ? Un combat d'actualité.
Jeudi 27 octobre : les réalités politiques et économiques de la Tunisie, en 1983, à l'occasion du voyage officiel de François Mitterrand en Tunisie.

● Signalons les magasines musicaux : Planète de Jean-Jacques Dufayet de 11 h à 12 h et Canal Tropical : rythmes africains et caraïbes avec Gilles et la gazelle Michèle (18 h).

Les magazines d'information : Sports et musique : lundi à partir de 20 h 45 ; Priorité santé : jeudi 10 h, rediffusion le samedi à 18 h ; cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières : vendredi à 10 h : R.F. C hebdo : l'actualité internationale de la semaine, samedi à 15 h : Moteurs, le magazine de l'automobile, lundi 24 à 19 h 20.

● Les émissions en langues étrangères : anglais à 5 h 15, 5 h 45 et 17 h ; portugais à 17 h, émissions en langue portugaise vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 h 30 à 24 h et de 24 h à 0 h 30, émissions vers le Brésil et l'Amérique latine ; jeudi 27 octobre : entretien sur la création cinématographique en Amérique latine ; espagnol : à 22 h, 0 h, 1 h 30 ; polonais : à 6 h 45, 18 h 30, 21 h 45, ondes courtes, ondes moyennes à 19 h ; allemand : 19 h sur ondes courtes : 49 mètres, 6010 et 6045 kHz et ondes moyennes, 235 mètres, 1278 kHz ; russe : 5 h sur ondes courtes.

A écouter

Ce n'est pas Zuydcotte

Le temps d'un week-end, France-Musique émettra depuis les studios de la radio autrichienne – OR F. – qui mettra à cette occasion ses studios à la disposition de la chaîne. Ce programme viennois sera diffusé simultanément sur les antennes des deux radios : flâneries, visites des grandes salles de concert de Vienne, rencontres avec des compositeurs, Frédéric Cerha et Ernest Krenek, le dramaturge Peter Handke, le chanteur populaire Erich Kunz, la soprano Irmgard Seefried, etc., alterneront avec six concerts diffusés en direct. Le 30, à 19 h, sera notamment retransmis, de l'Opéra de Vienne, *Lulu,* de Berg, sous la direction de Lorin Maazel. Auparavant, le 29, à 15 h 30, on pourra entendre Erich Leinsdorf, à la tête de la célèbre Philharmonie de Vienne. Est prévu également, le 30, en fin de soirée, un concert en direct d'un débit de vin de Grintzing, avec le Schrammel Philharmonia.

M.L.B.

★ Week-end à Vienne, France-Musique, les 29 et 30 octobre, de 6 h à 1 h du matin.

La quadrature du « Cercle »

Le Cercle est un assemblage déjà légendaire de trois percussionnistes à la technique impressionnante : issu de l'ensemble Musique vivante, ce trio est autant à regarder qu'à écouter. Sans se payer de mots comme « gestique » ou « théâtralité », Jean-Pierre Drouet, Gaston Sylvestre et Willie Coquillat ont mis en place de vrais spectacles avec musique, ou disons, des « concerts spectaculaires », des shows tout en regards échangés, en demi-sourires et joie partagée évidente. Même s'il est préférable d'assister à leurs « numéros », il ne faut pas manquer à l'antenne ce « studio concert », où ils s'empareront d'œuvres signées Aperghis, Kagel et Barreau. Comme si l'on y était.

M.L.B.

★ Stadio-Concert, France-Musique, mardi 25 octobre, 19 h.

Kagel dans l'air

La *Trahison orale,* « épopée musicale » sur le thème du *diable* – création de Mauricio Kagel pour le Festival d'automne, – sera au centre de la journée Kagel proposée le 6 novembre par les services musicaux de France-Culture. En attendant la retransmission de cet événement et la « somme » qui l'accompagnera, l'Atelier de création poursuit, de dimanche soir en dimanche soir, et jusqu'au 30 octobre, la diffusion des « morceaux » radiophoniques écrits par le compositeur spécialement pour les ondes: Kagel, argentin d'origine ayant trouvé en Allemagne des studios pour travailler, est l'un des rares musiciens d'une telle envergure à concevoir un tel travail sonore.

M.L.B.

★ Atelier de création radiophonique, dimanche 30 octobre, *France-Culture, de 20 h 40 à 23 h.*

Radios locales

Plus gauche que moi, tu meurs

« Plus gauche que moi, tu meurs » et *« Fréquence Libre comme son nom l'indique »* sont les slogans de cette radio locale. Voici les grandes lignes de son programme.

Tous les jours : de 6 h 30 à 10 h, *Fréquence Matin,* un bulletin infos toutes les demi-heures, une revue de presse à 7 h 45 et à 8 h 25, des rubriques télé, circulation, météo... un invité chaque matin, des reportages, des enquêtes.

De 17 h à 18 h 30, *Coup de cœur,* une émission de chanson française animé par Djalma, auteur-compositeur-interprète, qui aura pour invité, mercredi 26 octobre, Gérard Berliner.

De 19 h 30 à 20 h 30, *Regards sur...* un thème différent chaque jour. Le lundi 24 octobre, regards sur la médecine différente, et le jeudi 27 octobre, regards sur la Pologne.

A 22 h, *les Micros de la Rampe,* animé par le Théâtre de l'Ombre, fait le tour de l'actualité culturelle mais c'est aussi, et surtout, un moment de création et de théâtre radiophonique.

De 24 h à 1 h, *Jazz* à tous les étages.

Le week-end est plus spécialement réservé aux magazines d'actualité avec le samedi à 12 h et à 18 h, *Fréquence Hebdo,* qui présente l'ensemble de l'actualité de la semaine avec des invités politiques.

★ (Fréquence libre, Paris, 103,1 MHz.)

Multiple et colorée

Radio Arlequin (Rouen) aime la diversité. Le cinéma d'abord, avec *Cinédit,* où sont présentés des interviews de metteurs en scène, d'acteurs et des extraits de films en exclusivité (tous les mardis à 19 h 30). La science, avec *En direct sur les sciences,* magazine réalisé en collaboration avec des jeunes, et *l'Argonaute,* revue mensuelle. Au sommaire, le jeudi 27 à 19 h 30 : le compact-disc, les robots domestiques, la pollution des eaux, et comment devenir pilote d'avion.

Le consumérisme, avec *le Magazine du consommateur et du citoyen,* tous les vendredis à 19 h 30 (le 28 octobre : Que faire en cas d'accident corporel ?). Enfin, la bande dessinée, avec *Eureka,* magazine mensuel de la B.D. au centre de Saint-Sever à Rouen). En préparation prévu dans le courant novembre une nouvelle série de six émissions hebdomadaires sur la radio dans le monde entier.

★ (Radio Arlequin, Rouen, 103 MHz.)

Stations nationales

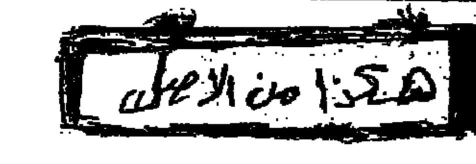
Europe 1

● L'aventure... ça reste l'aventure. Et comme l'on sait gré au commandant Cousteau de *nous faire rêver à l'époque* des navigateurs intrépides, des mers qui, toutes voiles dehors, filaient droit devant eux, en se fiant aux étoiles ou à des cartes on ne peut plus approximatives. Car le voilà reparti, depuis le 12 octobre, sur son « moulin à vent », un prototype de bateau éolien qui aspire le vent. Cinq hommes d'équipage, quarante jours de vivres, et cap sur New-York. C'est la première fois qu'un navire de ce type tente la traversée de l'Atlantique, et si cette expérience, financée par le gouvernement est un succès, de gros bateaux pourraient être équipés de ce propulseur à vent.

★ Découvertes, de J.-P. Elkabbach, *tous les jours , de 15 h à 16 h 30.*

R.T.L.

Les Américains sont les premiers surpris : en Europe, hors de la musique anglo-saxonne, point de salut. Tout dans le rythme et la mélodie, l'orchestration... et au diable les paroles, puisqu'on n'y comprend goutte. « W.R.T.L. » (prononcez : *dabel you RTL)* avait coutume de rassembler les fans, « Saga W.R.T.L. » sera désormais leur nouveau trait d'union du week-end. Georges Lang racontera d'abord l'histoire des grandes stars du rock (19 h 15 – 19 h 45 » – en commençant le 29 octobre par Supertramp, suivi le 5 novembre de David Bowie – avant de retracer, en quatre morceaux, la carrière d'Elvis Presley, de Gene Vincent, des Rolling Stones ou des Beatles. Un *must.* (*Le samedi,* de 18 h 30 à 22 h 30).



UN COLLOQUE SUR L'INFORMATION SOCIALE

« Pouvoir démentiel » du journaliste et désinformation permanente...

COMMENT le journaliste peut-il résister aux pressions et exercer honnêtement son métier ? Cette double question a été la toile de fond d'un récent colloque réuni à Saint-Étienne, par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) (1) et le Centre national d'études supérieures de sécurité sociale (CNESSS). La centaine de participants — des journalistes sociaux et leurs « informateurs », syndicalistes, représentants patronaux, responsables d'organismes de sécurité sociale, hommes politiques — ont pu, *en final*, assister *à un débat* entre M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Jacques Barrot, l'un de ses prédécesseurs, aujourd'hui dans l'opposition.

L'information sociale, « *mal aimée* » de la grande presse ? Certains l'ont dit, affirmant qu'elle n'était qu'un « *sous-produit économique et politique* » et donc insuffisamment traitée dans les colonnes des quotidiens et des hebdomadaires. Paradoxalement, ce « parent pauvre » de l'information figure au centre des enjeux sociaux. Pour M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de M. Raymond Barre, « *l'information sociale désinforme* ». En décrivant scrupuleusement les événements sociaux, le journaliste offre une caisse de résonance à ses informateurs, qui mettent en avant leurs opinions et par là même se livrent à la « *désinformation* ». Ainsi des « *grand-messes* » suivies de déclarations sur le perron de Matignon. L'essentiel s'est déroulé bien avant. Mais l'occasion permet aux partenaires sociaux de s'adresser à leurs militants et de mobiliser leurs troupes en réaffirmant des positions sans qu'existe toujours un lien étroit avec ce qui s'est dit en séance.

Ce « *parisianisme* » de l'information sociale « *frustre* » M. Bernard Brunhes, ancien conseiller social de M. Pierre Mauroy. « *Il faut intéresser le Landerneau parisien. Les acteurs sociaux se servent des journalistes et de la presse pour dialoguer entre dirigeants.* » Autre reproche : les journalistes sociaux entretiennent la confusion entre le discours politique qui entoure l'annonce et la préparation d'une réforme et le contenu de cette réforme, pour finalement faire silence — ou presque — lors de sa mise en application. Tout comme il déplore la recherche du « *coup* » ou du « *scoop* ». « *Si le journaliste « tombe » sur un texte en cours d'élaboration et qu'il le commente, il suffit que nous en changions un tant soit peu le contenu pour qu'il écrive : le gouvernement renonce !* »

Ce qui intrigue M. Brunhes, c'est l'alchimie qui conduit le journaliste à « *traiter d'un conflit social de préférence à un autre et donc de le décréter symbolique d'une évolution de la société* ». Or le conflit social et sa négociation cristallisent à souhait les difficultés que le journaliste rencontre. Les entreprises redoutent de laisser pénétrer la presse dans leurs locaux et préfèrent observer un mutisme précautionneux en cultivant l'adage « pour vivre heureux, vivons cachés ! ». Pour les syndicats, au contraire, il importe que leur action soit connue et même qu'elle soit « *bien vue* » de l'opinion publique.

Le journaliste et son « *pouvoir démentiel* », selon un syndicaliste, s'insèrent alors dans ce rapport de forces entre patronat et syndicats. Ce constat s'aggrave pour les journalistes de la presse régionale « *soucieuse de ménager les susceptibilités au nom de la règle de l'équilibre* », dira un « localier » ; « *les menaces de cesser toute publicité ne sont pas rares si le journal n'accepte pas de minimiser l'affaire* ».

La carotte et le bâton

Les pressions se résument le plus souvent à l'application de la formule « la carotte ou le bâton ». La carotte, ce sont les invitations aux petits déjeuners et déjeuners, sous couvert de relations amicales, comme si l'informateur cherchait à « *aspirer* » le journaliste. Et on lui fournit des dossiers si bien tournés et si justes que la tentation est grande de les reproduire tels quels. Le bâton peut aller jusqu'au tract dénonçant l'action nocive du journaliste ou, plus communément, l'appel direct auprès de sa direction pour signaler le comportement du « fautif ». Et si l'accusateur et le patron de presse siègent ensemble au Rotary-Club...

Situation pour le moins inconfortable, sauf à considérer « *qu'un journal sans pression est un journal mort* », selon la formule d'un journaliste de presse écrite, à qui un confrère de l'audiovisuel répliqua « *qu'un journal sous pression est très handicapé !* » « *A la télé*, expliqua-t-il, *parce que nous avons une mission de service public, on parle d'intérêt général, et chaque « institutionnel » s'estime le propriétaire de l'expression audiovisuelle au nom de cet intérêt général. Quant au journaliste, s'il ne porte pas d'étiquette politique ou syndicale, chacun le soupçonne de travailler pour l'autre. Il est, en permanence, confronté avec l'obligation de se justifier.* »

« *Toutes ces difficultés, l'information sociale les doit à ses origines*, a commenté M. Michel Noblecourt, président de l'AJIS. *Elle est apparue comme une rubrique d'« agitation », celle qui perturbait le pays. Aujourd'hui, elle aspire à l'observation de terrain et à l'investigation. L'important étant de ne pas dériver sur un consensus pour une information aseptisée.* » Les journalistes sociaux deviendront-ils des militants du mouvement social pour « *aller au-delà d'une information d'utilisation et penser davantage à une information de responsabilisation* », selon l'expression de M. Van der Meulen, président du CNESSS.

Le débat entre M. Bérégovoy et M. Barrot, polémique mi-politique, mi-technique sur la sécurité sociale, illustre parfaitement cette proposition. Si M. Bérégovoy affirme que « *le rôle essentiel des journalistes pour éclairer l'opinion est de souligner l'importance des enjeux* », M. Barrot rétorque par « *la nécessité d'approfondir les slogans* ». Par exemple : « *La retraite à soixante ans a cédé à un slogan destiné à frapper l'opinion publique en divorce avec les données détenues par les spécialistes du dossier.* » Lorsque M. Bérégovoy avance qu'il ne faut « *ni se défier des journalistes ni les cajoler* », M. Barrot répond que « *le monde politique a les journalistes qu'il mérite* ». « *Il faut la vérité*, ajoute-t-il. *A long terme, les gouvernements ont intérêt à la vérité.* » ■

CHRISTIANE GROLIER.

(1) AJIS, 5, avenue de la République, 75010 Paris.

MEDIAS DU MONDE

ETATS-UNIS

Télévision payante et cinéma

Avec 17,3 millions d'abonnés sur le câble et 1,3 million en télévision hertzienne, la télévision payante américaine est devenue un des plus gros clients du cinéma américain. En moyenne un film américain réalise 41,8 % de ses recettes en salles, 17,4 % par vente aux télévisions payantes 17 % à l'étranger, 15,6 % par vente aux télévisions et 8 % en droits vidéo. D'ici trois ans, les ventes aux télévisions payantes devraient dépasser les recettes en salles.

Une chaîne de télévision payante américaine programme plus de deux cents films par an. Or les « majors compagnies » du cinéma n'en distribuent que cent vingt à cent trente. Pour faire face à cette situation de pénurie, Home Box Office, filiale du groupe Time et leader de la télévision payante avec 65 % du marché, s'est lancé résolument dans la production. La société a négocié des droits exclusifs sur 50 % de la production de Columbia jusqu'en 1986 et a acquis en pré-achat trente films produits par Orion dans les prochaines années. H.B.O. a multiplié des prises de participation dans les sociétés de production indépendantes chargées de réaliser des téléfilms spécialement destinés à la télévision payante. 400 millions de dollars ont été investis dans Tri-Star, une société de production (en collaboration avec C.B.S. et Columbia) qui doit sortir dix à quinze films par an.

Enfin, H.B.O. a ouvert une souscription publique de 125 millions de dollars pour le financement de dix à quinze films de long métrage qui seront distribués par Orion et Tri-Star. H.B.O. garantit l'investissement des souscripteurs même en cas d'échec au box-office. Ainsi, H.B.O. devient la principale source de financement des films aux Etats-Unis en intervenant dans la production de soixante longs métrages en 1984. Home Box Office, qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 435 millions de dollars, a dégagé un bénéfice de 160 millions de dollars.

BELGIQUE

Le câble ne sera plus pirate

Assis depuis onze mois autour d'une table, producteurs, auteurs, radiodiffuseurs et câblodistributeurs sont enfin parvenus à se mettre d'accord. Le 29 septembre dernier, au siège de la Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs (SABAM), ils ont signé un protocole définitif concernant la retransmission simultanée par câble en Belgique des émissions de télévision provenant de ce pays et des pays voisins.

Désormais les réseaux câblés devront verser 15 % du montant de leurs abonnements pour rémunérer l'ensemble des ayants droit. Pour 46 %, cette somme ira aux chaînes de télévision dont les programmes sont utilisés par le câble. Le reste reviendra aux sociétés d'auteurs et de producteurs. L'accord a été signé par les sociétés de télévision de Belgique, des Pays-Bas, de France, de République fédérale d'Allemagne, de Grande-Bretagne et du Luxembourg, les organisations nationales et internationales (1) d'auteurs et de producteurs.

L'accord signé en Belgique devrait être rapidement suivi par la régularisation de la situation des réseaux câblés dans d'autres pays. L'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) a annoncé le 7 octobre, lors de son congrès de Toulouse, qu'elle entendait obtenir le même type d'accord avec les réseaux hollandais et luxembourgeois. En France, le problème risque de se poser dès la mise en route des premiers réseaux par câble l'an prochain.

GRANDE-BRETAGNE

Festival du navet

La quatrième chaîne britannique, qui culmine à 4 % de taux d'audience, n'a pas perdu le sens de l'humour. Un de ses producteurs, M. Chris Brown, prépare un festival des plus mauvais films de cinéma. « Ils ont sauvé le cerveau de Hitler », « Mars a besoin de femmes », « Godzilla contre le monstre de fumée », figurent parmi les titres sélectionnés par la quatrième chaîne, qui offrira pour les fêtes de Noël un superbe « Saint Nicolas à la conquête des Martiens ». Les responsables de la chaîne estiment que, pris au second degré, ces navets peuvent devenir une véritable mode. En tout cas, ça ne coûte pas très cher d'essayer.

(1) Notamment, l'Association de gestion internationale collective des œuvres audiovisuelles (AGICOA), 19, rue de Bassano, 75116 Paris, tél. : 720-27-10.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Sartre et Simone de Beauvoir

Il faut s'offrir ces deux cassettes en même temps que les *Lettres au Castor*, publiées récemment chez Gallimard. D'abord pour redonner au dialogue des lettres la force de la présence physique, le grain de la voix. Ensuite pour comprendre à quel point Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre ont vécu l'un par l'autre. Simone de Beauvoir l'avoue d'emblée : « *La plus grande réussite de ma vie, c'est Sartre.* » Elle souligne son influence sur l'évolution de son style (« *Mettez plus de vous dans ce que vous écrivez* »), sur son évolution politique. Jean-Paul Sartre, plus pudique, répond en écho : « *Je ne suis pas très intelligent, le Castor va plus vite.* »

Le court entretien avec Simone de Beauvoir laisse le spectateur sur sa faim. Le personnage se cache sans cesse derrière la dame de lettres. Le film d'Alexandre Astruc et Michel Contat sur Sartre est un document beaucoup plus dense et plus complet. André Gorz, François Périer, Jean Pouillon, y apportent le précieux témoignage de leur amitié. Là, l'écrivain s'efface devant l'homme politique qui a marqué, depuis la guerre, la vie de la société française.

★ *Simone de Beauvoir*, collection « Témoins ». Edité et distribué par R.C.V.

★ *Jean-Paul Sartre par lui-même.* Un film d'Alexandre Astruc et Michel Contat. Edité et distribué par Cinéthèque.

Films

Victor, Victoria, de Blake Edwards, avec Julie Andrews et James Garner. Edité et distribué par R.C.V.

Georgia, d'Arthur Penn, avec Jodi Thelen et Graig Wasson. Edité et distribué par R.C.V.

Le Point de non-retour, de John Boorman, avec Lee Marvin et Angie Dickinson. Edité et distribué par R.C.V.

A nous deux, de Claude Lelouch, avec Catherine Denauve et Jacques Dutronc. Edité et distribué par G.C.R.

Gloria, de John Cassavetes, avec Gena Rowlands. Edité et distribué par G.C.R.

Annie, de John Huston, avec Albert Finney et Aileen Quinn. Edité et distribué par G.C.R.

Music Lovers, de Ken Russel, avec Glenda Jackson et Richard Chamberlain. Edité et distribué par Warner Home Video

Grands classiques

Autant en emporte le vent, de Victor Flemming, avec Vivien Leigh, Clark Gable et Olivia De Havilland. Edité et distribué par R.C.V.

Quo vadis ?, de Melvyn Le Roy, avec Robert Taylor et Deborah Kerr. Edité et distribué par R.C.V.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La lune rouge

(Suite de la page XVI.)

On n'entendait pas le moindre bruit, comme si sous l'effet de la lumière rouge la foule était devenue sourde.

Immenses, lourdes, coupées tangentiellement par des guillotines monstrueuses, les ombres tombaient sur les êtres humains en marche qui étaient si nombreux qu'épaule contre épaule, poitrine contre poitrine, ils couvraient les rues du début à la fin.

Parallèles, les rambardes et les corniches rayaient de noir l'opacité de l'atmosphère vermillon. Les hautes vitrines resplendissaient comme d'immenses blocs de glace derrière lesquels brûlerait un incendie.

Dans cette clarté terrible et silencieuse, il était difficile de discerner les visages masculins des visages féminins. Tous semblaient égalisés et assombris par l'angoisse et l'effort qu'ils réalisaient, les mâchoires serrées et les paupières à demi fermées. Beaucoup s'humidifiaient les lèvres avec la langue, car la soif les enfiévrait. D'autres, comme des somnambules, collaient leur bouche sur les froids cylindres des boîtes aux lettres ou s'approchaient des rectangulaires bouches d'aération des transformateurs électriques ; la sueur coulait en grosses gouttes sur tous les fronts.

De la lune, immobile dans un ciel plus noir que le goudron, dégoulinait un émanation sanglante et pâteuse d'abattoir.

En réalité, les hommes ne marchaient pas, ils avançaient par reflux, traînant les pieds, se portant l'un l'autre ; la lumière rouge, papillotant d'épaule en épaule, rendait plus profondes et surprenantes les orbites ténébreuses des yeux et plus inhabituels les rigides profils ; elle endormait les uns et hypnotisait les autres.

Dans les rues latérales, les enfants étaient toujours sagement assis sur le pas des portes.

Du tumulte des animaux, auxquels s'étaient joints les chevaux, s'était détaché un éléphant qui trottait suavement vers la plage escorté par deux poulains. Ces derniers, la crinière au vent et les naseaux tournés vers les oreilles déployées du pachiderme, semblaient lui murmurer un secret.

Les hippopotames, à la tête de l'avant-garde, nageaient laborieusement dans l'air, l'aspirant en vain à coups de museau cuirassé. Un tigre rasait les murs de son flanc et avançait à contrecœur.

Le silence de la foule finit par être insupportable. Un homme grimpa à un balcon et, mettant ses mains en porte-voix, se mit à crier d'une voix congestionnée :

« *Mes amis, que se passe-t-il ? Moi je ne sais pas parler, c'est certain, je ne sais pas parler... mais mettons-nous d'accord !* »

Les autres défilaient sans le voir ; l'homme essuya alors la sueur sur son front du revers velu de son bras et disparut à nouveau dans la foule.

Un instant plus tard, on entendit une très lointaine retombée du tonnerre.

Inconsciemment, tous portèrent un doigt aux lèvres ou une main à l'oreille. Ils devaient en avoir le cœur net.

Sur fond de feu et de ténèbres, plus volatil qu'un océan de pétrole enflammé, la structure d'une grue tourna lentement sur son axe.

Oblique, un noir et gigantesque canon plaça son profil conique entre ciel et terre, cracha le feu, reculant sur son affût, et un cylindre d'acier transperça l'atmosphère en un long sifflement.

Sous la lune rouge, encombrée de gratte-ciel pourpres, la foule se mit à crier d'effroi :

« *Non, nous ne voulons pas la guerre ! Non, non, ...non !* »

Ils comprenaient maintenant que l'incendie avait éclaté sur toute la planète et que personne n'en réchapperait. ■

Traduit de l'espagnol par Marie SEHR.



DISQUES

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Toulouse.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« LES INTROUVABLES », d'Élisabeth Schwarzkopf (E.M.I.).	« LES INTROUVABLES », d'Élisabeth Schwarzkopf (E.M.I.).	« STANDARD VOL. 1 », Keith Jarret (E.M.C.)	« ORACLE'S DESTINY », Michel Petrucciani (O.W.L.).	« FLASHDANCE », B.O.F. (PHONOGRAM).	« JE PORTE MA VIE », Gérard Berliner (Carrère).	« SYNCHRONICITY », Police (C.B.S.).	« WATER BOYS », (Phonogram).
2	« LES BOREADES » de J.-Ph. Rameau, direct. J.E. Gardiner (Erato).	« LES BOREADES », de J.-Ph. Rameau, direct. J.E. Gardiner (Erato).	« FUTURE SHOCK », H. Hancock (C.B.S.).	« COMPLETE », Duke Ellington (C.B.S.).	« MORGANE DE TOI », Renaud (Polydor).	« AIMER SANS ISSUE », Mirice Benin (R.C.A.).	« CRISES », Mike Oldfield (Arabella).	« PUNCH THE CLOCK », Elvis Costello (R.C.A.).
3	« STABAT MATER », de Pergolèse, R. Jacob, R. Hennig (H. Mundi).	« ARIANE ET BARBE BLEUE », de P. Dukas, dir. A. Jordan (Erato).	« NIGHT BIRD », Éric Lelann (J.M.S.).	« INVITATION », Jaco Pastorius (W.E.A.).	« QUELQU'UN DE L'INTÉRIEUR », Francis Cabrel (C.B.S.).	« LE RITAL », Barzotti (C.B.S.).	« J.J. 8 », J.-J. Cale (Phonogram).	« ONCE BITTEN », Annabel Lamb (C.B.S.).
4	« MANON », de Massenet, dir. M. Plasson (E.M.I.).	« LA FLUTE ENCHANTÉE », de W.-A. Mozart, dir. T. Beecham (E.M.I.).	« ORACLE'S DESTINY », Michel Petrucciani (O.W.L.).	« LIVE TO THE DRUNKEN BOAT », The Lounge Lizards (R.C.A.).	« CROCODILE », C. Couture (Phonogram).	« T'ES PAS DROLE », Catherine Lara (R.C.A.).	« PUNCH THE CLOCK », Elvis Costello (R.C.A.).	« IS NOTHING SACRED ? », Lords of the new church (C.B.S.).
5	« L'ŒUVRE POUR PIANO », de J. Brahms Julius Katchen (Decca).	« MANON », de Massenet, dir. M. Plasson (E.M.I.).	« TRAVELS », Pat Metheny (E.C.M.).	« THE VIKINGS », Nkop/P. Catherine (R.C.A.).	« TOUT L'OR DU MONDE », Angelo Brandnardi (Ariola).	« EXCLUSIF », Paul Personne (Phonogram).	« THRILLER », Michaël Jackson (C.B.S.).	« LITTLE ROBBERS », Motels (Pathé Marconi).
6	« HERCULES » de F. Haendel, dir. J.E. Gardiner (D.G.G.).	VERDI - PUCCINI Kiri Te Kanawa (C.B.S.).	« INVITATION », Jaco Pastorius (W.E.A.).	« ZUMBI », Nana Vasconcelos (R.C.A.).	« QUITTE MOI », Pierre Bachelet (Polydor).	« FAUX SEMBLANTS », Angel Maimone entreprise (Polydor).	« LICK IT UP », Kiss (Phonogram).	« GOOD FOR YOUR SOUL », Oingo Boingo (C.B.S.).
7	« NEGRO SPIRITUALS » Barbara Hendricks (E.M.I.).	« ŒUVRES POUR PIANO », de C. Debussy, Walter Gieseking (E.M.I.).	« PASSION FRUIT », Michael Franks (W.E.A.).	« EZZ-THETICS », G. Russell Sextet (Carrère).	« ON AVANCE », Alain Souchon (R.C.A.).	« MORGANE DE TOI », Renaud (Polydor).	« SHOUT AT THE DEVIL », Motley Crüe (W.E.A.).	« TEXAS FLOOD », Steve Ray Vaughan (C.B.S.).
A REDÉCOUVRIR	« SUITES CARMEN ET L'ARLÉSIENNE », de Bizet, dir. Ch. Munch (Decca)		« SOMETHING ELSE », Ornette Coleman (D.A.M.)		« LES COMMUNIQUÉS COLOMBOPHILES », Jules Beaucarne (R.C.A.).		« ONCE BITTEN », Annabel Lamb (C.B.S.).	
	« SONATES BAROQUES », de G. Leonhardt et F. Bruggen (R.C.A.).		« PAINTED LADY », Abbey Lincoln (Media 7).		« L'INUTILE », Jacques Higelin et Areski (R.C.A.).		« LIVING IN OZ », Rick Springfield (R.C.A.).	

Classique

L'« Oratorio de Noël » de Marc-Antoine Charpentier

C'est le disque qui aura permis la redécouverte de Marc-Antoine Charpentier, sans doute le plus grand nom de notre dix-septième siècle, un musicien de la dimension des chefs de file du temps, tels Buxtehude en Allemagne et Purcell en Angleterre.

Enregistrement après enregistrement, le monument s'élève, qui rend compte de *l'importance du créateur,* occulté de son vivant par la jalousie maladive de Lulli, le tout-puissant surintendant de la musique de Louis XIV.

Attiré, comme tant d'autres contemporains, par l'Italie, Charpentier a dû à ses années d'apprentissage à Rome d'être profondément marqué par le *style de Carissimi, le maître de l'Histoire sacrée.* Et c'est précisément cette influence qui domine dans le très beau motet dramatique *In Nativitatem Domini Canticum,* oratorio disposé en diptyque et alternant chœurs et *soli* dans une lumière expressive qui joue au mieux des contrastes et de la palette d'ef*fets de l'école transalpine.*

Pourtant, à la composante méditerranéenne s'ajoute ici une constante typiquement française dans le mesure où l'auteur reste nourri de la tradition populaire. Une tradition qui investit la musique au point de composer un décor savant et naïf à la fois, qui mêle les exigences de la mystique à la simplicité sans fard de la piété campagnarde.

Tirant parti de ces deux éléments, Charpentier use d'une variété de registres qui nous rappelle qu'il a excellé dans tous les genres : le religieux comme le théâtral, le vocal comme l'instrumental.

Ainsi réussit-il une extraordinaire évocation de la nuit par le moyen d'une «symphonie» de cordes en sourdine, tout comme il impose un sens de la tonalité *envisagé comme ressort dramatique* (les oppositions entre *do mineur* et *do majeur).* Et c'est encore le dramaturge qui donne aux mots leur résonance, tandis *que dans la marche des Bergers* vers Bethléem perce un indéniable sens instrumental, une intuition poétique qui est toujours à rapprocher de Purcell.

La *Pastorale sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ* baigne dans une atmosphère toute différente. Les italianismes disparaissent au profit d'un ton spécifiquement français, d'un style plus léger qui avoue sa dette envers l'ancien ballet de cour. Mais la musique n'en reste pas moins de la plus haute qualité, avec ce souci de la facture qui distingue Charpentier de tant d'autres façonniers de l'époque.

Il faut dire tout ce que ces chefs-d'œuvre doivent à l'interprétation exemplaire des Arts florissants. Interprétation ou plutôt résurrection qui respire au *rythme profond, original si j'ose* dire, des partitions. William Christie et ses camarades livrent là, peut-être, leur travail le plus achevé, le plus au fait des *usages du temps, sans pour autant* verser dans la musicologie de musée. Et l'impression de re-création, avec ce que cela implique de fraîcheur et de spontanéité, est frappante, tant dans le soin apporté au chant (d'une vocalité rayonnante dans l'oratorio, d'une délicatesse exquise dans la pastorale) que dans le rendu instrumental, avec des phrasés d'une plasticité extrême et un souci du timbre tout à fait heureux. Ce disque, valorisé par un plateau de solistes où brillent la haute-contre de Dominique Visse et le soprano vif-argent d'Agnès Mellon, est une révélation majeure. (un disque Harmonia Mundi, référence HM 5130.)

ROGER TELLART.

Bruckner en version originale

Nous n'avons pas fini de progresser dans notre connaissance de Bruckner, et cet album *constitue à cet égard une étape* essentielle. Voici en effet, superbement interprétées par Eliahu Inbal et l'Orchestre symphonique de Radio-Francfort, les *Troisième, Quatrième* et *Huitième Symphonies,* non pas telles qu'elles ont déjà été gravées de nombreuses fois, mais dans leurs versions originales, inédites en partition jusqu'à ces toutes dernières années, et qui paraissent ici en disques en autant de premières mondiales.

Jusqu'à aujourd'hui, on avait le choix, pour la *Troisième,* entre les versions de 1877-1878 (enregistrées par les seuls Haitink et Barenboïm) et de 1888-1889 : c'est la version de 1873-1874 que nous offre enfin Inbal. Pour la *Quatrième,* Inbal nous propose, au lieu de l'habituelle version de 1878-1880, celle de 1874, et pour la *Huitième,* au lieu de la version de 1890, qu'elle soit « Haas » ou « Nowak », celle de 1884-1887. Ces précisions paraîtront un peu sèches, mais sont indispensables (*cf.* l'article de Harry Halbreicht faisant le point de la question paru dans le nº 12 — septembre 1981 — de la revue *Harmonie).*

Les différences ne sont pas les mêmes dans tous les cas. La grande révélation est incontestablement la *Troisième,* ici nettement plus longue, plus flamboyante, plus dynamique que dans les deux versions plus tardives. On notera aussi d'importantes citations de Wagner. Dans la *Quatrième,* plus longue également que dans la version habituelle, on remarquera un scherzo totalement différent (celui évoquant une partie de chasse ne date que de 1878), et un finale ne présentant avec cette version habituelle qu'un certain nombre de points de rencontre.

Quant à la *Huitième,* elle se distingue surtout de la version usuelle sur deux points : la fin du premier mouvement est triomphale, et non tragique, accablée ; le trio du scherzo est entièrement autre. Restent en *outre de nombreuses variantes* de détail (instrumentation, mesures ajoutées ou supprimées) et, sur un plan plus général, une constatation fondamentale : *Bruckner, dans ces versions originales (Urfassungen),* apparaît souvent nettement plus « moderne » que d'ordinaire, en raison notamment d'une orchestration *par blocs, évoquant la* registration d'orgue, et d'une moindre importance donnée aux jalons thématiques dans le déroulement du discours. On comprend le désarroi des contemporains les plus craintifs.

Bruckner n'avait pas, depuis longtemps, bénéficié d'une réalisation aussi soignée et aussi utile. (Coffret quatre disques Telefunken, 6.35642.)

MARC VIGNAL.

Les Concertos de Beethoven par Backhaus

Les *Concertos pour piano* de Beethoven par Wilhelm Backhaus et la Philharmonique de Vienne, dirigée par Hans Schmidt-Isserstedt, avaient disparu des catalogues français depuis une vingtaine d'années. Sans doute les jugeait-on « trop vieux » parce que enregistrés en 1958-1959. On les retrouve avec plaisir, car ils n'ont pas pris une ride et restent une pierre de touche de l'interprétation beethovénienne.

Une patine de sévérité s'était étendue sur la réputation du vieux maître. Or il n'en est rien, et on est surpris au contraire par *cette sonorité limpide et scintillante,* ce style plein d'alacrité, qui font ressortir le beau lyrisme juvénile des trois premiers concertos, où Backhaus *s'ébroue avec bonheur,* en même temps que leur côté déjà abrupt et intériorisé.

Dans leur intégrité absolue, les *Quatrième* et *Cinquième* nous frappent peut-être moins, tant ils ont été labourés et retournés par les plus grands interprètes. Mais c'est le même sentiment profond à travers un élan irrésistible et une fierté farouche bien beethovénienne. S'il est une version de référence, c'est bien celle-là. Avis aux mélomanes qui n'auraient pas encore dix enregistrements de ces œuvres... (Trois disques Decca, 592157.)

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

KID CREOLE AND THE COCONUTS

On craignait le pire : Coati Mundi, l'alter ego d'Auguste Darnell, faisant bande à part sur un album *(The Former 12 Years Old Genius)* chez Virgin, tandis que les Coconuts, ces pulpeuses créatures, même si le voyage était organisé par le Kid, convolaient vers d'autres plages vyniliques *(Don't Take My Coconuts)* chez Pathé Marconi. La rumeur allait bon train, on prêtait à l'Auguste Darnell *un comportement de la dernière mégalomanie,* on prétendait les musiciens disséminés à tous vents, on n'en finissait plus de *tergiverser. Alors quoi ? Au moment même où le succès prenait* son envol, perturbé par les feux de la rampe, en était-ce fini de ce combo aphrodisiaque et palpitant ?

Nenni, les voici réunis, affichant complet sur un nouvel album percutant, et prêts à reprendre le chemin des tournées. Les aficionados de la chose créole soupirent, ces incartades en solitaire, à la manière de George Clinton, le modèle, n'avaient d'autres raisons que celles de satisfaire le trop-plein d'inspiration des différentes parties concernées.

Ici, la recette est retrouvée : le rock-latino mâtiné de rhythm'n blues, musiques des îles pimentées à la sauce créole, funk libidineux et chœurs ludiques sur des mélodies suaves, le *Gosse Créole et ses Noix de Coco* s'y entendent pour mixer les ingrédients et trouver à partir de ce patchwork d'influences une identité bigrement remuante. *Chantés avec le sex-appeal* requis par le Kid auquel répondent les voix mutines et espiègles des Coconuts, dans des dialogues que la décence nous interdit d'évoquer ici, les textes ont toujours forme de petits scénarios facétieux et bien construits.

On se balade sur fond de comédie musicale exotique assortie de cha-cha-cha et de biguine. Hollywood n'est pas loin, en trompe-l'œil, décors en carton-pâte et climats rutilants sur des romances tropicales. Auguste Darnell fait le crooner et nous donne du beau ténébreux à tous les coins de vocalises, les trois girls se pâment et les percussions tanguent avec volupté. Il y a de la rumba dans l'air pour cet hiver. (Phonogram, 814445-1.)

ALAIN WAIS.

Jazz

KEITH JARRET : «Standards»

Aux «standards», aux thèmes d'usage courant, voilà, avec bonheur, à quoi revient Keith Jarret dans un volume qui en promet d'autres. Les standards eurent leur plein emploi dans les années 20 et 30. Quelques-uns étaient issus du propre travail d'un jazzman, la plupart provenaient du répertoire de la musique *de divertissement. Des interprètes* infidèles les empruntaient pour les refaçonner et pour y adjoindre des variations inventées sur-le-champ ou minutieusement échafaudées. Les boppers, par la suite, ont réharmonisé ces thèmes classiques et les ont débaptisés. Pour deux raisons : d'une part, n'être pas trop contraints par des conceptions d'écriture différentes des leurs, d'autre part, n'être plus frustrés de leur apport personnel au profit *du seul compositeur reconnu par* la loi.

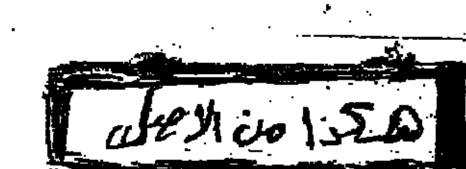
Ce n'est pas un hasard si les musiciens de jazz ont souvent repris les mêmes canevas, les mêmes types de trajet. Même les boppers trouvaient du charme à ces structures, qu'ils aménageaient sans les répudier. L'improvisateur a tout avantage à garder ce qui « tombe sous les doigts», sans le surcroît de richesse qui ligote, ni la pauvreté bêtifiante qui *décourage. Sur Meaning of the Blues, The Masquerade, It Never Entered my Mind,* Keith Jarrett met le grappin, après beaucoup.

Le grand pianiste donne ici, surtout, une version de *All the Things you are,* la meilleure des cinq plages qui nous sont proposées. *Les réorganisations harmoniques et mélodiques de ce standard ont été fréquentes* : on doit le reconnaître, notamment, dans *Bird of Paradise,* de Parker, *Getting Together,* de Mingus, *Boston Bernie,* de Dexter Gordon, *Young Lee,* de Konitz, *Prince Albert,* de Max Roach. Quant aux «relectures» qui n'ont pas entraîné la modification de son titre initial, elles sont innombrables. Pour devenir standard, il faut que l'objet, harmoniquement, soit intéressant, et, mélodiquement, tienne debout — la métrique de la mélodie, hors de toute question de barres de mesure, a son importance.

Des *All the Things you are,* on n'en entend pas tous les jours, non plus que des exploitations comme celles de Keith Jarrett. Au lieu de rabâcher, comme tant de confrères, Jarrett offre huit minutes *de musique nouvelle* — et moderne — à l'occasion qu'il a choisie. Les deux premiers chorus sont en 3/4 libre : solo sans accompagnement d'abord, puis solo soutenu par la basse et la batterie. Le 4/4 s'installe ensuite, dans la tradition du morceau. Tout est fantastique. On n'a pas *le droit de parler seulement d'habileté* : Jarrett fait, à propos du texte d'un autre — corrigé — une musique qui n'est plus qu'à lui.

Le trio s'ébroue dans un tempo ultra-vif — où De Johnette ponctue sans réserve — et, dans ce tempo, Jarrett joue une autre pulsation. Phrases courtes, phrases longues, il place ce qu'il veut, avec une indépendance rythmique souveraine, tout le contraire d'une caricature d'autonomie. Et pas de déluge de notes pour l'épate, un lyrisme constant, un enthousiasme à chaque mesure. On l'entend grogner de joie, se jeter tout *entier dans l'aventure. On l'imagine* engageant l'ensemble du corps. Folie du génie chez Keith Jarrett, qui n'est peut-être jamais allé aussi loin. Pour retrouver ses esprits, retourner à soi, on peut écouter ensuite, tranquillement, *God Bless the Child.* (E.C.M. 1255. Distribution Phonogram.)

LUCIEN MALSON.







MARTINE FRANCK/MAGNUM

ENTRETIEN

Serge-Christophe Kolm économiste bouddhiste

Chercheur en sciences économiques, Serge-Christophe Kolm est aussi un spécialiste de la pensée bouddhiste. Pour lui, seul le « bouddhisme profond » peut aider l'Occident à surmonter sa crise et à affronter la modernité.

SERGE-CHRISTOPHE KOLM est chercheur en sciences sociales, économiste et auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont *la Transition socialiste* (1977) et *Solutions socialistes* (1978). Il dirige le Centre d'enseignement et de recherches en analyses socio-économiques (CERAT) à l'École nationale des ponts et chaussées, tout en étant directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Si comme il le dit « l'économie et les sciences sociales sont son artisanat », le bouddhisme « *est le pilier essentiel de sa philosophie* ». Après avoir commencé ses recherches en France avec des orientalistes, il a passé six années, par périodes successives, dans différents monastères en Thaïlande, en Inde et à Ceylan. L'ouvrage de plus de 600 pages : *le Bonheur-Liberté : bouddhisme profond et modernité* (PUF), qu'il a publié en décembre 1982, est sans doute le premier ouvrage philosophique d'ensemble sur la pensée bouddhiste venant d'un Occidental. A cet égard S.-C. Kolm renoue avec la tradition des économistes moralistes ou philosophes du dix-huitième siècle, tels A. Smith et David Hume. Son prochain livre, *Sortir de la crise*, devrait approfondir cette union du « bricolage » économique et du bouddhisme « essentiel ».

∴

« Quelle continuité établissez-vous entre la réflexion sur les sciences sociales – singulièrement l'économie – et une recherche de type philosophique, spirituelle sur le bouddhisme ?

– Il y a une parfaite complémentarité entre les pensées économiques et bouddhiques, et les deux sont essentielles pour le destin du monde moderne. Ce sont d'abord des variétés d'eudémonisme, de recherche du bonheur. Pour l'économie, le problème est, sinon le bonheur, du moins la création de ses bases matérielles. Le bouddhisme se définit, lui, par la diminution de la « *doukkha* », qu'on traduit par souffrance, douleur, insatisfaction, angoisse : en ce sens, c'est un eudémonisme négatif. Un autre point commun entre la pensée économique et le bouddhisme est la connaissance rationnelle, scientifique dans son intention. Le bouddhisme avancé (philosophique, analytique) est une connaissance, une philosophie psychologique, et non une religion comme on l'entend, bien qu'il touche aux fibres psychiques des religions, et que, dans les pays où il fait partie de la culture traditionnelle, il remplisse certaines fonctions des religions.

» Il y a toutefois un point crucial qui lie les deux pensées tout en les opposant, c'est la question des désirs : les économistes emploient parfois, par pudeur ou timidité, des termes comme « préférences », « utilité », mais c'est bien de désirs qu'ils parlent. *Le bonheur des économistes* est la satisfaction des désirs, et la théorie économique classique explique *le monde à partir des désirs considérés* comme des données : à partir d'eux, il y a des demandes, des offres, des marchés... Pour le bouddhisme, les désirs sont au contraire des variables, et même les principales, mais on peut agir soi-même sur les siens propres et même on doit le faire. Il propose à cette fin une théorie tout à fait unique de la dynamique des désirs, de leur enchaînement, de leur formation. L'économie est encore actuellement sans théorie de la formation des désirs : en ce sens, elle reste un guide extrêmement incertain et ne peut pas grand-chose de profond pour *l'homme. Le bouddhisme sans connaissance* économique peut beaucoup sur le plan personnel, mais ne peut saisir bien des problèmes pour l'ensemble du monde moderne.

– Votre recherche sur le bouddhisme ne s'inscrit-elle pas dans le retour ou le recours actuel aux spiritualités sur fond de crises ?

– *Il est sûr que la crise économique*, la contestation des valeurs de bien-être, d'enrichissement, de croissance, et la *mort des idéologies qui revient* après un soubresaut de quelques années, créent les conditions d'un retour au spirituel. *Mais si l'énorme intérêt qui se manifeste* pour le bouddhisme est motivé par des phénomènes de ce type, il n'en demeure pas moins que celui-ci n'est pas seulement une spiritualité. D'abord le bouddhisme donne une théorie psychologique, qui est de très loin la plus élaborée de toutes. L' « éveil » – qui est la traduction traditionnelle de « bouddhisme » – est une super-conscience, liée à des pratiques d'introspection, *extrêmement élaborées, guidées par* quelqu'un de plus avancé, qui permet la conscience la plus claire possible de ses états psychiques, ainsi que des expériences de conscience globale, synthétique, unifiée, qui transforment la personnalité.

» En ce sens le bouddhisme complète les manques les plus graves du monde moderne – comme la connaissance balbutiante du psychisme – et le corrige dans ses défauts les plus criants, comme l'exacerbation de l'ego. C'est là aussi sa différence avec d'autres spiritualités : le bouddhisme est contre l'ego en développant une théorie du non-soi, qui est son cœur profond. Le « soi », le « je », est une illusion : ce qui n'exclut pas qu'il existe une personne, un individu : le bouddhisme a d'ailleurs *créé l'individu*, comme être universel par-delà les cultures. Mais celui-ci, loin d'être un « je », *n'est qu'un ensemble d'éléments* de type divers, reliés par des causalités entre eux et avec d'autres extérieurs.

– *Mais à côté de ce bouddhisme* profond il existe des bouddhismes particuliers, populaires, voire vulgarisés. Y a-t-il une articulation, une unité entre tous ces bouddhismes ?

– Il y a des bouddhismes populaires, et en chacun d'eux des bouddhismes plus savants, qui mènent avec leurs voies propres au bouddhisme profond. On sait qu'historiquement le bouddhisme se sépare en deux grands courants : le bouddisme Théravada ou Hinayana *installé* dans les pays bouddhistes traditionnels du Sud, et le bouddhisme Mahayana dans le Nord : la limite passant au niveau de l'Inde. *Mais* quand on approfondit tous ces bouddhismes, on trouve la même chose. Certains mettent l'accent *sur l'intuition (tel le bouddhisme Zen)*, d'autres sur l'analyse (la tradition Théravada) ; d'autres sur des phénomènes d'altruisme, d'autres sur la connaissance de son psychisme. Il ne s'agit que de priorités : au terme c'est le même point d'accomplissement qui est atteint.

Réconcilier le bonheur et la liberté

– En quoi le bouddhisme vous paraît-il intéresser directement le monde actuel à ce tournant de la crise ?

– Je crois que le bouddhisme a les mêmes valeurs fondamentales que la modernité, mais, au contraire d'elle, il sait comment les accomplir. En considérant *de façon différente ces valeurs, il résout* les contradictions entre elles, qui bloquent leur réalisation dans notre culture. *Par exemple la fréquente incompatibilité*, bien connue en Occident, entre bonheur et liberté. Quand on a la liberté, on a affaire à la « libido libre », « l'anomie », l'angoisse, et on manque le bonheur. Le bouddhisme, lui, ne voit aucune contradiction entre les deux et pense que chacun est une cause nécessaire de l'autre. *L'Occident se heurte à une contradiction*, car il fait avancer la liberté dans certains domaines, à l'exclusion d'autres, *comme les libertés psychiques qui* conduisent à la libération des désirs et des illusions. Dans ce cas la liberté, loin d'être incompatible avec le bonheur, le cause et le requiert.

» Même remarque pour la causalité, inventée par le bouddhisme : en Occident on se débat dans le problème de l'incompatibilité de la causalité et de la liberté. Un bouddhiste avancé est tout à fait surpris qu'on se pose ce problème : il *résout cette question, non par sa conception* de la causalité qui est celle que l'on trouve dans les sciences, mais par sa *compréhension de la nature de la liberté* et la liaison qu'il fait entre la question de la liberté et celle de la connaissance, essentiellement celle du psychisme. A cet égard le bouddhisme choque sous diverses formes. Quand un bouddhiste avancé – il y en a environ une vingtaine au niveau le plus élevé – vous dit comment fonctionne votre esprit, *vous* êtes abasourdi, et, pour vous convaincre, il vous faut faire bien des exercices psychiques ! L'Occident reçoit *aussi* un choc direct avec la théorie du non-soi. Dire que le « je » n'existe pas, c'est très choquant, peut-être même absurde. Mais, à *la réflexion*, cela ne le reste pas. Enfin, liées à tout cela, la politique et la maîtrise de ses désirs, l'extinction (Nir*vana) des désirs insatisfaisables*, embrayent directement sur nos problèmes économiques et sociaux.

– Vous opérez une relecture de l'histoire de la pensée philosophique occidentale à partir du bouddhisme profond. Et vous vous efforcez de repérer des racines ou des intuitions bouddhiques chez nombre de philosophes : *Hume, Spinoza, Sartre... Mais* vous semblez dire aussi qu'il y aurait dans le bouddhisme une pensée originelle fondatrice dont *on se serait progressivement* écarté par des régressions successives. Est-ce qu'on ne pourrait pas vous reprocher malgré tout un certain pan-bouddhisme, une inflation bouddhiste ?

– Certains ont analysé l'histoire de la philosophie occidentale comme un progrès permanent, et parfois cumulatif. Mais, en fonction du ou des critères estimés importants, on peut considérer la philosophie occidentale comme l'histoire d'une décadence permanente, par exemple, si le critère est de résoudre efficacement les *problèmes de la condition* humaine, plutôt que de discourir ! Prenons, au sommet de l'Occident philosophique, les *stoïciens* et les philosophies de cette époque : celles-ci sont nées à la limite de l'Occident, et même en Asie (Syrie, Liban actuel), dans des entités politiques comme l'Empire séleucide, qui contenait des cultures grecques et *indiennes*.

» L'analyse des idées et des contacts connus montre une influence quasi certaine de la pensée bouddhique sur cette pensée grecque. Ainsi ont pu être apportées par les stoïciens des idées essen*tielles qui deviendront plus* tard *fondatrices de la modernité* : comme l'individu, inventé par le bouddhisme. *En opposition* à la *conception* des sociétés traditionnelles où il n'est qu'un rouage, une manifestation, un membre, au sens strict, de la société, l'individu devient le phénomène premier pour expliquer le monde et le juger éthiquement. En découlent la possibilité de l'égalité (le bouddhisme est né en un sens contre *la société des castes) et l'idée d'homme* universel. Puis, sous l'influence stoïcienne, une certaine secte judaïque va *devenir religion universelle, en disant* notamment que ce qui était bon pour les juifs l'était aussi pour tout autre. Une idée à *succès puisque* l'islam l'a reprise, puis toutes nos idées et nos idéaux laïques !

BRUNO MATTEI

(Lire la suite page XV.)

Otto John agent secret idéaliste

(Suite de la première page.)

John ne désespère pas : Hitler c'est le mal. Au prince Louis-Ferdinand, petit-fils de Guillaume II, il assure : « *Ce qui se passe en Allemagne ne peut être juste. Sinon, tout ce que le reste du monde civilisé considère comme juste et décent est mauvais.* »

Même pendant l'été 1940, lorsque l'armée d'une Allemagne victorieuse défile à Paris sur les Champs-Élysées, Otto John refuse de s'incliner devant le triomphe du Führer. Déjà, l'amiral Wilhelm Canaris, chef de l'Abwehr, le service de renseignement militaire, et les civils qui avec lui formaient l'amorce d'un front secret anti-hitlérien, le considéraient comme un élément absolument sûr, prêt à tous les sacrifices : c'est l'amiral qui, l'inscrivant fictivement à l'Abwehr, lui a évité de porter l'uniforme.

Mission à Madrid

John, envoyé par la Lufthansa, voyageait à l'étranger, notamment à Madrid et à Lisbonne. Au printemps 1942, c'est lui qui reçut la dangereuse mission de prendre contact avec les Anglo-Américains. La Gestapo était très puissante à Madrid et à Lisbonne. Elle expédia même à sa famille en Allemagne, raconte John, le corps dépecé d'un agent de l'Abwehr jugé suspect. Au nom des opposants au nazisme, le conseiller juridique proposa aux Alliés de l'Ouest une paix séparée assortie de la continuation de la guerre contre l'U.R.S.S... Refus catégorique.

Quelques jours après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, Otto John, au cours d'un nouveau voyage à Madrid, rencontra Mgr Boyer-Maas qui y représentait officiellement la Croix-Rouge française ainsi que M. Jean Truelle, représentant de la France libre. Ce dernier lui enleva ses dernières illusions : « *Parmi les Alliés, beaucoup estiment que l'Allemagne doit être châtiée et ils sont heureux de laisser aux Russes le soin de le faire.* » John rentra à Berlin et indiqua à ses amis qu'il fallait agir sur-le-champ. Le 20 juillet eut lieu l'attentat contre Hitler.

Après le sanglant échec de la tentative, John réussit à fuir : un coup de tampon sur son passeport, qui coûta la vie à celui qui l'avait donné. Les ambassades britaniques de Madrid et de Lisbonne réussirent, après de nombreuses aventures et un faux départ – les diplomates anglais le surnommèrent « le boomerang », – à le récupérer et à l'envoyer en Angleterre. Ce fut pour y être aussitôt emprisonné au « camp 001 » où étaient internés les ressortissants ennemis. Au bout de deux semaines, il fut interrogé par un jeune capitaine de l'Intelligence Service, qui lui demanda s'il était membre du parti nazi. Ignorant tout de lui, l'officier laissa paraître son mépris pour un renégat qui cherchait à fuir la catastrophe finale. John resta silencieux. Depuis toujours, lorsqu'il était question de choses qui lui étaient pénibles entre toutes, dès que le conflit atteignait la « pointe de l'âme », il était incapable de réagir.

Heureusement pour lui, Sefton Delmer, qui, au début du nazisme, représentait à Berlin le *Daily Express*, vit son nom sur la liste des « indésirables » et le prit avec lui à la « radio noire » qu'il avait créée : une fausse radio allemande, la Soldatensender Calais, destinée à saper le moral des soldats.

La guerre finie, John donna des conférences de « rééducation démocratique » aux prisonniers de langue allemande en Allemagne et en Autriche. On lui demanda de donner un avis sur leur état d'esprit. Ce qu'il fit. Il épousa la cantatrice Lucie Manen, réfugiée politique allemande d'origine juive. Lucie Manen dirigeait une école de chant, son mari faisait des causeries et préparait un livre sur le militarisme et le national-socialisme. Puis il entra dans une firme anglaise. Une vie sans nuages.

Le procès de von Manstein

A l'automne 1948, le chef de la justice militaire britannique proposa à Otto John, qui les accepta, les fonctions d'expert en droit allemand et d'interprète dans les procès pour crimes de guerre des maréchaux von Brautchitsch, von Rundstedt et von Manstein, sans préjudice de ses fonctions civiles. Brautchitsch mourut avant le procès, Rundstedt, gravement malade, fut rapatrié sur les instances de John. Restait Manstein, 62 ans, fort capable de répondre de ses activités pendant la guerre.

Fritz Erich Lewinski von Manstein était le plus brillant cerveau de l'armée allemande. Il avait été l'auteur du plan victorieux de percée par les Ardennes en 1940. Sur le front russe, il avait commandé la IIe Armée qui fonça jusqu'en Crimée et prit Sébastopol. Il échoua ensuite devant Leningrad. En 1943, Hitler l'envoya en Ukraine. Manstein eut l'audace de proposer un repli. Il fut destitué en mars 1944. Son nom figura avec un point d'interrogation dans l'organigramme du futur gouvernement établi par les conspirateurs du 20 juillet, avec le titre de commandant en chef. On ignore s'il avait accepté. En tout cas, pour les milieux militaires et l'opinion allemande comme pour les Alliés, Manstein était l'incarnation de l'officier allemand à la fois génial et sans reproche. Winston Churchill était partisan de son acquittement.

Manstein reconnut devant le tribunal que les généraux allemands emprisonnés à Nuremberg avaient conclu un accord secret : ils prétendraient tous ne rien savoir des atrocités commises dans les zones qu'ils avaient contrôlées. Et l'accusation produisit un ordre signé de lui, prescrivant aux soldats de la Wehrmacht qui participaient à la liquidation des juifs de leur enlever leur montre. Ces objets, indiquait le maréchal, étaient destinés aux jeunes officiers de son armée qui en manquaient. Un autre document signé Manstein interdisait la présence des officiers lors des fusillades de juifs, « *cela étant indigne d'un officier de la Wehrmacht* ». Le maréchal n'avait donc, pour le moins, rien ignoré. Il fut condamné, à son grand étonnement, en 1949 à dix-huit ans de prison. Il sera d'ailleurs libéré en mai 1953.

Otto John fut rendu responsable par ses ennemis de la chute du héros : n'avait-il pas traduit les documents qui l'accablaient ? A quoi il répond aujourd'hui : « *Ni les scrupules patriotiques ni certains scrupules moraux ne me liaient à l'égard de ces généraux. La morale chrétienne les transcende tous.* »

« Empêcher un nouveau 1933 »

L'année suivante, en 1950, il quittait Londres et la confortable situation que le ménage s'y était acquise. Il le regrette encore. Mais il répondait à l'appel de Theodor Heuss, premier président de la République fédérale d'Allemagne. Ce personnage respecté lui demandait de l'aider à bâtir une Allemagne démocratique et ajoutait : « *Docteur John, aidez-nous à empêcher un nouveau 1933* » (1).

Otto John fut nommé président de l'Office de protection de la Constitution, un service de sécurité chargé de préserver la République nouvelle de la subversion des deux extrêmes : communiste et néo-nazie. Les trois alliés de l'Ouest avaient agréé sa candidature, après en avoir écarté une dizaine d'autres.

L'ancien conjuré devint la cible d'une partie de l'opinion allemande. « *Le 20 juillet 1944 a coupé le peuple allemand en deux* », nous a dit, en 1977, un des derniers survivants de la conspiration, Fabian von Schlabrendorff, qui cita la phrase de son ami Steinbach, professeur de théologie à Tubingen : « *La résistance n'a jamais trouvé une patrie au cœur du peuple. Voilà la dure vérité.* »

Pour tous les nostalgiques du passé en Allemagne, Otto John était un traître : il avait participé à un attentat contre le chef de l'État ; il avait informé l'ennemi d'hier des véritables sentiments des prisonniers allemands ; il avait contribué à la condamnation de Manstein ; enfin, il avait été imposé à la tête d'une police politique par les anciens adversaires de l'Allemagne. Qu'il ait voulu, au nom d'un idéal plus élevé que la simple obéissance, abattre le pire des tyrans et détruire ce qui restait de la tyrannie n'était guère de nature à convaincre ceux qui restaient marqués par le militarisme et le nazisme.

John fit pis encore : il prit sa tâche au sérieux. D'anciens collaborateurs de Goebbels, ministre de la propagande de Hitler, qui s'étaient recasés à des postes de responsabilité, n'apprécièrent guère son attitude, non plus que ceux qui travaillaient en sous-main pour l'Allemagne de l'Est. Le général Reinhart Gehlen, chef du service de contre-espionnage, qui utilisait les anciens agents de la Gestapo avec la bénédiction de ses premiers patrons d'après-guerre, les Américains, devint non seulement son rival mais son ennemi acharné. Et l'on vit même l'homme qui avait codifié les lois antijuives de Nuremberg devenu secrétaire d'État du chancelier Adenauer, blâmer au nom de ce dernier l'ancien conspirateur antihitlérien. On était en pleine guerre froide entre l'Ouest et l'Est, et les temps changeaient vite.

Le 20 juillet 1954, le président de l'Office de protection de la Constitution se rendit en compagnie de sa femme à Berlin-Ouest pour assister aux cérémonies célébrant le dixième anniversaire de l'attentat manqué. Aussitôt après, il disparut. Sa femme, désemparée, ne savait rien. On parla à Bonn d'enlèvement. Mais trois jours plus tard, la radio de Berlin-Est diffusa une déclaration lue par Otto John. Il affirmait qu'il s'était rendu volontairement à l'Est, sa vie et sa position en République fédérale étant devenues intenables. Lorsque l'avocat général Güde, dans son réquisitoire au procès de John, assura plus tard que l'événement avait « *bouleversé le peuple allemand tout entier* », il n'exagérait nullement. On parla d'une « *bombe atomique politique* », d'une « *victoire diplomatique sans précédent de l'Union soviétique* », d'une « *brèche dans l'alliance atlantique* ». Ce changement de camp souleva partout la crainte et la perplexité. Toute la presse occidentale, après le 24 juillet, s'interrogea : comment refuser de croire que le président de l'O.P.C. soit passé volontairement à Berlin-Est ?

Le 28 juillet, il ne paraissait plus y avoir aucun doute : la radio de Berlin-Est diffusa une nouvelle déclaration du « transfuge ». Il affirmait avoir « *suivi la voix de sa conscience* » et se disait « *persuadé d'avoir suivi le bon chemin* ». Et la nouvelle de l'arrestation de nombreux agents occidentaux en R.D.A. fut considérée comme la suite logique de la « trahison ».

Tous ceux qui, depuis longtemps, attendaient l'occasion de se venger d'Otto John se déchaînèrent dans la presse. L'hebdomadaire *Stern*, par exemple, publia un article de trois pages. Une photo montrait John avec un ours plus grand que lui, la patte posée sur son épaule (2). Le titre, en lettres d'affiche : « *Viens avec nous, petit frère !* » On lisait le témoignage d'un certain colonel Daniel Shapiro, qui se disait un ancien collaborateur de Sefton Delmer. Le « *traître* », aussitôt débarqué à Londres, « *les cheveux mal teints* », avait, écrivait-il, livré spontanément l'emplacement de la base de fusées de Peenemunde. « *Son horreur profonde du sang versé ne l'empêchait pas d'exiger ouvertement que ces nazis et ces militaristes qu'il haïssait fussent pendus sans jugement.* » Shapiro, affirma Sefton Delmer, n'avait jamais existé...

Un autre Anglais mystérieux affirmait que John avait été reçu par l'ennemi numéro 1, *Winston Churchill*. Faussement.

Le flot des attaques dura des mois. La phrase du général Gehlen : « *Une fois traître, toujours traître* » justifia toutes les accusations. Lorsqu'on sut que John, fils d'une très respectable famille protestante de Hesse, avait épousé, en terre « ennemie », une émigrée, juive de surcroît, Lucie Manen fut chassée sans ménagement de son logement et privée, du jour au lendemain, du droit d'enseigner le chant. Sans toit ni ressources, elle dut quitter l'Allemagne pour l'Angleterre.

Otto John semblait, de son côté, tout faire pour alimenter la campagne. Les journalistes occidentaux le rencontraient à des conférences de presse, et il semblait se comporter librement. Certains l'avaient interrogé en privé : il avait répété qu'il se trouvait à l'Est de son plein gré.

Tout était clair. Trop clair en fait pour un homme comme Gerhard Schröder, qui, ministre fédéral de l'intérieur, avait été à Bonn le « patron » de John : ce dernier, estimait Schröder, utilisait trop bien le jargon communiste, et ses déclarations étaient lues sans une hésitation. Cela rappelait les grands procès soviétiques et les propos stéréotypés des accusés.

Sefton Delmer disait, et il le répétera devant le tribunal : « *Il y a deux John. L'un est le libéral, antinazi, anticommuniste, que j'ai connu. L'autre est celui qui manque de naturel, l'invraisemblable Otto John que j'ai vu à sa conférence de presse à Berlin-Est.* »

Pourquoi, d'autre part, le « traître » se serait-il fait accompagner par sa femme aux cérémonies de Berlin-Ouest ? Pourquoi un mari aussi attaché à son épouse ne l'aurait-il pas emmenée ?

Au retour d'un concert à Berlin-Est, le célèbre chef d'orchestre Erich Kleiber, ami du couple, apporta à Lucie Manen le numéro de téléphone de son mari. Celui-ci le lui avait donné, sans aucun commentaire.

Lucie Manen, de Londres, appela régulièrement Otto John. Les conversations étaient écoutées, bien entendu, aux deux extrémités de la ligne. Les propos étaient aussi chaleureux qu'anodins. Jusqu'au jour où John avant de raccrocher dit, pour la première fois : « *Au revoir.* » Quelques jours plus tard, le 12 décembre 1955, il entra par une porte de l'université Humbold, à Berlin-Est, et ressortit aussitôt par une autre. Echappant à ses anges gardiens, il rejoignit une voiture qui l'attendait, franchit la ligne de démarcation, prit l'avion à Tempelhof pour la République fédérale.

Retour au bercail

Sa fuite avait été organisée avec l'aide des Britanniques par le journaliste danois Bonde-Heriksen, qui avait connu John dans la résistance. Il aurait pu le conduire au Danemark ou en Angleterre. Le gouvernement de Bonn avait été prévenu. Bonde-Heriksen en avait parlé à Walter Strauss, secrétaire d'Etat à la justice, qui lui avait donné l'assurance formelle que rien de préjudiciable n'arriverait à John s'il parvenait à gagner sans encombre la R.F.A.

Le « transfuge », de toute façon, n'avait à ses propres yeux aucune raison d'éviter de regagner son pays : il était la victime innocente d'un enlèvement.

Son retour fit autant de bruit qu'en avait fait son départ. A l'Est aussi. Plusieurs années plus tard, un ancien capitaine de la Wehrmacht, Heinz Stockert, qui travaillait dans les services secrets soviétiques à l'époque de la fuite de John, raconta que le ministre est-allemand de la sécurité, Wollweber, avait été démis de ses fonctions et le général soviétique Pitovranov, responsable des services secrets, qui avait interrogé le « transfuge », muté à Pékin.

Comme à Londres en 1944, Otto John s'attendait naïvement à être reçu en héros. Il fut inculpé de haute trahison et arrêté le 23 décembre 1955. Le juge d'instruction Kurt Weber avait été démis de ses fonctions par les autorités d'occupation américaines parce qu'il avait montré une compréhension excessive pour les nazis. Il ne cacha pas à John que, admirateur passionné du général Gehlen, il était décidé à avoir sa peau.

L'ancien chef des services de sécurité expliqua qu'il avait été drogué par un chirurgien de sa connaissance, le docteur Wolfgang Wohlgemuth, à qui il avait rendu visite le 20 juillet 1954 pour lui demander un certificat médical destiné à une de ses relations de Cologne. Il s'était réveillé à Berlin-Est. Il suffirait de demander à Wohlgemuth de confirmer ses dires. Ses déclarations et ses conférences de presse ? Il avait suivi la règle du jeu qu'il avait lui-même fixée aux membres de l'O.P.C. : « *En cas d'enlèvement, ils pouvaient révéler des faits sans grande importance sans trahir les vrais secrets. L'essentiel était de sauver sa vie et d'essayer de rentrer à la première occasion.* » Un colonel retraité des services spéciaux britanniques, Thomas Scotman, témoignera par lettre que cette règle y était aussi appliquée. Elle l'était aussi pour la C.I.A. John n'avait livré aucun des secrets dont il était porteur, ni des noms d'agents qu'il connaissait. Le général Pitovranov lui avait dit d'entrée de jeu que les secrets de l'O.P.C. ne l'intéressaient pas : il était fort bien renseigné par ses informateurs au sein de l'Office. La seule chose qui l'intéressait, c'était l'action qu'avait menée John pour amener les alliés de l'Ouest à signer une paix séparée avec l'Allemagne.

Au cours de ses dix-huit mois à l'Est, il avait été transféré à Moscou. Partout, il avait répété le même texte appris par cœur. Il se méfiait de tout le monde, même des journalistes de l'Ouest qu'il rencontrait en tête à tête. Jusqu'au jour où il avait rencontré Bonde-Heriksen, qu'il avait connu dans la résistance, en qui il avait toute confiance et qui organisa son évasion. John demanda que soit entendu le colonel Abbots, chef des services de renseignements britanniques à Berlin, qui avait non seulement connu le projet de fuite, mais avait contribué à sa réussite. Abbots avait aussi, selon John, une explication très plausible de l'enlèvement. Les officiers des services de renseignements alliés ne furent pas autorisés à témoigner. « *S'ils avaient obtenu – notamment les Anglais – la permission de déposer devant la Cour*, nous a déclaré Henrik Bonde-Heriksen, *il ne fait aucun doute qu'Otto John eût été acquitté.* »

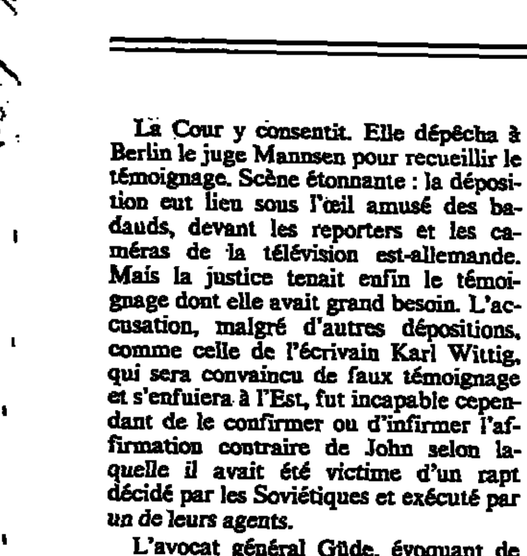
Témoignage par-dessus une « frontière »

Et le témoin capital, le docteur Wolfgang Wohlgemuth ? Il affirmait toujours que John l'avait suivi de son plein gré. Mais il avait abandonné son cabinet et ses clients à Berlin-Ouest et s'était retiré à l'Est, à l'abri de toute poursuite. Même la promesse d'un sauf-conduit que lui délivrerait le tribunal ne put le convaincre de se présenter. Les juges, qui avaient maintenu Otto John en détention préventive depuis douze mois dans une cellule isolée, n'en paraissaient pas émus. Le médecin fit savoir qu'il était prêt à déposer, à condition que le tribunal se déplaçât jusqu'à la ligne de démarcation ente les deux Berlin. On pourrait lui crier des questions du côté Ouest et, restant à l'Est, il répondrait d'une voix claire et compréhensible.

NICOLAS VIAL

(1) 1933 est l'année de la prise de pouvoir des nazis.

(2) L'ours en question était le quêteur, déguisé pour la circonstance, d'une œuvre de bienfaisance à la gare de Cologne. Les donateurs étaient, en guise de remerciement, photographiés en sa compagnie.



La Cour y consentit. Elle dépêcha à Berlin le juge Mannsen pour recueillir le témoignage. Scène étonnante : la déposition eut lieu sous l'œil amusé des badauds, devant les reporters et les caméras de la télévision est-allemande. Mais la justice tenait enfin le témoignage dont elle avait grand besoin. L'accusation, malgré d'autres dépositions, comme celle de l'écrivain Karl Wittig, qui sera convaincu de faux témoignage et s'enfuiera à l'Est, fut incapable cependant de le confirmer ou d'infirmer l'affirmation contraire de John selon laquelle il avait été victime d'un rapt décidé par les Soviétiques et exécuté par un de leurs agents.

L'avocat général Güde, évoquant de « fortes présomptions », demanda, dans un réquisitoire jugé modéré, deux ans de travaux forcés. Il avait présenté John comme un homme sans caractère, une sorte de *minus* égaré dans un monde qui le dépassait et un lâche. Tout le monde était persuadé que la Cour se contenterait d'une peine symbolique. Grande fut la surprise : le 22 décembre 1956, l'accusé fut condamné à quatre ans de la peine.

« *Le dossier était vide*, lit-on dans *le Monde* du 12 décembre 1956. *Pourtant la conviction était là : John était coupable, devait être coupable. En rendant un verdict exactement double de celui requis par l'accusation, les juges de Karlsruhe ont achevé d'anéantir l'homme que celle-ci avait déjà brisé devant eux.* » La revanche du 20 juillet 1944...

Pendant les audiences, John avait paru justifier le portrait que l'on voulait tracer de lui. Mou, sans réaction aux injures, « *larvaire* » écrira-t-on. En fait, la même attitude qu'au lycée de Hesse lors de l'affaire du monument pour l'Honneur du Reich, qu'à Londres lorsque le capitaine de l'Intelligence Service l'accusa d'être nazi.

Fautes de preuves, n'était demeurée que la conviction de la Cour. Le président en donna les raisons dans les explications verbales qui, comme il est d'usage, suivaient le verdict et qui ne figurent pas dans le texte définitif du jugement. Il argua que dans la narration de l'enlèvement par l'accusé « *manquait une explosion d'indignation contre les vils agissements de Wohlgemuth* ». Et pour expliquer pourquoi la peine requise avait été doublée, le président relata d'entrée de jeu que la Cour avait reçu un grand nombre de lettres demandant une condamnation exemplaire. Il était donc nécessaire que « *l'on ne puisse pas dire avec raison que l'on pend les petits et laisse courir les grands.* » En clair : il fallait satisfaire une opinion publique chauffée à blanc par la presse.

Pendant que se déroulaient les audiences de Karlsruhe, *Der Stern* ouvrait ses colonnes à Wohlgemuth, qui, de derrière le rideau de fer et contre forte rémunération, répétait ses accusations.

L'exposé du président – quarante-neuf pages dactylographiées – fut soumis à un juriste célèbre : Adolf Arndt. Député social-démocrate, il était surnommé « le juriste de la couronne » du S.P.D.

Un exposé « monstrueux »

Arndt, dans une lettre du 18 janvier 1957 au professeur Gerhard Leibholtz, juge à la Cour constitutionnelle, se livra à un véritable massacre du texte. Ce personnage réputé pour sa pondération écrit notamment : « *Il me semble incompréhensible que la supposition que John se soit rendu de son propre gré en zone Est soit appuyée sur des arguments et des « indices » comme ceux-là. Ce genre de psychologie est – je regrette de devoir le dire – primitive, superficielle et étrangère aux réalités de la vie. Les motifs invoqués sont si effrayants qu'ils pourraient servir d'exemple à ce que ne doit pas être l'argumentation d'un juge. Ils démontrent l'insuffisance chez nous d'une information en psychologie criminelle, l'incompréhension de la vie, l'insensibilité aux règles d'une justice démocratique. La Cour ne s'est pas préoccupée des faits essentiels alors qu'elle a cependant considéré comme acquis que John : 1) n'a nullement préparé son départ ; 2) n'a trahi aucun secret, bien qu'il en connût d'importants ; 3) n'a jamais invité sa femme à le suivre ; 4) est revenu.* »

Les prétendus indices, estime Arndt, n'ont, en face de ces faits, aucune valeur. « *Il m'est par exemple tout à fait incompréhensible qu'on ait pu arriver à conclure quoi que ce soit du fait que John n'ait – prétendument – manifesté aucune colère contre Wohlgemuth. Cette mention est tout simplement ridicule.*

» *Deux des affirmations de John sont considérées par la Cour comme la preuve qu'il avait trahi des secrets. D'après l'une, il aurait dit à ses interrogateurs de l'Est que le traité sur la Communauté européenne comportait des clauses secrètes de caractère agressif ; d'après l'autre, que les services de Gehlen avaient fait de l'espionnage en France pour préparer l'hégémonie militaire de l'Allemagne de l'Ouest sur ce pays.*

» *La Cour considère que ces deux déclarations livraient des secrets parce que leur contenu évidemment faux aurait, s'il avait été véridique, constitué un secret d'État. C'est monstrueux.* »

Les deux affirmations n'étaient d'ailleurs que la répétition d'imputations, bien connues alors, de la propagande soviétique. Un autre juriste renommé, Jürgen Baumann, professeur à l'université de Tubingen, écrit : « *Des mêmes passages* [du jugement de la cour] *on aurait pu aussi bien tirer des conclusions diamétralement opposées* »... .

Le jugement était sans appel. John était condamné non pour trahison, puisqu'il n'avait rien trahi, mais pour « *falsification à caractère de trahison* », « Landesverratische Fälschung », aux termes de l'article 100 a du code pénal allemand. Beaucoup en furent troublés. Une commission du Bundestag constata huit mois plus tard que le procès n'avait pas apporté « *les derniers éclaircissements* ».

L'innocent Wohlgemuth

A la mi-février 1958, John apprit dans sa prison que Wohlgemuth avait été arrêté. Il était revenu clandestinement à Berlin-Ouest pour les beaux yeux d'une certaine Tamara. Il était, non sans évidentes raisons, soupçonné de trahison. Mais, alors que John avait été emprisonné pendant un an d'instruction, Wohlgemuth fut libéré sous une caution de 30 000 deutschemarks qui lui furent avancés par l'hebdomadaire *Quick* à qui il avait promis des révélations contre John.

Aux deux tiers de sa peine purgée dans un pénible isolement, John fut libéré à condition qu'il s'engage à se taire sur son affaire, c'est-à-dire pratiquement à ne pas intervenir dans l'instruction et la conclusion de l'affaire Wohlgemuth. Cette disposition, tirée d'une loi nazie toujours en vigueur, lui interdisait de répondre aux attaques menées dans la presse.

Le 25 juillet 1958, il quitta la prison de Münster. Il se préparait à la confrontation tant attendue avec son ravisseur. Il apprit alors que le cas de Wohlgemuth était confié à cette même III[e] chambre de la Cour suprême qui l'avait condamné. Le tribunal ne pouvait se contredire en condamnant Wohlgemuth et reconnaître ainsi qu'il avait commis une erreur judiciaire. Le président de la III[e] chambre, Heinrich Jagusch, avait appartenu au tribunal précédent. Y siégeait également Kurt Weber, le magistrat instructeur.

Le second procès fut une parodie. « Un jeu macabre », titrait le *Worwarts*, organe du parti social-démocrate, le 19 décembre 1958. Au nom de l'autorité de la chose jugée, le tribunal interdit à John de discuter des circonstances troublantes de l'instruction et du procès, d'évoquer des renseignements très instructifs sur les témoins de l'accusation, d'étaler enfin les preuves de son innocence et par là même de la culpabilité de Wohlgemuth. Celui-ci affirma que John voulait rencontrer à Berlin-Est d'anciens chefs de la résistance anti-nazie pour obtenir des informations sur l'infiltration d'anciens nazis en République fédérale. Il fut acquitté. John était donc toujours considéré comme coupable.

Peu après, on apprit avec étonnement que l'article 100 a, introduit tout récemment dans le code pénal et invoqué pour la première fois dans le procès de John, avait pour initiateur... le juge Heinrich Jagusch. On découvrit aussi que celui-ci avait pudiquement dissimulé qu'il avait été dès 1933 un nazi fanatique et l'un de ceux qui avaient organisé la destruction des syndicats libres. Jagusch dut quitter la magistrature et disparut de la scène.

Otto John s'acharna. Par trois fois il tenta en vain de faire réviser son procès.

Finalement, la vraie raison de l'intérêt porté à John par les Soviétiques apparut en pleine lumière lorsque Philby, un des plus hauts fonctionnaires du Foreign Office, s'enfuit à Moscou en 1963. Kim Philby, au service des Soviétiques dès avant la guerre, était alors chargé de la péninsule ibérique. Les Russes le soupçonnaient de les avoir « doublés » lors de la mission de John à Madrid et à Lisbonne pour proposer une paix séparée. En 1954, les Soviétiques voulaient vérifier si leur « taupe » avait dix ans auparavant transmis la proposition au gouvernement britannique. Les réponses de John, qui ignorait alors comme tout le monde la trahison de Philby, les rassurèrent : Philby avait répondu négativement sans même en référer à ses supérieurs. Philby ainsi « innocenté » restait « fiable ».

Trois ans après la libération de John, le bras droit du général Gehlen, Heinz Felfe, fut démasqué : c'était un espion de l'Est. C'est lui qui avait donné les noms des agents occidentaux qui furent arrêtés après le passage de John à Berlin-Est.

En août 1978, John, toujours à la recherche d'éléments capables d'aboutir à sa réhabilitation, apprit que Jean Howard, fille d'un amiral britannique et elle-même ancien officier du Chiffre, avait entrepris une enquête sur l'affaire. Ses relations et le prestige que lui avait acquis son rôle dans le déchiffrement des messages secrets allemands lui ouvrirent la porte du général Gehlen. Il lui déclara clairement qu'à son avis John avait été enlevé. Mais il n'aurait jamais dû se rendre à Berlin-Ouest, une erreur que lui, Gehlen, n'aurait certainement pas commise.

Le condamné demanda aussitôt que son ancien rival soit entendu. Ce qui lui fut refusé. Gehlen mourut le 8 juin 1979.

Wohlgemuth, lui, était mort depuis mars 1978. Cet aventurier, ancien assistant de Morell, médecin de Hitler, prétendait guérir le cancer, jouait de la trompette dans les bars et ne rêvait que de succéder au plus illustre chirurgien allemand, Sauerbach, à l'hôpital de la Charité de Berlin-Est. Il se suicida.

Vingt-sept ans après le procès de Karlsruhe, nombreux sont les hommes politiques allemands qui croient à l'innocence d'Otto John – comme son ancien chef Gerard Schröder – ou ont émis des doutes sur sa culpabilité. C'est le cas de l'actuel président de la République fédérale, Karl Carstens, et de son prédécesseur, Walter Scheel, du chancelier Helmut Kohl, de Willy Brandt, président du parti social-démocrate, de Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, de Wolfgang Mischnick, président du groupe libéral au Bundestag, d'Herbert Wehner, une des « têtes » du S.P.D., d'Ewald Bücher et Hans Katzer, anciens ministres fédéraux de la justice...

Otto John, pauvre, dans sa retraite autrichienne, reste l'homme maudit de l'Allemagne fédérale. La grâce présidentielle, pourtant décidée par deux présidents de la République consécutifs, ne fut pas contresignée par deux ministres de l'intérieur libéraux : Baum et Maihofer. Ceux-ci ne voulaient pas passer outre à l'opposition inébranlable de certains de leurs subordonnés.

Pour John il n'y a en effet aucun doute : dans l'appareil de l'Etat, des hommes restent décidés à écraser l'homme qui voulut tuer Hitler et laissa déshonorer Manstein.

Aucune trompette n'a pu jusqu'à présent faire s'effondrer ce mur de Jéricho. Peut-être, aujourd'hui... ■

ALEXANDRE SZOMBATI.

L'attentat contre Hitler

Le 20 juillet 1944, le colonel von Stauffenberg dépose une bombe sous la table autour de laquelle Hitler siège avec son état-major, au « Repaire du loup », à Rastenburg (Prusse-Orientale). La bombe explose. Stauffenberg avertit les chefs de la conjuration que Hitler est mort.

A Berlin – et à Paris – après un moment de flottement où les fidélités vacillent, Goebbels prend les choses en main avec le concours du major Remer. Hitler en personne a téléphoné de Rastenburg. Des centaines d'officiers et de civils furent arrêtés. Certains, comme le général Beck, chef de l'Etat désigné et le maréchal von Kluge, se suicidèrent, d'autres furent fusillés, d'autres enfin, comme l'amiral Canaris, pendus dans des conditions atroces.

(Voir « Les hommes qui ont manqué Hitler », *le Monde Dimanche* du 17 juillet 1983.)

Serge Christophe Kolm

(Suite de la page XIII.)

» *Mais*, en passant ainsi à l'Occident, ces pensées ont perdu des facettes essentielles : précisément celles qui nous manquent et nous causent tellement de souffrances. L'individu est passé à l'Occident, mais pas le non-soi qui est son antidote. Cette question du non-soi est intimement liée aussi à la notion d'autocréation. En effet, s'il n'existe pas de soi donné, ce que j'appelle « moi », je peux le créer. Or cette autocréation a été perdue à travers le filtrage des religions hébraïques, c'est-à-dire à créateurs. Certes ces religions contiennent un aspect d'autocréation, en fournissant des morales de changement intérieur, *mais* le tout est rabattu sur un but transcendant, qui est une *mystification pour* les bouddhistes. L'Occident a transformé l'*autocréation eudémoniste* en une morale transcendante. Au regard de critères *comme* la diminution de la souffrance, c'est tout à fait une régression. Pour les bouddhistes il y a bien une transcendance, mais elle n'est rien d'autre que la conscience des limites de nos possibilités de connaissance !

Bouddha canonisé

– Bien que le bouddhisme attaque de front nos convictions et nos ego, n'opère-t-il pas un certain attrait notamment par son non-dogmatisme, ou sa plasticité : ce n'est ni une religion ni une philosophie. *C'est bien près* d'être un anarchisme. Et on peut concevoir un « socialisme bouddhique », un « christianisme bouddhique » ?

– Le premier mot connu du Bouddha est : « *Je ne suis pas un dogmatique, mais un analyste* ». Le bouddhisme n'a rien qui puisse s'apparenter à des dogmes : il invite chacun à douter de ce qu'il dit et à le redécouvrir lui-même. Sa relation avec un certain anarchisme est claire, par sa critique des religions laïques et politiques, son personnalisme et son individualisme, son absence complète de domination d'une personne sur l'autre. On pourrait associer le bouddhisme à divers groupes de pensées et voir comment il les améliore et les complète. A l'*anarchisme, il ajoute sa théorie* du non-ego. Aux diverses pensées de gauche socialiste, il rappelle que les questions sociales se résolvent par le progrès individuel, et ajoute des mises en garde contre des effets psychiques pervers. Il est aussi l'inventeur de la non-violence systématique : Gandhi, Tolstoï la tiendront de lui.

» La question de la compatibilité du bouddhisme avec les religions traditionnelles mérite aussi d'être posée. Le bouddhisme, qui propose seulement une voie d'abaissement de la souffrance, n'exclut pas le christianisme, même si certains dans l'Eglise redoutent une concurrence. Des contemplatifs chrétiens sont extrêmement intéressés par la voie bouddhique, au point d'inviter des bouddhistes dans leurs monastères pour des exercices de méditation. Certaines valeurs du christianisme sont tellement proches du bouddhisme qu'on s'est demandé au début s'il n'y avait pas eu une influence du premier sur le second. Elle aurait pu passer, a-t-on dit, par les Esséniens, qui ont certains aspects bouddhistes, et par saint Jean-Baptiste. *Mais* c'est très *vague*. Plus tard, cependant, l'Eglise syriaque admirera *tellement* l'histoire du Bouddha qu'elle le canonisera en saint Josephat !

– Vous dites dans votre livre sur le bouddhisme que « *la modernité s'achemine nécessairement vers le bouddhisme profond* » ou encore « *le bouddhisme est l'avenir de la modernité* ». Est-ce une conviction intime, une prophétie parmi d'autres, ou bien y a-t-il des données plus rigoureuses qui nourrissent ces affirmations ?

– Quand on essaie de considérer les tendances longues de l'évolution du monde moderne à des niveaux humainement assez profonds, on peut distinguer que celui-ci se dirige dans les directions du bouddhisme profond, vers lequel on s'acheminerait qu'on en connaisse ou pas le *nom. Le bouddhisme profond* possède, comme on l'a suggéré, ce que la *modernité recherche le plus* : une victoire durable du bonheur par la non-souffrance ; la non-codestruction entre liberté et bonheur, sciences et liberté ; l'autoformation de soi et une plus grande conscience des relations entre le social, l'individuel, le psychique et le technique. On pourrait aussi instruire une comparaison entre bouddhisme, thérapies, psychanalyse. Il y a de grandes similitudes : objectif de guérison, assistance personnelle d'un plus savant, méthode de remémoration, théorie de l'inconscient, dynamique des désirs... Mais la méthode bouddhique sur ce point est beaucoup plus systématique, générale, *théorique* (*bien qu'adaptée à chaque personne*), et riche de variables plus abstraites, car plus profonde. A côté, la psychanalyse a l'air d'être du bricolage ou du « bouddhisme du dimanche ». Des psychanalystes qui connaissent bien le bouddhisme m'ont dit que c'était tout à fait cela.

» Il y a aussi la question du sens de l'histoire. Une façon de trouver un sens-direction au développement historique – qui passe pour ne pas en avoir beaucoup – est d'isoler certaines variables, comme la connaissance ou la liberté. La référence à cette dernière est classique : définir l'histoire comme progrès de la liberté fut par exemple l'affaire de Hegel, mais aussi de Marx. Suivant cette ligne, on se rend compte que le monde moderne – du moins sa partie la plus avancée – a réalisé des progrès successifs dans les domaines très variés des libertés matérielles et sociales ; mais sans contrepartie ou presque dans le domaine des libertés psychiques ou spirituelles. En bonne méthode scientifique, extrapolons : nous nous rendons compte que cette liberté qui nous manque est nécessaire pour compléter et réaliser les autres ; la quête spirituelle de cette fin de siècle va dans le sens de ce développement. Et cette liberté spirituelle, c'est *par définition le bouddhisme profond*. Ce faisant, nous découvrirons des *notions comme le non-soi* ; *ce sera une profonde* surprise.

Une politique provisoire

– Quels visages pourrait alors avoir ce bouddhisme moderne accordé à notre temps ?

– *Le monde moderne est scientifique*, universel et en ce sens a-culturel, *pour ce qu'il a de « moderne »*. Le bouddhisme qui lui est le plus adapté semble *être directement* le bouddhisme profond, analytique, philosophique, mais a-métaphysique (« *le noble silence* ») et a-culturel. Pour autant, j'approuve ceux qui, en France, entrent dans la voie bouddhique avec des professeurs qui leur donnent leurs propres composantes culturelles : zen, lamaïsme... Le but est le même, et tout bouddhisme considère ses pratiques exclusivement comme des aides psychiques. Mais je doute que ces voies particulières puissent atteindre l'extension sociale qu'acquerront les idées de base du bouddhisme. Et ce sera d'abord une option individuelle d'associer la connaissance bouddhique générale à telles options sociales, politiques, religieuses. *Elle n'est évidemment pas* compatible avec toute position, mais de larges *options sont possibles*.

» Un autre visage du bouddhisme moderne viendra de son *adaptation à la* question sociale. On a vécu sur cette illusion – *à la fois vraie et fausse* – qu'en changeant les conditions sociales on allait changer *l'homme*, *sans voir que*, pour un homme, ses conditions sociales, ce sont *d'autres hommes. D'où la déception* des révolutions avec leurs cortèges de terreur. Le *progrès individuel*, solution bouddhique du problème social, prendra du temps. En attendant il faudra innover.

– Il faudrait alors imaginer une « politique provisoire », comme Descartes disait une « morale provisoire » ?

– Sans doute et les principes nécessaires de cette proposition sont parmi les plus répétés de la pensée bouddhique. Tout d'abord « *le but est dans le chemin* » : on ne peut séparer la fin de cette politique de ses moyens. *On* ne peut réaliser l'altruisme par la contrainte, l'égalité par la *hiérarchie*. *Les* « *bonnes* » *institutions* doivent surtout se soucier du *progrès personnel, le promouvoir par* l'information, l'éducation à tous les niveaux, le dégagement de temps libre nécessaire. Le but est la formation par chacun de sa propre personnalité, de son caractère par des exercices connus d'attention à « soi ». C'est au moins aussi important pour la personne et la société que l'accumulation de connaissances ou la santé physique.

» On sait, par ailleurs, quelles formes institutionnelles vont avec ce progrès de la personne, on peut donc chercher à les instaurer. Ces formes donnent plus de liberté individuelle et d'autonomie, en même temps plus d'information sur les buts et les moyens des autres. Elles dépassent les vues « démocratiques » des choix à majorité, pour aller vers celles du consensus unanime. En conséquence l'action collective devient moins séparée en décision-exécution. *Le brassage d'informations* nécessaires au consensus permet l'*exécution la plus rapide* et la plus efficace. Ce progrès est en même temps la *mort du droit*, *notion qui* disparaît à mesure que celle d'action juste non *égoïste s'instaure*.

» A nos aspirations sociales déchirées *entre* les *pôles ennemis* de l'individualisme et de la communauté, de la liberté *et de l'intégration*, le bouddhisme apporte, avec le non-soi, l'explosion de la barrière *qui les rendait incompatibles.* » ■

BRUNO MATTEI.

Le Monde

DIMANCHE

NOUVELLE

La lune rouge

par ROBERTO ARLT

RIEN ne l'annonçait en fin d'après-midi.

Les activités commerciales se déroulèrent normalement un peu partout dans la ville. Des vagues humaines fourmillaient sous les galeries de verre des grands magasins ou s'arrêtaient devant les vitrines qui longeaient les rues obscures, éclaboussées d'odeurs de tissus empesés, de fleurs ou de victuailles.

Les caissiers, de derrière leurs guérites de verre, et les inflexibles chefs du personnel, dominant les salles de vente de leurs miradors tout tapissés, surveillaient d'un œil méfiant la conduite de leurs inférieurs.

On signa des contrats et on annula des emprunts.

En divers endroits de la ville, à des heures différentes, nombreux furent les couples de jeunes gens qui se jurèrent *un amour éternel, oubliant que leurs* corps étaient périssables. Quelques voitures renversèrent des promeneurs insouciants, et le ciel, au-delà des croix métalliques vertes qui soutenaient les câbles à haute tension, était d'un gris de cendre, comme toujours quand l'air est chargé de vapeur d'eau.

Rien ne l'annonçait.

Quand la nuit tomba, on illumina les gratte-ciel.

La majesté de leurs façades phosphorescentes, qui se détachaient en trois dimensions sur le fond de ténèbres, intimida les hommes simples. Nombre d'entre eux se faisaient une idée démesurée des trésors blindés que pouvaient receler ces murs d'acier et de ciment. Lors de leur ronde autour de ces édifices, de robustes gardiens vérifiaient avec la plus méticuleuse prudence toutes les portes et fenêtres, *comme ils en avaient reçu la consigne*, pour s'assurer qu'aucune machine infernale ne dormait dans l'ombre. En d'autres points, on apercevait les sombres silhouettes de la police montée, chevaux retenus par le licou, carabines et pistolets à gaz lacrimogène dans leurs gaines.

Les hommes timorés pensaient : « *Comme nous sommes bien défendus !* », et admiraient, pleins de *reconnaissance, les armes mortifères*. Les touristes qui se promenaient, par contre, faisaient arrêter leurs chauffeurs pour signaler de la pointe de leur canne à ceux qui les accompagnaient des noms d'entreprises dont les lettres lumineuses brillaient dans le lointain. Ces noms étincelaient interminablement de façade en façade, et certains se remplissaient de joie et d'orgueil à la pensée de la puissance de leur lointaine patrie, dont l'expansion économique était célébrée par les lettres de feu de ces filiales qu'on devait épeler à proximité des nuages, tellement ces édifices étaient hauts.

Du haut des terrasses, de l'endroit où il semblait que l'on puisse toucher les étoiles de la main, le vent arrachait des bribes de musique, « blues » que le courant d'air effilochait en obliques. Des lampes de porcelaine illuminaient des jardins aériens. Se confondant au feuillage d'une végétation luxuriante, sous le regard respectueux et vigilant des serveurs, les oisifs élégants de la ville dansaient, des hommes et des femmes jeunes aux corps élastiques pour pratiquer régulièrement tous les sports et aux visages indifférents pour avoir déjà goûté à tous les plaisirs. Certains ressemblaient à des bouchers qui auraient enfilé un « smoking » et souriaient avec arrogance, mais tous, quand ils parlaient de ceux d'en bas, paraissaient se moquer de quelque chose qu'un coup de leur poing suffirait à détruire.

Les plus âgés, confortablement installés dans des fauteuils de paille japonaise, suivaient des yeux les volutes bleutées de leurs cigares ou, par inadvertance, laissaient une moue rusée se peindre sur leurs lèvres tandis que leurs regards durs et autoritaires reflétaient la conscience implacable de leur sécurité et de leur solidarité. Même dans la rumeur de la fête, on les imaginait présidant la table ronde d'un directoire pour octroyer un prêt léonin à un État sous-développé de nègres et cannibales, sous les arbres duquel couraient des lymphes de pétrole.

Plus bas, dans les rues plus troubles et profondes que des canaux, circulaient les toits des automobiles et des tramways et, aux endroits excessivement éclairés, une multitude microscopique flairait le plaisir bon marché, entrait et sortait de « dancings » de bas quartiers qui, comme la gueule des hauts fourneaux, vomissaient des atmosphères incandescentes.

S'élevant en obliques, la structure des gratte-ciel se détachait sur des cieux verdâtres ou jaunâtres, reliefs de cubes entassés le plus petit sur le plus grand. Ces pyramides de béton disparaissaient quand s'éteignaient les enseignes lumineuses ; elles réapparaissaient ensuite semblables à de gigantesques navires de guerre jetant une orthogonale et tumultueuse menace de combat maritime quand, dans une lumière blafarde, elles surgissaient d'entre les ténèbres. Ce fut alors que se produisit l'étrange événement.

Le premier violon de l'orchestre Jardin Aérien Impérius s'apprêtait à poser sur son pupitre la partition du *Danube bleu* quand un serveur lui apporta une enveloppe. Le musicien, rapidement, la déchira et lut le billet ; alors, regardant ses camarades par-dessus ses lunettes, *il posa son instrument sur le piano*, passa la lettre au clarinettiste et, comme s'il était soudain très pressé, il descendit le petit escalier qui permettait de monter sur l'estrade, chercha du regard la sortie du jardin et disparut par l'escalier de service après avoir essayé en vain de mettre en marche l'ascenseur.

A la vue de la conduite insolite et irrespectueuse de cet homme, les mains *des danseurs et celles de leurs compagnes* se paralysèrent sur les verres qu'ils portaient à leur bouche pour se désaltérer. Surtout qu'avant que l'assistance ne se remît de sa surprise, les autres musiciens suivirent son exemple, et on les vit un à un abandonner la scène, très sérieux et légèrement pâles.

IL faut noter que, malgré la hâte avec laquelle ils exécutaient ces actes, les protagonistes firent preuve d'une grande méticulosité. Celui que l'on remarqua le plus fut le violoniste qui enferma son instrument dans sa boîte. Cela semblait vouloir signifier qu'ils déclinaient toute responsabilité et qu'« ils s'en lavaient les mains ». C'est ce que rapporta plus tard un témoin.

Et s'ils avaient été les seuls !

Les serveurs les suivirent. Le public, muet de terreur, sans oser prononcer la moindre parole (les serveurs de cet endroit étaient extrêmement robustes), les vit qui quittaient leur livrée de service et les jetaient avec mépris sur les tables. Le maître d'hôtel hésitait encore, mais, à la vue du caissier qui abandonnait son haut siège sans se préoccuper de fermer la caisse, il fut soudain pris d'une grande inquiétude et il s'incorpora aux fugitifs.

Certains voulurent utiliser l'ascenseur. Il ne fonctionnait pas.

Soudain, les lampes s'éteignirent. Dans les ténèbres, autour des tables de marbre, les hommes et les femmes qui se débattaient encore entre les contradictions de leur esprit et le plaisir de leurs sens comprirent qu'ils ne devaient plus espérer. Il se passait quelque chose qu'on ne pouvait plus exprimer avec des mots ; alors, dans un ordre peureux, essayant de réduire la confusion de la fuite, ils commencèrent en silence à descendre les escaliers de marbre.

L'édifice de béton s'emplit d'un bourdonnement. Non de voix humaines, personne n'osant ouvrir la bouche, mais de frôlements, de trébuchements, de soupirs. De temps en temps, quelqu'un claquait une allumette et, tout au long du colimaçon de l'escalier, apparaissaient des silhouettes aux épaules recourbées et aux énormes têtes tombantes qui projetaient des ombres que les angles des murs déformaient en triangles agités et irréguliers.

On n'enregistra aucun accident.

Parfois, un vieillard fatigué ou une danseuse effrayée se laissaient tomber sur le rebord d'une marche et restaient assis la tête entre les mains sans que personne leur marche dessus. La foule, comme si elle devinait leur présence timide à la lisière du marbre, décrivait une courbe autour de l'ombre immobile.

Le gardien de l'immeuble alluma deux secondes sa lampe électrique, et l'on put voir dans la roue de lumière blanche que des hommes et des femmes qui se tenaient indistinctement par le bras descendaient avec prudence. Celui qui marchait près du mur tenait la rampe.

Quand ils arrivèrent dans la rue, les premiers fugitifs respirèrent avec effort de grandes bouffées d'air frais. Où que l'on regardât, pas une seule lampe allumée n'était en vue.

Quelqu'un fit claquer une allumette sur un store métallique, et l'on put voir au seuil de certaines vieilles maisons des enfants assis pensivement. Ceux-ci, avec un sérieux impropre à leur âge, levaient les yeux vers les adultes qui les éclairaient ; mais ils ne posèrent aucune question.

Des portes des autres gratte-ciel se déversait aussi une foule silencieuse.

Une dame âgée voulut traverser la rue, mais se heurta à une voiture abandonnée ; plus loin, des hommes ivres, terrorisés, se réfugièrent dans un tramway que les conducteurs avaient déserté, et beaucoup, passagèrement découragés, se laisssèrent alors tomber sur les trottoirs de granit qui délimitaient la chaussée.

Les enfants immobiles, roulés en boule dans l'encoignure des portes, écoutaient en silence les pas rapides des ombres qui défilaient sous leur nez.

En peu de temps, tous les habitants de la ville se retrouvèrent dans la rue.

De loin en loin, les feux phosphorescents des lampes électriques se déplaçaient avec une irrégularité de ver luisant. Un homme particulièrement curieux essaya *d'illuminer la rue* avec une lampe à pétrole, mais derrière le verre teinté de rose la flamme s'éteignit par trois fois. Un vent froid et chargé de courants voltaïques soufflait sans bruit.

La foule épaississait au fur et à mesure que s'égrenait le temps. Des ombres de petite taille, très nombreuses, s'avançaient entre d'autres ombres moins denses et très hautes dans la nuit avec un automatisme de somnambule qui laissait entendre que beaucoup venaient juste de quitter leur lit et conservaient dans leurs mouvements l'incohérence typique de ceux qui dorment encore à moitié.

D'autres, par contre, s'inquiétaient pour leur sort et marchaient bouche cousue à la rencontre du destin qu'ils devinaient, telle une terrifiante sentinelle se dressant derrière ce rideau de fumée et de silence.

LA foule emplissait à ras murs toutes les rues orientées de l'est vers l'ouest. Dans l'obscurité, elle recouvrait les rues d'un grouillement très dense et très noir, avançant lentement, pareil à un monstre gigantesque dont les diverses particules seraient liées entre elles par le seul halètement de sa propre respiration.

Tout à coup, un homme sentit qu'on le tirait par la manche avec insistance. Il balbutia quelques questions à celui qui agissait ainsi et, comme on ne lui répondait pas, il fit claquer une allumette et découvrit le visage aplati et velu d'un gorille dont les grands yeux emplis de peur semblaient l'interroger sur ce qui se passait. L'inconnu repoussa violemment la bête, et beaucoup d'autres gens autour de lui remarquèrent que les animaux étaient en liberté.

Une autre personne identifia plusieurs tigres, trahis par les rayures jaunes qui luisaient parfois entre les jambes des fugitifs ; les animaux étaient si inquiets qu'ils marchaient ventre au sol pour montrer leur soumission et gênaient la marche des hommes ; on dut les renvoyer à coups de pied. Les bêtes se mirent à galoper et, comme si elles s'étaient passé la consigne, allèrent former l'avant-garde de la foule.

Elles avançaient la queue entre les pattes et les oreilles collées à la peau du crâne. Dans la souplesse de leur avance, leur tête se rabattait sur leur cou, et l'on pouvait distinguer leurs énormes yeux phosphorescents, pareils à des boules de cristal jaune. Les tigres marchaient très lentement, et pourtant les chiens, pour se maintenir à leur cadence, devaient remuer les pattes à toute allure.

Subitement, sur la propolis de béton d'un gratte-ciel, apparut la lune rouge. On aurait dit un œil de sang qui se décollait de l'arête de ciment et grossissait rapidement. La ville, empourprée, s'éleva lentement du fond des ténèbres et les balustrades de ses terrasses allèrent se figer dans le manteau du ciel.

Les plans perpendiculaires des façades découpaient dans le ciel de goudron un réseau de ruelles écarlates. Sur l'échelonnement des murailles, l'atmosphère diaprée de rouge tombait comme une brume de sang. On aurait dit qu'on allait voir apparaître sur la plus haute des terrasses un terrible dieu de fer, le ventre fendu de flammes et les joues gonflées de gourmandise carnivore.

(Lire la suite page XI.)

* Ecrivain argentin, Roberto Arlt est né à Buenos-Aires en 1900. Il est mort en 1942. Il a écrit quatre romans, des contes et des pièces de théâtre. Deux de ses romans ont été traduits chez Belfond : *les Sept Fous*, en 1981, et *les Lance flammes*, suite du précédent, qui vient de paraître.



GRÉGOIRE SOBERSKI

